Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13251 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 5 SEPTEMBRE 1987

Désolation au Bangladesh

Qui connaît le Bangladesh ? Le quart de la superficie de la France, deux fois sa population, l'un des pays les plus pauvres de la planète. Ailleurs dans le tiers-monde, la cause principale de la misère, c'est la sécheresse. Ici, c'est l'eau. A la saison des pluies, les innombrables bras des deltas emmêlés du Gange et du Brahmapoutre s'enflent sans mesure, provoquant des inondations contre lesquelles il n'existe, à l'heure actuelle, que des parades dérisoires.

Il n'y a pas d'années sans que des centaines de milliers de paysans soient obligés de fuir leurs masures pour se réfugier sur des talus, sans que des dizaines d'entre eux périssent noyés. Mais cette fois, plus encore semble-t-il qu'en 1974, c'est le déluge. Les mortelles intempéries ont pris, ces dernières semaines, l'ampleur d'un cataclysme engendrant un véritable désastre humain.

Sur cette terre, depuis toujours mal-aimée d'une nature cruelle, et trop familière des catastrophes en tout genre liées au rythme annuel de la mousson – raz de marée, cyclônes, ondes de tempête, – on assiste une nouvelle fois à un spectacle de désolation. Des hordes faméliques ayant échappé aux flots, privées de vivres et d'eau potable, ont trouvé un fragile refuge sur les toits de leurs cahutes ou sur les digues d'argile battues par les courants. Des familles hagardes dérivent sur des radeaux de fortune au fil des fleuves de boue où flottent les cadavres des plus malchanceux. Brutalement dépossédés de leurs maigres biens, les plus pauvres sont réduits à une mendicité sans espoir sur les trottoirs de Dakha, la capitale.

Selon les organisations humanitaires britanniques citées par le « Times » de vendredi, qui s'efforcent d'alerter l'opinion mondiale, les inondations ont déjà fait près de vingt-cinq millions de sinistrés, dont beaucoup sont devenus des « sans-abri ». Un premier bilan officiel – dont on peut craindre qu'il ne soit vite dépassé – fait état de quelque sept cents morts emportés par les eaux ou victimes de la dysenterie. La destruction des récoltes obligera le gouvernement bangalais à importer un million et demi de tonnes de grains supplémentaires.

Dans ce drame qui frappe périodiquement ce merveilleux pays, l'homme a sa part de responsabilité. Au Bangladesh, l'échec du contrôle des naissances ne cesse d'accroître la densité rurale – la plus forte du monde (quelque sept cents habitants au kilomètre carré). La pullulation des hommes exacerbe les conséquences des moindres mauvais coups de la nature. Chaque catastrophe ruine pour des années l'effort de développement dans un pays déjà aux prises avec tous les défis de la misère.

Le gouvernement du général Ershad aura pour tâche d'acheminer aussi vite que possible les secours d'urgence. Dans un second temps, si elles veulent éviter les ravages de la disette, les autorités de Dakha n'auront pas d'autre choix que de solliciter la générosité de la communauté internationale. Ici comme ailleurs dans le tiers-monde, les catastrophes naturelles ont pour principal effet pervers de rendre l'État quémandeur encore plus dépendant de l'« argent des autres », qui finance déjà au Bangladesh la moitié des dépenses publiques.

Pauvre parmi les pauvres, le Bangladesh sortira sans doute de l'épreuve encore plus prisonnier de cette aide étrangère, que l'ethnologue français René Dumont comparait un jour à une « drogue nécessaire ».

Le référendum du 13 septembre en Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS dénonce des pressions de l'armée sur les électeurs

Le commandant en chef des forces armées de Nouvelle-Calédonie, le général Franceschi, est accusé, par le président du FLNKS, M. Tjibaou, d'intervenir personnellement dans la campagne électorale pour le référendum d'autodétermination du 13 septembre. Les témoignages recueillis par notre envoyé spécial tendent à confirmer cette intervention politico-militaire au sujet de laquelle le chef indépendantiste a décidé d'en appeler à nouveau au président de la République.

Au cours d'une conférence de presse, vendredi 4 septembre, à Nouméa, M. Tjibaou a affirmé que le général Franceschi avait outrepassé sa mission en appelant *« lors de tournées en brousse »*, les populations canaques à participer au scrutin du 13 septembre. *« Le général s'est rendu hier dans la tribu de Touarou,* a raconté le chef indépendantiste, *et il a offert un pot à toute la tribu. Nos militants n'ont pas eu le droit de filmer. Le général a expliqué que c'était un devoir pour tous d'aller voter le 13 septembre. Puis, en désignant l'église de la tribu et son crucifix, il a dit :* « Le premier combattant de la liberté, c'est Lui. »

M. Tjibaou a ajouté qu'il allait demander à M. François Mitterrand de mettre un terme à *« cette ingérence »*.

Bien que le général Franceschi se soit refusé pour l'instant à tout commentaire et que le haut commissariat de la République ait affirmé ne pas être informé de ses déplacements discrets les informations recueillies vendredi par l'envoyé spécial du *Monde* auprès de témoins directs, semblent confirmer, en effet, que lors de son allocution de Touarou le commandant en chef des forces armées aurait insisté sur l'importance historique du droit de vote dans une démocratie en rappelant à ses interlocuteurs qu'ils étaient, certes, libres de boycotter un scrutin, mais que l'armée était là pour empêcher que s'exercent des pressions à l'intérieur des tribus.

(Lire page 9 les articles de DANIEL SCHNEIDERMANN et ALAIN ROLLAT.)

Tandis que M. Chirac se pose en « rassembleur »

M. Barre entre en campagne et définit ses règles du jeu

M. Raymond Barre, le vendredi 4 septembre au matin, a, devant les jeunes centristes, donné le coup d'envoi de sa campagne présidentielle. Il leur a déclaré : « J'aurai besoin de vous. » S'en prenant à mots à peine couverts au RPR, il a demandé qu'au sein de la majorité « la loyauté » soit « réciproque ». Au même moment, M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, indiquait que M. Chirac se voulait « le rassembleur de la majorité » car « toute division peut être mortelle ».



Lire nos informations page 8 et 28

La réduction de la TVA sur les automobiles

La saison des cadeaux

S'il est une décision qui semble peu contestable parmi toutes celles qu'a prises – ou va prendre – le gouvernement, c'est bien la réduction de la TVA sur les automobiles annoncée le 3 septembre par M. Balladur.

Le taux de 33,3 % pratiqué jusqu'alors en France apparaît extravagant par rapport aux TVA étrangères dans ce domaine : 15 % en Grande-Bretagne, 14 % en RFA, 18 % en Italie, même si, dans ce dernier pays, les très grosses cylindrées sont durement traitées fiscalement. En fait, on sait peu que ces taux élevés ont un avantage : ils nous protègent doublement de la concurrence.

Les voitures étrangères achetées hors taxes subissent la TVA française, qui les renchérit. Les voitures française vendues hors taxes à l'étranger sont soumises à la TVA allemande, britannique et italienne. Mais cette protection disparaîtra fin 1992, avec la suppression des frontières fiscales. A partir du 1er janvier 1993, les Volkswagen, Mercedes et autres Fiat importées seront achetées toutes taxes comprises. C'est à dire qu'elles ne supporteront plus la TVA française mais les taxes de leur pays d'origine. A l'inverse, les voitures françaises seront vendues à l'exportation avec leur taux national de TVA. On imagine ce qu'exporteraient Peugeot et Renault dans cinq ans si la France conservait en l'état une fiscalité indirecte aussi lourde qu'actuellement. Il est donc temps de commencer à réduire notre TVA et d'abord sur l'automobile.

Fort bien. Il est plus inquiétant, en revanche, de voir le gouvernement multiplier les cadeaux fiscaux dans toutes les directions : abaissement de l'impôt sur le revenu des cadres, réduction du taux le plus élevé du barême (de 58 % à 56,8 %) pour les gros contribuables, qui viennent pourtant déjà cette année de bénéficier de la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et du passage de 65 % à 58 % du taux maximal d'imposition sur les revenus.

A tout cela s'ajoutent les détaxations pour le logement, obtenues par M. Méhaignerie, les dégrèvements de taxes d'habitation... Il y a une semaine, M. Chirac imposait une baisse du taux de la TVA sur les disques et les cassettes : Madonna, il est vrai, donnait un concert. En *même temps, ou presque,* on apprenait l'exonération de TVA dont allaient bénéficier les cliniques privées. Jeudi 3 septembre, les forains – ils sont trois cent mille – ont été informés officiellement que leur activité subirait à l'avenir le taux de TVA de 7 %, contre 18,6 % jusqu'à présent.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 24.)

Elections législatives le 8 septembre

Les Danois, orphelins d'idéologie

Les Danois se rendent aux urnes mardi 8 septembre pour élire un nouveau Parlement. Le premier ministre sortant, M. Poul Schlueter, avait créé la surprise le 18 août en annonçant des élections anticipées dans un délai aussi bref, alors que la législature s'achevait normalement en janvier 1988. Si l'on s'attend à une reconduction de l'actuelle coalition, élue en 1984, le résultat de ces élections s'annonce néanmoins serré.

COPENHAGUE
de notre envoyé spécial

Pas plus que dans les autres pays scandinaves le discours idéologique ne fait aujourd'hui recette au Danemark, et les étiquettes politiques traditionnelles n'ont plus qu'un rapport éloigné avec la réalité.

Le parti officiellement « conservateur » est ainsi devenu progressivement une formation de centre droit tandis que les thèses de droite, voire reaganiennes, sont défendues par les libéraux (ex-agrariens)... M. Palle Simonsen, le ministre des finances conservateur, se voit reprocher de temps à autre d'être un social-démocrate « *déguisé* ». Les jeunes Danois « de gauche » sympathisent avec les socialistes populaires, et non avec une social-démocratie assimilée à l'*establishment*. Faute de mieux et hormis quelques slogans du genre *« socialisme ou liberté »*, la campagne a donc surtout porté sur les questions économiques, avalanche de chiffres à l'appui.

Commentaire du premier ministre (conservateur), M. Poul Schlueter : *« Le fait intéressant de cette campagne est qu'elle est totalement inintéressante, faute d'opposition. »* Il n'est pas seul à tenir ce langage, et l'on s'accorde pour juger, à Copenhague, que les débats, cette année, manquent d'« électricité ».

Face à la coalition minoritaire de centre droit, que M. Schlueter a mise en place, voilà bientôt cinq ans, avec les libéraux, les chrétiens populaires et les centristes démocrates, l'opposition social-démocrate est incapable de présenter une alternative crédible et observe, avec inquiétude, la montée sur sa gauche des socialistes populaires.

ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 5.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

Le Quai dépossédé

La diplomatie française n'a plus les moyens de ses ambitions : son personnel est déboussolé et ses prérogatives éparpillées

par THIERRY DE BEAUCÉ (*)

LA complainte du Quai d'Orsay énumère les raisons d'un malaise permanent ; insuffisance des crédits, pauvre déroulement des carrières, réduction de son autorité sur l'action extérieure. Politiques et spécialistes se penchent sur le cas douloureux de ce qui est devenu « le corps malade de l'administration française ».

En mars 1986, le nouveau ministre manifestait l'ambition légitime de restaurer son administration dans ses prérogatives antérieures. Un an et demi plus tard, la grande maison n'a jamais paru autant dépossédée. Les affaires africaines sont traitées par le ministère de la coopération qui a repris son autonomie. Le Pacifique sud relève d'un secrétariat d'État rattaché au ministère de l'intérieur. Le secrétariat d'Etat à la francophonie est censé se mêler de tout ce qui concerne le français dans le monde. Un secrétariat aux droits de l'homme veille à ce qui devrait être l'esprit de notre action diplomatique. La définition des politiques européennes ne relève quasiment plus du Quai d'Orsay.

Les relations économiques internationales sont l'affaire quasi exclusive du ministre d'Etat chargé de l'économie et des finances. Significativement, c'est lui – plutôt que le ministre des affaires étrangères – qui assure auprès du président de la République la participation française aux sommets des pays industrialisés. Son administration a doublé le Quai dans la gestion des crédits d'action extérieure. La direction des relations économiques extérieures veille aux grands contrats. La Caisse centrale de coopération économique étudie, finance – et finalement décide – les projets de développement.

La « Maison »

Le ministère de l'intérieur affiche une compétence particulière dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et – partant – de la politique au Moyen-Orient. Le ministère de la défense est responsable – sous la tutelle directe du président de la République et du premier ministre – de la défense extérieure de la France et notamment de la politique de ventes d'armements. Les présidents de région se prêtent, à leur tour, des compétences internationales, à tel point que le premier ministre a dû leur rappeler que *« la diplomatie est un métier »*.

Ainsi les problèmes les plus urgents et les plus concrets de notre politique internationale échappent-ils à la diplomatie. Les ministères techniques, éducation nationale, industrie, culture, ont créé leur propre direction des affaires internationales. Elles ne rendent pas souvent compte au Quai d'Orsay.

Depuis l'arrêté du 22 messidor an VII qui attribue au ministère des affaires étrangères le *« monopole des relations avec les agents officiels de l'étranger »*, l'horizon géographique s'est élargi, les fonctions se sont modifiées, elles concernent à la fois l'économie, la finance, la concurrence commerciale, les ventes d'armes, aussi bien que l'action culturelle, les problèmes d'image ou la lutte antiterroriste. A cette ouverture prodigieuse devrait répondre une adaptation en profondeur de l'instrument diplomatique. Sinon, faute d'interlocuteurs compétents, chaque administration sera tentée d'aller son chemin, au risque de désordre dans l'Etat et du chagrin des diplomates.

Quatre cent soixante-dix agents occupent à la centrale des fonctions d'encadrement. Huit cents exercent à l'étranger. Ils proviennent, pour la plupart, des mêmes circuits de formation, l'ENA et les corps d'Orient. Ils poursuivent une carrière identique entre le conformisme de l'administration centrale et la monotonie des postes où les responsabilités viennent tard. Le plus jeune ambassadeur a aujourd'hui quarante-deux ans. Les autres devront attendre cinquante-cinq ans en moyenne. Entre vingt-cinq et quarante-cinq ans, les agents produisent du papier d'analyse politique exactement comme au douzième siècle, sans tenir compte apparemment du développement des moyens d'information modernes et des instituts de recherches spécialisés.

Les diplomates parisiens jugent les dépêches de leurs semblables en se préparant à retourner à l'étranger pour subir le jugement de ceux qu'ils auront remplacés. Les appréciations extérieures sont rares. Les autres administrations privilégient les sources de leurs attachés spécialisés, militaires, commerciaux, financiers, nucléaires, scientifiques. L'autorité unique de l'ambassadeur affirmée par le décret de 1979 n'interdit pas à Paris l'indifférence ou la suspicion des bureaux.

L'ENA avait vocation à diversifier les compétences des hauts fonctionnaires en évitant que les administrations ne soient appauvries par un trop grand cloisonnement. Dans la réalité, cette volonté n'a pas été suivie. Les agents du Quai d'Orsay n'ont guère quitté la « maison » ; le terme est significatif du lien quasi psychanalytique qui, tout au long d'une carrière, attache la grande famille aux mêmes demeures, aux mêmes amitiés, aux mêmes couloirs hantés par les mêmes modèles.

Un vide économique

Une disposition de mobilité impose à chaque fonctionnaire issu de l'ENA de passer deux ans en dehors de son administration d'origine. Le Quai d'Orsay a été le seul à refuser cette corruption en faisant valoir les années en poste comme temps de mobilité. L'alibi de l'étranger ne peut effacer une impression d'étiolement professionnel. En 1981, la direction du personnel a encouragé la vocation économique des jeunes diplomates. Les entreprises ont accueilli avec faveur ces spécialistes de la négociation et de la vie internationale. Souvent ils ont réussi. Mais quand ces déserteurs ont voulu retourner à leur administration d'origine, ils n'ont pas été les mieux servis. L'essai n'a pas été transformé.

Les fonctionnaires du ministère des affaires étrangères sont de moins en moins nombreux à exercer des fonctions dans les autres administrations. Est-ce un manque d'attraction du corps, le prix payé par une politique craintive de non-réciprocité ? S'il existe encore des conseillers diplomatiques au ministère de la défense, les diplomates ont disparu à la tête des directions internationales des ministères de l'industrie, de l'éducation nationale, de la culture, de la recherche. Aucun d'entre eux n'exerce au ministère des finances. L'administration du ministère de la coopération – dont les tâches sont pourtant proches et qui a fusionné entre 1982 et 1986 – ne compte plus que deux ou trois diplomates d'origine.

Les fonctions de gestion restent peu attractives. La direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, qui regroupe près de 35 % des crédits du département, n'attire qu'une quinzaine de diplomates. Sur les cent postes de conseiller culturel attribués, une dizaine seulement viennent de la « maison ». A Nantes, où sont groupés les services de la comptabilité et la plus grande mairie de France que constitue le service central d'état civil pour les Français de l'étranger, cinq diplomates ont choisi – au prix d'un exil provincial – cette formation indispensable à des techniques de gestion.

Après la Libération, le Quai d'Orsay a réussi à créer une direction des affaires économiques dont la compétence – et parfois la prééminence – était reconnue par l'ensemble de l'administration française. Plusieurs générations d'agents y ont reçu une formation de haut niveau qu'ils ont pu mettre en pratique auprès des organismes internationaux à vocation économique, et notamment auprès des Communautés européennes. Mais, à partir de 1977, la géographisation du département a rendu la priorité aux compétences « nobles » du politique et aux préoccupations régionalisées de la diplomatie. Privés de leur interlocuteur unique, les administrations n'ont pas tardé à remplir ce vide de compétences économiques internationales.

Le repli du Quai d'Orsay, ce retour affiché à une « vocation traditionnelle », manifeste une inquiétante frilosité. Prenant la parole devant les cadres de la « maison », à l'occasion de la célébration du 14 juillet, Jean-Bernard Raimond a mis en avant, comme une des plus grandes réussites de sa politique, le fait de *« n'avoir procédé en seize mois à aucune nomination extérieure »*. C'est une maigre réponse à un plus vaste défi. De fait, cette restauration ne correspond à aucune tradition vérifiée. Pendant l'âge d'or diplomatique de l'avant-guerre, le grand concours sélectionnait l'élite infiniment étroite qui constituait le noyau dur de l'action diplomatique : cinq ou six par an selon les besoins (deux seulement en 1936). D'autres filières assuraient le recrutement parallèle des consuls ou des agents d'Orient. Mais pour compléter les effectifs, la direction du personnel menait une politique systématique d'échanges avec les administrations et les grands corps, de façon à faire bénéficier le Quai de compétences nouvelles et à assurer une meilleure osmose entre les divers secteurs de l'Etat.

L'importance des négociations financières a justifié – dès avant guerre – l'appel à des inspecteurs des finances comme Hervé Alphand, Maurice Couve de Murville, Olivier Wormser. Des universitaires comme André François-Poncet, Lucien Paye, Georges Gorse, Wladimir d'Ormesson, des juristes – une vingtaine de conseillers d'Etat et de professeurs de droit – ont permis l'approfondissement des analyses. Paradoxe, ce sont ceux-là qui sont devenus, par leurs qualités, les symboles mêmes d'une maison qu'ils avaient ouverte à d'autres vents. Sans compter les politiques, qui – à toutes les époques – ont marqué l'inévitable intérêt du pouvoir pour la diplomatie.

Aujourd'hui, le ministère des affaires étrangères ne compte plus aucun inspecteur des finances, aucun membre de la Cour des comptes, aucun représentant de la puissante administration des finances.

Après la décolonisation, l'intégration des administrateurs de la France d'outre-mer et des contrôleurs civils du Maroc – si durement ressentie par le corps – a permis au Quai, qui n'avait pas cette expérience, de gérer les relations diplomatiques avec les nouveaux pays du tiers-monde et de lancer – ce qui était sans précédent – une politique ambitieuse de coopération. Cette génération d'innovateurs approche aujourd'hui de la retraite. Le corps d'Orient, qui, lui aussi, a vocation à déchiffrer d'autres systèmes de référence, connaît une crise. Le déroulement des carrières n'encourage guère à la spécialisation. Pis encore, les arabisants sont devenus notoirement insuffisants. Ce qui est grave quand on mesure la hiérarchie des urgences politiques.

L'aune des habitudes

D'un côté, il existe trop peu de diplomates qualifiés, formés à des métiers pointus de négociation ou à la connaissance particulière d'une aire de civilisation. De l'autre, les effectifs sont pléthoriques pour des tâches de diplomatie traditionnelle qui n'ont plus de raisons d'être. Soixante ministres plénipotentiaires restent ainsi sans emploi. C'est-à-dire dans la seule attente d'un poste d'ambassadeur et sans qu'il soit même imaginé de mettre ce délai à profit pour adapter leur formation et éventuellement favoriser leur reconversion. Parce qu'il s'agissait d'un secteur marginal. La modernisation de l'appareil consulaire – informatisation, rationalisation des postes – a pu être réalisée.

Par contre, aucun audit sérieux n'a été fait sur le travail proprement diplomatique et l'organisation des postes à l'étranger. En Birmanie, quinze agents maintiennent des relations sans consistance. L'ambassade de France à Tokyo n'a aujourd'hui aucun japonisant opérationnel. Elle est la seule dans ce cas de toutes les ambassades occidentales mais aussi – après l'ambassade américaine – elle est celle qui compte les agents politiques les plus nombreux. Pour quoi faire? La France, puissance au nécessaire rayonnement international, ne peut s'offrir une structure diplomatique dont les fonctions ne sont trop souvent analysées qu'à l'aune aimable des habitudes.

En 1968, un groupe de travail présidé par le conseiller d'Etat Racine a tracé les grandes lignes d'un plan courageux de redressement. Mais c'est à une commission surtout composée de diplomates sous la présidence de l'ancien inspecteur général des postes diplomatiques que Jean-Bernard Raimond a confié la mission significative d'*« évaluer les besoins du ministère »*. Ses conclusions devraient être publiées sous peu. Vaudront-elles pour l'imagination?

A l'heure où la vie internationale l'emporte, où aucune décision privée ou publique ne relève des seules exigences intérieures, la diplomatie a le plus bel avenir. Il n'y a pas d'Etat qui vaille sans l'expression ordonnée de son action extérieure. Il n'y a plus d'entreprise qui puisse négliger ni l'environnement international ni les conditions politiques de ses négociations. Comment comprendre alors que le Quai d'Orsay se montre si inquiet, si sensible aux sirènes du corporatisme le plus désuet quand la nature des choses le place au centre de tout? Les affaires dont il s'occupe sont-elles devenues si étrangères aux préoccupations concrètes de l'action internationale qu'elles ne justifient plus qu'un professionnalisme sans objet?

(*) Ancien collaborateur de MM. Chaban-Delmas et Messmer, M. Thierry de Beaucé a dirigé les affaires économiques au Quai d'Orsay puis a été conseiller culturel au Japon et à Rabat. Après un passage par Elf-Aquitaine, il avait été nommé directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au Quai d'Orsay en février 1986, sous le gouvernement Fabius. Il a été relevé de ces fonctions en mars 1987.

Pour une initiative française en Méditerranée

par JACQUES de BOURBON BUSSET

de l'Académie française

UN pays existe aux yeux des autres pays dans la mesure où il constitue un centre de décisions autonome, dans la mesure où il est désireux et capable de prendre des initiatives. Ce fut le cas, le 9 mai 1950, lorsque Robert Schuman, dont j'étais le collaborateur, lança sa fameuse proposition tendant à instituer une communauté européenne du charbon et de l'acier. Je puis témoigner que la surprise et l'embarras furent grands dans certaines capitales, mais aussi que, par cette initiative, la France a repris, pour un temps limité, la direction du jeu. Ce n'était pas un jeu pour le plaisir du jeu. La construction de l'Europe en est sortie.

Aujourd'hui, il semble que la France pourrait prendre une initiative dans le domaine de la politique en Méditerranée. Toutes les puissances riveraines de la Méditerranée, du Maroc jusqu'à la Turquie, pourraient être invitées par la France à se concerter et à étudier ensemble la situation dans cette région.

Certes il ne saurait être question, au stade actuel, d'élaborer une politique commune, mais un grand pas serait fait si cette conférence faisait prendre conscience à ses participants de la solidarité de leurs destins face à un avenir lourd de menaces. La France se montrerait ainsi prospective, car la Méditerranée est le lieu où se croisent les axes Est-Ouest et Nord-Sud de la manière la plus décisive, et la plus redoutable.

Au Courrier du Monde

CLICHÉS

Nature anglo-saxonne

Dans *le Monde* du 28 août, page 9, vous m'informez que M. Jacques Chirac trouve chez les Australiens une *« hypocrisie très choquante, même si elle est un peu dans la nature anglo-saxonne »*.

A la page 11, par contraste, M. Jacques Meunier estime que l'anthropologue anglais, Colin Turnbull *« s'inscrit dans une tradition anglo-saxonne soucieuse de vérité et de solidarité »*. Et encore, à la même page, un élégant article au sujet de l'œuvre de feu mon compatriote Somerset Maugham raconte que cet auteur a brûlé certaines de ses nouvelles à la demande de son ami Winston Churchill, qui les considérait trop confidentielles : cet acte regrettable manifeste, selon le chroniqueur, *« une attitude typiquement anglo-saxonne »*.

Ne pouvant pas me débarrasser de mon ethnie, comment voulez-vous que je me conduise ? En hypocrite (sous-entendu, raciste) ? En vérité et solidarité (et alors, solidaire de qui ?) ? Ou bien en brûlant mes brouillons de contes (étant, comme tout véritable Anglo-Saxon, membre de *Her Majesty's Intelligence Service)* ?

Serait-il possible qu'il ne s'agisse pas de la nature anglo-saxonne, mais d'une obsession bien française ?

NICHOLAS HARMAN
(journaliste, *The Economist*).

ISTRES

Le président ne fait pas ce qu'il veut

Après sa visite à Istres (*le Monde* du 21 août), M. Mitterrand a déclaré : *« Le président de la République fait ce qu'il veut, là où il veut, quand il veut. »*

Ce n'est pas exact. Presque tous les actes du président sont soumis au contreseing ministériel. J'entends bien que les circonstances n'étaient pas celles de l'exécution d'un acte juridique, nécessitant formellement un tel contreseing. Mais l'esprit du contreseing veut justement que, quand le président visite officiellement un service de l'Etat, le ministre responsable soit présent. Cela aurait justifié la présence de M. Giraud dans l'avion présidentiel.

Si l'on prenait M. Mitterrand à la lettre, ce serait... le coup d'Etat permanent.

J. GROSDIDIER DE MATONS.
(Washington).

ILLUSION

Si seulement les nazis avaient été « médiocres »...

Dans votre article du 19 août consacré à la mort de Hess, j'ai relevé à deux reprises la formule *« l'incroyable médiocrité du personnel politique nazi »*.

En 1939, je partageais ces illusions. Le Reich faisait très peur et prêtait beaucoup à sourire avec sa galerie de personnages incroyablement médiocres et grotesques. Nous avons vite perdu l'envie de sourire. Ces fantoches avaient une diplomatie plus avisée que la nôtre. Après l'écrasement de la Pologne, la France et la Grande-Bretagne se retrouvèrent seules. Ces fantoches avaient su créer en quatre ans la Wehrmacht, qui, en quatre semaines, balaya l'armée française, *« la première du monde »*. Quel désarroi de se trouver soudain devant des forces de combat que, malgré la présence de chefs éminents à la tête de nos armées, nous ne soupçonnions même pas ! Et quelle surprises en découvrant bien plus tard que même la presse de Goebbels avait eu une vue plus juste de la France que la presse parisienne de l'Allemagne, avec ses Panzerdivisionen en fer blanc et autres fariboles !

Depuis 1945, j'ai passé une bonne partie de mon existence professionnelle à essayer de comprendre ce qui s'était passé. On a le droit d'invoquer mille raisons, mais sûrement pas la médiocrité du personnel politique nazi. Ce ne serait pas simplement retarder d'un demi-siècle, mais se refuser à comprendre en profondeur ce qui a été la première tragédie planétaire et la pire des catastrophes européennes.

J. PHILIPPON.
(Saint-Sernin-du-Plain, Saône-et-Loire).

SCANDALE

Déportés sans droits

L'article L 203 du code des pensions militaires exclut du droit aux réparations versées par l'Allemagne les déportés étrangers qui s'étaient réfugiés en France après le 1er septembre 1939. Je suis arrivé en France après la date fatidique. J'ai été arrêté par la gendarmerie française de Moissac (Tarn-et-Garonne), interné à Septfonds et livré aux Allemands, qui m'ont déporté. Je suis naturalisé français, je suis père et grand-père de citoyens français. Nous sommes une centaine dans le même cas. N'y a-t-il pas là quelque chose de scandaleux ?

JULES FAINZANG
(Saint-Maur).

PRÉCISIONS

« Diaspad » et Ogmios

Notre enquête sur « Le flirt de l'extrême droite avec l'Iran » (*le Monde* des 13 et 25 août) a suscité deux nouvelles demandes de précision.

M. Jean-Pierre Tillenon, directeur de la revue *Diaspad*, nous prie de souligner que M. Trystan Mordrel *« n'est pas animateur de la revue* Diaspad, *il en est le secrétaire administratif »*.

Mme Geneviève Meunier, gérante de la librairie Ogmios – dont nous avions déjà publié une lettre dans *le Monde* du 25 août, – réaffirme que *« jamais M. Gordji, ou toute autre personne, n'a apporté d'aide financière à notre maison : si une simple relation commerciale constitue une « aide », qu'en est-il des autres fournisseurs de l'ambassade d'Iran ? »*.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

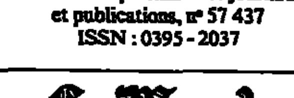


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037





TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Taper *LEMONDE*





PUBLICITE S A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 th Street, LIC, NY 11104.

صورة من الأصل

Etranger

Le sommet francophone de Québec

Un léger frisson est passé, jeudi 3 septembre au matin, sur la conférence francophone lorsqu'est tombée la nouvelle du coup d'Etat au Burundi renversant l'un des chefs d'Etat présents au Québec, le colonel Bagaza ***(lire page 4).*** **Mais tout est très vite rentré dans l'ordre dans la grande salle Rouge du Parlement québécois où se réunissent à huis clos les délégués.**

Si les discussions sur la télévision mondiale en français, la dette du tiers-monde ou le lieu du prochain sommet (Dakar ou Kinshasa) ont été interrompues au milieu de la journée de jeudi, ce fut pour une « retraite » de quelques heures à bord d'un bateau sur le fleuve Saint-Laurent, occasion d'une accélération des apartés bilatéraux, déjà très nombreux en marge même des séances plénières.

Des porteurs de pancartes ont continué de tourner inlassablement autour du siège de la conférence, protestant contre les dépenses entraînées par le sommet (60 millions de francs, dont 75 % à la charge d'Ottawa et le reste à celle du Québec – 22,5 % – et du Nouveau-Brunswick – 2,5 %) ou comparant la ***« francisation du Québec à l'organisation de l'Allemagne nazie »...***

La troisième et dernière journée du sommet, vendredi 4 septembre, devait comporter encore plusieurs réunions de travail avant une cérémonie de clôture publique et une conférence de presse générale. Le président Mitterrand qui, aussitôt après, doit regagner Paris en Concorde, aura auparavant, d'un coup d'aile, accompli une brève visite privée dans une localité francophone côtière d'Acadie, Caraquet, à environ 800 kilomètres à l'est de Québec.

La décision d'Ottawa d'annuler mercredi la dette globale à son égard (environ 1,5 milliard de francs) de sept Etats d'Afrique noire a fait jeudi l'objet de nombreux commentaires, souvent favorables, de la part des médias canadiens. ***Pour sa part, le ministre français des*** **affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, démentant toute lutte d'influence entre la France et le Canada à ce propos, a souligné qu'*****« il n'y avait pas de rivalité ».*** ***« En fait,*** **a-t-il ajouté,** ***nous sommes complémentaires. C'est une bonne chose que d'autres pays viennent également aider des pays africains. »*** **M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, s'explique ci-dessous sur cette question.**

« La France et le Canada doivent absolument se concerter pour éviter les frictions »

nous déclare M. Michel Aurillac

« Quelle est la réaction française à l'offensive de charme canadienne en direction des pays africains ?

– Les Canadiens savent fort bien mettre en valeur leurs décisions, mais leurs diverses mesures d'aide révélées ces dernières semaines ou au cours du sommet (1) sont des opérations de détail, à l'exception de la remise de la dette publique d'un montant global de 1,5 milliard de francs de sept pays d'Afrique noire. Encore que le Parlement fédéral doive l'approuver.

– La France pourrait-elle prendre une décision similaire ?

– D'abord, le Canada est un bien moindre créancier que nous. Son aide publique n'est importante dans le tiers-monde que depuis quelques années, *et n'atteint pourtant pas* encore la moitié de la nôtre. En 1987, celle-ci arrive au chiffre record de 25 milliards de francs, départements et territoires d'outre-mer français non compris, et elle augmentera encore en 1988.

» En outre, la nature des prêts canadiens est généralement différente de la nôtre, courant souvent sur un demi-siècle avec 0,5 % d'intérêt, c'est-à-dire que c'est au fond une dépense dès l'origine. Les prêts français comportent eux, au départ, 25 % à 30 % de dons.

» Rappelons, enfin, que notre apport au développement du tiers monde représente 0,7 % de notre produit national brut et que l'apport canadien atteint 0,6 % du PNB de ce pays.

– Il est difficile de nier qu'une compétition est en train de s'instaurer, du moins en Afrique francophone, entre la France et le Canada.

– Il est vrai que, sous couvert de francophonie, des Canadiens introduisent en Afrique quelques compagnies canado-américaines (...). Mais il faut voir aussi le côté positif, incitateur *de cette compétition.* Nos industriels doivent cesser de réagir comme si l'Afrique était un pré carré ou une chasse gardée, une rente de situation en somme. Le pacte colonial est mort. Je ne cesse pour ma part de plaider auprès de nos hommes d'affaires en faveur d'un monde de libre concurrence, pour lequel ils disposent au reste de très sérieux atouts. Le continent africain dans son ensemble demeure en tout cas, après la Communauté européenne et avant les Etats-Unis, notre premier client.

– Que pensez-vous de la diatribe du ministre québécois de l'éducation à propos de la cherté du livre français qui freine le développement de la francophonie ?

– Je pense qu'il a bien raison. J'ajouterai toutefois que nous avons déjà réussi à faire sensiblement baisser le prix de nombre d'ouvrages universitaires vendus en Afrique et que les premiers volumes de la collection de poche francophone bon marché, inaugurée par des ouvrages de Victor Hugo et par des anthologies maghrébines et africaines, viennent d'être remis aux chefs de délégation au sommet. Ce n'est qu'un début.

– On se perd un peu dans les chiffres fournis par diverses sources françaises sur notre participation financière aux opérations multilatérales spécifiquement francophones...

– C'est pourtant assez simple : ces opérations, commencées avec le premier sommet francophone début 1986, ont entraîné le déblocage pour l'exercice 1986-1987 de 160 millions de francs et, pour la seule année 1988, l'inscription de 202 millions de francs. Ces crédits proviennent essentiellement du Quai d'Orsay et de mon ministère, mais aussi des ministères de la culture et de la communication, de l'éducation nationale, de l'industrie, de l'agriculture. En 1986-1987, ces sommes ont servi ou vont servir à la formation professionnelle, à l'Agence d'images francophones à laquelle par exemple sont destinés près de 21 millions de francs, au *Guide de l'énergie* et aux livres de poche, enfin aux études pour l'extension de la télévision européenne francophone par câble TV 5 aux régions d'expression française du Canada.

» A titre de comparaison, ces 160 millions de francs s'inscrivent dans une enveloppe multilatérale globale pour la francophonie constituée par les nations industrialisées utilisant le français et atteignant 250 millions de francs. Outre la France, y ont contribué le Canada, la Belgique, la Suisse, le Luxembourg.

» Pour que tout l'argent ne vienne pas du nord, le président Ratsiraka de Madagascar vient d'avancer l'idée, et elle a paru excellente, d'un Fonds de stabilisation des matières premières dont le produit serait consacré aux opérations francophones.

» En attendant, en 1988, ce sont donc 202 millions de francs que la France consacrera pour sa part à la francophonie multilatérale ; 177 millions étaient prévus dès avant le sommet du Québec, mais au cours de celui-ci la France vient de décider de faire don de l'ORSTOM (2) pour qu'on en fasse le premier centre de recherches interfrancophones dans les domaines de la santé et de l'agronomie. Ce don est accompagné d'une dotation de 25 millions de francs, d'où le montant total de 202 millions de francs.

» Les 177 millions initiaux iront l'an prochain en priorité, à la communication (près de 87 millions de francs notamment pour TV5), à l'information scientifique et technique (34,5 millions de francs), à *l'agriculture (12,5 millions de* francs), à la culture (12 millions de francs), aux industries de la langue (7,5 millions de francs), etc.

– Quels enseignements avez-vous tirés de la conférence de Québec, premier sommet francophone auquel vous assistiez ?

– D'abord, que la francophonie, ça marche ! Elle réunit les hommes en apparence les plus opposés et les rend manifestement heureux d'être ensemble. Là, je vois le président islamique de Mauritanie, un peu plus loin se trouve le numéro deux du Parti communiste vietnamien, et eux, et tous les autres, travaillent au développement ou à la renaissance du français, tout en défendant les traits propres de leur culture nationale.

» Ensuite, que les pays francophones du nord, notamment la France et le Canada, doivent absolument se concerter pour éviter les frictions sur le terrain. Ici, j'ai rencontré utilement mon homologue fédérale, Mme Monique Landry, ministre des relations internationales.

» La vraie leçon de ce sommet est que le Etats francophones développés ont tout intérêt à se parler et à agir ensemble en faveur des autres Etats francophones. Sinon, on risque les heurts, la cacophonie, et ce serait dommageable pour tout le monde.

Propos recueillis par
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Lors de la récente conférence ministérielle de Bujumbura, Ottawa avait débloqué 35 millions de francs en faveur de projets multilatéraux francophones (*le Monde* du 13 juillet). Au sommet de Québec, 1 million de francs ont été promis respectivement au Liban et au Tchad (*le Monde* du 4 septembre).

(2) Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer, l'ORSTOM d'Abidjan regroupe deux cent cinquante chercheurs.

Au siège de l'Organisation des Nations unies

L'usage du français est de plus en plus menacé

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

S'il est un endroit où l'usage de la langue française a perdu de sa force en raison du défaitisme des francophones, c'est bien le siège de l'Organisation des Nations unies à New-York. L'hostilité du milieu linguistique – et culturel – ambiant, ajoutée à l'indolence de ceux dont l'intérêt primordial devrait être la défense du moyen d'expression qu'ils maîtrisent le mieux, produisent des résultats menaçants à long terme.

L'ONU avait, dès ses débuts, *mis l'accent sur la nécessité* absolue d'assurer au plus grand nombre l'accès à ses travaux et à ses écrits. La résolution numéro deux de la première Assemblée générale (février 1946) impose le français et l'anglais comme « langues de travail ». Malheureusement, l'empire français étant, à l'époque, entier, la représentation diplomatique des francophones fut réduite à peu de chose face à la force numérique du monde anglophone.

Restrictions ennemies

La résolution exige, certes, que les deux langues soient pratiquées couramment dans l'ensemble du système des Nations unies, mais laisse aux fonctionnaires le choix de n'en posséder réellement que l'une ou l'autre... L'ignorance totale du français ne représente nullement un frein pour la carrière d'un fonctionnaire international.. Résultat : la plupart des communications officielles, établies par des francophones, sont en anglais et le porte-parole du secrétaire général, Français de souche, tient ses points de presse quotidiens en anglais.

Pis, les rapports officiels, écrits par des fonctionnaires dont le français est la première langue, paraissent d'abord en anglais, car leurs auteurs craignent qu'un rapport écrit en français ne soit ni lu ni compris par leurs supérieurs...

Nouvel ennemi de la francophonie aux Nations unies : les restrictions budgétaires. Au début de l'année, la mission française a dû se battre pied à pied pour sauver l'existence de certaines prestations en français, notamment des comptes rendus de séances destinés à la presse. Il est vrai que, déjà réduits par rapport aux services de langue anglaise, les divers services français ont du mal à recruter en raison de la médiocrité des salaires et du coût de la vie, particulièrement élevé à New-York.

S'il est, bien entendu, facile de recruter sur place un employé anglophone, les Français expatriés, prêts à travailler pour un salaire médiocre, sont rares au point de soulever la question des subventions : la France ne devrait-elle pas, comme certains pays le font déjà, offrir un appui matériel indirect à ses ressortissants intéressés par un emploi *aux Nations unies ?*

Bien que des statistiques précises manquent, l'on estime à environ 35 % le nombre total de francophones au siège des Nations unies. Pourtant, il est de plus en plus fréquent d'entendre, au début d'une réunion officielle, une proposition en faveur de l'anglais en tant qu'unique langue de travail pour la durée de la réunion. Si les francophones présents ne protestent pas bruyamment, la proposition est souvent adoptée sans peine.

Les raisons budgétaires sont régulièrement évoquées pour expliquer l'absence de version française de certains documents. Alors que toute la production écrite de l'organisation doit être, obligatoirement, publiée simultanément dans les deux langues de travail, des retards considérables sont fréquemment constatés pour les traductions en français.

Un retard irrattrapable

L'aspect le plus inquiétant de cette tendance concerne les banques de données informatisées. Les Nations unies refusant de permettre un accès direct à ses archives, celles-ci sont accessibles par une banque de données privée. Bien entendu, les textes sont fournis en anglais, car la banque en question s'adresse avant tout à une clientèle américaine. La transcription des archives étant un travail long et coûteux, le retard pris dans l'informatisation des versions françaises est tel qu'il est permis de le considérer comme irrattrapable.

Si la tendance générale est néfaste, il convient de rendre hommage au secrétaire général de l'ONU pour ses efforts incessants en faveur de l'équilibre entre les deux langues de travail. Francophone et ami de la France, M. Xavier Perez de Cuellar ne manque pas une occasion de s'exprimer en français et rappelle souvent, par des notes de service, l'obligation d'assurer au français une place égale à celle qu'occupe l'anglais.

CHARLES LESCAUT.

Vers la création d'une union mondiale des juifs d'expression française

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le sommet des pays francophones a servi de catalyseur : les délégués des organisations juives de France, d'Israël, de Belgique, de Suisse, du Maroc, des États-Unis et du Canada, invités par la Communauté séfarade du Québec, ont résolu jeudi 3 septembre à Montréal de conjuguer leurs efforts pour créer d'ici un an une Union mondiale des juifs d'expression française.

Equivalent du Conseil juif du Commonwealth, né en 1982, le nouvel organisme sera d'abord un *« outil d'approfondissement ».* Les quelque 1,5 million de juifs d'expression française, dont 600 000 vivent en France et 500 000 en Israël, seront invités à *« réfléchir ensemble sur la réalité et les problèmes du judaïsme contemporain ».* L'objectif est aussi d'*« assurer une meilleure connaissance de l'Etat d'Israël dans l'espace francophone et de favoriser des échanges techniques, économiques et culturels ».*

Les quinze délégués réunis ne doutent pas du succès de leur entreprise, qui a reçu la caution du Congrès juif mondial. Selon eux, les juifs non francophones (plus de 11 millions de personnes dans le monde) commencent à s'intéresser à la culture française, notamment à Jérusalem, où a eu lieu en mai dernier une fête de la francophonie et où le *Jerusalem Post,* cinquième quotidien israélien, a décidé de lancer en janvier 1988 un hebdomadaire en français tiré à 50 000 exemplaires.

MARTINE JACOT.

Pour une initiative française en Méditerranée

par JACQUES de BOURBON BUSSET

Afrique

BURUNDI : le putsch du major Pierre Buyoya

Un officier tutsi succède à un officier tutsi

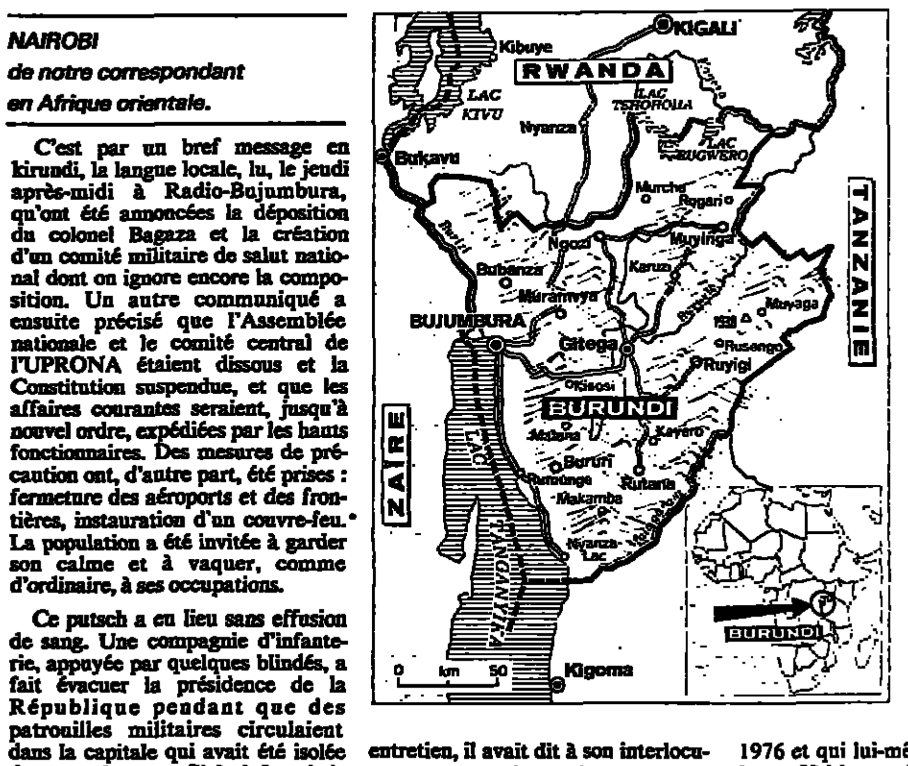
Le calme règne au Burundi au lendemain du coup d'Etat militaire, qui, le jeudi 3 septembre, a renversé le colonel Jean-Baptiste Bagaza, alors que celui-ci assistait à Québec au sommet de la francophonie. C'est un de ses proches, le major Pierre Buyoya, comme lui membre de l'ethnie minoritaire tutsi et originaire du sud du pays, qui l'a évincé du pouvoir. Formé au métier des armes en Belgique et en Allemagne fédérale, le nouvel homme fort de Bujumbura, la quarantaine, était membre du comité central de l'Union pour le progrès national (UPRONA), le parti unique, et chef du troisième bureau chargé de la logistique à l'état-major de l'armée au sein de laquelle il jouissait, semble-t-il, d'une grande popularité.

NAIROBI
de notre correspondant
en Afrique orientale.

C'est par un bref message en kirundi, la langue locale, lu, le jeudi après-midi à Radio-Bujumbura, qu'ont été annoncées la déposition du colonel Bagaza et la création d'un comité militaire de salut national dont on ignore encore la composition. Un autre communiqué a ensuite précisé que l'Assemblée nationale et le comité central de l'UPRONA étaient dissous et la Constitution suspendue, et que les affaires courantes seraient, jusqu'à nouvel ordre, expédiées par les hauts fonctionnaires. Des mesures de précaution ont, d'autre part, été prises : fermeture des aéroports et des frontières, instauration d'un couvre-feu. La population a été invitée à garder son calme et à vaquer, comme d'ordinaire, à ses occupations.

Ce putsch a eu lieu sans effusion de sang. Une compagnie d'infanterie, appuyée par quelques blindés, a fait évacuer la présidence de la République pendant que des patrouilles militaires circulaient dans la capitale qui avait été isolée du reste du pays. Sitôt informé de ces événements, le colonel Bagaza a quitté précipitamment Québec pour Paris d'où il avait l'intention de regagner le Burundi.

La veille de sa déposition, l'ancien chef de l'Etat burundais avait rencontré M. Jacques Chirac. Le premier ministre français a indiqué aux journalistes, dans l'avion qui le ramenait à Paris, que lors de cet entretien, il avait dit à son interlocuteur : *« J'ai dû mal comprendre l'attitude de votre gouvernement à l'égard de l'Eglise catholique. Vous donnez l'impression, à l'étranger, de la persécuter. »*



Ancienne possession allemande placée sous mandat belge à la fin de la première guerre mondiale, le Burundi est devenu indépendant en 1962. Il est peuplé de 6 millions d'habitants et s'étend sur 27000 kilomètres carrés. Les deux principales ethnies – les Tutsis, pasteurs d'origine nilotique, et les Hutus, agriculteurs bantous – se sont livrés à des combats fratricides en 1972. Enclavé au cœur de l'Afrique, mais jouissant d'un climat tempéré, le Burundi est essentiellement agricole. Il tire de l'exportation du café 90 % de ses devises.

Dix ans et dix mois ' le colonel Bagaza ne se sera pas maintenu au pouvoir beaucoup plus longtemps que le général Michel Micombero, qu'il avait évincé le 1er novembre 1976 et qui lui-même, le 28 septembre 11966, avait déposé le roi Ntare V et proclamé la République. Dans l'un comme dans l'autre cas, il s'agit d'un règlement de comptes sans effusion de sang entre officiers et, qui plus est, entre officiers tutsis. Les Hutus, qui composent 85 % de la population burundaise, sans pour autant avoir jamais eu voix au chapitre, sont, en effet, étrangers à cette querelle de famille.

La « tragédie de 1972 », qui coûta la vie à plus de cent mille Hutus, a durablement marqué l'histoire du Burundi et mis en évidence la détermination de la minorité tutsi de ne pas se laisser ravir le pouvoir, comme cela s'était produit en 1959 au Rwanda voisin. La volonté d'apaisement manifestée par le colonel Bagaza fut contrecarrée par son entourage et son administration, inquiets de voir leurs positions menacées par une politique de trop grande ouverture ethnique.

La section française d'Amnesty International indiquait, en février dernier, que le gouvernement du colonel Bagaza comptait vingt-deux ministres tutsis sur vingt-six et l'Assemblée nationale cinquante-huit députés tutsis sur soixante-cinq. Elle ajoutait que *« moins d'un tiers des étudiants de l'université du Burundi étaient hutus »*.

Si danger il y avait donc pour le colonel Bagaza, c'était plutôt celui d'une révolution de palais, du genre de celle qui l'avait amené au pouvoir, bien qu'il ait pris soin d'écarter tous les compagnons d'armes qui l'avaient alors aidé dans son entreprise, et, notamment, le lieutenant-colonel Edouard Nzambimana, son ancien premier ministre, exclu, en juillet 1984, du comité central de l'UPRONA.

En réalité, que ce soit sous la première ou sous la deuxième République, la lutte pour le pouvoir s'est souvent réduite à une bataille entre groupuscules tutsis auxquels se sont ralliés certains éléments de l'ethnie hutu. Le relief tourmenté du Burundi a créé des *« micro-climats politiques »*, et c'est ainsi que, d'une colline à l'autre, chaque clan se jalouse et se combat. Querelles de clocher...

Conflit avec l'Eglise

Le colonel Bagaza avait pourtant entamé un processus de *« démocratisation »* : en novembre 1981, une Constitution avait été approuvée par référendum, puis, en octobre 1982, une Assemblée nationale avait été élue, enfin, en août 1984, le chef de l'Etat avait été confirmé dans ses fonctions par le suffrage universel. Mais ces louables efforts n'avaient pas abouti à une répartition plus équitable du pouvoir.

En revanche, sitôt aux affaires, le colonel Bagaza s'était lancé, parfois imprudemment, dans une politique de modernisation de cet ancien territoire sous tutelle belge, où la France se classe, depuis 1982, en tête des fournisseurs d'aide. Une bonne partie de ces fonds ont été consacrés au développement rural et ont donc profité au *« peuple des collines »*, c'est-à-dire aux Hutus.

Parce qu'il la soupçonnait d'avoir pris le parti des Hutus et de se présenter comme un contre-pouvoir, le colonel Bagaza, ces dernières années, avait déclaré une guerre sans merci à l'Eglise, fort influente dans le pays, puisque environ 65 % de la population est catholique. Sa dernière mesure, en juin dernier, avait été l'interdiction de la célébration de la messe les jours de semaine (*le Monde* du 27 août).

Cet ancien élève des jésuites avait eu beau justifier son attitude par le souci d'établir une *« République laïque »*, selon les termes de la Constitution, beaucoup de Burundais commençaient à trouver qu'il en *« rajoutait »* et certains n'hésitaient pas à parler de *« persécutions »*. Cette partie de bras de fer entre l'Eglise et l'Etat, dont on ne voyait pas le terme, avait fini par ternir l'image du Burundi à l'étranger. Et ce n'est peut-être pas la moindre des motivations des putschistes d'aujourd'hui que d'avoir voulu calmer le jeu et rétablir le crédit de leur pays, mis à mal par une querelle d'un autre âge.

JACQUES DE BARRIN.

Le colonel Bagaza : un partisan de la coopération avec Paris

« Ces histoires de Hutus et de Tutsis sont tout simplement folk- loriques. Ni les Hutus ni les Tutsis ne possèdent de langue, de culture, de religion qui leur soient propres. Il n'existe qu'une seule tribu, celle des Burundis » : ainsi le colonel Bagaza affirmait-il son désir de réconciliation nationale peu après s'être emparé du pouvoir en novembre 1976. Cet ancien élève du collège catholique du Saint-Esprit à Bujumbura, formé ensuite dans une école militaire belge, n'avait que trente ans quand il renversa le lieutenant-général Micombero.

Dans un pays encore traumatisé par les tueries de 1972 et 1973, il voulut d'abord éviter les épurations et les arrestations arbitraires. Il avait justifié son putsch par la nécessité de *« sortir de la dérive un pays tiré dans tous les sens par de multiples clans de politiciens égoïstes, avides de pouvoir personnel et de bien matériels »*. Il renonça néanmoins aux grands procès. Après quelques mois de mise en résidence surveillée, son prédécesseur put quitter discrètement le pays pour s'installer en Somalie. *« Les chefs d'Etat africains sont souvent propulsés au pouvoir par des circonstances qu'ils n'ont pas prévues et sans y avoir été préparés,* disait-il. *Ils ont à peine le temps de se faire une idée des choses, de se bâtir un nom, qu'arrive une autre vague. »*

La grande ambition de cet homme qui se savait menacé fut d'assurer le développement par le regroupement des paysans. Il lança la « villagisation », néologisme qui désignait un réaménagement de l'espace rural, dans un pays essentiellement agricole, avec des adductions d'eau, des constructions d'école, des travaux d'électrification... et une plus grande implantation du parti unique au sein des communautés rurales.

La chute des cours du café compromit fortement cette expérience. Dépendant de l'étranger, le Burundi sut profiter du désir de Paris de mieux exercer son influence culturelle dans les anciennes colonies belges francophones. Le président Bagaza fit plus largement appel aux coopérants français et prit ses distances à l'égard de Moscou, qui, sous le régime précédent, équipait en partie l'armée burundaise. *« La France est plus apte que tout autre pays au monde à coopérer avec nous »*, déclarait-il à l'occasion d'une visite de M. Mitterrand à Bujumbura en 1982.

Deux ans plus tard, le choix du Burundi pour la tenue du onzième sommet franco-africain symbolisait cette bonne entente entre Paris et l'ancien territoire sous mandat belge. On n'imaginait pas alors que les dépenses occasionnées par cette conférence, dans un pays particulièrement démuni, allaient provoquer le scandale du Carrefour du développement...:

TCHAD

Le président Bongo veut se rendre à Aozou

Québec *(AFP)*. – Invité du « Club » de la presse de Radio-France internationale (RFI), le président du Gabon, M. Omar Bongo, a annoncé, le jeudi 3 septembre, en marge du sommet de Québec, qu'il allait se rendre à Aozou, à la tête du comité *ad hoc* de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) sur le différend tchado-libyen, qu'il préside.

« Si l'on veut nous bombarder là-bas, dit-il, *qu'on nous tue. Nous irons au Tchad et en Libye, et on verra bien celui qui refusera de nous recevoir. Ce sera celui-là l'agresseur. »*

M. Bongo a estimé par ailleurs que *« la France fait ce qu'elle peut »* au Tchad, mais que ce fut une erreur de dire publiquement au président Hissène Habré que Paris ne l'aiderait pas pour la reconquête d'Aozou : *« C'est dire à Kadhafi : viens là-bas »*, a-t-il fait remarquer.

M. Bongo a estimé en outre que si les Etats-Unis étaient tentés de pratiquer au Tchad, *« la politique du ôte-toi de là que je m'y mette »*, les Français avaient l'avantage de connaître le terrain. Souhaitant *« éviter la solution militaire »*, il a écarté l'idée d'une force-tampon au nord du Tchad et a précisé qu'il n'enverrait pas de soldats gabonais dans cette région.

D'autre part, le chef de l'Etat gabonais a regretté de *« ne pas avoir beaucoup de dettes avec le Canada »*, à la suite de la décision de ce pays d'effacer la totalité de la dette publique des pays de l'Afrique francophone à son égard (*le Monde* du 4 septembre). Il a émis le souhait que le *« geste très symbolique »* du Canada constitue un exemple qui sera suivi par d'autres pays riches. Le total de la dette effacée par le Canada s'élève à 246 millions de dollars américains, dont 5,76 millions pour le Gabon, qui arrive au dernier rang des débiteurs ainsi libérés de tout remboursement.

● **Création d'une association Soutien au Tchad libre.** – Une association dénommée Soutien au Tchad libre, dont le président est le général Jacques Massu, vient de se constituer à l'initiative d'un groupe d'anciens Français libres de la colonne Leclerc et de la 2e division blindée (2e DB), indique une communiqué publié le jeudi 3 septembre. Elle a pour objet de *« soutenir par tous les moyens légaux le Tchad dans ses efforts pour défendre son indépendance, son intégrité territoriale et son développement économique dans la liberté et la fraternité »*. *« Ses fondateurs,* ajoute le communiqué, *rappellent que c'est à partir du Tchad et avec de courageux soldats tchadiens que le général Leclerc a pris Koufra le 1er mars 1941, puis remporté ses prestigieuses victoires du Fezzan, de Tripolitaine et de Tunisie en 1942 et 1943. Ainsi des liens particulièrement étroits unissent nos deux pays. (...) Ils convient les Français de toutes opinions à s'unir à eux pour soutenir sans réserve un Tchad libre, uni et fraternel dans l'intégrité de son territoire. »*

A TRAVERS LE MONDE

Ethiopie

Dissolution du DERG

Le DERG (conseil militaire), qui gouvernait l'Ethiopie depuis la chute de l'empereur Haïlé Sélassié en 1974, a décidé sa propre dissolution, a annoncé jeudi 3 septembre l'agence de presse éthiopienne. Le chef de l'Etat reste le lieutenant-colonel Mengistu Haïlé Mariam, mais le pouvoir collégial sera en principe exercé par une assemblée composée de députés du parti unique, élus en juin. Ces décisions résultent de l'adoption d'une nouvelle Constitution en février. Celle-ci fait de l'Ethiopie une « République populaire et démocratique » d'inspiration marxiste.

La nouvelle République sera proclamée le 11 novembre. Le DERG a invité de nombreux chefs d'Etat africains pour des festivités auxquelles assisteront des représentants des pays socialistes alliés au régime d'Addis-Abeba. – *(AFP, Reuter.)*

Philippines

La guérilla communiste multiplie ses actions

Une centaine de personnes au moins auraient été tuées ces derniers jours, selon la presse philippine, au cours d'affrontements entre les forces gouvernementales et la guérilla communiste, dont les membres s'efforcent de mettre à profit les flottements consécutifs, dans les rangs de la troupe, au coup d'Etat manqué du 28 août. L'affrontement le plus grave, qui a fait vingt et un morts parmi les soldats gouvernementaux, s'est produit mercredi 2 septembre dans la province de Quezon au sud-est de Manille, lorsque deux cents maquisards ont tendu une embuscade à une patrouille militaire.

Le chef d'état-major général, le général Fidel Ramos, a déclaré qu'il s'attendait à des attaques répétées de la part des maquisards communistes décidés à *« exploiter la situation »*. Cette intention a été confirmée par le Parti communiste, qui a diffusé un document émanant de son comité central appelant à *« tirer pleinement parti »* des dissensions au sein de l'armée. – *(Reuter, UPI.)*

Asie

CORÉE DU SUD

Durcissement du pouvoir face à l'agitation sociale

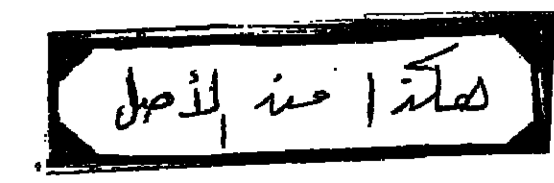
Les autorités sud-coréennes ont durci, le vendredi 4 septembre, leur attitude face à l'agitation sociale après un brusque regain de violences enregistré la veille au cours d'une manifestation ouvrière à Ulsan (sud-est du pays). La police anti-émeutes a pénétré dans deux établissements industriels afin d'y procéder à l'arrestation de grévistes radicaux, et le ministre de l'intérieur, M. Chung Kwan Yong, a déclaré qu'à l'avenir les forces de l'ordre interviendraient en cas d'incidents survenant au cours de conflits du travail. *« Incendies criminels, destructions de biens et prises d'otages »* seront sévèrement punis, a-t-il dit.

D'importantes forces de police ont pénétré à l'aube dans des dortoirs des chantiers navals du groupe Hyundai à Ulsan pour arrêter des grévistes soupçonnés d'être des meneurs, à la suite de manifestations violentes intervenues la veille dans cette ville. Les manifestants, qui protestaient contre la mort, apparemment accidentelle, d'un membre de piquet de grève, ont brûlé des voitures, saccagé des bureaux et entrepris de mettre à sac un hôtel appartenant au groupe. La police, après avoir évacué les clients de l'hôtel, a fait usage de grenades lacrymogènes pour disperser les quelque trois mille manifestants. Ces incidents suivaient la rupture de négociations salariales entre les quinze mille ouvriers employés aux chantiers navals et la direction.

A Inchon, près de Séoul, la police est également intervenue dans une usine ultra moderne du groupe automobile Daewoo, dont la production est perturbée depuis près d'un mois par des arrêts de travail, afin d'y arrêter les auteurs présumés de déprédations. Au total, selon la police, cent quatre-vingts grévistes ont été interpellés à Inchon et à Ulsan.

Selon des chiffres officiels, quelque huit cents grèves industrielles seraient en cours dans tout le pays.

La police a également fait état de manifestations antigouvernementales sur dix-huit campus universitaires à l'occasion de la rentrée. – *(AFP, Reuter.)*



Europe

TCHAD

président Bongo
se rendre à Aozou

A TRAVERS LE MONDE

Philippines



TURQUIE

Le référendum du 6 septembre risque de mettre le premier ministre en difficulté

La levée de l'interdiction frappant les anciens dirigeants politiques depuis le coup d'Etat militaire de 1980 fait l'objet, dimanche 6 septembre, d'un référendum en Turquie. La victoire attendue du « oui » affaiblirait le premier ministre, M. Turgut Ozal, qui dirige un gouvernement de droite depuis le retour des civils au pouvoir, en 1983.

ISTANBUL
de notre correspondant

A quelques jours du référendum du 6 septembre sur la levée des interdits frappant les dirigeants politiques écartés après le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980, la campagne se durcit à mesure que devient probable une victoire du « oui » : elle équivaudrait à une grave défaite politique du premier ministre, M. Turgut Ozal, et de son parti, l'ANAP, Parti de la mère patrie, qui ont fait campagne pour le maintien des interdits.

Un article provisoire de la Constitution adoptée en 1982 par 92 % des électeurs, alors que tous les partis étaient dissous, avait interdit pour dix ans aux anciens dirigeants toute participation à la vie politique du pays, en particulier l'appartenance à un parti et l'éligibilité.

Dans le vide ainsi créé, M. Ozal s'était assuré aux élections législatives de 1983, qui ont marqué le retour du pays à la vie civile, la majorité absolue au Parlement pour la formation qu'il venait de créer contre les candidats des militaires et contre la gauche.

Les élections partielles de septembre 1986 avaient toutefois marqué le retour en force de l'ancien premier ministre et président du Parti de la justice, dissous (droite populiste), M. Suleyman Demirel. Le succès des candidats du parti de la « juste voie », qui le soutenaient au cours d'immenses rassemblements, fut alors interprété comme la reconnaissance d'une popularité qui n'a pas été entamée par les interdits.

Son mot d'ordre, *« la Turquie sans interdits »*, était désormais à l'ordre du jour : la demande d'adhésion à la CEE, déposée par M. Ozal en avril 1987, ne rendait-elle pas plus urgente, affirmait-il, une solution démocratique au divorce exprimé entre le pays légal et le pays réel ?

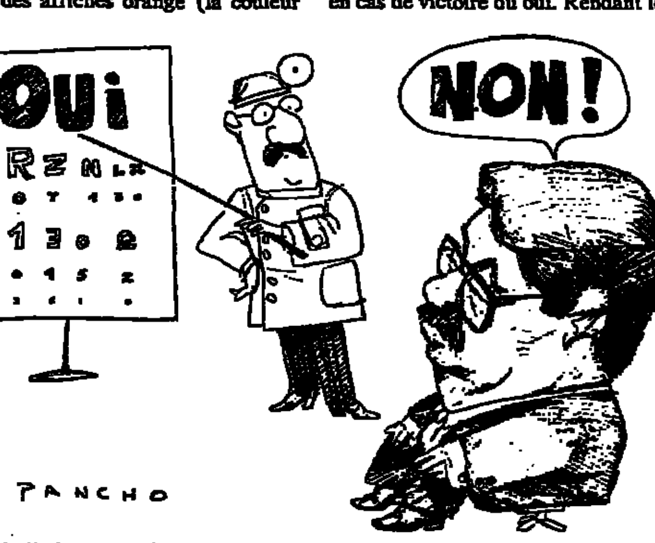
L'article incriminé de la Constitution aurait pu alors être supprimé par un vote parlementaire. Devant les réticences des députés de l'ANAP, ou pour tenter de manœuvrer son rival, le premier ministre a préféré faire adopter en mai le principe d'un référendum sur la question.

La couleur du bulletin « non »

« Souvenez-vous de l'état dans lequel ils ont laissé le pays et réfléchissez avant de revenir sur votre propre décision. » Tel est le thème de la campagne de M. Ozal. Cultivant l'image de restaurateur de la stabilité politique que lui reconnaissent de nombreux Turcs, ce dernier n'a pas appelé à voter ouvertement pour le « non », mais le sens de sa campagne était néanmoins clair.

Il n'aurait d'ailleurs pas hésité, selon l'opposition, à exercer des pressions économiques diverses sur les régions qui se montreraient rétives à suivre la bonne voie.

Ces pressions étaient pourtant loin d'être nécessaires : les politiques suivies avant 1980 sont associées au spectre des files d'attente par beaucoup de Turcs. L'ANAP leur oppose celle de M. Ozal, orientée vers un développement rendu possible par la confiance regagnée des investisseurs étrangers. L'appel à ne pas laisser revenir au pouvoir *« ceux qui ont laissé le pays devenir un lac de sang »* trouve toujours dans un pays traumatisé par le terrorisme et les cinq mille victimes de la fin des années 70, un large écho : l'abrogation des interdits permettrait le retour à la vie politique, non seulement des deux anciens premiers ministres, mais également des dirigeants des partis intégristes, ultranationaliste, et d'extrême-gauche dont les portraits ont été placardés sur des affiches orange (la couleur du bulletin « non ») pour effrayer les passants.



Attaquant M. Demirel, qui joue sur le souhait très largement répandu d'oublier une fois pour toutes le régime militaire, dont l'opposition présente M. Ozal comme l'héritier, les partisans du premier ministre appelent à condamner d'abord *« ceux dont la politique a conduit au coup d'Etat de 1980 »*.

Toujours interdit d'antenne comme tous les anciens dirigeants, M. Demirel a mené campagne au cours d'imposants rassemblements populaires avec le parti de la *« juste voie »*, dont il prendrait la direction en cas de victoire du oui. Rendant le premier ministre responsable de la baisse considérable du pouvoir d'achat des consommateurs, il a vigoureusement contesté son image de bâtisseur, en déclarant avec une tartuferie pleinement assumée qu'*« il ne cherche rien pour lui-même, mais le retour d'une véritable démocratie »*.

A gauche, M. Inonu, ex-président du Parti populiste social-démocrate, a appelé également à voter oui. Certains de ses partisans, dont les voix seront importantes dimanche, ont laissé entendre leur préférence pour le non : ils dénoncent dans le référendum une opération *bonnet blanc, blanc bonnet* qui confinerait la Turquie dans une alternative entre les deux partis de droite.

D'autres sont peu soucieux de voir M. Ecevit, dont les rejets des propositions d'unification de la gauche ont considérablement diminué la popularité, revenir au premier plan en prenant officiellement la tête « du parti de la gauche démocratique » qu'il dirige par l'intermédiaire de sa femme.

L'opposition semble avoir réussi, malgré les efforts de l'ANAP, à convaincre l'opinion que voter pour la suppression des interdits n'était pas nécessairement voter pour un retour à l'avant-1980. Cette évolution, soulignée par les sondages publiés par une presse quasi unanime en faveur du oui, a plus d'une fois fait perdre au premier ministre son flegme.

Pour M. Ozal, l'enjeu est de taille. La plupart des commentateurs s'accordent à penser que la formation hétéroclite qu'il dirige connaîtrait de nombreuses défections en cas de désaveu populaire dimanche : il aurait d'autant plus de mal à conserver sa majorité absolue lors des élections anticipées qui suivraient très vraisemblablement une victoire du oui, et la levée des interdits.

MICHEL FARRÈRE.

Exilé à Paris

L'écrivain russe Victor Nekrassov est mort

L'écrivain Victor Nekrassov, prix Staline 1947 pour son témoignage *Dans les tranchées de Stalingrad*, est mort jeudi 3 septembre à l'hôpital de Gentilly (Val-de-Marne). Il était âgé de soixante-seize ans.

Né le 17 juin 1911 à Kiev, Victor Platonovitch Nekrassov, comme Mikhaïl Boulgakov, était issu de l'intelligentsia libérale. Avec sa mère médecin, il passe sa petite enfance à Paris – séjour inoubliable qui lui avait laissé un bon accent quand il parlait le français, mais ses parents rentrent à Kiev au moment de la guerre. C'est à Kiev qu'il grandit près de la « maison des Tourbine » où vit alors Boulgakov, qu'il fait ses études d'architecture avant de bifurquer vers le théâtre, gardant le souvenir de son frère aîné tué par les Rouges pendant la guerre civile.

C'est pendant la seconde guerre mondiale, alors qu'il combat à Stalingrad qu'il s'inscrit au Parti communiste avant d'écrire, en 1946, *Dans les tranchées de Stalingrad*, prix Staline 1947 malgré le ton irrévérencieux de ce livre dans lequel il dénonçait le dénuement des héros ainsi que certaines erreurs de commandement. Tenu à l'écart à cause de son anticonformisme, Nekrassov se joignit, à l'époque de Khrouchtchev, aux jeunes écrivains qui s'étaient regroupés autour de la revue *Novy Mir* dirigée par Alexandre Tvardovski. C'est dans cette revue qu'il publia, en 1962, un récit intitulé *Des deux côtés de l'océan*, à propos de séjours en Italie et aux Etats-Unis, ce qui lui valut une violente critique de Khrouchtchev ; sommé de faire son autocritique, il refusera *« au nom du droit de l'écrivain de dire ce qu'il pense être la vérité »*.

Ses positions sans ambiguïté contre l'intervention en Tchécoslovaquie ou en faveur d'André Siniavski et de Soljenitsyne lui valurent en 1972 d'être exclu du PCUS, puis de l'Union des écrivains et de l'Union des cinéastes (dont il était membre en tant que scénariste) et de voir ses livres retirés de la circulation. Il se résout alors à émigrer.

Arrivé en Suisse en septembre 1974, il s'installe à Paris un mois plus tard, prenant largement part aux activités des dissidents soviétiques, notamment pour défendre les intellectuels. (*« L'important, c'est de salir »*, écrivait-il dans *le Monde* du 19 avril 1978 à propos des aveux extorqués à un écrivain ukrainien). En 1979, il est déchu de la nationalité soviétique. C'est à Paris qu'il publiera deux très beaux livres de souvenirs : *Un regard plus autre chose* et *les Carnets d'un badaud*.

Il ne saura jamais que son premier livre sur Stalingrad allait être réédité prochainement en URSS : il était dans le coma lorsque la nouvelle lui parvint à Paris...

N. Z.

★ Œuvres traduites en français : *Dans les tranchées de Stalingrad* (Presses de la Cité) ; *la Ville natale* (EFR, 1957), *Kira Gueorguievna* (Seuil, 1961, et Institut de langues slaves, en russe) ; *les Carnets d'un badaud* (Julliard, 1976) ; *Ceux du front* (Juilliard, 1978) ; *Un regard plus autre chose* (Gallimard, 1979).

Les élections législatives au Danemark

(Suite de la première page.)

Le message de la coalition au pouvoir, appelée communément le *« trèfle à quatre feuilles »*, est simple : *« Nous avons mené ces dernières années une vaste entreprise de redressement économique. Donnez-nous quatre ans de plus pour poursuivre cette œuvre, avec une assise parlementaire plus solide. »* Sur ce chapitre, M. Schlueter, qui ne contrôle que 77 des 179 sièges du Folketing – le Parlement danois, – peut présenter des résultats flatteurs. Les finances publiques, qui accusaient en 1983 un déficit correspondant à 11 % du revenu national (record d'Europe), sont aujourd'hui pratiquement en équilibre. L'année dernière, le budget affichait même un léger excédent. L'inflation, qui était supérieure à 10 %, a été ramenée aux alentours de 4 %. Les échanges commerciaux sont positifs, les investissements danois sont parmi les plus élevés de la zone OCDE et, tournant capital, selon M. Niels Helveg Petersen, chef du petit Parti radical, qui a soutenu le gouvernement dans le domaine économique : *« Entre 1972 et 1982, le secteur privé avait perdu 250 000 emplois, tandis que 250 000 étaient créés dans les services publics. Nous avons fondamentalement inversé ce courant. Au cours des cinq dernières années, quelque 200 000 emplois nouveaux ont été créés dans le privé, alors que les effectifs du secteur public n'ont augmenté que de 10 000 à 15 000 personnes. »* Enfin le chômage, même s'il demeure assez élevé (8 % environ de la main-d'œuvre active), est en diminution par rapport à 1984.

Pour atteindre ces résultats, les Danois ont subi une série de plans d'austérité, baptisés suivant les saisons, *« paquet de Noël »*, *« œuf de Pâques »* ou *« cure de pommes de terre »*. Ces sacrifices, ils les ont acceptés sans trop maugréer, conscients que le pays ne pouvait pas indéfiniment vivre au-dessus de ses moyens et que l'austérité donnait des résultats rapides. Il est patent aussi que ces coupes claires dans les dépenses publiques ont fait moins de mal dans un pays où le niveau de vie général était, et est toujours, parmi les plus élevés au monde.

Cela dit, tous les problèmes ne sont pas résolus, loin s'en faut. La croissance a tendance à se tasser, et M. Schlueter n'a pas réussi dans tous les domaines. Le gouvernement avait promis de résorber le déficit chronique de la balance des paiements, au plus tard en 1988. On est, sur ce point, loin du compte. En 1985, le « rouge » était de 29 milliards de couronnes (1), en 1986 de plus de 34 milliards – un *« chiffre horrible »*, selon le premier ministre. Cette année, il sera peut-être réduit de moitié mais le déséquilibre risque de nouveau de se creuser en 1988. En tout cas, M. Schlueter, par prudence, ne veut plus fixer d'objectifs précis... L'accumulation des déficits accroît naturellement la dette extérieure, qui est à présent de 270 milliards de couronnes, soit plus de 40 % du PNB. Chaque Danois doit quelque 50 000 couronnes à l'étranger et le service annuel de la dette correspond à 10 000 couronnes par habitant...

Pression fiscale

Le gouvernement s'est vu contraint – ce qui cadre mal avec son idéologie libérale – d'alourdir la pression fiscale. Dans ce domaine, le Danemark occupe maintenant, avec la Suède, la première place dans le monde. Autre problème : la compétitivité des entreprises, en baisse, à cause des accords salariaux *« trop élevés »* conclus au printemps dernier et de la réduction de la durée hebdomadaire du travail, qui passera de trente-neuf heures à trente-sept heures, en quatre ans, sans changement des rémunérations.

Le bilan néanmoins globalement positif de cette politique embarrasse bien entendu l'opposition. Quelle alternative peut-elle présenter ? Aucune, en fait, qui soit réellement originale. Les sociaux-démocrates de M. Anker Joergensen, qui proposent une politique très proche de celle du gouvernement, veulent rétablir les avantages sociaux sur lesquels les *« bourgeois »* sont revenus. *« En cinq ans,* nous dit M. Joergensen, *les allocations-chômage ont diminué de 17 %, le revenu des travailleurs moyens a baissé de 7 à 8 %, alors que les bénéfices des entreprises se sont accrus de 15, 18 et même 20 %. Cette politique sociale est inacceptable. Les riches se sont enrichis et les pauvres se sont appauvris. »* Il le dit sans véritable convictioon et donne curieusement l'impression de ne pas vouloir le pouvoir. Du moins pas dans la situation actuelle.

Les sondages d'opinion prévoient un nouveau recul des sociaux-démocrates par rapport aux élections de 1984, où ils avaient obtenu 31,6 % des suffrages. Le plus grand parti du royaume ne parvient pas à sortir d'une crise interne qu'il traverse depuis une dizaine d'années. Figé dans un discours ouvrier traditionnel, il n'a pas su séduire les nouvelles catégories professionnelles. La direction manque d'autorité et les relations avec les syndicats sont parfois tendues. Ceux-ci réclament *« un peu plus de modernisme et d'imagination »*.

Les sociaux-démocrates ont essayé, sans succès, au cours de la dernière législature, de diviser les quatre partenaires de la coalition et de *« flirter »* avec les radicaux, qui jouent un rôle clé au centre de l'échiquier politique danois. Ces erreurs tactiques ont profité au Parti socialiste populaire, fondé en 1956 par des dissidents communistes, qui s'est rapproché petit à petit de la gauche *« responsable »*. Hostiles à l'OTAN et au Marché commun, les socialistes populaires admettent aujourd'hui le fait qu'une majorité de Danois sont favorables à l'appartenance à ces deux organisations. Ne dédaignant pas la surenchère économique, ils avaient recueilli 11,5 % des voix en 1984 et sont en passe de devenir la troisième formation politique du pays. Ils recrutent leurs sympathisants parmi les jeunes, les employés du secteur public et les *« alternatifs »*.

Si une majorité de gauche se dégage des prochaines élections, les socialistes populaires se disent prêts à gouverner avec M. Jorgensen, mais celui-ci répond plutôt froidement à ces appels du pied, sachant qu'une telle alliance lui interdirait toute coopération avec les partis du centre. Naturellement, M. Schlueter exploite ces rumeurs de rapprochement pour mettre en garde les Danois contre un *« gouvernement rouge »* qui serait *« un danger pour la défense et la sécurité du pays »*.

Pourtant, en matière de politique étrangère, le premier ministre ne peut guère pavoiser. Si, en matière économique, il peut compter sur les radicaux, ceux-ci, à propos de défense et de sécurité, font en revanche cause commune avec les sociaux-démocrates et les autres partis de gauche siégeant au Parlement... On ne compte plus les occasions où le gouvernement a été mis en minorité sur des questions ayant trait à la stratégie de l'OTAN, au déploiement des euromissiles, à la guerre des étoiles ou aux sanctions à l'encontre de l'Afrique du Sud. M. Schlueter et son ministre des affaires étrangères, M. Elleman-Jensen (libéral), ont été harcelés par les sociaux-démocrates, dont la tactique commence d'ailleurs à lasser l'opinion.

Pour les partis gouvernementaux, le choix est simple : le *« trèfle à quatre feuilles »* et la stabilité, ou un gouvernement de gauche et le chaos. Comme d'habitude au Danemark, le scrutin sera serré. Les deux camps sont de force sensiblement égale. M. Schlueter ne peut être sûr d'obtenir la majorité parlementaire qu'il souhaite tant. En effet, si ces élections se présentent bien pour le parti conservateur, il en va autrement pour les trois autres formations de la coalition. Les libéraux (12,1 % des voix en 1984), le centre démocrate (4,6 %) et les chrétiens populaires (2,7 %) ne sont pas certains de retrouver leurs scores respectifs d'il y a quatre ans. Dans ce cas, la coalition pour se maintenir au pouvoir dépendrait à la fois des radicaux et du bon vouloir du parti du progrès, résolument « anti-impôts » et populiste, fondé par le trouble-fête de la vie politique danoise – l'avocat Mogens Glistrup, qui tente un retour au premier plan après avoir purgé une peine de quatre ans de prison (confortable) pour fraude fiscale. Cette perspective n'enchante pas du tout M. Schlueter et encore moins les radicaux qui ne veulent en aucun cas négocier *« avec le gang des progressistes »*.

ALAIN DEBOVE.

(1) 1 couronne = 0,38 franc.

De Stalingrad à Paris

Un des meilleurs écrivains russes de son siècle reposera dans la terre de France devenue pour lui une autre patrie, un pays qu'il adorait mais qui restait pour lui, malgré cet attachement sentimental si profond et si intime, une terre d'exil.

Il voyait Paris mieux que n'importe quel Parisien, il connaissait les coins les plus cachés, les ruelles du Marais aussi bien que les tours de la Défense. Son regard d'architecte et d'écrivain notait tous les changements du paysage, de la foule, de la mode. Mais tout en *admirant la France et les Français*, il ne se détacha jamais de la Russie.

Pendant les treize ans de sa vie occidentale, il a gardé une fidélité inébranlable à ses amis de jeunesse, à cette langue russe qui était son élément naturel et qu'il maniait avec truculence et éclat : celle des soldats, de l'homme de la rue, des ivrognes de Kiev et de Moscou aussi bien que l'idiome de Tchékhov, de Boulgakov et de Vassili Grossman, ses écrivains préférés.

C'était un homme d'une étonnante multiplicité de talents : architecte de formation, acteur qui interpréta des rôles dramatiques et mêmes tragiques sous la direction du fameux Stanislavski, officier de l'armée rouge, et, plus tard, écrivain et journaliste.

Son premier livre, Dans les tranchées de Stalingrad, publié en 1946, reste jusqu'à nos jours le meilleur témoignage russe sur la guerre qu'il avait vécue en tant que chef d'un bataillon de pionniers sous les murs de Stalingrad. Ce roman a été fréquemment comparé au grand livre d'Erich Maria Remarque *A l'Ouest, rien de nouveau* : la même simplicité de narration, la même absence totale de pathétique.

Les éditeurs soviétiques essayèrent de le faire mentir : d'ajouter des phrases boursouflées sur le rôle du Parti et de Staline. Nekrassov ne mentait pas : au risque de ne jamais voir publier son roman, il n'ajouta rien.

Néanmoins *Dans les tranchées de Stalingrad* s'affirma comme un grand « classique » sur la guerre, et Nekrassov, quoique sévèrement critiqué pour son attitude si contraire au style du réalisme socialiste, se vit, contre toute attente, décerner le Prix Staline grâce à l'intervention directe du « petit père des peuples », qui avait beaucoup apprécié le roman.

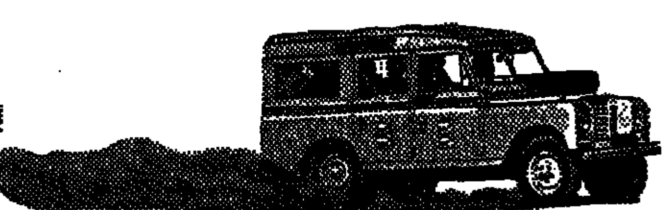
Presque trente ans plus tard, ce romancier, qui appartenait à l'élite des écrivains soviétiques, privilégié et même riche, renonçait à toute sa carrière d'écrivain en Russie pour dire crûment la vérité sur le régime communiste, sur l'antisémitisme des dirigeants de l'URSS, sur les persécutions policières. Il fut acculé à l'émigration.

La France l'accueillit avec hospitalité ; il y aurait été heureux s'il avait pu oublier ses compatriotes humiliés et écrasés par un régime qu'il considérait comme une tyrannie hypocrite. Pourtant, les événements de l'époque actuelle dans son pays le laissaient plein d'intérêt et d'espoir.

EFIM ETKIND.

● **POLOGNE : manifestation d'écologiste.** – Une douzaine de militants écologistes polonais ont occupé, mercredi 3 septembre, pendant trois heures, le toit d'un restaurant de la ville de Miedzyrzecz pour protester contre un projet de stockage de déchets nucléaires. Arborant des banderoles, ils ont lancé des tracts aux passants qui s'attroupaient. Ces militants appartiennent au Mouvement pour la liberté et la paix, organisation interdite. Le gouvernement polonais a l'intention de stocker dans la région des déchets nucléaires dans d'anciens bunkers allemands de la dernière guerre. – *(Reuter.)*





Proche-Orient

La situation dans le Golfe avant la visite de M. Perez de Cuellar à Téhéran

Un pétrolier saoudien aurait été coulé

Un pétrolier saoudien aurait été coulé dans le Golfe, à quelques 350 milles au nord du détroit d'Ormuz, selon le capitaine d'un navire espagnol, le *Lerida*, qui croisait dans la région. Selon l'officier, dont les propos ont été rapportés vendredi 4 septembre par la radio espagnole Onda Pesquera, deux membres de l'équipage du pétrolier auraient été tués et sept blessés. Le capitaine du *Lerida*, qui n'a pas précisé la date de cette attaque, a affirmé que le bâtiment saoudien aurait été coulé à *« coups de canon »*.

Une semaine après le déclenchement par l'Irak d'une nouvelle bataille du Golfe, dont le but avoué était d'obliger l'Iran à mettre fin à ses atermoiements et à accepter immédiatement de mettre un terme à la guerre – bataille au cours de laquelle une quinzaine de navires marchands ont été touchés, – Téhéran a réussi à s'octroyer un nouveau délai.

Les Etats-Unis, qui avaient sommé l'Iran d'accepter avant la fin de cette semaine l'appel au cessez-le-feu contenu dans la résolution 598 adoptée le 20 juillet dernier par le Conseil de sécurité de l'ONU, se sont finalement déclarés, jeudi 3 septembre, prêts à allonger ce délai pour permettre au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, de mener à bien une nouvelle série de négociations à Téhéran. Mission réclamée par les Iraniens et à laquelle les quinze membres du Conseil de sécurité sont sur le point de donner le feu vert.

L'autorisation du Conseil serait toutefois soumise, selon des sources diplomatiques à New-York, à deux conditions : que les belligérants s'engagent à faire taire les armes pendant la mission de M. Perez de Cuellar – qui devrait se rendre dans la région du 11 au 14 septembre – et que les discussions portent bien sur la mise en œuvre de la résolution 598.

La première condition vise surtout l'Irak et, nous signale notre correspondant à New-York, on indique de source officielle américaine que Bagdad a accepté d'observer à nouveau une trêve *de facto* dans le Golfe. De leur côté, les Iraniens auraient souligné leur désir de favoriser le passage sans incident des navires.

Quant à la seconde condition, elle vise Téhéran, qui est parvenu jusqu'à maintenant à ne répondre officiellement ni oui ni non aux demandes de cessez-le-feu. Il semble toutefois que le gouvernement iranien ait fait un pas. Un diplomate iranien de haut rang a, selon des sources diplomatiques iraniennes, donné des réponses *« absolument positives »* aux questions de M. Perez de Cuellar sur la mise en œuvre de la résolution 598. On souligne cependant officiellement à l'ONU que ces réponses portaient non sur l'acceptation de cette résolution mais sur des *« idées »* concernant sa possible application. Certains diplomates occidentaux, mis au courant des réponses iraniennes, estiment qu'elles ne satisfont pas complètement leur attente.

D'autre part, les autorités iraniennes n'ont donné, ces derniers temps, aucun signe laissant prévoir l'abandon de leur principale revendication pour mettre fin à la guerre contre l'Irak, à savoir la désignation par la communauté internationale de *« l'agresseur »* et surtout, comme ne cessent de le répéter les dirigeants iraniens, la chute du président irakien, M. Saddam Hussein.

Un missile sur le Koweït

Au moment où, selon nombre de diplomates qui suivent les tractations en cours, la partie diplomatique qui se joue actuellement est peut-être la plus cruciale de l'histoire de cette guerre vieille de sept ans, les belligérants paraissent ne pas vouloir abandonner la force. Le Koweït a, en effet, annoncé qu'un missile s'était abattu vendredi matin sur son territoire, sans toutefois faire de victimes. Un tel incident avait déjà eu lieu en janvier dernier, et des sources diplomatiques à Koweït avaient alors incriminé l'Iran.

Sept bateaux japonais sont en outre immobilisés dans la région du Golfe à la suite de la décision prise par Tokyo de suspendre la circulation des pétroliers nippons, dont deux ont fait l'objet d'attaques cette semaine. Cette suspension ne vaut en principe que pour un certain temps et est actuellement limitée à quarante-huit heures. Le Japon importe du Golfe plus des deux tiers de son pétrole et est ainsi le pays de l'OCDE le plus dépendant, pour son approvisionnement, de l'évolution de la situation dans la région.

Tandis qu'Irakiens et Iraniens ont continué, jeudi, leurs bombardements de zones industrielles ou résidentielles, le septième convoi de pétroliers koweïtiens réimmatriculés aux Etats-Unis et escortés par la marine américaine a poursuivi *« sans problème »* jeudi soir sa route dans le Golfe en direction du détroit d'Ormuz, a-t-on indiqué au département américain de la défense.

Enfin, les douze Etats membres de la Communauté européenne se sont déclarés jeudi *« sérieusement préoccupés par la poursuite du conflit entre l'Irak et l'Iran, et la tension accrue qui en résulte dans le Golfe »*. Dans une déclaration commune publiée à Copenhague, les Douze déplorent profondément la reprise des hostilités et condamnent les attaques récentes contre des navires de commerce.

● **ERRATUM.** – Une erreur de transcription nous a fait écrire dans *le Monde* du 4 septembre, à propos de l'envoi de chasseurs de mines français en mer d'Oman, qu'on avait détecté des *« mines à ordres »* devant les côtes des Emirats arabes unis. Il s'agit de *« mines à orins »*, un modèle de mine très ancien les orins étant les filins qui la maintiennent au bord de la mer.

« Opération de routine », selon le ministère de l'intérieur

Cinq personnes originaires du Proche-Orient et résidant en France sont expulsées

La direction de la surveillance du territoire (DST) et les renseignements généraux (RG) ont procédé, mercredi 2 et jeudi 3 septembre, à diverses interpellations de personnes originaires du Proche-Orient résidant en France. Un Libanais a été expulsé, en direction de Beyrouth, dès jeudi matin, tandis que quatre autres personnes, détentrices de passeports libyens, doivent être expulsées à leur tour dans les prochaines heures. D'autres personnes, dont le ministère de l'intérieur ne précise pas le nombre, ont été assignées à résidence, faute d'avoir pu leur trouver un pays d'accueil. Parmi elles figure Elardah Nidal, Palestinien de nationalité jordanienne, dont *l'Humanité* du vendredi 4 septembre prend la défense, soulignant que son frère est membre du PCF.

Place Beauvau, on précise qu'il s'agit d'*« opérations de routine »*. Les services de police ont agi sur la base de renseignements provenant notamment de la République fédérale d'Allemagne et faisant état d'activités illégale, susceptibles d'être commises surtout par les quatre ressortissants libyens. *« Ce sont des actions préventives, nous agissons très en amont »*, ajoute-t-on. Aussi la justice n'est-elle pas saisie : les expulsions, prises en application de la procédure dite « d'urgence absolue », sont de simples décisions administratives.

Au ministère de l'intérieur, on fait état d'un rythme de *« sept à huit »* expulsions par semaine selon cette procédure. Les interpellations auxquelles donnent lieu ces opérations permettraient, assurent les policiers, d'obtenir également des renseignements.

Amériques

ARGENTINE

La crise en robe du soir

Vingt millions d'électeurs argentins sont appelés à voter, dimanche 6 septembre, pour renouveler la moitié de la Chambre des députés et élire les gouverneurs de province et les maires des dix mille communes que compte le pays (*le Monde* du 28 août). L'imminence de cette élection, sur fond de crise économique, n'empêche pas les Argentins d'accueillir de nombreuses personnalités du monde des arts et des spectacles dans « Buenos-Aires la frimeuse ».

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

La dette extérieure atteint 54 milliards de dollars, l'Orchestre philharmonique de New-York rassemble cent mille personnes lors d'un concert en plein air à Buenos-Aires. Le chômage touche 14 % de la population, Pavarotti crée l'événement en chantant *la Bohême* au Colon, l'opéra local. L'inflation est de 120 %, Vittorio Gassman triomphe au théâtre Coliseo. Les exportations s'effondrent, le danseur Julio Bocca prolonge sa tournée en Argentine à la demande de ses admirateurs. Le logement, l'éducation et la santé sont en crise, mais le mime Marceau fait salle comble au cinéma Broadway.

La liste peut s'allonger encore d'un côté comme de l'autre : le dollar à 3,10 australs, soit un renchérissement de 35 % en deux mois, des taux d'intérêt qui atteignent les 15 % par mois, les 2 milliards de dollars de déficit par jour des chemins de fer... et le Cirque de Moscou, le chœur du Collegium de Munich, le guitariste Alexandre Lagoya, le metteur en scène polonais Tadeusz Tandor, le chanteur brésilien Nay Matogrosso, le pianiste français Philippe Entremont, le violoncelliste américain Jeffrey Solon, Gilberto Gil, Sara Vaughan, Chuck Corea, Miles Davis...

Tous semblent s'être donné rendez-vous à Buenos-Aires la polluée, avec ses trottoirs défoncés, sa circulation assassine, ses bidonvilles pouilleux. Buenos-Aires la frimeuse, aussi, souvent pauvre mais toujours nouveau riche, pleine de boutiques aux noms européens, aux luxueuses entrées d'immeubles, marbre, cuivre et bois vernis. Car cette Buenos-Aires-là, ce paradoxe vivant, exaspérant, n'a pas renoncé à être ce qu'elle a toujours prétendu être : la capitale culturelle de l'Amérique du Sud. Et comme ces ex-divas ruinées mais toujours extravagantes, elle trouve encore à qui faire payer ses « danseuses »...

C'est la Citycorp, la principale banque créditrice de l'Argentine, qui a offert Zubin Mehta et le Philharmonique de New-York aux Portenos (habitants de Buenos-Aires). La Central National Bank a payé le formidable cachet de Pavarotti au Colon : 500 000 dollars, et Fiat-Peugeot Argentine a offert aux quinze mille spectateurs du Luna Park et aux millions de téléspectateurs argentins la représentation d'adieu de l'un des plus grands ténors vivants.

Car l'art sous toutes ses formes reste, avec le sport et malgré la crise, le meilleur mobilisateur de foules argentines. La chanteuse brésilienne Gal Costa a réussi le tour de force de réunir quarante mille spectateurs en onze représentations dans un théâtre du centre-ville, en juillet. Avant même son arrivée à Buenos-Aires, elle y avait déjà vendu trente-cinq mille disques. L'art est un des derniers bons *negocios*, même si certains spectacles sont gratuits. Comme celui que donnera, le 6 septembre, Julio Bocca, nouvelle étoile du Ballet de New-York et enfant chéri de la danse classique argentine, sur le podium en plein air installé il y un mois pour le concert, gratuit lui aussi, du Philharmonique de New-York. Vive la crise... en robe du soir !

CATHERINE DERIVERY.

Entretiens Hussein-Moubarak à Alexandrie

Le roi Hussein de Jordanie a fait, le jeudi 3 septembre, une visite de travail à Alexandrie, au cours de laquelle il s'est entretenu pendant trois heures avec le président égyptien Hosni Moubarak. Les conversations des deux dirigeants ont porté sur la tenue d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient et surtout sur la crise dans le Golfe, a-t-on indiqué de source officielle.

Le souverain hachémite a informé M. Moubarak des résultats de la visite qu'il avait effectuée mardi à Damas, où il s'était entretenu avec le président Hafez El Assad. La Jordanie, qui a de bonnes relations avec la Syrie et l'Irak, a entrepris depuis plusieurs mois une médiation entre ces deux pays, Damas restant la seule capitale arabe qui soutient indéfectiblement Téhéran contre Bagdad. Les efforts diplomatiques jordaniens avaient abouti à une rencontre, le 27 avril, entre le président Assad et son homologue irakien, M. Saddam Hussein. Cette rencontre n'avait donné aucun résultat, mais Amman ne désespère pas de parvenir au moins à une trêve entre les deux régimes baasistes rivaux, laquelle permettrait la tenue d'un sommet arabe consacré à la guerre du Golfe et au projet de conférence internationale. – *(AFP.)*

LIBAN

Le Hezbollah réfute les critiques d'Amal

Les intégristes pro-iraniens ont mobilisé jeudi quelque deux cent mille de leurs sympathisants à Baalbeck, leur principal fief au Liban, dans une démonstration de force visant à confirmer leur influence face au mouvement Amal, leur principal concurrent au sein de la communauté chiite.

Cheikh Sobhi Toufayli, un des dirigeants du Hezbollah, a réfuté, devant la foule rassemblée pour commémorer l'Achoura – anniversaire de la mort du troisième Imam chiite, – les accusations lancées lundi par le chef d'Amal, M. Nabih Berri, contre la politique des partisans de l'Iran au Liban et rendu un *« vibrant hommage »* à l'Imam Khomeiny, *« dirigeant suprême des musulmans »*.

La foule, formée d'une écrasante majorité d'hommes, a traversé sous un soleil de plomb les principales artères de Baalbeck (85 kilomètres au nord-est de Beyrouth), où des moutons ont été égorgés à son passage. Elle était encadrée de hezbollahis armés de fusils-mitrailleurs et de lance-roquettes, sous le regard discret des soldats syriens qui contrôlent la région.

M. Berri avait, lors de son premier voyage dans le sud du Liban depuis huit ans (*le Monde* du 2 septembre), violemment critiqué l'attitude des extrémistes pro-iraniens. A Tyr, devant une foule évaluée par des témoins à cinq cent mille personnes, le chef du mouvement AMAL avait pris les intégristes chiites à partie en déclarant notamment : *« Il ne suffit pas de mettre un turban comme un homme de religion pour devenir un théologien. »* – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

ARGENTINE

...e en robe du soir

CATHERINE DERIVERY

ON Y VA EN NEW MAN!

NEW MAN

Allez, on y va! C'est le premier événement mode de la rentrée. C'est l'ouverture du magasin New Man! Au 25/27 boulevard des Capucines, au coin de la rue Daunou. Là s'étendent 30 m de vitrines. Des vitrines à explorer du regard. A découvrir détail par détail. Guidé par le spectacle, vous allez vous retrouver très vite dans le magasin. Vous y êtes, et vous êtes déjà loin. Vous avancez dans la clarté de l'ivoire et dans la douceur du bois, rehaussés d'une touche vive d'acier. Des senteurs nouvelles vous transportent ailleurs. Vous entendez des bruits de lointains pays. Des images défilent devant vous. Vous palpez des vêtements aux matières moelleuses ou rugueuses. Tous vos sens voyagent en New Man. Une veste à carreaux évoque pour vous un lac glacé. Par la magie veloutée d'un blouson duveteux, vous êtes transporté sur les sommets. Un duffle-coat d'un beau brun mordoré vous fait vous évader du côté d'Amsterdam. Pourtant, vous êtes bien là. Pour vous en persuader, regardez à travers le triangle de verre qui se trouve à vos pieds, au centre du magasin. Et d'un coup d'œil, découvrez les collections du sous-sol.

NEW MAN 25/27 Bd DES CAPUCINES.

Allez, on y va. On va en New Man, au 25/27 boulevard des Capucines, pour respirer un grand air de mode.

Politique

Une majorité embarrassée face à un président dominant dans les sondages

Ombre sur le contrat RPR-UDF

Au moment où M. Pierre Mauroy observe que les socialistes ont un candidat « *naturel* » à l'élection présidentielle en la personne de M. François Mitterrand et tente, ainsi, de ramener son parti à la raison après la bousculade de la semaine dernière, l'UDF rappelle au RPR que la majorité a, elle, deux candidats « *naturels* » et que MM. Jacques Chirac et Edouard Balladur devront bien en tenir compte. « *Ne mettez pas des bâtons dans les roues de l'union* », a recommandé M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, au cours de la réunion, jeudi, du comité de liaison de la majorité.

Le ministre d'Etat, qui avait avancé, au printemps dernier, l'idée d'un engagement de la majorité, pour trois ans, sur des objectifs budgétaires destinés à préparer le grand marché européen, devra se contenter d'une simple déclaration d'intention, non soumise au vote des députés. Conviés à Matignon pour découvrir – et applaudir – le « coup » de la TVA sur les autos, une semaine après celui de la TVA sur les disques, les responsables de l'UDF, admiratifs sans aucun doute, ont fait savoir qu'ils n'iraient pas plus loin.

Que M. Chirac se prévale, auprès des jeunes, d'une mesure réclamée depuis longtemps par M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, soit. Que M. Balladur tienne la vedette pour un allégement d'impôt en faveur duquel le CDS avait plaidé le 31 juillet dernier, soit encore. Prise au dépourvu, l'UDF ne peut que regarder passer le train, mais prendre un abonnement de trois ans avec la compagnie, il n'en est pas question. M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, et, en l'occurrence, défenseur des intérêts de M. Raymond Barre, l'avait rappelé la veille. M. Chirac a certes regretté, pour l'image de la France à l'étranger, que la continuité de sa politique économique ne soit pas affirmée, ici, avec autant de fermeté qu'il l'avait, lui-même, proclamé au début de la semaine à Montréal, mais il a dû s'incliner devant une UDF pour une fois intraitable.

Le contrat signé entre l'UDF et le RPR en mars 1986 entrant en période de renouvellement, la négociation s'annonce serrée. Il n'est pas envisagé, du côté UDF, de le dénoncer en anticipant sur l'échéance du printemps prochain, mais on constate que sa mise en œuvre est de plus en plus incommode. Lorsque Mme Michèle Barzach confirme que l'intention du RPR est bien d'inscrire un projet de réforme du code de la nationalité au programme de la prochaine session parlementaire, M. Pierre Méhaignerie rappelle que le CDS est hostile à un tel projet, qui suppose, à ses yeux, dans l'opinion, un consensus dont les conditions ne sont pas réunies.

La question n'a pas été évoquée au cours de la réunion du gouvernement, jeudi, à l'hôtel Matignon, ni pendant le déjeuner qui a suivi et auquel les ministres du CDS n'ont pas participé, mais elle était dans les têtes. Sur ce point, la méthode imaginée par M. Chirac, celle de la commission des « sages », n'inspire pas confiance aux centristes ni, d'ailleurs, à M. Léotard et à ses amis.

Alors que M. Mitterrand améliore encore sa position dans les sondages, celle de M. Chirac, en termes de popularité, se détériore. Il est vrai que le premier ministre fait maintenant, selon certains sondages, jeu égal avec M. Barre dans les intentions de vote, mais le second tour s'annonce, dans toutes les hypothèses, favorable au président sortant, s'il se représente. M. Chirac, au surplus, n'est pas davantage le candidat « naturel » des patrons, qui lui préfèrent le député de Lyon, qu'il ne peut être celui de la majorité, comme l'UDF le lui a rappelé jeudi.

Tous trois ont, cependant, une même difficulté à affronter. Après l'été, propice à l'effacement des partis, ceux-ci remontent en scène. Tant MM. Barre et Chirac que M. Mitterrand vont devoir indiquer quelle place ils leur assignent dans leur stratégie.

PATRICK JARREAU.

Barriste et ministre : un métier de plus en plus dur

HOURTIN
de notre envoyé spécial

Jusqu'où iront-ils ? Ministres de l'UDF et surtout barristes, voilà une double qualité qui paraît, au fur et à mesure que le rendez-vous présidentiel se rapproche, de plus en plus malcommode d'assumer. Les ministres centristes en font l'amère constatation. Après le disque, la voiture. Comme son collègue, M. François Léotard, la semaine dernière, M. Pierre Méhaignerie découvre à son tour ce que signifie, au RPR, l'expression : tirer la couverture à soi. En mai dernier déjà, le ministre de l'équipement s'était fait ravir la vedette par M. Jacques Chirac pour l'annonce d'un nouveau plan autoroutier.

Bis repetita ! Depuis des mois, M. Méhaignerie et ses amis militaient pour la baisse de la TVA sur le prix des voitures. Le 31 juillet, il s'était même personnellement rendu chez M. Balladur pour tenter – en vain à l'époque – de le convaincre de l'urgence et de la nécessité d'une telle mesure. Un mois plus tard, c'est le même M. Balladur qui se fait une joie de présenter cette généreuse disposition et, en ministre des finances avisé, d'en retirer les éventuels bénéfices électoraux pour le candidat Chirac. Dur métier !

Les centristes souffrent en silence et ce n'est sans doute pas fini. Aux ministres UDF de moudre le blé. Aux ministres RPR de vendre la farine. Sacré pétrin ! Voici venu le temps de toutes les crispations, de toutes les frustrations et aussi de tous les soupçons.

Grandes manœuvres au niveau de l'information : l'emprise RPR sur Havas, le récent rachat de la Générale Occidentale de Jimmy Goldsmith, donc de *l'Express*, par la CGE, toujours proche d'Ambroise Roux, ami de M. Chirac. N'est-ce pas aussi pour le RPR le moyen de mettre un pied dans les instituts de sondage IFOP et IPSOS ? Fin juillet, une note confidentielle de Matignon parvient dans tous les ministères : ordre est donné de centralier à Matignon tous les budgets ministériels de communication. Du jamais vu ! MM. Léotard et Méhaignerie iront ensemble protester auprès de M. Chirac qui décidera finalement de surseoir. Mais le malaise demeure. Bref, petit à petit, les ministres UDF se trouvent pris dans une seringue, assistant impuissants à la mise en route de la machine RPR.

Les privatisations sont aussi un champ de manœuvres, dont personne n'est dupe à l'UDF. M. Balladur décide de réétudier le dossier des assurances, revient sur sa décision de faire passer en priorité la compagnie des AGF présidée par le rocardo-barriste, M. Michel Albert, pour vraisemblablement privilégier l'UAP, politiquement plus sûre. Certains responsables financiers de l'UDF ont déjà sorti leur calculette et cherchent à évaluer le trésor de campagne du RPR. Le récent choix de M. Camille Cabana, pour superviser les travaux des futurs Jeux olympiques d'hiver de Savoie, (M. Cabana et officiellement ministre des réformes administratives) fait penser à l'UDF que ceci a un lien avec cela.

On ne dit rien en public, certes, mais on n'en chuchote pas moins. Reste enfin le terrain proprement politique : la réforme du code de la nationalité pour calmer les aigreurs de l'électorat de M. Le Pen suscite toujours d'aussi grandes réticences. Devant les jeunes centristes, M. Méhaignerie a réclamé, le jeudi 3 septembre, que ce projet soit définitivement repoussé après l'élection présidentielle. Sauf, a-t-il précisé, si la commission chargée de déblayer ce terrain piégé parvient à établir un texte recueillant l'assentiment de tous, y compris des socialistes. Les centristes savent pertinemment que le RPR ne peut pas abdiquer sur cette question. Enfin la Nouvelle-Calédonie : comment imaginer qu'au lendemain du référendum du 13 septembre cette douloureuse question ne reviendra pas sur le tapis des discussions de la majorité ?

Avaler des couleuvres

Le vase commence donc à déborder, mais les ministres UDF ont-ils d'autre choix que de le laisser déborder, supporter et s'abstenir ? « *Bien sûr, tout devient insupportable,* confie un responsable centriste ; *mais la règle du jeu est d'avaler des couleuvres. Neuf mois d'emmerdements ce n'est pas grand-chose dans une vie politique.* » Toujours devant les jeunes centristes, M. Méhaignerie, en termes plus adéquats, a redit qu'« *il est tout à fait indispensable que le gouvernement exerce pleinement ses responsabilités jusqu'au terme des élections* ». Il a souhaité que, jusqu'au bout, chacun s'efforce d'« *écarter imperturbablement les pièges de la mésentente et les perturbations conjoncturelles* ». Certes, en n'acceptant l'an dernier que des postes dits techniques, les ministres centristes imaginaient bien que leur tâche ne serait pas aisée. Mais sans doute avaient-ils encore sous-estimé, comme dit l'un d'entre eux, la capacité du RPR à occuper le pouvoir. Les voici aujourd'hui contraints de jouer le rôle des forçats de l'union.

Rompre ? Démissionner ? Dénoncer « *les copains et les coquins* » ? Impossible ! Ce serait compromettre les chances d'un bon report de voix au second tour pour M. Barre. Les voici réduits à espérer que les Français ne seront pas dupes, et qu'ils sauront rendre à César ce qui appartient à César. Dur métier, décidément, pour des centristes qui n'ont plus qu'une idée en tête : vivement demain !

DANIEL CARTON.

Au baromètre de la SOFRES

M. Mitterrand au plus haut

L'opinion semble ignorer les attaques de la majorité dirigées, durant l'été, contre M. François Mitterrand. Ainsi 61 % des personnes interrogées (au lieu de 57 % en juillet) déclarent faire confiance au président de la République, tandis que 34 % (au lieu de 37 %) expriment une opinion contraire, selon le sondage réalisé par la SOFRES qui devait être publié, le samedi 5 septembre, dans le *Figaro-Magazine* (1). Le chef de l'Etat retrouve là le résultat qu'il avait enregistré, en octobre 1986, au lendemain de la vague d'attentats à Paris, soit son meilleur score depuis le mois de juin 1982.

Le premier ministre, pour sa part, ne bénéficie pas de l'embellie présidentielle. Tandis que 42 % des consultés (au lieu de 43 % il y a deux mois) s'estiment satisfaits de l'action de M. Chirac, 52 % lui refusent, comme en juillet, leur confiance.

S'il demeure en tête des personnalités de gauche, M. Michel Rocard enregistre, ce mois-ci, son plus mauvais résultat depuis décembre 1980, en recueillant 49 % de bonnes opinions (au lieu de 51 % en juillet). Il devance M. Jack Lang, qui, avec 48 % d'avis favorables, fait son entrée dans le baromètre.

A droite, M. François Léotard, qui obtient 47 % d'avis favorables (au lieu de 46 % il y a deux mois), partage la première place avec Mme Simone Veil, qui gagne deux points depuis juillet. Ils devancent M. Raymond Barre, qui, avec 45 % d'avis positifs, perd un point en deux mois.

Une image de rassembleur

« *Président de la cohabitation qui se déclare arbitre et garant de l'unité nationale* » : tel est le « *vrai François Mitterrand* », selon 50 % des personnes interrogées par l'institut Louis-Harris dans un sondage publié, le vendredi 4 septembre, dans *l'Express* (2). 45 % pensent, au contraire, qu'il demeure « *le président élu de l'union de la gauche qui, en 1981, parlait de* « front de classe » *et de* « stratégie de rupture avec le capitalisme ». En outre, si 47 % des sondés considèrent que le chef de l'Etat a été, de 1981 à 1986, « *le président des Français de gauche* », 51 % estiment que, durant cette période, il a été celui « *de tous les Français* ». 65 % des consultés partagent cet avis en évoquant les années cohabitationnistes, 32 % exprimant une opinion contraire. 52 % des personnes interrogées considèrent d'ailleurs que, depuis son élection, M. Mitterrand « *est resté le même* », alors que 47 % estiment qu'il « *a changé* ». Néanmoins, 55 % des consultés pensent que les décisions prises par le président de la République depuis le début de son septennat n'ont pas toutes été favorables à l'unité nationale, 44 % exprimant un avis contraire.

(1) Sondage effectué du 22 au 26 août auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

(2) Sondage effectué du 25 au 28 août auprès d'un échantillon représentatif de 996 personnes.

● **M. Didier Desprez, nouveau maire d'Halluin (Nord).** – M. Didier Desprez (div. d.) a été élu, le jeudi 3 septembre, maire d'Halluin (Nord), en remplacement d'Albert Desmedt (div. d.), décédé le 25 juillet. Seul candidat, M. Desprez a été élu, au premier tour, avec 20 voix et 12 abstentions, le conseil municipal étant composé de 25 élus divers droite, 6 socialistes et 2 communistes. En outre, une élection partielle se déroulera, le 4 octobre, dans le canton de Tourcoing-Nord, pour pourvoir le siège vacant de M. Desmedt au conseil général du Nord. – *(Corresp.)*

MM. Chirac et Balladur renoncent à demander un engagement budgétaire triennal

M. Jacques Chirac tenait à associer les responsables de la majorité – et pas seulement les membres du gouvernement – à l'annonce de la baisse du taux de la TVA sur les automobiles. Aussi le comité de liaison, que réunit d'ordinaire un déjeuner le mardi, à l'hôtel Matignon, avait-il été convoqué, le jeudi 3 septembre, au retour du Canada du premier ministre, qui avait prié M. François Léotard de renoncer, pour la circonstance, à se rendre au sommet de la francophonie à Québec.

Aux participants habituels de ces réunions se sont ajoutés MM. Alain Juppé, ministre délégué au budget, et Robert-André Vivien, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale. L'examen des grandes lignes du projet pour 1988 n'a pas donné lieu à discussion, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée et président du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, se bornant à rappeler les préoccupations des présidents de région au sujet du financement des dépenses d'entretien des lycées.

La baisse de la TVA sur les automobiles n'a soulevé, bien entendu, aucune objection. Un problème constitutionnel se pose toutefois, dans la mesure où cette baisse, inscrite dans la loi de finances 1988, va entrer en application dès le 17 septembre de cette année et avant d'avoir été votée par le Parlement, afin d'éviter que le marché ne soit bloqué jusqu'au 1er janvier prochain.

M. Michel d'Ornano, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, consulté à ce sujet et, donc, mis dans le secret quelques jours auparavant, a donné son accord, à titre personnel, afin que, dès lors qu'il s'agit d'une réduction fiscale (le cas aurait été différent s'il s'était agi d'une augmentation), les services du ministère des finances autorisent, de fait, les constructeurs à anticiper sur la décision du Parlement. Il est admis, en outre, qu'une loi de finances puisse avoir un caractère rétroactif en certains de ses articles, à condition qu'ils concernent des dispositions ne comportant pas de sanctions pénales.

Particuliers et entreprises

La baisse de la TVA avait été évoquée au cours d'un dîner qui avait réuni les responsables de la majorité autour de MM. Edouard Balladur et Alain Juppé, le 31 juillet. Le président et le secrétaire du CDS, MM. Pierre Méhaignerie et Jacques Barrot, avaient souligné, alors, l'intérêt qu'il y aurait à réduire la fiscalité indirecte, mesure perceptible par les particuliers et profitable aux entreprises. Aussi le CDS se félicite-t-il, aujourd'hui, d'avoir été à l'origine d'une décision qui ne peut être que populaire. Rue de Rivoli, on affirme qu'elle était à l'étude depuis le mois de juin, mais qu'un impératif de secret s'imposait pour des raisons évidentes.

Soutenus dans leur décision de réduire la TVA, MM. Chirac et Balladur ne l'ont pas été, en revanche, sur la proposition du ministre d'Etat de solliciter du Parlement, sous la forme d'une sorte de loi de programmation, un engagement sur des objectifs budgétaires à terme de trois ans. M. Gaudin a fait valoir, jeudi, que l'union de la majorité ne doit pas être mise en cause dans la période qui s'ouvre, ce qui ne manquerait pas d'arriver si le premier ministre demandait à l'UDF d'appuyer, en somme, par le biais d'engagements budgétaires, son propre programme présidentiel.

M. d'Ornano était, lui, favorable, pour des raisons économiques, à ce qu'un tel plan triennal fût adopté, dans la perspective du grand marché européen de 1992. Le président de la commission des finances observe que cette échéance oblige tous les grands pays européens à une telle programmation, qui pourrait s'accompagner, pour la France, d'une modernisation de ses méthodes de planification. Celle-ci pourrait définir quelques grandes orientations, comporter un plan pluriannuel d'objectifs budgétaires, incluant le financement de la Sécurité sociale, et s'accompagner de la mise en place d'un observatoire de la compétitivité des entreprises.

Les raisons politiques qu'a l'UDF de s'opposer à un tel engagement ont prévalu sur toute autre considération. Tout en le regrettant, MM. Chirac et Balladur ont admis, jeudi, que leurs objectifs pour les trois ans à venir seraient seulement mentionnés dans l'exposé des motifs du projet de loi de finances pour 1988 et, par conséquent, ne seraient pas soumis au vote du Parlement.

P. J.

M. Giscard d'Estaing devant les jeunes giscardiens

« Un jour, je ferai appel à vous pour l'Europe »

LES ARCS
de notre envoyé spécial

1988 ? « *Quoi ! Vous avez dit 1988 ? Je vous en prie, parlons de choses sérieuses : la construction de l'Europe et le grand marché de 1992. Les péripéties électorales françaises, nous aurons tout le temps de nous en préoccuper au moment voulu.* » Ainsi s'expriment les jeunes giscardiens, réunis depuis le mercredi 2 septembre aux Arcs, en Savoie, en université d'été. Au moment où tout ce qui tourne autour de la classe politique ne pense à, ne parle de, n'évoque que la prochaine échéance présidentielle, il est des responsables de mouvement politique pour s'en désintéresser complètement (ou faire semblant) ! Il est vrai qu'il s'agit du dernier carré de fidèles de M. Valéry Giscard d'Estaing, lequel s'est mis en réserve de cette élection-ci. Plus surprenant est qu'ils soient nombreux, ces jeunes, dont la plupart n'ont guère connu le septennat giscardien. Leur secrétaire général, M. Richard Marchand, a donné une explication de cette curiosité en forme d'acte de foi : « *Vous avez,* a-t-il dit à leur maître à penser, *toujours raison plus tôt que les autres, et c'est pourquoi nous existons.* »

Ces jeunes ne peuvent que trépigner de joie quand leur idole marque à leur endroit une attention soignée : il vient passer une soirée entière avec eux, pour écouter un orchestre de jazz, n'hésitant pas par deux fois à se mettre au piano. Et quel triomphe quand les musiciens, dont l'ancien président, attaquent l'hymne qui accueille partout le président américain : « *Giscard, Giscard !* » hurlent des centaines de voix, quelques-unes n'hésitant même pas devant un familier « *Valéry, Valéry !* ». Tout prétexte est bon pour scander : « *Giscard, président !* », et même « *On va gagner !* ». « *Gagner* » quoi, on ne sait. Le député du Puy-de-Dôme, lui, a déjà gagné : sentir des jeunes vibrer à ses propos, à ses actes, à sa seule présence, suffit à réconforter un homme qui a toujours besoin de se sentir aimé.

Hors des querelles actuelles

« *Ses* » enfants sont si dociles qu'il ne peut qu'en être heureux. La politique politicienne n'étant pas à l'ordre du jour des giscardiens, ils n'ont invité aucun homme se livrant à ce jeu. Ne viendront les voir aux Arcs que des ministres hors des querelles actuelles (MM. Hervé de Charette et Jean-Jacques Descamps). Même le secrétaire général du « parti aîné » (RPR), M. François Léotard, ne gravira pas les flancs de la montagne où ils se sont isolés. Ils ne veulent pas de leçons de politique, mais apprendre auprès d'hommes d'entreprises ou d'intellectuels à ne pas « *rester muets devant les sceptiques ou les détracteurs de l'Europe* ». Il suffit à leur bonheur que M. Giscard d'Estaing, à la fin de son discours du jeudi 3 septembre, leur lance : « *Sachez qu'un jour je ferai appel à vous pour l'Europe.* »

Car ce dernier mouvement qui ose encore se référer explicitement à son nom lui offre aussi une tribune pour faire entendre sa voix, dans le grand concert du mois de septembre. L'ancien président ne veut pas se mêler des querelles actuelles, ni prononcer la petite phrase qui fait fureur, mais à condition de ne pas se faire oublier.

Il donne donc son sentiment sur quelques grands dossiers actuels. « *La France n'est pas impliquée et ne doit pas s'impliquer dans ce conflit sans issue entre l'Irak et l'Iran, qui n'est que religieux et régional. En revanche, elle doit avoir une action diplomatique forte pour soutenir le plan de paix de l'ONU (...). La France n'est pas concernée par les affrontements militaires dans la bande d'Aozou.* » Si elle doit soutenir la politique de désarmement de M. Gorbatchev, puisque c'est l'Europe qui en a eu l'initiative il y a quelques années, il faut faire de l'évacuation des troupes soviétiques de l'Afghanistan « *un test de la bonne volonté soviétique.* » Surtout, la France doit avoir une politique européenne plus ambitieuse, et par exemple soutenir la proposition du chancelier Kohl de création d'une « brigade européenne » ; il faut même pour cela établir « *un calendrier réaliste et prochain* ».

Seule allusion à la situation intérieure française, son éternel appel à l'unité nationale : « *La France a besoin de tout le monde. Son équipage ne peut se contenter de ramer par moitié à tour de rôle.* » Epanoui, il constate dans un sourire, à la sortie : « *Vous voyez bien, on ne m'a posé aucune question sur l'élection présidentielle.* »

Grimpés sur les sommets alpins, les giscardiens veulent être loin du marasme qui règne dans les vallées : 1988 n'est pas à l'ordre du jour ; ils s'en occuperont quand ils redescendront. Et ils ne sont pas pressés.

THIERRY BRÉHIER.



هكذا من الأصل

Politique

...s les sondages

PATRICK JARREAU.

...ur renoncent à demander ...udgétaire triennal

...devant les jeunes giscardiens

...pel à vous pour l'Europe

PROPOS ET DÉBATS

M. Léotard : « des morts »

Le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, indique, dans une interview au *Nouvel Observateur* (4 au 10 septembre) que *« pour l'instant »* il n'attend *« pas grand chose »* de la campagne présidentielle, ajoutant cependant : *« Le paradoxe de cette élection — terne en apparence — c'est d'être porteuse de grands changements. » « D'abord c'est un choix décisif »*, observe le secrétaire général du Parti républicain. *« Ensuite, sur les quatre ou cinq candidats sérieux, il n'y aura qu'un élu. Les autres survivront-ils à leur échec ? A gauche comme à droite, il y aura des morts ! Et un formidable appel d'air après l'élection. Je suis convaincu,* poursuit M. Léotard, *qu'une génération politique est appelée à disparaître. »* Il pense que M. François Mitterrand *« ne se représentera pas »* et que *« s'il se présente, il sera battu »*, tout comme, selon lui, M. Michel Rocard.

« Dire que le déclin de la France a commencé en 1981 est, selon M. Léotard, une *« bêtise vraiment politicienne » ;* mais il ne doute pas cependant que les socialistes ont commis de *« graves erreurs économiques »*. Pour lui, le déclin a commencé *« en 1914 (...) Nous avons seulement mis du temps à nous en apercevoir »*.

M. Méhaignerie : plus tard

Participant aux universités d'été des jeunes centristes, le jeudi 3 septembre, à Hourtin (Gironde), M. Pierre Méhaignerie s'est déclaré hostile au vote d'un nouveau code de la nationalité avant l'élection présidentielle. *« Ce débat,* a déclaré le président du CDS, *doit être dépassionné et mené avec prudence et donc dans des délais qui m'apparaissent maintenant incompatibles avec l'échéance présidentielle. Il ne serait ni juste ni bon de garder en permanence, aux marges de notre société, des minorités en situation d'étrangers, c'est-à-dire de précarité et d'exclusion pour une large part. Cela est tout spécialement vrai pour les jeunes nés dans notre pays. Le processus d'intégration dans lequel ils sont engagés est laborieux, sans doute, confidentiel parfois, mais il est volontaire et bien réel. Leur rendre plus problématique l'accession à la nationalité serait courir le risque d'interrompre ce processus ou, tout au moins, d'en retarder le cours. Nous ne l'accepterons pas. »*

M. Le Pen : Les marginaux cosmopolites

Dans une interview au magazine *Arabies* de septembre, mensuel du monde arabe et de la francophonie édité à Paris, M. Jean-Marie Le Pen déclare : *« J'adore les Maghrébins. Mais leur place est au Maghreb (...). Je ne suis pas raciste, mais national. »* Selon le président du Front national, *« il n'y a que des marginaux cosmopolites pour croire en l'avenir d'un monde melting pot »*. Le dirigeant d'extrême droite, qui *« ne souhaite pas que des étrangers viennent coucher dans* [sa] *chambre »*, affirme qu'en France les immigrés sont *« en surnombre et même en surcharge »*. *« Il n'est pas normal qu'un si grand nombre de Français soient au chômage alors que tant d'immigrés occupent des emplois »*, affirme M. Le Pen, pour lequel *« il serait tellement plus sage que chacun rentre chez soi »*. *« Il faudra bien un jour régler, au bénéfice de la France, le problème de l'immigration. Par le retour pacifique, organisé, des immigrés »*, ajoute-t-il. Reconnaissant que les Français d'origine arabe peuvent assumer des responsabilités, notamment politiques, M. Le Pen précise : *« Mais aux jeunes beurs qui ne se reconnaissent à l'égard de la France que des droits, non des obligations, je dis : « Les vôtres sont morts pour » votre patrie. Restez-y ! »* A propos des relations qu'il préconise avec les pays en développement, il dit : *« Il faut appliquer une règle de conduite essentielle : aider nos amis, en particulier ceux parmi eux qui veulent bien s'aider eux-mêmes. »*

● **M. Edouard Leclerc à la recherche de cinq cents signatures.** — M. Edouard Leclerc, fondateur des centres du même nom, a *annoncé, le jeudi 3 septembre à* l'AFP, qu'il avait *« demandé aux centres Leclerc de rechercher les signatures de soutien de cinq cents élus »* en vue de son éventuelle candidature à la présidence de la République. *« Il y a des idées à faire passer tant sur le plan national qu'international »*, a indiqué M. Leclerc, en précisant : *« Rassembler les signatures ne veut cependant pas dire que je me présenterai. »*

● **M. Jacques Cheminade (extrême droite) et l'Elysée.** — M. Jacques Cheminade, secrétaire général du Parti ouvrier européen (extrême droite), a annoncé, le jeudi *3 septembre, à Metz (Moselle),* son intention de se présenter à l'élection présidentielle. La campagne du POE sera centrée sur cinq idées : un *« plan Marshall pour le tiers-monde, une réforme du système monétaire international, une initiative de défense biologique, la relance de la politique spatiale et l'initiative de défense stratégique et tactique européenne »*. En 1981, M. Cheminade n'avait pu recueillir les cinq cents signatures d'élus nécessaires pour se présenter.

La mise au point de la plate-forme présidentielle du Parti socialiste

« Obtenir un rassemblement qui transgresse les frontières habituelles »

Une soixantaine de dirigeants du PS, membres du bureau exécutif ou de la commission du programme du parti se sont réunis en séminaire, à huis clos, les mercredi 2 et jeudi 3 septembre à Chauffry (Seine-et-Marne) pour étudier un document de travail de cent quarante et une pages, mis au point par la commisssion, dans l'optique de l'élection présidentielle. A l'issue du séminaire, il a été convenu que ce « premier jet » sera remanié d'ici au comité directeur des 12 et 13 septembre, avant d'être soumis aux militants et rendu public. Une version définitive doit être adoptée avant la fin de l'année.

Ce texte donnera naissance à un document plus court — une trentaine ou une quarantaine de pages — qui sera la véritable plate-forme présidentielle du PS.

Lors d'une conférence de presse réunie jeudi à Chauffry, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a précisé que les membres du séminaire ont jugé que le texte rédigé par M. Dominique Strauss-Kahn, secrétaire de la commission du programme, était *« une bonne base »*. Néanmoins, dès lundi, la commission se réunira de nouveau pour mettre sur pied des *« commissions rédactionnelles »* destinées à apporter des modifications — de plan ou de contenu — à ce premier document de travail. Selon M. Jospin, ces modifications devraient porter sur *une affirmation plus forte des « valeurs »* des socialistes, des *« enjeux »* et des *« perspectives »* de la période.

M. Jospin a précisé que ce texte *constitue « un document pour le moyen terme »*, soit une dizaine d'années, ce qui, implicitement, signifie que ce texte prend la succession du « projet socialiste » pour les années 80 (1). Le premier secrétaire du PS a souhaité que les quelques mois à venir, *« dans le PS et autour »*, soient occupés par la préparation de ce *« projet des socialistes »* qui n'est pas, a précisé M. Jospin, *« le projet de tel ou tel »*.

M. Jospin, qui ne veut *« pas que la discussion prenne la forme d'une rivière souterraine »*, a indiqué que le PS consulterait, dans divers domaines, de *« grandes personnalités de l'ordre de la connaissance ou de l'action »* pour mener sur les propositions socialistes *« un dialogue de façon informelle et féconde »*.

M. Jospin, qui a précisé qu'il aborde la rentrée *« sans crainte »*, a affirmé que le texte définitif sera adopté à la fin de l'année. Mais il est prêt à *« précipiter les rythmes »*, si cela s'avère souhaitable. Enfin, en dépit de la *« très grande proximité des analyses »* des uns et des autres au PS, M. Jospin ne peut exclure que sortent du comité directeur non un *« texte unique »*, mais des *« documents éventuellement différenciés »*.

En fait, de l'avis général, la rencontre de Chauffry ne constitue qu'un *« round d'observation »* avant le comité directeur. L'épais document soumis à la réflexion des membres du séminaire n'a pas suscité d'attaques en règle, mais une remarque, semble-t-il, largement partagée : le texte, tel qu'il est, manque de souffle, la *« part de rêve »* en est trop absente, les socialistes y donnent l'impression de se soumettre d'avance aux contraintes qu'ils rencontreront sur leur route. M. Jacques Delors lui-même — après avoir été, au gouvernement, l'un des plus grands défenseurs de l'adaptation des socialistes aux réalités — met aujourd'hui en garde le PS contre les risques qu'il y aurait à s'abandonner au seul *« pragmatisme »*.

Mais le relatif consensus sur le texte correspond surtout à une position d'attente : on était par exemple curieux d'observer la réaction de M. Jean Poperen, ancien numéro deux du PS, face à ce texte, le premier élaboré par le parti depuis qu'il ne participe plus à sa direction. Mais M. Poperen s'est réservé pour le comité directeur.

« Rocardisé » et « constructifs »

Les amis de M. Jean-Pierre Chevènement avaient fait savoir que, malgré certains motifs de satisfaction, ils s'attacheraient à obtenir divers infléchissements avec une certaine *« pugnacité »* (*le Monde* du 3 septembre). Si l'on a pu constater des désaccords, en particulier sur l'Europe (2) et sur l'éducation, la *« pugnacité »* annoncée n'était pas vraiment au rendez-vous. Mais, pour M. Chevènement, la discussion autour du programme des socialistes ne fait que commencer.

C'est propablement en pensant aux amis de l'ancien ministre de l'éducation nationale (qui n'excluent pas cette hypothèse en cas de désaccords persistants) que M. Jospin évoquait la possibilité de textes *« différenciés »*. M. Chevènement, qui est vice-président de la commission du programme et se veut le *« candidat d'un projet »* va, en effet, utiliser la discussion en cours dans le cadre de sa pré-campagne de candidat à la candidature.

Les amis de M. Michel Rocard n'ont, eux, pas de reproches majeurs à adresser à un texte qui montre, jugent-ils, combien le PS s'est *« rocardisé »*. Ils ne veulent pas non plus pavoiser d'une façon ostentatoire et souhaitent surtout montrer qu'ils figurent parmi les intervenants les plus *« constructifs »* du débat. En fait, M. Rocard, engagé dans une nouvelle phase de rapprochement avec le PS, souhaite pouvoir faire au pays des propositions qui *lui soient propres, mais qui apparaissent aux* socialistes tout à fait en phase avec celles de leur parti.

Dans son état actuel, le texte reconnaît que *« l'époque n'est plus à la présentation d'un programme exhaustif retraçant jusque dans ses moindres détails, quoique toujours sans calendrier, l'alpha et l'oméga de l'action gouvernementale à venir »*. L'ancien ministre ne peut que se reconnaître dans cette pétition de principe, qui prend l'exact contre-pied du projet socialiste de 1980, bête noire des rocardiens. D'autres passages sont beaucoup moins *« rocardisés »*.

Le document de travail rédigé par M. Strauss-Kahn brosse un tableau du contexte international qu'ont produit quinze ans de crise. Il critique l'action de la droite et souligne que le combat des socialistes est le combat pour... *« la liberté (...), l'égalité (...), la fraternité »*. Sur le plan stratégique, il réaffirme l'ancrage à gauche du PS, tout en reconnaissant la nécessité d'obtenir à l'élection présidentielle *« un rassemblement qui transgresse (...) les frontières habituelles des électorats des partis »*, rassemblement nécessaire pour *« utiliser la percée de la présidentielle pour rebâtir une majorité de progrès pour gouverner »*.

Quatre orientations

Au chapitre des propositions, le texte définit quatre orientations : *« La croissance et l'emploi (...) ; une société plus sûre et plus conviviale (...) ; la démocratie partout (...) ; vivre l'Europe. »* Ce document souligne notamment la nécessité d'établir une *« citoyenneté dans l'entreprise »* fondée sur un dépassement des lois Auroux, souhaite de nouvelles avancées de la décentralisatiton, l'établissement dans la société de *« contre-pouvoirs »* au pouvoir politique, se prononce pour une *« écologie responsable »* appuyée sur la création d'un grand ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

En matière économique, le texte prend fermement parti pour un Etat acteur de la vie économique, doté d'une véritable politique industrielle : aides à l'investissement, politique adaptée au développement des PME, grands programmes technologiques, planification réhabilitée et revitalisée, secteur public industriel à géométrie variable, à travers une « respiration » du secteur public telle que *« la participation de l'Etat doit pouvoir évoluer entre 0 % et 100 % »*.

Le document, qui consacre une large place aux questions de formation, d'éducation et de recherche, développe également certains axes déjà connus : aménagement du temps de travail, institution d'un revenu minimum garanti en échange d'une activité, gage de réinsertion dans la société, etc.

La définition du socialisme (*« le mouvement socialiste est alors davantage un mouvement vers le socialisme, addition de réformes et de transformations des rapports sociaux, changements des attitudes et des comportements entre les hommes, que la quête d'une fin de l'histoire »*) doit convenir parfaitement aux rocardiens. En revanche, le traitement des questions européennes prend nettement en compte les préoccupations de l'ex-CERES (2), puisqu'il est dit que l'Europe monétaire est la *« voie royale »* et que l' *« échec »* [dans le domaine de la construction d'une Europe monétaire] serait *« dramatique »* pour la construction de l'Europe.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Le projet socialiste pour les années 80, dont le principal rédacteur était M. Jean-Pierre Chevènement, a donné naissance aux cent dix propositions du candidat Mitterrand de 1981. Ce projet reposait sur des objectifs précis, quantifiés et chiffrés.

(2) Schématiquement, l'opposition se situe entre l'ex-CERES, qui veut que la France envisage de faire machine en arrière si elle ne peut obtenir une coopération accrue de la RFA, et ceux des socialistes qui ne veulent pas envisager d'autre hypothèse que l'approfondissement de la construction.

D'autre part, MM. Jospin et Fabius ont eu une discussion à propos de la notion de couple franco-allemand avancée par M. Fabius dans nos colonnes, notion que M. Jospin trouve trop réductrice.

Peu de chiffres

L'avant-projet du PS pour 1988 s'abstient prudemment de formuler des objectifs chiffrés, sauf en matière d'éducation, où il ne recule pas devant des chiffres qui, au total, représentent un engagement conséquent.

Si l'on s'en tient aux seuls éléments chiffrés, on note : *« Il faut doubler d'ici l'an 2000 le nombre d'étudiants ; (...) pour accueillir le supplément d'élèves, il faudra ouvrir environ quatre cents lycées en quinze ans, soit en moyenne un par an et par académie ; (...) il faudra mettre en place une trentaine d'antennes universitaires ; (...), l'objectif est de doubler en cinq ans et de tripler en quinze ans le volume financier consacré aux bourses. »*

Par ailleurs, et comme par inadvertance, le chapitre consacré à la formation liquide d'un trait de plume l'une des survivances des années post-soixantehuitardes : *« La formation permanente (...)* note le texte, *est souvent utilisée à des usages étrangers aux besoins de l'entreprise. Cette conception est dépassée. »*

La préparation du référendum en Nouvelle-Calédonie

Microclimat place des Cocotiers

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Cette fois, ils sont venus, un bon millier, colorier de noir le coeur de Nouméa la blanche. Plusieurs centaines de militants indépendantistes ont convergé ces derniers jours de toutes les régions pour renforcer les troupes à la disposition du FLNKS à Nouméa, comme si les indépendantistes, à mesure qu'approche le référendum du 13 septembre, voulaient faire monter régulièrement la pression.

L'opération, comme d'habitude, avait été soigneusement préparée, et le secret jalousement gardé. Opportunément convoqués à la même heure pour une « conférence de presse » de M. Tjibaou, les journalistes étaient aux premières loges pour assister à la troisième représentation en quelques jours de la même pièce : Nouméa envahie par Kanaky.

Magnifique synchronisation ! *« Les Canaques vous emmerderont jusqu'à l'indépendance »*, lance le président du FLNKS à l'adresse du camp d'*en face* tandis que sept étages plus bas, autour de la place des Cocotiers, les CRS prennent position face aux manifestants silencieux, admirablement répartis en quatre bataillons, occupant chacun une rue du centre-ville : ceux du Nord, ceux du Centre, ceux des îles Loyauté et ceux de la région de Nouméa. *« Ne laissez pas passer les caméras ! »*, crie un officier de CRS à qui on a visiblement passé la consigne depuis la « bavure télévisée » du 22 août dernier. Première sommation. Les manifestants ne bougent pas. Un miracle : à la deuxième sommation du commissaire, le cortège s'ébranle, discipliné comme un régiment, et commence à descendre nonchalamment la rue, suivi à distance par les forces de l'ordre.

Soudain, au milieu de la foule, un homme s'extrait d'une voiture bloquée par les manifestants : c'est le député RPR, M. Jacques Lafleur. Il passait là *« par hasard »*, explique-t-il, en se rendant à son *bureau. Quelques instants, il se* retrouve seul avec son chauffeur au milieu des indépendantistes qui ne lui accordent pas un seul regard. On s'attendrait à ce que fusent les moqueries, les insultes peut-être. Rien. Les deux Calédonie s'ignorent lourdement.

Le correspondant du *Matin* agressé

« Je viens discuter avec Yeiwéné », explique M. Lafleur aux micros qui se tendent. Justement voici « Yéyé » descendu en hâte de ses sept étages qui vient se mettre à la tête de ses troupes. On le signale à M. Lafleur qui... remonte dans sa voiture. *« Vous savez, ils ont l'occasion de se voir toute l'année »*, explique une consœur de Radio Rythme Bleu, (RRB), *la radio* loyaliste de l'île. *« Laissez passer la voiture du député ! »* crie M. Yeiwéné à ses manifestants. Et à M. Lafleur qui entre-temps est ressorti de voiture : *« Montez en voiture, M. le député. » « Mais pour aller où ? »* demande, en riant le président du RPCR.

Et avisant que tous les micros sont tendus, M. Lafleur d'ajouter, d'une voix soudain théâtrale : *« M. Yeiwéné, laissez-moi passer ! Ne partez pas, il vont me bloquer ! » Les scènes les plus savoureuses* ayant une fin, les manifestants finissent tout de même par s'écarter.

Cette scène politico-burlesque *typiquement calédonienne ne peut* faire oublier que le climat s'est brutalement alourdi pour les journalistes métropolitains envoyés à Nouméa, avec le passage à tabac nocturne dont a été victime Olivier Couhé, le correspondant local du *Matin*. En rentrant à son domicile dans la nuit du 3 au 4 septembre, *celui-ci a été attaqué et roué de* coups par deux individus masqués. Si son état, vendredi en fin de journée, n'inspirait aucune inquiétude, il souffrait néanmoins de multiples contusions.

Les agressions verbales, les bousculades, les petites intimidations dont sont victimes les uns et les autres de la part de militants loyalistes encore furieux de la diffusion en métropole des images du matraquage de la place des Cocotiers, sont *quasi quotidiennes. Les équipes de* télévision australiennes, ainsi que l'envoyé spécial d'Antenne 2, doivent être escortés en permanence par deux policiers. Pour compléter le tableau, M. Lafleur lui-même, lors de ses réunions publiques, n'hésite pas à désigner la presse à la vindicte de ses militants, nommant à l'occasion tel ou tel journaliste — comme il l'a déjà fait dans le proche passé en visant *le Monde*, — et affirmant haut et fort qu'il ne recevra aucun envoyé spécial. De fait, il n'a encore répondu à aucune demande d'entretien. Jour après jour, rassemblement après manifestation, les indépendantistes, qui ont déserté le terrain électoral, marquent ainsi des points dans une bataille de la communication que le camp adverse ne semble pas savoir comment engager.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Un gâchis

Il y a quelque chose de désespérant à constater l'impuissance du pouvoir exécutif national et des responsables politiques locaux à trouver une issue raisonnable au casse-tête calédonien, qui traumatise depuis tant d'années ce microcosme des antipodes, pourtant circonscrit à une population pas plus nombreuse que celle d'une ville moyenne française.

A huit jours du référendum d'autodétermination du 13 septembre, l'évolution de la situation dans le territoire et les polémiques qu'elle provoque en métropole confinent même à l'absurde.

Pour justifier son obstination qui l'a conduit à épouser, malgré les multiples mises en garde de sa propre majorité, les thèses simplistes du courant conservateur, incarné par le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) et arc-bouté sur la préservation des rentes de situation de la *communauté européenne, le ministre des* DOM-TOM, M. Bernard Pons, persiste à présenter comme décisive une consultation dont il dit lui-même qu'elle ne fournira pas de *solution au problème posé. Chacun* sait depuis longtemps, en effet, que ce référendum ne règlera rien. Cela a été dit et répété au Parlement et ailleurs. On sait que deux Calédoniens sur trois désirent actuellement le maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République française et que trois Mélanésiens sur quatre adhèrent aux revendications du *mouvement indépendantiste.* Comment une telle consultation pourrait-elle clarifier les débats dès lors que la majeure partie des Canaques n'y participera pas ?

Prétendre, comme l'affirmait M. Pons, le 5 août à Thio, que ce référendum *« aura une valeur exemplaire »* et *« substituera un état de droit à une situation de fait »,* relève *plus* de l'incantation que de l'analyse. Au soir du scrutin, la *« situation de fait »* sera l'existence d'un fossé plus large que jamais entre les ethnies.

La seule inconnue est de savoir si le niveau du taux d'abstention permettra ou non au gouvernement de sauver la face, car cette indication aura bel et bien une signification politique.

A défaut d'avoir trouvé la clé du casse-tête, M. Pons se faisait fort de prouver la *« déconfiture »* du FLNKS et la capacité de l'Etat à assurer la paix civile en Nouvelle-Calédonie. Force est de constater que son optimisme est démenti par les faits. Bien que la mobilisation du FLNKS sur le terrain soit moindre qu'en 1984-1985, en partie à cause des pressions exercées sur les tribus par l'armée et des entraves mises depuis quinze jours par les autorités locales à la circulation des Canaques, les militants indépendantistes occupent habilement le terrain. En outre, leur conversion opportuniste à la non-violence a totalement *pris* à contre-pied leurs adversaires du RPCR, habitués à décrire comme d'abominables révolutionnaires les responsables du FLNKS, qu'ils croisent *gentiment dans le même ascenseur,* chaque jour, dans leur immeuble administratif commun de Nouméa.

Les petits profits de 1988

Par comparaison avec la situation insurrectionnelle de l'automne 1984, le maintien de *l'ordre dans le territoire aurait pu* être porté au crédit du gouvernement. Malheureusement pour lui la spectaculaire bastonnade infligée par les policiers, le 22 août, aux *manifestants réunis pacifiquement* ce jour-là sur la place des Cocotiers a fourni, au contraire, à M. Jean-Marie Tjibaou une occasion en or de prendre à témoin l'opinion internationale des violences faites aux Canaques. L'image de la France dans le Pacifique n'a pas été améliorée par cet incident, même si l'Union calédonienne — la principale formation indépendantiste — en rajoute beaucoup quand elle en profite pour écrire, dans son bulletin du mois d'août, que cette *« ratonnade »* a *« montré au monde entier que la Nouvelle-Calédonie avait été transformée en un immense camp de concentration »*.

Pour le gouvernement, le bilan de ce constat est donc négatif. Dans ce contexte, il est tout aussi absurde de continuer à soutenir que la liberté et la sincérité du vote des électeurs calédoniens seront assu*rées le jour du scrutin alors que* celui-ci se déroulera sour la protection rapprochée des forces de l'ordre.

Et il est encore plus aberrant *d'en conclure que tout cela est la* meilleure façon de préparer à la Nouvelle-Calédonie ces lendemains de *« dialogue »* et de *« tolérance »* dont parlait M. Jacques Chirac, il y a *un an, lors de sa visite dans le territoire.*

Il en résulte, au mieux, une amère impression de gâchis, au pire le sentiment qu'après avoir personnellement *assumé* le *risque d'un* pari dangereux pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, M. Pons, ancien secrétaire général du RPR, accepte aujourd'hui, en se comportant comme le chef d'orchestre de la campagne de la majorité territoriale, un autre risque, celui d'apparaître surtout préoccupé par les petits profits électoraux que le candidat de son parti à la course présidentielle pourrait retirer localement en 1988 d'options partisanes que les précédents socialistes ne sauraient excuser.

Prisonnière de cette logique explosive, alors que le plus élémentaire bon sens appelle à un minimum de consensus, là-bas comme ici, c'est toute la Nouvelle-*Calédonie qui, en attendant,* est, une fois de plus, perdante.

ALAIN ROLLAT.

Société

Les policiers parisiens et les trois adolescents qui les accusent sont entendus par l'IGS

Les trois adolescents, Damien H., Renaud G. et Frédéric H., qui affirment avoir subi des violences au cours d'un contrôle policier dans le 17ᵉ arrondissement (*le Monde* du 3 septembre) ont été entendus jeudi 3 septembre, durant quatre heures par l'Inspection générale des services de la préfecture de police (IGS). Au cours de cette audition, les jeunes gens ont renouvelé leurs accusations, l'un d'eux réaffirmant notamment avoir subi un simulacre de « roulette russe ».

Mᵉ Francis Terquem, avocat des parents des trois enfants mineurs, a annoncé qu'il déposerait une plainte le vendredi.

L'IGS a également procédé dans la journée du 3 septembre à l'audition d'une quinzaine de policiers susceptibles d'être mêlés aux événements. Les auditions devraient continuer ce vendredi. La plupart des fonctionnaires entendus appartiennent à la brigade motorisée d'arrondissement nocturne (BMAN) du 1ᵉʳ district, circonscription administrative qui regroupe les 8ᵉ, 16ᵉ et 17ᵉ arrondissements de Paris. Ils étaient de service cette nuit-là.

Six policiers – deux brigadiers et quatre gardiens de la paix – sont plus particulièrement interrogés et devraient être confrontés à leurs accusateurs. La nuit de l'incident, ils circulaient en deux voitures de patrouille lorsqu'ils ont vu les jeunes gens prendre la fuite et les ont poursuivis. Ces fonctionnaires avaient « omis » de se faire connaître, mais l'audition des enregistrements du trafic radio échangé durant la nuit a permis de les identifier. La plupart nient les violences dont ils sont accusés.

Les BMAN sont des unités composées chacune d'une trentaine de fonctionnaires chargés de la lutte contre la criminalité nocturne. Leur organisation comme leur emploi ont, ces derniers mois, soulevé plusieurs difficultés, et certains, à la préfecture de police, admettent la nécessité d'une réforme de ces unités.

Premières leçons d'une « bousculade ordinaire »

TROIS adolescents rentrent chez eux à pied à 1 heure du matin. En chemin, ils croisent une patrouille de police. Les trois amis n'ont rien à se reprocher, si ce n'est que l'un d'eux n'a pas ses papiers d'identité sur lui. Cela suffit pour qu'ils soient saisis de peur. Ils se mettent à courir, démentant le bon sens policier qui veut que les honnêtes gens ne craignent pas les vérifications d'idendité. *Dès lors, les trois fuyards deviennent* aussitôt trois suspects que les policiers prennent en chasse et bientôt rattrapent. *Aussitôt pleuvent les* coups et fusent les insultes, tandis qu'un des policiers pointe sur la tempe d'un des « suspects » le canon de son arme et tire. C'est pour « rire », mais le gamin, à qui l'on vient de mimer le terrible jeu de la « roulette russe », en restera marqué pour longtemps.

Quelques heures plus tard, le parquet est informé, l'IGS est saisie, et les policiers brutaux sont fermement invités à s'expliquer. Si les faits apparaissent prouvés, le ministre de l'intérieur ne manquera pas de sévir. Sans parler de la justice. Ainsi, les « méchants » seront punis et les victimes, après coup, rassurées.

Est-ce la seule morale de l'histoire ?

Un premier constat – qui devrait faire réfléchir les responsables de l'intérieur – s'impose : la fuite a été la réaction spontanée des trois jeunes gens. *Voilà qui en dit long sur la confiance dont jouit la police parmi* la jeunesse. Malheureusement, les brutalités dénoncées montrent assez qu'en prenant la fuite les victimes n'étaient pas mues par leurs seuls préjugés. Une autre leçon concerne cette fois les policiers à qui l'on demande aujourd'hui des comptes. Que leur reproche-t-on en effet ? D'avoir « bousculé » trois suspects. N'est-ce pas ce qu'ils font tous les jours, toutes les nuits, sans que cela ne soulève d'émotion ? Qu'est-ce qui, cette fois, a dérangé l'ordre des choses ? Pour beaucoup de fonctionnaires, la réponse ne fera pas de doute : leurs collègues ont eu le malheur de tomber sur des enfants des beaux quartiers – Neuilly – avec des parents à la situation sociale bien assise, et non sur des immigrés ou sur leurs fils, futurs chômeurs mal insérés dans nos banlieues. Comble de malheur, l'une des victimes est même le neveu d'un haut magistrat du tribunal de Nanterre, lequel a aus*sitôt alerté ses collègues parisiens.*

Si le raisonnement est fruste, il ne manque pas d'une certaine logique. Chaque nuit parisienne ramène sa moisson d'incidents plus ou moins graves, plus ou moins violents, qui restent ordinairement inconnus du public et, surtout, impunis. La difficulté du travail policier nocturne comme le manque d'encadrement conjuguent leurs effets pour entraîner de biens dangereuses conséquences. Dans certains commissariats, les brigades affectées à la sécurité de nuit semblent jouir d'une surprenante autonomie.

Dans tel commissariat, des fonctionnaires désœuvrés s'appliquaient, il y a peu, à tirer les pigeons passant à leur portée...

Le racisme est à l'origine d'une bonne part des violences policières comme il est probablement à l'origine de cette affaire, l'une des victimes ayant été prise, à tort, pour un beur. Le 29 juillet dernier, lors d'une conférence de presse, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) faisait part de sa préoccupation devant le nombre important des personnes venues se plaindre des violences policières sur fond de racisme. De nombreux avocats ont constaté le même phénomène et tous les journaux savent combien a augmenté le nombre des appels de lecteurs qui témoignent de violences vécues ou observées sans que ces dizaines d'incidents aient provoqué la réaction de la justice ou de l'administration.

Tel est le constat que ne manqueront pas de tirer, suivis en cela par beaucoup de leurs collègues, les policiers aujourd'hui sur la sellette. Pour MM. Pasqua et Pandraud, il devrait être aussi préoccupant que la dégradation de l'image de la police parmi la jeunesse.

GEORGES MARION.

L'enquête sur le chef présumé d'Iparretarrak

Perquisitions dans une abbaye et au siège de deux hebdomadaires nationalistes basques

BAYONNE

de notre correspondant

Dans le cours de l'enquête sur le meurtre d'un gendarme à Biscarrosse (Landes), le 25 août, plusieurs perquisitions ont été opérées, jeudi 3 septembre, en Aquitaine par la gendarmerie et la police judiciaire. Les enquêteurs, agissant sur commission rogatoire de M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris chargé des dossiers du terrorisme, étaient à la recherche du militant d'Iparretarrak Philippe Bidart, soupçonné d'être l'auteur des coups de feu mortels tirés contre le gendarme Roger Buschmann. Ces opérations ont été menées sans succès au siège de deux hebdomadaires nationalistes basques, *Abil* et *Ekaitza*, des imprimeries qui les éditent et de deux librairies basques de Bayonne et de Biarritz.

La plus spectaculaire a eu lieu à l'abbaye de Belloc à 40 kilomètres de Bayonne, dans une communauté où vivent une quarantaine de bénédictins *(nos dernières éditions du 4 septembre)*. Haut lieu de la culture basque, le monastère fait, depuis cinq ans, l'objet de rumeur, selon lesquelles Philippe Bidart, déjà condamné par contumace à la prison à vie, y trouverait refuge.

Promesse d'une forte récompense

Ces derniers jours, la police avait reçu dans ce sens de nombreux appels téléphoniques et lettres, tous anonymes malgré la promesse d'une forte récompense, à qui aiderait à capturer le chef présumé d'Iparretarrak. *« C'est surtout pour couper court à toutes ces médisances,* a reconnu un officier de gendarmerie, *que nous avons réalisé cette perquisition. »*

Pendant plus de trois heures, quatre-vingts hommes en armes ont fouillé en vain l'abbaye et ses dépendances. Des moines ont fait remarquer que c'est la deuxième fois depuis la fondation de ce monastère, au début du siècle, que des policiers pénètrent dans l'enceinte religieuse. La première perquisition avait eu lieu sous l'Occupation alors que cet endroit constituait une étape des filières d'évasion de résistants et de soldats alliés ; le père abbé et le prieur de l'époque avaient été déportés à Dachau et n'en étaient jamais revenus.

Interrogé sur l'attitude qui serait la leur si Bidart venait à frapper à leur porte, un des moines a répondu habilement : *« S'il venait pour se confesser, nous serions obligés de l'entendre ».*

L'evêque de Bayonne, Mgr Pierre Molères, a réagi aussitôt à cette perquisition, en souhaitant *« qu'elle n'ait pas comme effet pervers de diriger les soupçons populaires contre cette communauté, mais au contraire qu'elle déclenche dans l'opinion le même sentiment d'estime et de reconnaissance que l'évêque lui porte à juste titre ».*

PHILIPPE ETCHEVERRY.

● **Expulsion de deux Basques espagnols.** – Interpellés jeudi 3 septembre à Saint-Pée-sur-Nivelle (Pyrénées-Atlantiques), deux Basques espagnols ont été expulsés par les autorités françaises en application de la procédure d'urgence absolue et remis à la police espagnole.

Il s'agit de M. Francisco Mugica-Pongun, trente et un ans, et de Mᵐᵉ Elena Martines-Beades, quarante ans, épouse de Jesus Huarte-Irujo, reconduit à la frontière le 25 avril dernier.

Cette double expulsion porte à quatre-vingt-cinq le nombre de Basques espagnols expulsés par la France depuis juillet 1986.

Un médecin et les parents d'une fillette morte de faim sont inculpés

Laetitia Lefort, une fillette de quatre ans, hospitalisée le lundi 31 août à la demande d'un médecin appelé au chevet de l'enfant pour un « malaise », est morte une demi-heure plus tard à l'hôpital d'Evry (Essonne). L'autopsie effectuée, mercredi 2 septembre, a démontré que Laetitia, qui pesait 5,5 kilogrammes, était morte de faim. Son frère, Sébastien, sept ans, qui pesait 5,9 kilos lors de son arrivée à l'hôpital, quelques heures plus tard, est dans un état grave. Les parents qui habitent à Boutigny-sur-Essonne, ont été inculpés le 2 septembre par Mᵐᵉ Xavière Simeoni, juge d'instruction au tribunal d'Evry, de *« privation habituelle de soins et d'aliments ayant entraîné la mort »* pour Laetitia et *« une infirmité permanente »* pour Sébastien. Ils ont été écroués à la prison de Fleury-Mérogis.

Le médecin de famille, absent lors de l'hospitalisation des enfants, a été inculpé de non-assistance à personne en danger et laissé en liberté après une garde à vue de cinq heures. L'identité du praticien n'a pas été communiquée. Le dossier médical de la famille Lefort a été saisi à son cabinet, lors d'une perquisition effectuée en présence d'un représentant du conseil de l'ordre.

Les six autres enfants du couple, âgés de dix ans à sept mois, tous en bonne santé, ont été confiés à un juge pour enfants du tribunal d'Evry.

Les enfants fantômes d'une famille sans histoires

« Boutigny est une ville sans histoires. » Accablé, le maire de *ce bourg, M. Philippe Royé,* répète cette phrase avec obstination, comme pour s'en convaincre. Sans histoires. Comme la famille Lefort, installée dans la région depuis des décennies. Un grand-père ancien combattant que l'on rencontre à toutes les fêtes, sa casquette fermement vissée sur la tête, un père agent de maîtrise à l'EDF, *« courageux et discret »*, une maisonnette fraîchement repeinte, achetée à crédit, et huit enfants, *« toujours bien habillés et toujours très polis ».*

Huit ? Plutôt six ? Cette famille *« sans histoires »* comptait deux enfants fantômes, Laetitia et Sébastien. Ceux-là, personne ne les a jamais vus. *« Ils restaient à la maison toute la journée et nous ne les connaissions pas du tout. D'ailleurs, les parents n'en parlaient jamais. Nous savions seulement qu'ils étaient malades et qu'ils ne pouvaient sortir de chez eux. »* Accoudée à la barrière de la cour des Lefort, la voisine montre du doigt un petit pavillon blanc cerné de tas de sable et de sacs de ciment. Le couple, qui se sentait à l'étroit dans les murs de son ancien domicile, venait de s'offrir une villa toute neuve. Volets en bois vernis, cheminée de pierre, rideaux de dentelle blanche aux fenêtres : un petit bout de confort à l'ombre des marronniers.

Les six enfants Lefort, âgés de sept mois à dix ans, fréquentaient *l'école du village, trottinaient* dans la cour à l'heure de la sortie, et partaient à bicyclette chercher les cigarettes de leur père au tabac de la place de l'église. *« Des petits enfants bien élevés qui traversaient toujours la rue en faisant attention aux voitures. »*

« Ils avaient des problèmes »

Laetitia et Sébastien, eux, alités depuis des années, n'ont jamais franchi le mur de la maison. Au village, personne ne s'en est réellement inquiété : ces deux enfants, disait-on, *« avaient des problèmes »*. Malades ? Sébastien a bien été hospitalisé en 1982, à la suite de convulsions, et son retour au foyer avait, semble-t-il, été accompagné de consignes précises concernant son suivi médical. Laetitia, elle, *« refusait de s'alimenter »*. C'est en tout cas la version des parents, qui affirment que l'enfant vomissait tout ce qu'elle avalait. Anorexique, soumise au régime petits pots-bouillie, Laetitia, âgée de quatre ans, pesait 5,5 kilos lors de son hospitalisation à Evry, lundi dernier. Son frère Sébastien, de trois ans son aîné, pesait à peine 6 kilos.

Enfants mal-aimés ? Abandon progressif ? Indifférence coupable ? Le maire préfère parler d'inconscience. *« Les parents ne se sont sans doute pas rendus compte de la gravité de la situation. Les hôpitaux et les médecins ne leur sont pas familiers. D'ailleurs, la mère, qui a eu huit enfants, a toujours tenu à accoucher chez elle. »*

Les parents auraient donc laissé mourir leurs enfants petit à petit, sans même y prendre garde. Comme s'ils s'étaient habitués à la maigreur et à la fragilité de ces « malades » qui ne quittaient plus leur lit.

Le village et ses environs les ont, eux aussi, progressivement oubliés. Leurs frères et sœurs n'en parlaient jamais, et l'école de Boutigny ne s'était pas encore inquiétée de leur absence : la maladie de Sébastien lui interdisait de suivre le chemin des écoliers et Laetitia, trop jeune encore, ne tombait pas sous le coup de l'obligation scolaire.

A la mairie, M. Philippe Royé cherche en vain une trace des Lefort dans les dossiers du bureau d'aide sociale. Il y a bien ce petit coup de pouce financier accordé en janvier dernier par la Croix-Rouge et la municipalité afin que *l'aîné, âgé de dix ans,* puisse partir en classe de neige avec ses camarades, mais rien de plus. Quant à *l'assistante sociale,* installée à la Ferté-Allais, à une dizaine de kilomètres de Boutigny, elle a en charge douze communes et un canton de 15 000 habitants...

ANNE CHEMIN.

Les incidents devant les usines Citroën en 1984

Douze condamnations avec sursis et cinq relaxes de militants CGT

« C'est un jugement d'apaisement ! On pouvait s'attendre à bien pire... » Mᵉ Grinsir est sorti visiblement soulagé de l'audience de la dix-septième chambre correctionnelle de Nanterre (Hauts-de-Seine), jeudi 3 septembre. Dix-sept responsables et délégués de la CGT, dont il *était l'un des avocats*, venaient d'y être jugés, à la suite d'incidents qui avaient éclaté devant les usines Citroën de Nanterre et de Levallois (Hauts-de-Seine) à l'automne 1984 *(le Monde* du 18 juillet 1987).

Dans la matinée du 18 septembre 1984, des militants cégétistes avaient découpé au chalumeau les sas grillagés installés à l'entrée de l'usine Citroën de Nanterre. Un peu plus tard, une bagarre opposait agents de maîtrise et salariés licenciés. Le 27 septembre, des locaux de l'usine de Levallois avaient été occupés par des manifestants, et les 10 et 11 octobre de la même année, plusieurs centaines d'ouvriers récidivaient à Nanterre.

C'est donc pour ces faits dénoncés à la justice par la société Citroën que Said Ouchchen, quarante-six ans, Amar Guérini, quarante-six ans, Ahmed Afilal, quarante-deux ans, Mohammed Ait Medou, cinquante ans, M'Hammed El Kas, quarante-sept ans, Lucien El Hebbous, trente-neuf ans, Ali Hannane, quarante-six ans, Dobrivoje Kosticv, quarante ans, Marcel Yahiaoui, quarante-sept ans, Ali Karbouch, quarante-trois ans, Ali El Mestor, cinquante ans et Yves Léger, cinquante-trois ans, ont été condamnés à des peines allant de quinze jours à quatre mois de prison avec sursis, et à des amendes pouvant atteindre 2 000 F avec sursis. En revanche, Alain Brugnano, trente-neuf ans, Michel Carré, trente-six ans, Michel Sennepart, trente-six ans, Hamath Diallo, trente-neuf ans et Georges Gutteriez, cinquante-trois ans, ont été relaxés par la chambre correctionnelle.

Cependant, la CGT, dans un communiqué a qualifié ce jugement de *« scandaleux »* et son union départementale des Hauts-de-Seine appelle *« les salariés et la population du département à réagir fermement ».*

● **L'enquête sur les prises d'otages d'Alençon.** – Les deux malfaiteurs, qui ont successivement pris en otages six personnes après l'attaque à main armée d'une agence bancaire à Alençon (Orne), étaient toujours en fuite vendredi 4 septembre. En revanche, deux complices ont été interpellés et placés en garde à vue. Ils ont avoué avoir loué la voiture, une R 5, retrouvée près de la banque attaquée et à bord de laquelle les policiers ont découvert notamment des postiches, des cagoules et des sacs vides.

A Cherbourg

Trois jeunes gens condamnés pour avoir martyrisé un handicapé mental

Le tribunal correctionnel de Cherbourg a condamné, jeudi 3 septembre, trois jeunes gens qui avaient martyrisé un handicapé mental, âgé de cinquante-quatre ans, au lieu-dit Le Boulay sur la commune de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche).

Dans la nuit du 20 au 21 août, Thierry Angot, Pascal Osig et Gilles Tranchant, tous trois âgés d'une vingtaine d'années, sont entrés dans la maison du handicapé après avoir brisé une fenêtre. Pendant plus d'une heure, ils l'ont frappé, aspergé d'huile, de poivre et même de lessive, en particulier au visage. Brûlé aux yeux, le handicapé est resté plusieurs jours à l'hôpital de Valognes.

Thierry Angot et Pascal Osig ont été condamnés à huit mois de prison dont cinq avec sursis et Gilles Tranchant à huit mois également dont quatre avec sursis. Pour leur défense, les trois jeunes gens ont déclaré qu'ils voulaient *« punir un fainéant ».*

Un militant de la branche lyonnaise d'Action directe extradé de l'Allemagne fédérale

LYON

de notre bureau régional

Renaud Laigle, vingt-neuf ans, membre présumé de la branche *lyonnaise* d'Action directe, a été extradé jeudi 3 septembre de la République fédérale d'Allemagne et transféré à Lyon. Recherché par la police française dans l'enquête judiciaire ouverte après l'arrestation, le 29 mars 1986, d'André Olivier, chef présumé du groupe lyonnais, Renaud Laigle, dont le nom figurait sur des documents saisis par le SRPJ de Lyon, avait pris la fuite en Suède puis au Venezuela.

Localisé à la mi-juillet en Bavière, il avait été arrêté le 21 juillet à l'aéroport international de Munich par la police ouest-allemande (*le Monde* du 24 juillet). M. Marcel Lemonde, juge d'instruction au tribunal de Lyon, chargé du dossier, s'était alors déplacé à Munich pour se concerter avec ses collègues d'outre-Rhin.

Après son passage de la frontière franco-allemande, et un interrogatoire d'identité par un substitut du procureur de la République de Strasbourg, Renaud Laigle a été transféré à Lyon où son inculpation doit lui être notifiée.

Soupçonné d'avoir participé à trois attaques à main armée dans la région lyonnaise et d'avoir fourni des explosifs au groupe terroriste, Renaud Laigle est la vingtième personne inculpée dans le dossier lyonnais dont l'une des principales « figures », Max Frérot, est toujours en fuite.

هكذا من الأصل

(Publicité)



LA COOPERATION
UNE AMBITION GENEREUSE
POUR LA JEUNESSE FRANÇAISE

Le progrès des pays en développement est l'un des grands défis de l'équilibre du monde de demain.
C'est la vocation naturelle de la France de le relever, en priorité, en faveur des pays du continent africain auxquels la lie une communauté d'Histoire, de culture et d'intérêts.
Tel est le champ d'avenir ouvert à l'engagement de la jeunesse française.
En charge de ces problèmes, je ne peux que souhaiter voir cette jeunesse adhérer à cette grande ambition de sa génération. Le gouvernement français a décidé de lui en donner les moyens en doublant à terme le nombre des volontaires en coopération.

Michel AURILLAC
Ministre de la Coopération

Le Premier Ministre, Monsieur Jacques CHIRAC, rencontrera, le 7 septembre prochain à l'Hôtel de Ville de Paris, au cours d'un déjeuner, 600 jeunes volontaires à la veille de leur départ en coopération.

Ministère de la Coopération 20, rue Monsieur 75700 PARIS

Société

SCIENCES

Une exposition sur des temples pharaoniques

Karnak au Luxembourg

Le Centre franco-égyptien d'étude et de restauration des temples de Karnak, au sein duquel coopèrent l'Organisation des antiquités d'Egypte, le ministère français des affaires étrangères et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), célèbre son vingtième anniversaire en présentant l'exposition « Les bâtisseurs de Karnak » au musée du Luxembourg.

Le complexe de Karnak est un vrai labyrinthe. Tout est organisé au musée du Luxembourg pour que le visiteur de l'exposition puisse, d'une part, comprendre la signification de ce sanctuaire auquel quarante siècles ont apporté leurs contributions et, d'autre part, d'apprécier l'énorme travail qu'y accomplissent les archéologues égyptiens et français.

Photos aériennes, plans, panneaux, photos, montage audiovisuel, schémas obtenus par la « conception assistée par ordinateur » (grâce à la contribution d'Electricité de France), expliquent Karnak et le rôle essentiel que le temple a joué dans l'Egypte pharaonique. Tout est très concret, depuis l'énorme maquette réalisée au Centre jusqu'à la petite machine qui montre la manière de dresser les obélisques. Comme dans tout vrai temple égyptien, le sanctuaire proprement dit est sombre et les photos en relief de la triade de Karnak y luisent dans une atmosphère de secret et de réservoir d'énergie parfaitement reconstituée.

L'exposition donne au CNRS l'occasion de montrer le savoir-faire de son atelier d'exploration, à qui l'on doit la machine à dresser les obélisques et qui a repris l'étonnant procédé de Bonnet de photos en relief.

Elle lui permet aussi de faire connaître sa nouvelle filiale d'édition Presses du CNRS, dont un des trois premiers titres est *les Bâtisseurs de Karnak* (1), de Jean-Claude Govin et Jean-Claude Goyon. Cet ouvrage superbement illustré, facile à lire, montre ce qu'a voulu faire le CNRS avec cette filiale : une maison d'édition soumise aux lois du marché dont les publications sont à la fois rigoureuses et attrayantes.

Y. R.

★ 19, rue de Vaugirard, Paris-6e. Ouvert tous les jours de 11 heures à 19 heures (jusqu'à 22 heures le mercredi). Jusqu'au 27 septembre. Entrée gratuite.

★ Presses du CNRS, 20-22, rue Saint-Amand, 75015 Paris.

(1) *Les Bâtisseurs de Karnak* (156 pages, 150 F.)

RELIGIONS

Le voyage au Liban du cardinal Decourtray et de Yves Montand a été annulé

Le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, a renoncé pour des « *impératifs majeurs* », selon un communiqué du 3 septembre, à se rendre comme prévu au Liban, les 21 et 22 septembre prochains. Il devait faire ce voyage en compagnie d'Yves Montand pour « *réveiller l'opinion française, spécialement les chrétiens* » devant la « *détresse* » des Libanais.

« *J'ai présenté mes regrets*, dit le cardinal Decourtray, *à M. Yves Montand et aux membres des organisations que j'avais accepté d'accompagner. Je regrette pardessus tout de décevoir ceux qui m'attendaient, surtout dans les camps de réfugiés.* » L'initiative de ce voyage, qui devait être définitivement annulé le vendredi 4 septembre, revenait à Mme Frédérique Deniau, qui déjà avait organisé l'opération « Un bateau pour le Liban », et à M. Teddy Follenfant, de la Société internationale des droits de l'homme. Les médicaments recueillis seront toutefois acheminés sur place.

HISTOIRE

La mort du savant italien Arnaldo Momigliano

Entre « antiquaires » et politiques

L'historien italien Arnaldo Momigliano est mort, le 1er septembre, à Londres où il vivait, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Après Louis Robert en 1985 et Moses Finley au début de cette année, c'est un troisième « grand » des sciences de l'Antiquité qui disparaît. Tous les trois appartenaient à la même génération, née au début de ce siècle (entre 1904 et 1912), formée dans une Europe savante, dominée par la science allemande et l'ombre de Mommsen.

Titulaire à Pise d'une chaire à vie, il y est resté en activité jusqu'à ces dernières années, toujours aussi chaleureux, aussi ironique — et aussi redoutable dans la polémique. Armé d'une solide érudition « à l'ancienne », fondée sur des lectures vastes et approfondies, Arnaldo Momigliano s'est attaché, depuis sa « dissertation » sur Thucydide (1929), à l'historiographie, c'est-à-dire aux intérêts et aux méthodes des historiens, à la manière dont la société où ils vivent influence leur vision du passé, guide ou déforme leurs recherches. Il en a fait le tableau, à petites touches, dans une série d'articles réunis en dix volumes de « contributions à l'histoire des études classiques », dont le public français peut lire un choix dans *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne* (1). Il y décrit avec bonheur les « antiquaires » savants préoccupés de donner du passé une image sûre et inaltérable fondée sur des témoignages directs, objets ou monnaies, face aux historiens politiques, appuyés sur la tradition littéraire et élaborant, à l'usage de chaque génération, les mêmes matériaux dans un moule nouveau.

Momigliano, qui se rattachait évidemment à la seconde tradition, savait reconnaître le mérite de la première « *qui a sauvé l'histoire de l'assaut des sceptiques* » et, surtout, il estimait que l'opposition entre observation et interprétation est aujourd'hui dépassée. Il en a donné la preuve lui-même, en dirigeant un remarquable recueil d'études sur « le conflit entre paganisme et christianisme au quatrième siècle » (Oxford 1963) et en étudiant les *Sagesses barbares* (2), juive et iranienne au premier chef, et leurs relations, souvent conflictuelles avec la culture grecque.

Ce grand savant aimait conclure ses articles par quelque citation d'un de ses prédécesseurs. A l'heure de son dernier repos, peut-on faire mieux que de rappeler celle qu'il emprunta au bénédictin Jean Mabillon : « *Avoir le cœur dégagé des passions et surtout de celle de critiquer* » ?

PIERRE CHUVIN.

(1) Gallimard, 1983

(2) Cambridge, 1976. Traduction française Maspero-La Découverte 1979.

(Le Monde a publié une bibliographie d'Arnaldo Momigliano dans ses éditions du 4 septembre).

ÉDUCATION

Les « freinétistes » saisis par la télématique

« *Avez-vous vu passer les grues en mars ? On voudrait faire une carte précise de leur passage.* » Soixante ans après l'invention de la correspondance scolaire par Célestin Freinet, vingt ans après la disparition du père de l'« école moderne », c'est sur minitel que ce message, parmi bien d'autres, a été lancé pendant la dernière année scolaire par les quatorze élèves de l'école primaire de Moussac-sur-Vienne âgés de cinq à onze ans. A des dizaines de kilomètres de là, dans d'autres villages, des enfants, branchés sur le même serveur local, ont lu l'appel et ont rapidement communiqué leurs observations.

Le parcours des oiseaux migrateurs a été reconstitué sur une carte aussitôt transmise sur le réseau et consultable sur écran par tous les élèves. Les classes ont pu prolonger ce travail par une étude sur les échassiers, un exercice de mathématiques sur la vitesse, ou une séquence d'écriture poétique conduite par leur maître, adepte de la pédagogie Freinet.

Instituteur dans une école rurale des Alpes-Maritimes après la Première Guerre mondiale, Célestin Freinet avait mis au point des techniques destinées à faire de l'enfant l'acteur central du travail scolaire. Grièvement blessé et gazé devant Verdun, il souffrait de difficultés respiratoires qui l'avaient conduit à imaginer une pédagogie où l'enseignant parle moins, et où les enfants agissent et coopèrent davantage. Dès l'origine, les « techniques Freinet » ont donné à la communication un rôle déterminant : gestion coopérative de la classe, journal où les enfants impriment eux-mêmes leurs « textes libres » et les comptes-rendus de leurs recherches et sorties, correspondance inter-classes qui sert d'incitation à la lecture, à l'écriture et à l'ouverture sur le monde.

Les serveurs ne répondent plus

Les héritiers de Freinet, groupés dans l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM) (1), n'ont cessé d'adapter ces techniques en recourant à tous les moyens modernes de communication. Dès les années 30, Freinet et ses disciples utilisaient le cinéma et avaient introduit le magnétophone dans leurs classes dès l'après-guerre. Ils se tournent à présent vers l'informatique et la télématique, dont les vertus et les dangers ont été au centre du 39e congrès de l'ICEM qui s'est tenu fin août à Clermont-Ferrand.

Les 300 militants — instituteurs et professeurs de collège — qui ont participé à ce forum foisonnant et convivial ne sont pas tous des télématiciens inconditionnels. Du moins sont ils prêts à accueillir ce nouveau média dans la panoplie des techniques pédagogiques. Entre classes Freinet s'échangent déjà lettres, colis, cassettes audio et vidéo, pourquoi pas des messages sur minitel ? Mais pour tous les « freinétistes », il importe que l'engouement suscité par les techniques modernes ne cache pas le vide des échanges. « *Quelles que soient les techniques existant en l'an 2000, il faudra avoir toujours quelque chose à se dire.* » Cette évidence a été rappelée par Alex Lafosse, le responsable du secteur télématique de l'ICEM (2).

Avec ce mélange de verve anarchisante et de rigueur professionnelle qui les caractérise, les « Freinet » constatent précisément l'indigence de certaines applications éducatives de la télématique, et le scepticisme qui les accueille parmi les enseignants.

Selon une enquête effectuée par le ministère de l'éducation nationale en juin dernier mais non publiée, près de la moitié des 189 serveurs télématiques livrés aux établissements scolaires en 1985-1986 ne répondent déjà plus. Ceux qui fonctionnent proposent parfois d'intéressants exemples d'utilisations pédagogiques et des informations sur la vie des établissements. Mais leurs animateurs, faute d'une véritable stimulation nationale et de moyens suffisants de formation, se montrent désabusés et critiquent la lourdeur du service Edutel, mis en place par M. Monory, qui ne permet pas aux usagers de communiquer entre eux, mais seulement avec le ministère.

Le sous-emploi des matériels met en lumière, pour les freinétistes, la nécessité d'une réflexion sur leur utilisation et condamne certains modes de communication entièrement hiérarchiques. « *Donnez un serveur télématique à un recteur ou à un ministre, ils y mettront leurs proclamations, le Bulletin officiel ou leurs notes de service*, lance Alex Lafosse. *Donnez des minitels à un chef d'établissement, il les mettra sous clé dans son bureau. Donnez-les à des gosses, ils voudront y dessiner ou s'en servir pour parler à leurs proches.* »

Ambitieux mais convaincus, les enseignants Freinet veulent aider les élèves à s'approprier la télématique et à la mettre au service de leurs propres entreprises, la fonction du maître consistant à guider leurs découvertes. Pour eux, le minitel est un outil d'expression et de création, avant d'être un moyen d'information.

> *Adeptes de l'imprimerie scolaire et du texte libre, les instituteurs Freinet voient dans le minitel un excellent instrument pour l'expression et la communication des élèves.*

Messageries pédagogiques

Les freinétistes les plus férus de télématique ont accumulé, depuis deux ans, les expériences. Leur pratique du « journal » et de la « correspondance scolaire » a pris, via la télématique, une nouvelle dimension. Utilisant des serveurs locaux ou nationaux (3), dont celui du conseil général de la Vienne présidé par M. Monory, une cinquantaine d'instituteurs du mouvement correspondent déjà régulièrement par messagerie. Un boîtier spécial, peu coûteux, permet de préparer et de mettre en mémoire des messages tout en réduisant au minimum les temps de connexion, et donc la facture ; grâce à une petite imprimante financée par la coopérative de la classe, on conserve une trace écrite des dialogues. « *La télématique m'a permis de m'asseoir à côté d'enfants qui me rejetaient*, raconte M. Georges Bellot, professeur au collège de Vedène (Vaucluse). *Ils viennent lire ce que d'anonymes correspondants leur écrivent et font des recherches pour leur répondre. Puis, regroupés autour de la « machine », ils regardent celui qui frappe, surveillant ses éventuelles fautes d'orthographe.* »

Cet hiver, ces élèves du Vaucluse ont traité de « fadas » leurs correspondants de l'Oise qui leur décrivaient l'activité des brise-glaces sur les canaux de leur région. Le lendemain, ils recevaient la preuve photographique de l'existence de ces bateaux et commençaient une étude sur le froid en Europe. Des écoliers de la Vienne ont recueilli, aux quatre coins de la France, des informations sur la date de floraison des lilas. Des romans, des poésies télématiques, s'écrivent et s'échangent.

A côté de ces réseaux structurés entre des partenaires qui se sont choisis, fonctionnent aussi des journaux sur minitel, sortes de forums permanents où les classes exposent au grand vent du trafic télématique leurs réalisations, réclament des documents, lancent des défis, communiquent avec les parents, chacun pouvant réagir par le même canal ou par courrier classique. Des écoles commencent aussi à s'équiper de leurs propres micro-serveurs, constitués à partir des ordinateurs du plan Informatique pour tous, permettant la diffusion instantanée d'informations locales ou de petites bases de données.

Cette nouvelle forme de communication ne condamne pas l'usage de l'imprimerie scolaire avec ses caractères en plomb qu'utilise la pédagogie Freinet pour inciter les très jeunes enfants à apprendre à lire et à écrire, ni celle de la correspondance sur papier, qui peut s'ouvrir plus facilement sur les pays étrangers. D'autant que plusieurs obstacles s'opposent à une utilisation générale de la télématique : absence de ligne téléphonique ou d'accès au minitel, coût, nécessité d'une grande rigueur dans l'utilisation et d'une très forte implication des enseignants. La correspondance télématique ne fonctionne pas si les messages manquent de clarté, restent trop longtemps sans réponse, et si les interlocuteurs n'ont pas un minimum de projet en commun. La formule du « journal » est encore plus exigeante, puisqu'elle nécessite un renouvellement permanent, faute de quoi il risque de perdre vite tous ses « lecteurs ».

Cette dimension humaine et conviviale apparaît vitale pour le mouvement Freinet lui-même, qui, touché de plein fouet par la crise du militantisme (4), a été sur le point de s'autodissoudre l'an dernier. Les participants du congrès de Clermont-Ferrand, dont beaucoup de jeunes, ont voulu tourner cette page. Symboles de cette volonté de résurrection : Florence et Christian, instituteurs passionnés de correspondance scolaire, un peu plus de cinquante ans à eux deux. Ils se sont rencontrés lors d'une précédente assemblée Freinet et ont décidé de faire correspondre leurs classes, situées à Toulon et à Moulins. L'échange a été si fructueux qu'ils se sont mariés et promenaient cette année leur bébé Freinet dans tous les débats du congrès.

PHILIPPE BERNARD.

(1) ICEM, BP 31 06322 Cannes La Bocca Cédex. Tél. : 93-47-96-11.

(2) *Elise et Célestin*, revue télématique du mouvement Freinet. Le Roc-Bedière 24200 Sarlat.

(3) Par exemple 3614 + ACTI + CREATIF ou 3614 + CG86 + ECOLE + JOUR.

(4) La Coopérative de l'enseignement laïc, organe de production et de diffusion des publications et matériels Freinet, fondée en 1927, a dû être mise en liquidation en 1986. Une société anonyme portée à bout de bras par les militants a été recréée pour sauver les publications. Publications de l'Ecole moderne française (PEMF), BP 109 06322 Cannes La Bocca Cédex.

La casquette du SNI

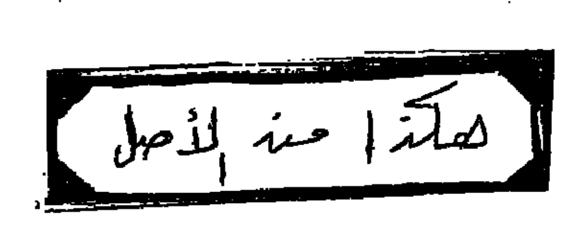
Une petite fille allongée sur un drap, vêtue seulement d'un slip et coiffée d'une énorme casquette de commandant de bord nous lance son regard malicieux sur une publicité parue cette semaine dans plusieurs magazines. La photo, en noir et blanc, ne vante pas la solidité des petites culottes, mais « *la compétence et la disponibilité* » des instituteurs et des professeurs de collège du SNI-PEGC, premier syndicat de la FEN.

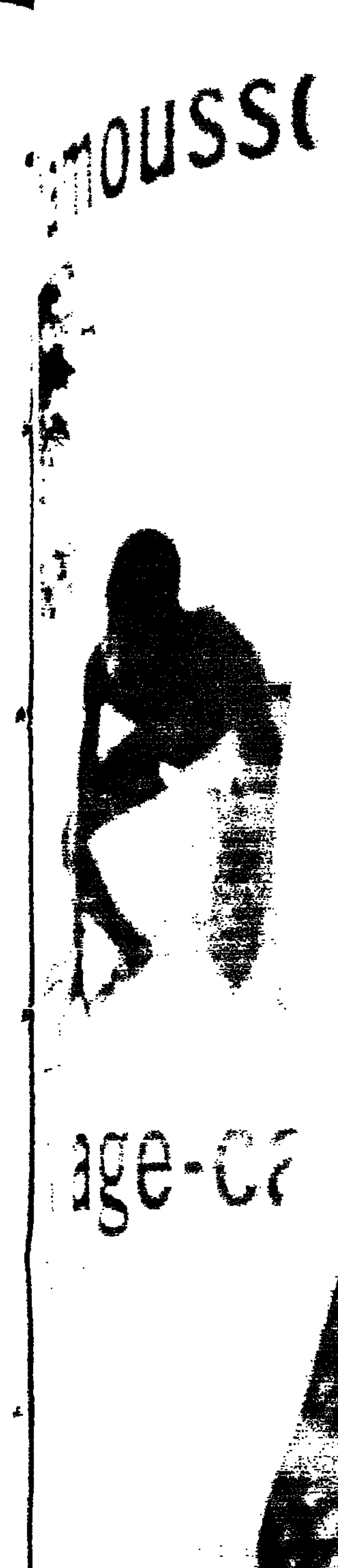
Finis les maîtres d'école en blouse grise, leur marasme et la langue de bois syndicale : le SNI « communique » et envoie, avec une image espiègle, à la veille de la rentrée scolaire, un clin d'œil aux parents et aux enseignants. Le message se veut rassurant pour les premiers, stimulant pour les seconds.

Mais, à trop vouloir surprendre, il risque de laisser un souvenir ambigu. Ambitieuse, l'écolière s'interroge : « *Est-ce que mon prof m'aidera à devenir pilote ?* », mais rien n'indique dans ses yeux coquins que la réponse sera positive. Quant au slogan du SNI : « *Les enfants d'abord* », il peut évoquer aussi la fin du *Titanic*...

Ph. Be.

● **La capacité et les études juridiques.** — Les titulaires de la capacité en droit pourront désormais s'inscrire en première année de DEUG de droit avec une moyenne de 10 sur 20, et non plus de 12. Avec une moyenne de 15, ils pourront s'inscrire directement en deuxième année (décret publié au *Journal officiel* du 28 août).





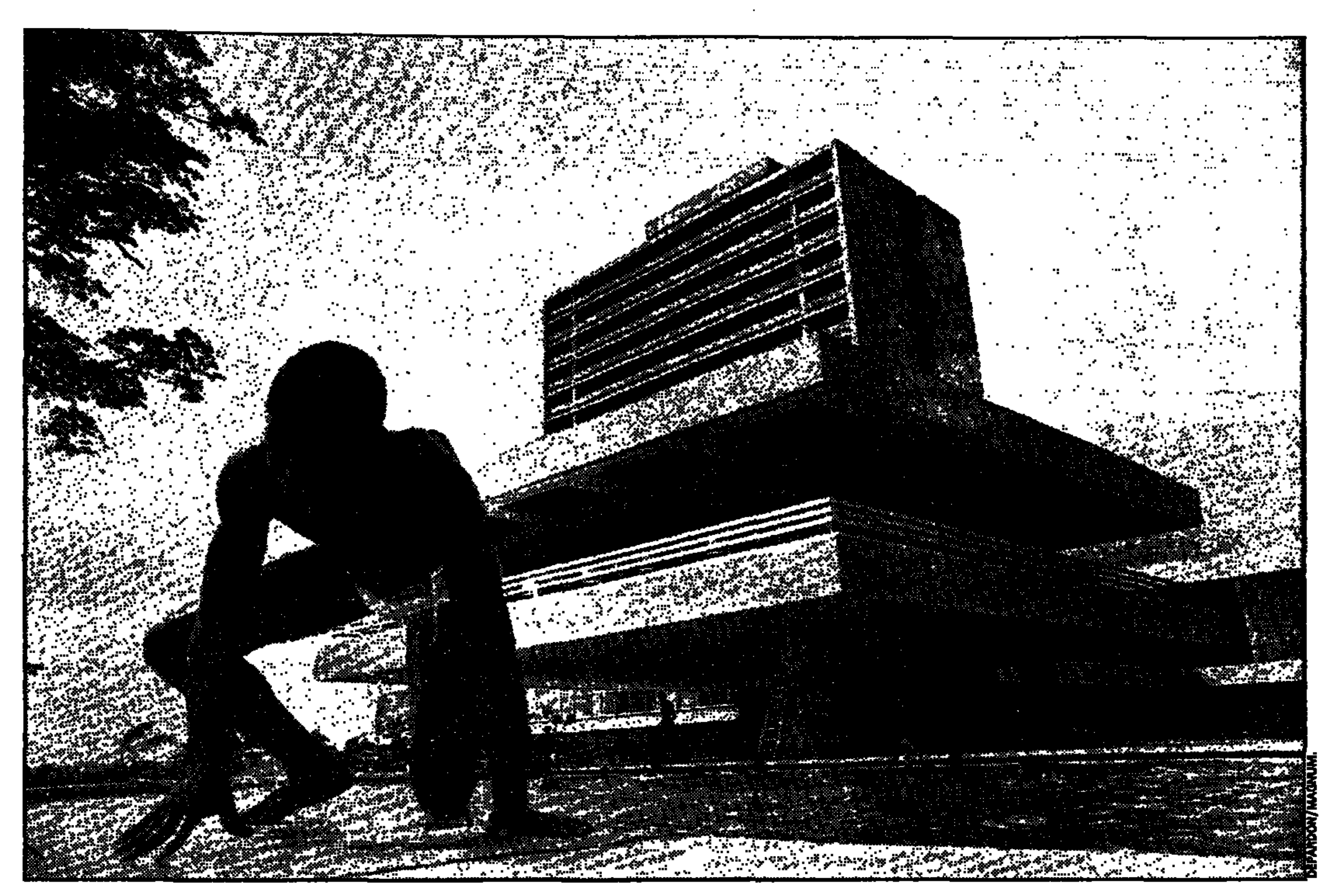
(هكذا من الأصل)

Le Monde
SANS VISA

avant italien
omigliano
s » et politiques

ir la télématique

Yamoussoukro



Choses vues à Yamoussoukro, village natal du président Houphouët-Boigny et, depuis 1983, capitale de la Côte-d'Ivoire, où se déroulait pour la première fois un Festival des masques.

village-capitale d'un président

par Jean-Claude Charles

IL faut marcher dans Yamoussoukro avec des états d'âme, des pensées en ruine. Yamoussoukro, capitale politique et administrative de la Côte-d'Ivoire, est une ville irréelle. Propre comme un sou neuf. Et le plus souvent vide. Ou presque.

Le troupeau d'une quinzaine de buffles conduit par un homme armé d'un bâton au beau milieu de la large avenue. Le marchand d'allumettes suçotant sa tige de bois sous le lampadaire. Quatre joyeux gamins qui font rêver de patins à roulettes dans cette cité tout en pentes, en surfaces lisses, avec des boulevards en toboggan plongeant vers une ligne d'horizon toujours proche, des magnifiques perspectives de béton entre ciel et brousse. Après une heure de marche, ça peut être à peu près tout.

Pour la foule, il faudra attendre d'être place Jean-Paul-II, passé 16 heures. Yamoussoukro invite à la première édition d'une fête annuelle des masques et danses traditionnelles : le Festimask. Pendant cinq jours, une centaine de masques venus de toutes les régions de la Côte-d'Ivoire vont défiler. Masques de sagesse. Masques protecteurs. Masques aux serpents. Masques avaleurs de feu. Masques gendarmes. C'est la saison des pluies. Le ciel est bas. Le soleil fait une courte apparition. Puis bascule derrière le rideau d'arbres, à l'ouest. La fête officielle va durer jusque vers 20 heures. Dans la nuit, l'euphorie continuera. Bruits de tambours ici et là dans la ville.

Derrière les gentillesses conviviales, la polémique fait rage. On distinguera *grosso modo* deux camps : celui des traditionalistes et celui des modernistes. Les premiers reprochent aux seconds de dégrader les masques en offrant ainsi en spectacle aux « allogènes » (les étrangers) une tradition liée à la vie profonde des villages et assujettie à des règles séculaires. On ne déplace pas les masques de leur terroir, sauf cas de force majeure, par exemple pour sauver la nation en péril. Il convient de respecter les interdits et les tabous autour de ces objets sacrés. Exhiber ceux-ci sous la forme d'un « produit touristique » est un crime contre les ancêtres.

En l'absence de la voix desdits ancêtres – du moins aux oreilles profanes, – certains intellectuels montent au créneau. Dans sa livraison d'août, *la Gazette du Centre*, un mensuel régional, publie l'argumentation de M. Ernest Bessihaoulie. Politique : « *L'unité de notre pays passe immanquablement par Yamoussoukro.* » Philosophique : « *L'unité de nos masques rassemblés en un même lieu (...) constitue un faisceau convergent, focalité de prières dont le bénéfice spirituel est incontestable...* »

L'homme pressé sera sensible à l'argument géographique : « *Yamoussoukro rapproche (...) chaque région de Côte-d'Ivoire de son centre et raccourcit tout parcours ou tout circuit par rapport aux zones excentrées...* »

Ventilateurs dans les maquis

Vendredi. Entre le désert de béton et l'« invasion touristique » annoncée pour ce week-end, l'âme de Yamoussoukro existe. Le jour, à la gare routière, par exemple. Ou bien dans ces petits restaurants qu'on appelle des « maquis ». On peut succomber au charme de la première enseigne : La Bâche bleue de Tatie José. Des vrais gens. Dans les maquis, on mange, on rigole, on a aussi le droit de faire des discours, mais enfin... si on veut, et dans n'importe quelle langue.

La nuit, le Marco Polo est un lieu vivant. Des vrais gens aussi. Un monde cosmopolite. A deux heures du matin, quand le groupe sénégalais Youssou N'Dour explose dans les baffles, on comprend ce que « dialogue des civilisations » veut dire. Sur la piste, les femmes se lancent dans cette danse aux figures tout en nuances baptisée « ventilateur ». Les hommes peuvent toujours essayer de faire mieux. Quant au maladroit « allogène », avec un peu de bonne volonté il finira peut-être par se décontracter. Confirmation de l'horoscope du jour : « *Les activités de club sont favorisées* » *(Fraternité Matin).* Attention les petits yeux.

J'allais oublier de dire que je suis passé à la librairie de Yamoussoukro. Sous le porche, derrière un frangipanier, les présentoirs administrent la preuve d'une ouverture d'esprit incontestable. Comme d'ailleurs les quelques librairies et magasins de journaux que j'aurai visités dans ce pays. A la Pelote basque, j'ai préféré un luxueux volume illustré *sur* Yamoussoukro, *où* l'on apprend comment le nom de la ville a été formé à partir de termes baoulés dont l'un *(Ya)* était le nom porté par une aïeule de M. Félix Houphouët-Boigny. Yamoussoukro désignait alors le petit village, lieu de naissance du président, aujourd'hui enclavé, sanctuarisé dans la capitale, à l'intérieur du palais présidentiel.

Samedi, midi. Marché de Bouaké, à une centaine de kilomètres vers le nord. Au Pinceau parlant, le pinceau qui fait parler votre enseigne, déclinez votre nom, votre profession, le tour est joué. En principe, ça ne s'adresse pas aux touristes. Mais tout le monde est libre de se faire fabriquer une enseigne aussi originale *que celle de l'horloger de* La Vie est belle Le Docteur des montres. Zigzaguons à travers le labyrinthe des travées. L'Afrique entière semble s'être donné rendez-vous à ce marché. En plus, Bouaké est une véritable ville. Avec des sapeurs-pompiers. Cette précision apparemment saugrenue est importante : il n'y a pas de caserne de pompiers à Yamoussoukro – qui a vu récemment son marché brûler.

Dimanche. Sur la pelouse inclinée, le cadran orné de fleurs de l'horloge géante indique l'heure exacte : 10 h 19. De retour à Yamoussoukro. Devant la Maison du Parti, à mi-chemin entre l'hôtel Président et le Président Golf Club. Je suis en compagnie d'un photographe. il fait son métier : il photographie. Je prends de temps en temps des notes. La Maison du Parti est un étonnant bâtiment en haut d'une colline. On y accède par une grande allée rectiligne, bordée de merveilleux réverbères à boules. Avec des gazons bien entretenus. Des arbres variés qui nous surprennent en flagrant délit d'inculture botanique.

Nous grimpons sportivement la colline. Je salue les gardiens, un militaire et un civil en boubou bleu pâle. Je sors mon carnet, mon stylo, me prépare à noter l'inscription exacte qu'on peut lire sur la façade du bâtiment. Une voix retentit, menaçante : « *On n'écrit pas.* » Je reste un moment avec le stylo suspendu au-dessus du carnet ouvert. Coule un regard prudent vers la voix. C'était le civil. Le mec roule des yeux. Un cliché vivant ? Je range vite mes instruments de travail, en me fendant d'un sourire bête. Repars la queue basse, en pensant qu'un jour ma graphomanie me perdra.

Beaucoup plus loin, à distance respectable du cerbère, sous la protection rapprochée d'un flamboyant, je griffonne les mots que je craignais d'oublier : « *Parti démocratique Côte-d'Ivoire, section Rassemblement démocratique africain.* »

Dix-huit trous et crocodiles

Au Président Golf Club. L'emblème est un crocodile en chemise Lacoste, debout, élégamment appuyé sur une crosse. Cette année, c'était le septième Open de Yamoussoukro. M. Alain Rozé, le responsable, vingt-huit ans, une moustache à la Malhuret, *fort affable, nous* entraîne vers le terrain. Je note : « *Dix-huit trous, par 72, et cent cinquante essences d'arbres différentes* », etc. Je me rends compte que, du haut de l'hôtel Président, j'avais confondu le lac devant nous avec l'autre, celui de la résidence présidentielle. Quelqu'un de la police judiciaire est de la promenade. Passé un green, j'en profite pour *lui* reposer ma question de tout à l'heure :« *Y a-t-il des prisonniers d'opinion en Côte-d'Ivoire ?* » Réponse négative.

Plus tard, 17 heures. Au bord du lac artificiel qui jouxte le palais, les reptiles sont là, immobiles. Ils attendent leur pitance. Un spectacle entre le rituel touristique et l'universel théâtre de la cruauté va se dérouler. La pluie le retarde. Une de ces averses soudaines, chaudes et brèves dont les ciels du Sud semblent détenir le secret. Un soldat nous invite gentiment à nous abriter derrière le lourd portail, à côté de la guérite. De quoi parlons-nous ? Des crocodiles, bien sûr.

« *Ce sont des créatures totémiques et emblématiques* », écrivait V.S. Naipaul, traumatisé sans doute par ce lieu, dans un texte non encore traduit en français *The Crocodiles of Yamoussoukro* (1). « *Auparavant,* poursuit-il, *il n'y avait pas de crocodiles à Yamoussoukro. Personne ne sait exactement ce que leur présence signifie. Mais pour tous les Africains, ils évoquent le savoir magique du président, du chef, son pouvoir surhumain, quelque chose émanant de la terre elle-même.* » Sacré Naipaul !

Le soldat raconte des histoires étranges. Qu'il existe un « patron » parmi les crocodiles, le *plus vieux – la seule* façon de connaître son âge serait de compter le nombre de cailloux dans son ventre, étant donné qu'il en avale un par an. Les visiteurs sont conviés à offrir à ces « *mangeurs d'hommes* » (*dixit* Naipaul), en guise de friandises, un poulet vivant, nous apprend le soldat. Les « âmes sensibles » répugnant au passage à l'acte, le soldat se prête de bon gré au rôle de l'immolateur. Merci. Un commerçant installé non loin fournit la volaille.

Petite leçon de zoologie : « *Ce sont les cris du poulet qui excitent les crocos* », explique le sacrificateur délégué. Je vous fais grâce de la fin de l'histoire. Le poulet n'avait aucune chance. Il *se sera tout de même vaillamment* défendu. Au moment fatidique, le soldat a applaudi. « *Il ne faut pas faire de projection, pour eux c'est simplement de la viande* », a commenté quelqu'un. Le premier qui écrase une larme a perdu.

Dans la soirée, conférence de presse de M. Duon Sadia, ministre du tourisme. Il n'esquive pas le débat. Recourt aux aphorismes : « *Lorsqu'on est devant un tam-tam, il vaut mieux battre le tam-tam plutôt que de battre son ventre.* » Traduire : parlons franc, les médias répercuteront. *Définit* son objectif : passer de 200 000 à 400 000 touristes par an. Le Sénégal, c'est le balnéaire ; le Kenya, le safari ; la Côte-d'Ivoire sera le masque. Prudence : « *Peut-être que nous nous sommes trompés... Notre image de marque se cherche...* »

Et la confidence que voici. Il y a un masque – un masque poro, de la région de Korhogo, dans le Nord – qui ne sort que tous les trente ans. Il était sorti le 6 juin dernier. Normalement, il aurait fallu attendre l'an 2017 pour qu'il puisse se présenter à Yamoussoukro. M. Sadia, invité par le village de ce « *masque de puissance et de paix* », a personnellement demandé à celui-ci s'il voulait bien déroger à la règle et venir à Yamoussoukro en août. Satisfaction a été accordée au ministre. Conclusion : « *Il faut que les masques rencontrent les enfants des aïeux là où ils sont... Les masques sont les représentations visibles de nos ancêtres. Dans ces conditions, il ne faut pas se choquer de les voir participer à notre vie.* »

(Lire la suite page 14.)

(1) Dans le livre *Finding the Center* Penguin, 1985.

Yamoussoukro, village-capitale

(Suite de la page 13.)

Lundi matin. Dans le car à destination d'Abidjan. Dans le quotidien national, la prévision de l'astrologue est claire : « *Votre inspiration vous fera travailler.* » La musique de Kassav porte le car dans la chaleur moite. Il fait soleil. Abidjan annoncé par la rive du Banco où flottent comme des drapeaux des kilomètres de vêtements mis à sécher au soleil sera le décor d'un film de Sijiri Bakaba. Le quartier de Treichville, haut lieu de la vie nocturne, montre ce que Yamoussoukro risque de ne jamais avoir. De l'autre côté de la lagune, face aux tours du Plateau (le « Manhattan tropical »), choses et gens déjà vus. Mais où ? Des rues en damier grouillant d'un peuple débordant d'activité. Une odeur d'agneau braisé au coin de la rue. Des fauteuils blancs sur le trottoir de La Calebasse d'Or. Un gamin tirant de l'huile à la pompe. Des ventilateurs labourant l'air lourd. Et ça suffit pour faire une ville. La vie telle qu'elle ne s'invente pas par décret. Treichville existe et tient debout tout seul.

Mardi. Vers 11 heures, au *Rallye*, café-tabac-journaux, dans le quartier de la zone 4, un homme d'affaires français raconte Yamoussoukro vu d'Abidjan. Petit, un de ces ventres ronds que certains appellent « œuf colonial ». Il a « *une trentaine d'années d'Afrique* » derrière lui. L'œil vaguement méfiant. Le verbe rapide : « *Des milliards pour éclairer la brousse, c'est pas croyable... Combien de milliards ? Je sais pas. Faudrait demander à un expert immobilier. Les ambassades veulent pas y aller. Les entreprises veulent pas y aller. Tout le monde le sait. Tout le monde fait semblant que dans cinq ans on sera tous à Yamoussoukro... Remarquez, je fais pas de politique, hein ?* »

Riviera. Passé 17 heures. Sijiri Bakaba (acteur dans *Visages de femmes*, de Désiré Ecaré, *Combat de nègre et de chiens*, de Chéreau, *Descente aux enfers*, de Francis Girod, etc.) réalise son premier film : *les Guérisseurs*. Il me reçoit dans une chambre du Golf hôtel. Je suis passé en coup de vent sur son plateau la nuit dernière. Ils ont tourné jusque vers 5 heures du matin dans le dancing de l'Hôtel Wafou, quartier de Bietri, vers le sud d'Abidjan. Treichville sera un lieu important dans le film.



ZACHMAN-MAGNUM.

Débordant d'activité : Treichville.

« *J'adore les fous, les ivrognes, tous ces gens que la société a rendus malades* », déclare Bakaba. Pieds nus, treillis vert et casquette rouge, il parle de son passage de l'autre côté de la caméra : « *J'ai la chance d'avoir eu beaucoup de petits rôles. D'avoir pu faire exister des personnages secondaires. C'est une bonne école. C'est parfois frustrant. On m'a trop souvent proposé des rôles avec accent. Accent antillais. Accent bamboula. Accent négrillon d'Afrique. Jouer le Noir. Dans mon film, je n'ai pas à jouer le Noir. Je joue le rôle d'un ivrogne... Mais je me sens plus metteur en scène que comédien.* »

Il parle de son enfance : « *Je n'ai pas de thèse sur les choses, sur la société ivoirienne, sur quoi que ce soit. Je pars de petits détails humains. Je viens de la terre. Mon père est de la terre. Je n'ai pas d'intellectuel dans ma famille. Je suis un homme de la forêt. Ma culture est une culture de la forêt. Pour ce film, je suis parti d'un mot. Ici quelqu'un demande de l'argent en disant : « Guéris-moi. » Je me dis qu'il doit être malade. D'où le titre. Un de mes personnages est un guérisseur, c'est-à-dire un bienfaiteur, un homme qui a le pouvoir du concret... Je n'appartiens pas à l'Afrique des histoires linéaires... Tenez, l'or par exemple. Dans les contes ou quand j'entends parler de la reine Elizabeth, ça ne m'étonne pas. J'ai toujours vu des rois couverts d'or, avec des cannes en or, des chaises en or...* »

J'aurais pu écouter longtemps cette parole de créateur. Elle est limpide.

JEAN-CLAUDE CHARLES.

Carnet de route

● **Formalités.** – Passeport en cours de validité. Pas de visa pour les membres de la CEE.

● **Santé.** – Vaccination contre la fièvre jaune ; obligatoire dix à douze jours avant le départ. Traitement anti-paludéen recommandé.

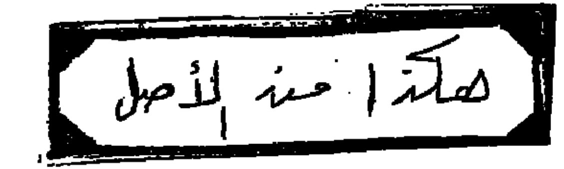
● **Transports.** – UTA et Air Afrique desservent quotidiennement Abidjan. En Côte-d'Ivoire, la compagnie Air Ivoire relie la plupart des villes ; cars et taxis de brousse ; location de voiture possible. Le train Gazelle relie Abidjan à Ouagadougou (Burkina-Faso) par Bouaké.

● **Informations.** – Concernant les hôtels, saisons, circuits : Délégation du tourisme de Côte-d'Ivoire (24, boulevard Suchet, 75016 Paris. Tél. : 42-88-62-92) ; et Côte-d'Ivoire Contacts Tourisme (34, av. des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 43-59-65-19).

Voyage en Pologne

Dans l'article intitulé « Les pierres à vif de Cracovie » (*le Monde* du 29 août), le carnet de route contenait une erreur de chiffres : la dépense minimale, par jour et par personne, que les autorités polonaises imposent aux étrangers est de 100 F (et non de 1 500 F) en « bons de séjour » délivrés par le consultat.







ESCALES

France d'automne

Parmi les 300 propositions de la brochure estivale de « Visit France » (filiale tourisme d'Air Inter), on peut relever trois destinations dans des régions où l'arrière-saison est réputée pour sa douceur. L'Alsace d'abord avec, surplombant les vignobles, un hôtel quatre étoiles qui promet « une gastronomie authentique ». Au départ de Paris : 2 610 F par personne en demi-pension avec avion, voiture de location et hébergement pour deux nuits.

Le Moyen Age, ensuite, ou, plus exactement Carcassonne, et un hôtel situé au cœur de la cité fortifiée, excellente base de départ pour redécouvrir les châteaux cathares : 1 580 F par personne (de Paris) avec avion, auto et deux nuits avec petit déjeuner.

Enfin, une île dite « de beauté » : la Corse, où on a le choix entre trois aéroports d'accès et 28 hôtels. Une formule pour les amateurs de liberté : 2 200 F par personne (de Paris) avec avion, auto, hébergement trois nuits, en demi-pension. Renseignements auprès des agences Air Inter et dans les agences de voyages.



JEAN ROUBIER-RAPHO

Une vie de Chateaubriand

« Il y a quatre ans qu'à mon retour de la Terre sainte, j'achetai près du hameau d'Aulnay, dans le voisinage de Sceaux et de Châtenay, une maison de jardinier, cachée parmi des collines couvertes de bois. (...) Les arbres que j'y ai plantés prospèrent, ils sont encore si petits que je leur donne de l'ombre quand je me place entre eux et le soleil. » Ainsi Chateaubriand évoquait-il la Vallée-aux-Loups, cet ermitage romantique que l'association Lire et Partir (16, rue de l'Arcade, 75008 Paris, tél. : 42-65-86-45) propose de découvrir dans le cadre d'un voyage littéraire en autocar, du 11 au 13 septembre.

C'est l'occasion de visiter à Châtenay-Malabry (87, rue de Chateaubriand, tél. : 47-02-58-61) le musée récemment ouvert au public, et d'admirer le beau parc à l'anglaise, conçu et planté par l'écrivain. Mais aussi de parcourir la Bretagne de Chateaubriand : Fougères (avec un spectacle tiré du *Gilles de Rais de Cendrars*), Combourg et le château où il passa son adolescence, Dinan, où il étudia, l'estuaire de la Rance et l'île du Grand-Bé, où il repose, Saint-Malo, où il naquit, et Dol-de-Bretagne.

Le prix (1 650 francs par personne) comprend le transport, l'hébergement, les repas et le concours de conférenciers spécialisés. Supplément pour chambre individuelle.

New-York très lyrique

Visiter New-York à sa guise et sortir tous les soirs au ballet, au concert, à l'opéra. Le Cercle lyrique international (9, rue Geoffroy-L'Asnier, 75004 Paris, tél. : 42-78-09-12) a réservé, du samedi 28 novembre au vendredi 4 décembre, à New-York, des places pour la *Tosca* (mise en scène par Franco Zeffirelli), *Casse-Noisette* (par le New York City Ballet), *l'Enlèvement au sérail* (dirigé par M. Janowski), *le Trouvère* (avec Joan Sutherland et Luciano Pavarotti), *la Traviata* (dirigée par T. Fulton), le *Requiem* de Fauré (au New York Philharmonic), et *la Chauve-Souris*, de Strauss.

Il emmène ses adhérents (500 francs par an, 300 francs pour un adhérent complémentaire) du 27 novembre au 5 décembre (vols sur Air France ou American Airlines, logement à l'hôtel Drake, transferts, petits déjeuners) selon un forfait fixé à 19 300 francs (supplément pour chambre individuelle : 5 600 francs). Le prix public de ce voyage est de 21 200 francs. Le nombre des places est limité à quinze personnes.

ROBERT FRANK

Voir l'Autriche à Bruxelles

Manifestation biennale consacrée au patrimoine culturel d'un pays, Europalia, organisée à Bruxelles (et dans plusieurs autres villes belges) depuis 1969, accueille pour la première fois un Etat non membre de la CEE : l'Autriche. Trois mois – du 16 septembre au 16 décembre – d'expositions, de rencontres et de débats sur la musique, la peinture, la littérature, le cinéma et le théâtre du pays de Mozart. Trésors de la Toison d'or et chefs-d'œuvre de l'Albertina figurent au premier rang des expositions annoncées.

Pour les visiter, l'Office de promotion du tourisme (OPT) belge a mis au point des formules « week-end » : par exemple, de 520 à 900 francs français environ par personne, selon la catégorie de l'hôtel choisi, pour deux nuits en chambre double, petits déjeuners, et l'Expocard donnant droit à l'entrée de six expositions. Renseignements et inscriptions : Belsud réservation (OPT), rue Marché-aux-Herbes 61, B-1000 Bruxelles, tél. : 02-230-57-30.

De leur côté, la SNCF (Paris-Nord : 18, rue de Dunkerque, 75010 Paris, tél. : 42-81-42-19) et les Chemins de fer belges (représentation générale : 21, bd des Capucines, 75002 Paris, tél. : 47-42-40-41) proposent différentes prestations, par exemple : 340 francs français par personne pour le voyage aller-retour en 2e classe, l'Expocard (quatre expositions) et des bons de réduction.

L'Office belge de tourisme (21, bd des Capucines, 75002 Paris, tél. : 47-42-41-18) fournit gratuitement la documentation souhaitée.

Les « flûtes » de l'Ourcq

Ne navigue pas qui veut sur le canal de l'Ourcq... Le plus étroit des canaux français, qui part du bassin de La Villette, à Paris, et s'en va vers la Brie, n'admet que des « flûtes », des péniches adaptées à son gabarit. Une croisière – en vedette – est proposée le samedi 12 septembre aux curieux par OCCAJ-Loisirs (95 rue d'Amsterdam, 75008 Paris, tél : 42-81-40-08), avec petit déjeuner à bord (départ à 8 h 30 du bassin de La Villette), escale à Claye-Souilly pour déjeuner et retour à Paris en autocar vers 18 h 30, pour 250 F par personne.

LA TABLE

Nectar de poissons

UN lecteur belge, enchanté de son séjour au Métropole, de la chaîne Relais et Châteaux de Beaulieu-sur-Mer, s'y est régalé des « rougets au pissalat » du chef Pierre Estival : *« J'en ai commandé à trois repas*, dit-il, *mais qu'est-ce exactement que ce « pissalat », un mot qui fait sourire ? »*

Comment, en effet, le définir ? Un jus de poissons ? Peut-être. En ces temps où le snobisme culinaire exalte tout ce qui vient d'Extrême-Orient, on pensera au nuoc-mâm vietnamien (le nom signifie « eau de poisson »), qui résulte de la macération en saumure de petits poissons. Mais, n'en déplaise aux amateurs d'exotisme, le *garum* des Grecs et des Romains n'était pas autre chose : viscères et morceaux de poissons en saumure, avec herbes aromatiques. Le plus célèbre, préparé à Carthagène, était de maquereaux, mais il en existait de nombreuses variantes, faites aussi de saumon, de sardines, d'alose et, surtout, de fretin.

Donc, au glorieux Métropole, le chef agrémente ses rougets poêlés de pissalat (aurait-il plus de gloire auprès des médias à l'annoncer au nuoc-mâm ?).

Dans sa *Cuisinière provençale*, J.-B. Reboul explique qu'il s'agit là d'une préparation des pêcheurs de Cannes à Menton, en quelque sorte une purée de ces petits poissons que l'on nomme « poutine ». Mais il dit aussi que, du côté de Martigues, on dit le « melet », et que les deux préparations sont à quelque chose près le *garum* des anciens Romains. Plus proche de nous, Jean-Noël Escudier parle également de la *« blanchaille de poissons »*, y compris sardines et anchois, et cite le melet et son cousin le pissalat, frai de poissons appelé la *poutina*.

Bien évidemment, le maître Escoffier, pour être du pays (né à Villeneuve-Loubet), plus attaché à la grande cuisine qu'au régionalisme, n'en parle point. Mais, dans sa *Cuisine du comté de Nice*, J. Médecin précise en effet qu'il faut utiliser la blanchaille de sardines et d'anchois *(palaïa)* disposée par couches de 2 centimètres d'épaisseur de poisson, sel, girofle, poivre en grains, laurier et thym émiettés, successives, en terminant par le sel et les aromates. La *terrine est gardée au frais* une semaine. Il ne reste plus alors qu'à enlever à la louche la crème huileuse montée à la surface et à remuer la pâte de poisson à la spatule et à recommencer l'opération tous les jours durant un mois ; puis ensuite à passer enfin au *tamis de crin*, à *recouvrir* la surface d'une légère couche d'huile d'olive (de première pression à froid, bien sûr, et à Nice allez donc demander au moulin Alziari, 14, rue François-de-Sales, le secret d'une bonne huile !) et à en accommoder les mets les plus divers, des hors-d'œuvre aux viandes froides, en passant par les rougets poêlés du bon chef Estival.

Mais, si le nom de pissalat, qui amuse notre lecteur, est bien peu connu des Français – y compris de M. Gedda, dont *la Table d'un Provençal* nous donne une recette de... ketchup !), – du moins est-il un nom que le touriste connaît (ou apprend) sur la Côte : « pissaladière » !

Eh bien, cette tourte oignonnée aux anchois et olives noires du pays et qui s'affirme comme la sublimation de la pizza, étouffe-chrétien à la mode, cette pissaladière donc lui doit son nom, car elle fut autrefois badigeonnée de ce pissalat si parfumé qu'il est comme la quintessence de la Provence.

LA REYNIÈRE.

SEMAINE GOURMANDE

L'Auberge des deux signes

Vestige médiéval, jardin intérieur, poutres authentiques et vue sur Notre-Dame, avec la musique ancienne à la carte (un bourdon derrière la vitre, eût dit Curnonsky !), voilà qui passionne le touriste avisé mais devrait attirer aussi l'attention du gourmand. M. Dhulster, Auvergnat bon teint, fait venir ses agneaux et son veau du Cantal (de Maurs, exactement). Il domine une carte qui va de la terrine de foie gras d'oie au « pounti » du pays avec sa salade de choux croquants, du blanc de turbot Belle Epoque au confit d'oie forestière, de l'émincé de ris de veau à la crème de favouilles au café quercinois. A la carte, compter 400 F, mais il y a un menu à 150 F.

● *L'AUBERGE DES DEUX SIGNES,*
46, rue Galande, Paris-5e.
Tél. : 43-25-46-56.
Pas de fermeture. Salons de 30 à 75 couverts.

Le Céladon

Le restaurant de l'hôtel Westminster avait vite fait sa percée. Il a perdu les frères Lhonneur un peu abruptement, mais n'a rien perdu au change avec le chef Joël Boilleau. On se régalera de l'excellent menu (240 F net), choix de huit entrées (tartare de daurade et saumon frais, par exemple), neuf poissons ou viandes (dont le filet de turbot à la moutarde de Meaux, coulis de tomate et un filet de porcelet en crépinette, sauce curry), fromages (pains aux raisins et aux noix « maison ») et quelque huit desserts. Vins à découvrir : un touraine mesland 1985 (85 F), un bordeaux, un anjou, un alsace (Andlau pinot noir) à 99 F, et enfin un vin voisin du sancerre, le morogues 85, rouge d'une riche vinosité qui fait merveille avec, par exemple, le foie de veau poêlé aux câpres (99 F).

● *LE CÉLADON*
15, rue Daunou, Paris-2e.
Tél. : 42-61-57-46.
Fermé samedi et dimanche.

L'Auvergnat 1900

Pour le monde des bureaux aux déjeuners, si calme et provincial le soir, voilà dans son cadre amusant, agrémenté du sourire d'une aimable patronne et du service le plus avenant possible, une carte... un peu auvergnate, bien sûr ! Le farçou du pays, les crêpes farcies auvergnates, le rognon de veau grillé au roquefort, le confit de pommes sarladaises, mais aussi les œufs cocotte florentine, la sole meunière, le foie de veau meunière, un gratin de moules *aux courgettes et, dans les desserts*, la « faiblesse de la patronne ». Comptez 250 F.

● *L'AUVERGNAT 1900*
11, rue Jean-Mermoz, Paris-8e.
Tél. : 43-59-21-47.
Fermé samedi et dimanche.

JEUX

échecs

N° 1244

SANS DISCUSSION

Tournoi international de Toulon, 1987

Blancs : HEBDEN (Angleterre)
Noirs : BORM (Hollande)

Gambit du R. Défense Fischer.

1. é4	é5	17. Cxd5!! (m)	f5
2. f4	éxf4	18. Df4	Cç6
3. Cf3	d6 (a)	19. Cxç7	Tb8
4. d4 (b)	g5 (ç)	20. Ta-é1	Rg8
5. h4	g4	21. d5	Cé7
6. Cg1! (d)	Cf6 (é)	22. Ch5! (n)	Dxh5
7. Fxf4 (f)	Cxé4	23. Txé7	b5
8. Fd3	Dé7 (g)	24. Tf-é1	Tb6
9. Cé2	Fg7	25. d6	Dh4
10. 0-0	0-0	26. g3	Df6
11. Fxé4! (h)	Dxé4	27. Cé8!! (o)	Dxh2
12. Cb-ç3	Dç6 (i)	28. Dg5+	Rh8
13. Dd2 (j)	d5	29. Txh7+!	Rxh7
14. Cg3 (k)	Df6 (l)	30. Té7+	Rh8
15. Fé5!	Dxh4	31. Dh6+	Rg8
16. Fxg7	Rxg7	32. Dh7 mat.	

NOTES

a) La meilleure défense dans le « Gambit du Roi », selon Fischer.

b) Les deux suites principales sont ici 4. Fç4 et 4. d4. Fischer tenait la suite 4. d4 pour moins forte que 4. Fç4, contrairement à l'opinion générale. Après 4. Fç4, h6! (et non 4...,g5 ? à cause de 5. h4, g4 ; 6. Cg5, Ch6 ; 7. d4, f6 ; 8. Fxf4, fxg5 ; 9. Fxg5 comme dans la partie Morphy-Tilgman, Philadelphie, 1859) ; 5. d3 (selon Bhend), g5 ; 6. g3, Cç6 ; 7. gxf4, Fg4 ; 8. 0-0, Cd4 ; 9. Cb-d2, gxf4 ; 10. ç3, Cé6 les jeux sont égaux. Pachman préfère 5. d4 ; par exemple, 5..., g5 ; 6. 0-0, Fg7 ; 7. ç3, Cç6 ; 8. g3, g4 ; 9. Ch4, f3 ; 10. Cb-d2, Ff6 ; 11. Cdxf3 : gxf3 ; 12. Dxf3, Fh3 ; 13. Tf2, Dd7 ; 14. é5, Fxh4 ; 15. Fxf7+, Rd8 ; 16. é6, Dé7 ; 17. gxh4, Dxh4 ; 18. Ff5! avec un jeu compliqué.

ç) 4..., Cf6 ; 5. Cç3, Ch5 ; 6. Fé2, Fg4 ; 7. 0-0, g6 ; 8. Cd5! donne aux Blancs l'avantage.

d) On a longtemps poursuivi par 6. Cg5, entrant dans le « Gambit Allgaier » par 6..., h6 ; 7. Cxf7 aux conséquences souvent favorables aux Blancs. Ce n'est qu'en 1949 que fut trouvée la réfutation pourtant simple de 6. Cg5, à savoir 6..., f6! : si 7. Ch3, gxh3 ; 8. Dh5+, Rd7! ; 9. Df3, Dé8 (Heyer-Randvir, Tallinn, 1949) et si 7. Fxf4, fxg5 ; 8. Fxg5 (ou 8. hxg5, Fg7 ; 9. Fç4, Cç6 ; 10. ç3, Cg-é7), Fé7 ; 9. Dd2, Fé6 ; 10. Cç3, Cd7.

é) Une grave imprécision. La seule défense des Noirs consiste en 6..., Fh6! avec les perspectives suivantes : 7. Cç3, ç6 (ou aussi 7..., Cç6 comme dans la belle partie Planinc-Gligoric de Portoroz, 1977 ; 8. Cg-é2 – meilleur est 8. Dd3 –, f3 ; 9. Cf4, f2+! ; 10. Rxf2, g3+! ; 11. Rxg3, Cf6 ; 12. Fé2, Tg8+ ; 13. Rf2, Cg4+ ; 14. Fxg4, Fxg4 ; 15. Dd3, Fg7 ; 16. Fé3, Dd7 ; 17. Cç-é2, 0-0-0 ; 18. Cg3, f5! ; 19. Cxf5, Td-f8 ; 20. Cxg7, Dxg7 ; 21. Ré1, Cb4! ; 22. Dç3, Dé7 ; 23. Dxb4, Txf4 ; 24. Rd2, Dxé4 ; 25. Ta-g1 (l'autre T était nécessaire), Ff5 ; 26. Db3! ; 27. Th2, Tf2+ ; 28. abandon) ; 8. Dd3, Df6 ; 9. Fd2 suivi de 0-0-0 et de é5. A noter que 6..., f3 est insatisfaisant : 7. gxf3, Fé7 ; 8. Fé3, Fxh4+ ; 9. Rd2, Cç6 ; 10. Cç3, Ff6 ; 11. Rç1. De même, si 6..., Df6 ; 7. Cç3, ç6 ; 8. é5!, dxé5 ; 9. Cé4, Dé7 ; 10. dxé5, Dxé5 ; 11. Dé2! Ou encore 6..., Df6 ; 7. Cç3, Cé7 ; 8. Cg-é2, Fh6 ; 9. Dd2, Fd7 ; 10. g3, Cb-ç6 ; 11. gxf4, 0-0-0 ; 12. Fg2, Dg7 ; 13. d5, Cé5 ; 14. Dé3, Rb8 ; 15. Df2 avec avantage aux Blancs (Planinc-Portish, Ljubljana, 1973).

f) Les Blancs veulent absolument jouer un gambit. 7. Dd3! est bien aussi : si 7..., Ch5 ? ; 8. Db5+.

g) 8..., d5 est sans doute préférable à cette sortie de la D.

h) La position des Blancs mérite déjà la préférence malgré le pion de moins ; la prise du Cé4 permet aux Blancs d'accentuer leur avantages de développement.

i) Si 12..., Dg6 ; 13. Cd5!

j) Menace aussi 14. Fh6.

k) Menace 15. Ch5.

l) Gagnant un pion, ce qui est probablement suicidaire mais, en fait, le développement des Noirs est extrêmement difficile : si 14..., Cd7 ; 15 ; Cf5 ; si 14..., Fé6 ; 15. Ch5.

m) Une surprise pour les Noirs qui pensaient que le Cg3 était en prise : si 17..., Dxg3 ; 18. Dg5+, Rh8 ; 19. Df6+, Rg8 ; 20. Cé7 mat.

n) Menace 23. Dh6.

o) Le coup de grâce qui gagne de la bonne manière.

Solution de l'étude n° 1243
L. Kubbel. « Schackvariden » 1935.

(Blancs : Ra3, Dg1, Ff8, Pf2. Noirs : Rh8, Da7, Fg8, Pa5.)

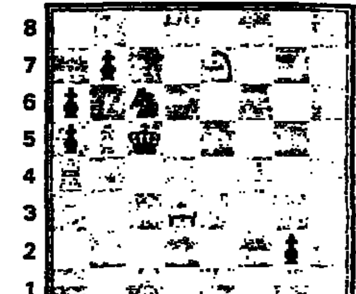
1. Da1+, Rh7 ; 2. Db1+, Rh8 ; 3. Db2+, Rh7 ; 4. Dç2+, Rg8 ; 5. Dç3+, Rh7 ; 6. Dd3+, Rh8 ; 7. Dh3+ Fh7 ; 8. Dç3+ Rg8 ; 9. Dç8!! menaçant Fç5+. Maintenant si 9..., Df7 ; 10. Fh6+ et si 9..., Rf7 ; 10. Fç5 et la D est prise.
Une jolie manœuvre de la D blanche : huit échecs et un coup silencieux mortel.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

N° 1244

D. PETROV (1975)



BLANCS (5) : Rd3, Ta4, Cé7, Pa3, b5.

NOIRS (6) : Rç5, Cç6, Pa5, a6, b7, g2.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1242

UN OS TROP DUR

Cette défense n'a pas été trouvée par le Danois Goldberg dans le match Angleterre-Danemark du championnat d'Europe de Lausanne et, quand elle a été ensuite posée en problème à deux jeux dans un concours, 5 % seulement des participants ont trouvé la bonne réponse !

Nord : ♠ D7 ♡ R D V 8 5 4 ◊ 9 ♣ R D 6 5
Ouest : ♠ A 10 ♡ A 10 3 2 ◊ A R D ♣ V 9 8 3
Est : ♠ V 4 3 ♡ 7 6 ◊ 10 8 7 6 4 3 ♣ 7 4
Sud : ♠ R 9 8 6 5 2 ♡ 9 ◊ V 5 2 ♣ A 10 2

Ann. : S. donn. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ◊	contre	2 SA	passe
3 ♠	passe	passe	passe

(2 Carreaux : deux faibles avec une majeure de six cartes et 7 à 9 H.)

Ouest a entamé l'As de Carreau pour le 6 d'Est, et le 2 de Sud, *comment Goldberg, en Ouest, aurait-il dû jouer* pour faire chuter TROIS PIQUES ?

Réponse

Sud à *trois* Carreaux, et il semble que, pour la chute, il soit nécessaire de faire trois Carreaux et donc de battre atout en espérant, quand on prendra la main avec l'As de Cœur, réaliser Roi Dame de Carreau...

Mais c'était un raisonnement incomplet, car regardez ce qui s'est passé une fois que Ouest a tiré l'As de Pique et a rejoué le 10 de Pique : le déclarant a fait la Dame de Pique, puis il a pris la main avec l'As de Trèfle et il a joué ses quatre atouts maîtres. Sur le dernier Pique, *Ouest a été squeezé à trois couleurs :* après avoir défaussé trois Cœurs, Ouest a été forcé de jeter un Carreau pour conserver sa garde à Trèfle. Alors le déclarant a joué Cœur. Ouest a pris avec l'As, mais, après avoir tiré le Roi de Carreau, il a dû concéder au mort le Roi de Cœur et Roi Dame de Trèfle, les septième, huitième et neuvième levées.

Le contrat était-il donc imbattable ? Non car, si Ouest prévoit cette fin de coup, il se rendra compte que le seul espoir de chute est de faire non pas trois Carreaux et un atout, mais deux Carreaux et *deux atouts.* Certes, il faut que le déclarant, qui a ouvert de 2 Carreaux (faible), *n'ait pas le valet de Pique.*

Voici cette défense mortelle : Ouest *tire l'As de Pique et rejoue la Dame de Carreau* coupée par la Dame de Pique du mort. Le déclarant prend la main avec l'As de Trèfle, puis il tire le Roi de Pique et Trèfle dans l'espoir que les Trèfles seront 3-3 et qu'il pourra jeter un Carreau ou un Cœur sur le quatrième Trèfle. Mais *Est coupera avec le Valet de Pique maître* ; ensuite, la Dame de Carreau et l'As de Cœur feront chuter le contrat !

Hypothèse nécessaire

Pour réussir ce chelem quand il reste un atout maître chez l'adversaire, il faut une certaine condition. Essayez de la trouver en commençant au début par cacher les mains adverses. La donne a été publiée, il y a plusieurs années, par le regretté expert suédois Eric Jannersten.

Ouest ayant entamé le Roi de Pique, Sud a pris avec l'As et il a tiré ensuite As Roi de Cœur, mais Est a défaussé un Carreau au second tour. Comment *Jannersten propose-t-il de jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

NOTE
SUR LES ENCHÈRES

Il est normal de faire un saut à « 2 Cœurs » car, avec As Roi et deux autres As, Sud détient la moitié de la force en levées d'honneurs de tout le paquet. D'autre part, s'il répond seulement « 1 cœur », il sera obligé ensuite de faire des enchères compliquées pour être certain que le partenaire ne le laissera pas tomber.

Nord : ♠ V 6 ♡ V 6 3 ◊ D 9 5 ♣ A R V 7 4
Ouest : ♠ R D 10 ♡ D 10 8 ◊ V 8 6 ♣ D 10 6 2
Est : ♠ 9 8 7 4 2 ♡ 9 ◊ R 10 7 4 3 2 ♣ 5
Sud : ♠ A 5 3 ♡ A R 7 5 4 2 ◊ A ♣ 9 8 3

Ann. : O. donn. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♣	passe	2 ♡
passe	3 ♣	passe	3 ♡
passe	4 ♡	passe	6 ♡...

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 275

LE PETIT POUCET

Il s'appelle Antonin Michel, n'a pas encore dix ans, mesure un mètre trente et vient de terminer son CM I à l'école communale de Richardménil (Meurthe-et-Moselle). Il termine septième des jeunes qui ont disputé le championnat francophone à Metz du 13 au 16 août. Il a réalisé près de 87 %, pourcentage qui lui eût assuré le titre toutes catégories il y a douze ans (le premier jeune, le Belge Hugues Damry, a obtenu 94 %).

Chez les grands, Michel Duguet a confirmé sa suprématie, devançant son camarade du club de Bayonne, Philippe Lorenzo, de 18 points. Un peu moins concentré que naguère, notre collaborateur a perdu, sur cinq parties, 25 points en six coups. Le Belge Christian Pierre a créé la surprise en restant en tête jusqu'à la quatrième partie et en terminant troisième, devançant son compatriote Roger Thiry (sixième). En l'absence de Mario Buteau, retraité (scrabblesque) de vingt-huit ans, le Québécois Guy Pérusse, 34e, est devancé par le premier Tunisien, Zouhir Aloulou (26e) et *ex aequo* avec la première Suissesse (et première dame) Véronique Keim. Le Sénégalais Mamadou N'Dir prend la 54e place et le Zaïrois Madika Tshintenge la 96e et dernière place.

Et les bottes de sept lieues, me direz-vous (peut-être) ? Eh bien, il en fallait pour courir après les sept scrabbles de la première partie, devenue historique, de l'Open (le jeune Bruno Cohen-Bacrie a gagné l'une et l'autre !) Elle est publiée ci-contre. Si vous la jouez et perdez 300 points, sachez que vous auriez été dans la moyenne. En revanche, dans le Paires, Bellosta-Bloch, qui n'ont perdu qu'un point en quatre parties, se sont retrouvés deuxièmes, derrière l'équipe franco-belge Mollard-Clauwaert.

Championnats du monde francophone
Palais des sports, Metz
Open, première manche
12 août 1987

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O, les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	HEEELTJ			
2	HL+UUSZI	JETEE	H 4	40
3	US+TTAMR	HUILEZ	5 D	36
4	TTAM+OME	SURJETEE	H I	45
5	EEHORAK	MOTTAMES (a)	I A	83
6	EHA+END?	KORE	4 A	56
7	CSSAUOT	DEHAN(C)HEE	D 3	65
8	REEAMSX	SUCOTAS	12 D	102
9	IIEPAFV	EXE(C)RAMES	8 A	104
10	IEPAV+NS	FIT	6 F	29
11	GINTUUB	PARVIENS	3 F	86
12	NUU+LPBN	GIBET	11 A	20
13	NNUB+ALE	PLU	2 J	25
14	NNU+RDUN	GALBE	A 11	27
15	NNNU+OI?	KURDE	A 4	15
16	AANLRFI	IN(C)ONNU	9 I	61
17	ARI+AEET	FLAN	1 L	43
18	OODVQER	ETAIERA	11 H	70
19	OVD+IIYW	ROQUE	O 6	36
20	VDIIW+LC	BOY	14 A	28
21	DIWC+SEG	VIL	10 F	17
		CEDIS (b)	13 I	33
				1021

(a) MARMOTTTE, 3 F, 76. (b) Unité monétaire du Ghana.
1. Cohen-Bacrie, 1004. 2. Haag, 966. 3. Cécile Corbisier (Belgique), 959.
Résultats du championnat : 1. Michel Duguet ; 2. Lorenzo ; 3. Pierre (Belgique) ; 4. Vigroux ; 5. Lamour ; 6. Thiry (B) ; 7. Bellosta ; 8. Caro et Pluven ; 10. Delol ; 11. Durand ; 12. Hellebaut (B) ; 13. Alain Duguet ; 14. Bloch ; 15. Treiber ; 16. Maere (B) ; 17. Levart ; 18. Lachaud ; 19. Del ; 20. Viseux.

MICHEL CHARLEMAGNE.

mots croisés

N° 473

Horizontalement

I. Un nouveau truc pour M. Seguin ? – II. Sont au travail. Si on y reste, on vous oublie. – III. N'est pas pour les PME. N'est jamais singulier dans le vestiaire. – IV. Demande des forces. Direction. – V. Pingre. Se laissait adorer tranquillement mais aujourd'hui, quel chahut ! – VI. Une maîtresse femme. – VII. Digérai lourdement. Prendras courage. – VIII. Doublée pour être un danger. Multiplierais les obstacles. – IX. Voyelles. Saillie. On refuse son existence. – X. Ainsi, elle fait miroir. Château. Le même en un sens. – XI. Les ordonnances les ont frustrés.

Verticalement

1. Un TUC pour M. Seguin ? – 2. Fit seul ce que font ceux qu'il croise. Dans la langue. – 3. Ne pousse pas à dire oui. Toute société la pratique. – 4. N'est pas non plus pour les PME. Note. Douce chose, véritablement. – 5. Marchent droit. – 6. Elle a un côté épique. En Bretagne. – 7. Conjonction. Un vrai réservoir. – 8. Il n'est pas bien du tout. Lie. – 9. Il ne va pas non plus très bien. On le fait si ça chatouille. – 10. Gouverne. Sauterai le pas. – 11. Vrais chiens de garde tant qu'on ne les retrouve pas dans l'assiette. Bourgmestre. – 12. Ne sont pas indifférentes, c'est bien, mais si elles sont rapaces ?

SOLUTION DU N° 472

Horizontalement

I. Révisionniste. – II. Etirent. Isaac. – III. Nasardes. Milo. – IV. Olé. Térébelle. – V. Va. Vice. Enleu. – VI. Agissent. Ei. – VII. Tin. Sutoa. RDA. – VIII. Escaut. Ida. En. – IX. Ut. Creusaient. – X. Redressements.

Verticalement

1. Rénovateur. – 2. Etalagiste. – 3. Vise. Inc. – 4. Ira. Vs. Acr. – 5. Sertissure. – 6. Indécentes. – 7. Otèrent. Us. – 8. Se. Toise. – 9. Ni. Be. Adam. – 10. Ismène. Aïe. – 11. Saillir. En. – 12. Table. Dent. – 13. Ecœurants.

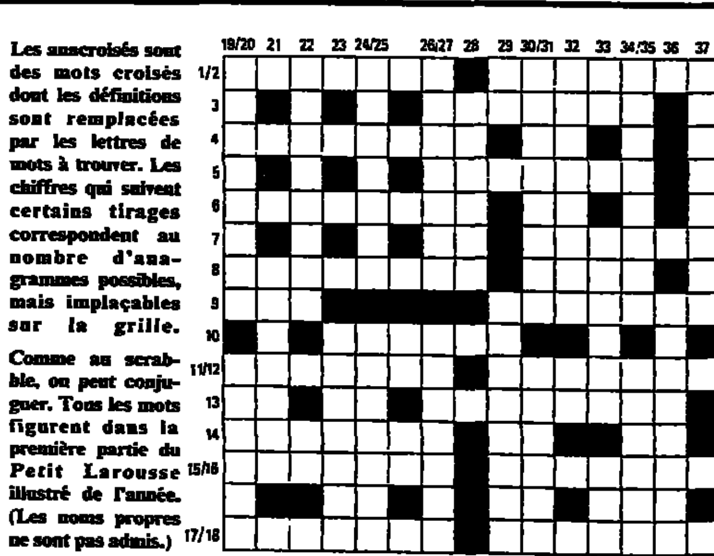
FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

N° 473

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. AADDEIN. – 2. ACDILOT. – 3. AACCEEL. – 4. CEILMTUU. – 5. ABELOTV. – 6. AAAINPSV. – 7. DEEIOP. – 8. AADEELRT. – 9. AEEPRSS (+ 5). – 10. AAANSS. – 11. CEINQSU. – 12. AAOSTTU (+ 1). – 13. EINOORTU. – 14. AEIPSTT (+ 2). – 15. AEEILLR (+ 4). – 16. DILNSTU. – 17. EEEMNST. – 18. EEIRSSV (+ 3).

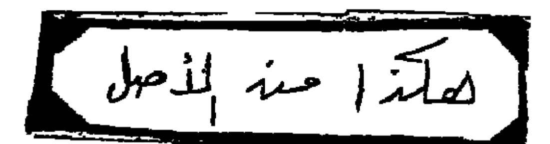
Verticalement

19. AADDIILP. – 20. AENPST (+ 2). – 21. ACEERUV (+ 1). – 22. AEIINTTV. – 23. AADEINT. – 24. CEILNNO. – 25. AELQSSU. – 26. BCEEIRU. – 27. EEENTTT (+ 1). – 28. AAAMSS. – 29. AEIPRSTU (+ 2). – 30. CDEOOOPT. – 31. AENORT (+ 1). – 32. AEILRSTU (+ 2). – 33. DEOTTU. – 34. DEEIRRST (+ 1). – 35. AIILOS. – 36. AEENSTTT (+ 1). – 37. AEILMRRS.

SOLUTION DU N° 472

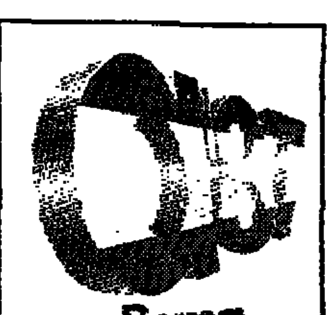
1. TRIGONE. – 2. PROVINS, sarment de vigne marcotté (PRIVONS). – 3. REMORAS. – 4. AURIFIE. – 5. MYELINE. – 6. ENCLAVE (VALENCE). – 7. INQUIETE. – 8. AOUTES (OUATES). – 9. GREFFE. – 10. EPIASSE (ASEPSIE EPAISSE). – 11. UNIPARE. – 12. KORRIGAN. – 13. SURJALEE (ancre dont la chaîne tourne sur le jas). – 14. DEFINIE. – 15. PERMIEN. – 16. NAIVETE (EVENTAI). – 17. TRAMPING (GRIMPANT). – 18. IMPUBERE. – 19. IMMEDIAT. – 20. CAESIUM (ECUMAIS). – 21. ORGIAQUE. – 22. ESCRIME. – 23. ESSENIEN (INSENSEE). – 24. PANENT. – 25. RUINEE (REUNIE URINEE). – 26. RAIREZ. – 27. VIOLENCE. – 28. OFLAGS. – 29. VOCIFERA. – 30. SEVERITE (RIVETEES). – 31. ENDIVE (DEVINE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Le Monde

SPORTS




Les championnats du monde d'athlétisme

Reflet d'argent dans le marais français

Coup de tonnerre sur le stade olympique de Rome, éclair dans la grisaille française : Gilles Quénéhervé à jailli, jeudi 3 septembre, dans la ligne droite du 200 mètres pour terminer dans le même temps que l'Américain Calvin Smith, champion du monde en titre, et pour monter sur la deuxième marche du podium avec un nouveau record national.

Cette médaille d'argent donnera-t-elle aux derniers sélectionnés français encore en compétition un moral de vainqueur ? A la perche, Philippe Collet n'a pas été qualifié pour la finale où samedi Ferenc Salbert et Thierry Vigneron rivaliseront avec le Soviétique Bubka. En décathlon, après cinq épreuves, Christian Plaziat était en *seconde position* avec 42 *points d'avance sur* l'Anglais Daley Thompson, invaincu depuis 1978. Sur 100 mètres haies, Florence Elloy, Anne Piquereau et Florence Colle devraient affronter une rude opposition dans les demi-finales. Aux 3 000 mètres steeple, Bruno Le Stum, victime d'une chute sur la dernière haie, ne participera pas avec Raymond Pannier à la finale samedi, tout comme Florence Giolitti, débordée en demi-finale du 1 500 mètres.

Les Allemands de l'Est, qui sont venus à Rome en formation serrée (trente-trois hommes et trente-huit femmes), établissent un « rapport qualité-prix » imbattable : ils ont encore enlevé trois titres sur cinq jeudi, en plaçant sur la plus haute marche des podiums Silke Gladisch (200 mètres après le 100 mètres), Sabine Busch (400 mètres haies) et surtout Thomas Schoenlebe (400 mètres), auteur d'un bon record d'Europe (44 s 33).

Enfin, c'est encore la vieille garde américaine qui est montée au front pour relever la bannière étoilée : Calvin Smith (200 mètres) et Greg Foster (110 mètres haies) ont conservé leur titre d'Helsinki et pallié ainsi l'absence de relève athlétique outre-Atlantique.

200 MÈTRES MASCULIN : Smith au finish

Quénéhervé ou le sprint inné

Médaille d'argent du 200 mètres des championnats du monde, jeudi 3 septembre à Rome, derrière l'Américain Calvin Smith, le Français Gilles Quénéhervé a amélioré, en 20 s 16 le record de France de la distance, qu'il avait porté à 20 s 31 en demi-finale.

ROME
de notre envoyé spécial

Le temps perdu a été rattrapé en 20 s 16. Le chronomètre est formel. En 200 mètres, au prix d'une dernière ligne droite accomplie à une vitesse météorique (9 s 62 pour les derniers 100 mètres), Gilles Quénéhervé a réparé la plus grosse bavure de l'histoire de la détection des sportifs en France. Apparemment ignorée par ses professeurs d'éducation physique tout au long de sa scolarité, sa pointe de vitesse hors du commun l'a propulsé, jeudi, sur le podium des championnats du monde.

Sur quelle marche exactement ? Gilles Quénéhervé dut patienter un peu pour le savoir. Sur la photo d'arrivée, sa silhouette se superposait exactement à celle de Calvin Smith, et les juges officiels durent éplucher méticuleusement le précieux document. Le suspense a duré plus longtemps que la course elle-même. Le teint encore plus pâle qu'à l'ordinaire, Quénéhervé tournait en rond, les mains sur les hanches, suivi par une meute de photographes. Son regard fuyait celui de Calvin Smith, interrogateur : qui a gagné ? Puis l'Américain leva les bras, Gilles aussi. Il fallut encore quelques secondes au public italien pour comprendre lequel était vainqueur. Le champion du monde en titre ou ce petit Français inconnu au nom difficilement prononçable ?

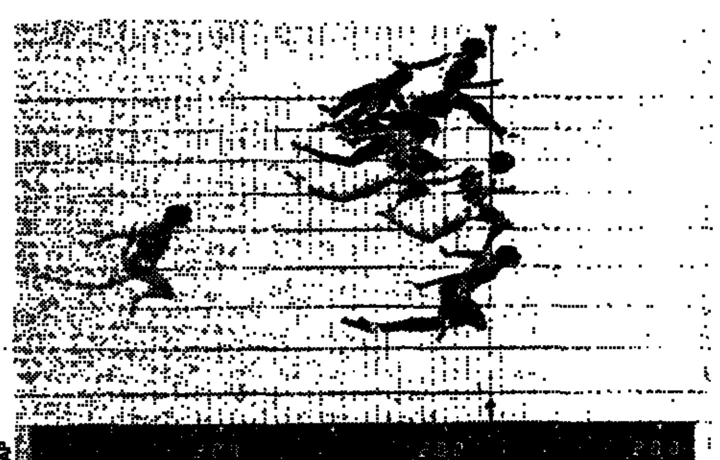
Si différents l'un de l'autre, les deux hommes vivaient une belle histoire. Calvin Smith, dépouillé de son record du monde du 100 mètres par Ben Johnson dimanche dernier, tenait sa revanche. Il la savourait à sa manière, en toute discrétion, avec cette retenue qui le caractérise et dont il ne se départit que dans les starting blocks. A vingt-six ans, ce sprinter à la fine musculature (64 kilos pour 1,78 mètre) conserve son titre mondial après avoir passé quatre ans dans l'ombre de Carl Lewis. Celui-ci n'avait guère apprécié que Smith batte le vieux record de Jim Hines (9 s 95 en 1968) avant lui le 4 juillet 1983. Depuis, il n'avait cessé de le lui faire payer, le battant un mois plus tard dans le 100 mètres du Mondial d'Helsinki, puis l'écrasant au hit-parade de la popularité de sa personnalité envahissante.

Une volonté de granit

Pourtant, les deux hommes sont restés amis. On ne peut pas se fâcher avec Calvin Smith, même s'il s'avoue parfois *« gêné par l'attitude démonstrative et exagérée »* du King. Sans un mot plus haut que l'autre, il a poursuivi son bonhomme de chemin avec son record du monde et son titre olympique du quatre fois 100 mètres pour viatique. Exclu du relais américain avant de venir à Rome, Smith n'a rien dit. *C'est son entraîneur qui s'insurgeait*, faisant valoir que ses qualités de vireur pourraient encore être utiles. La médaille du 200 mètres récompense un type en or. Mais elle ne guérira pas le vieux complexe qui le poursuit sur tous les stades du monde. Comme à Helsinki pour son premier titre, Lewis n'était pas au départ. Et Calvin se retrouve à nouveau dans la peau du glorieux intérimaire, ersatz de héros.

Gilles Quénéhervé, lui, n'a aucun complexe. Au cours d'une saison entamée avec un record personnel à 20 s 87 et terminée en bolide à 20 s 16, il a laissé sur place celui qui s'était affirmé comme le numéro un du sprint français l'hiver dernier, Bruno Marie-Rose, recordman du monde du 200 mètres en salle.

Ce Parisien de vingt et un ans a hérité de ses *origines bretonnes une* volonté de granit. Pas un instant la tempête ne s'est levée sous son crâne. Ni au départ de sa demi-finale, gagnée en 20 s 31, devant Floyd Heard, le jeune prodige américain ; ni avant de s'élancer en finale. Curieusement, c'est *au moment où il remontait un à un ses* adversaires dans la ligne droite qu'un doute se glissa insidieusement dans ses pensées. *« Je me voyais gagner*, expliquait-il, *mais, en même temps, je me disais : ce n'est pas possible, tu ne vas tout de même pas être champion du monde ; cela m'a peut-être un peu bloqué. »* Une introspection au centième de seconde, qui prouve la lucidité du personnage.



Sous les barres matérialisant les centièmes de seconde, sur la photo officielle, le torse de Calvin Smith dépasse celui de Gilles Quenéhervé. L'Américain est médaille d'or du 200 mètres, le jeune Français doit se contenter de l'argent.

Devant la presse, assoiffée de contes de fée, il a ensuite raconté son histoire. Il était une fois un candidat bachelier qui, moyen en natation, se vit contraint de choisir l'option « athlétisme ». Un premier 100 mètres en baskets, bouclé en 11 s — dommage que le cœfficient ne soit pas plus élevé pour les épreuves d'éducation physique, mais le hasard était en marche. Il conduisit Gilles Quénéhervé jusqu'à Jacky Deprez, l'entraîneur du Racing-Club de France.

« C'est Alain David, un ancien sprinter du club, qui me téléphona un jour, se souvient Deprez. *Un de ses collègues de bureau lui avait dit que son fils se débrouillait assez bien en sprint. »* Le jeune homme s'est donc présenté à Colombes, où il a subi quelques tests probants sur 80 mètres et 100 mètres. *« Je lui ai dit qu'il pouvait revenir s'entraîner tous les jours ; depuis trois ans, il n'a pas raté une séance. six jours par semaine, de 17 h 30 à 20 heures. Il a des qualités naturelles de vitesse, mais son principal atout, c'est sa précision dans le travail. Si je lui signale une faute, je suis sûr de ne plus la revoir. »*

Doué et appliqué, ce fils du hasard a progressé à pas de géant. Soucieux toutefois de ne pas abîmer cette merveille à l'état brut, Jacky Deprez n'a rien précipité. La musculation n'est entrée qu'à dose homéopathique dans sa préparation. C'est pour le ménager qu'il ne lui a pas fait travailler le 100 mètres cette saison. *« Mais il va s'y mettre dès la rentrée, afin de progresser en vélocité*, prévient son coach. *S'il fait quelque chose cet hiver, ce sera du 60 mètres. »*

Le rendez-vous de Rome ne doit pas tout au hasard. *« Notre objectif était d'accéder à la demi-finale*, dit Jack Deprez, *mais, sachant que demi-finale et finale n'étaient séparées que d'une heure, nous avions travaillé depuis longtemps l'enchaînement de deux courses de 300 yards (275 mètres) avec seulement vingt minutes de récupération entre les deux. Je n'ai eu qu'à persuader Gilles de refaire ici ce qu'il avait déjà fait à l'entraînement. »*

Cette médaille et ce record vont rapporter 60 000 francs à Gilles Quénéhervé, *par le biais des primes à la* performance instaurées par la Fédération française, dans le cadre de l'opération Mondial 87. Le nouveau vice-champion du monde va-t-il reconsidérer sa position sur le sport de haut niveau ? Estimant que l'athlétisme n'est qu'*« un passage dans la vie »*, il envisageait de raccrocher ses pointes après Séoul. L'ancien coureur cycliste a une telle marge de progression devant lui qu'il risque de faire des heures supplémentaires sur le stade. Etudiant en communication comme *lui, Calvin Smith n'avait-il* pas annoncé qu'il se retirait de la compétition à la fin de ses études ? C'était en 1983, à Helsinki. Or, il vient de redoubler sur 200 mètres.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

400 MÈTRES : Schoenlebe bat les favoris

Deux cigales, une fourmi

Thomas Schoenlebe a mis un terme, le jeudi 3 septembre, à vingt ans de domination des sprinters noirs sur 400 mètres. L'Allemand de l'Est, qui est devenu champion du monde en améliorant le record d'Europe (44 s 33 contre 44 s 48), a battu les deux favoris, l'Américain Harry Reynolds et le Nigérian Innocent Egbunike.

ROME
de notre envoyé spécial

Les cigales du tour de piste ayant enchanté le grand prix tout un été, elles furent fort dépourvues quand vinrent les championnats du monde... Une fable, l'histoire de ce 400 mètres romain ? En tout cas, les deux sprinters, dont les cartes de visite laissaient entendre qu'ils pouvaient égaler, voire améliorer, le fameux temps record de 43 s 86 (réussi en 1968 dans l'atmosphère raréfiée de Mexico par l'Américain Lee Evans) ont chèrement payé la prodigalité de leurs efforts de ces derniers mois.

« J'ai bien couru soixante et onze épreuves depuis le début de l'année », a avoué Harry Reynolds, « gêné » comme un gamin pris le doigt dans un pot de confiture. Car il savait bien que cette débauche d'énergie lui a coûté le titre mondial beaucoup plus sûrement que les diarrhées dont il a souffert en arrivant en Italie.

Nul autre que lui ne paraissait plus en mesure d'améliorer le record du monde. Début mai, à Colombus (O h 10), il avait été le premier à aller plus vite que le Cubain Alberto Juantorena (44 s 26 en 1976) au niveau de la mer. En valeur relative, sa performance *(44 s 09) était même supérieure au* record d'Evans. La première place lui semblait donc promise à Rome.

Hélas ! Cet exploit a fait de Reynolds une star de la piste. En clair, cet étudiant de l'université de l'Ohio a commencé à toucher de gros cachets (environ 20 000 dollars) pour paraître dans les meetings européens. Son manager, Gordon Baskin, a même tellement monté les tarifs que, début juillet, les organisateurs du Nikaïa ont renoncé à l'« inviter » sur la promenade des Anglais. Pourtant, d'autres — à Paris, par exemple — n'ont pas hésité à délier les cordons de leur bourse. Comment résister à l'attrait du billet vert quand on a un père et un oncle qui ont gagné leur vie en jouant respectivement au basket-ball et au football ?

Quand Edwin Moses, vieux sage qui sélectionne soigneusement son programme et ses objectifs, lui a fait la morale, c'était trop tard. Reynolds n'a pas participé au Jeux pan-américains début *août. Ces quelques jours de répit* n'ont pas été suffisants. En tirera-t-il les enseignements pour préparer les Jeux olympiques de Séoul ? L'Américain, qui rappelle par le gabarit (1,93 m pour 84 kilos) et par le style Tommie Smith, vainqueur du 200 m *au Jeux de Mexico, sait qu'aux Etats*-Unis seule la première place a une valeur marchande. Or, le voilà troisième en 44 s 80, après avoir frôlé l'élimination en demi-finale. Promis, juré, on ne le reprendra plus l'année prochaine à courir tous les lièvres à la fois.

Innocent Egbunike a fait le même serment. Un drôle de pèlerin, ce Nigérian ! Il pourrait servire de doublure au chanteur Lionel Ritchie et il invoque le nom de Dieu toutes les deux phrases. Militant du Christ et phénomène de la piste : *« Je suis deuxième parce que le Tout-Puissant n'a pas voulu que je sois premier. Je dois encore m'entraîner pour progresser. Je montrerai alors aux jeunes de mon pays ce qu'on peut accomplir avec la foi. »*

Le tourbillon du grand prix

En vérité, aucun entraîneur d'athlétisme européen n'aurait encouragé Innocent à persévérer dans le sprint long. *Déhanchements, roulements* d'épaule, contorsion des bras : rien, décidément, n'est orthodoxe dans sa manière de courir. Pourtant, il va très vite. Cela n'a pas échappé au détenteur du record du monde lorsqu'il a supervisé les athlètes nigérians à Lagos. Ainsi, Egbunike s'est vu attribuer sans difficulté une bourse pour l'université catholique d'Azuza, à Pasadena (Californie). Là, il s'est notamment entraîné en escaladant à toute allure d'immenses dunes de sable. Et il a réalisé d'énormes progrès.

Septième aux Jeux de Los Angeles sur une distance qu'il abordait sans expérience, il a réalisé, au début de la saison, le deuxième « chrono » de l'histoire au niveau de la mer (44 s 17). Mais, du coup, il a lui aussi été entraîné dans le tourbillon du grand prix. Invité dans tous les meetings internationaux européens, il a couru tous les deux jours pendant trois semaines, de fin juillet à début août. Mais cet Innocent tablait sur sa grande résistance naturelle pour vaincre malgré tout ses adversaires. Et il n'était pas le seul : Lee Evans avait pensé qu'il pourrait battre son record du monde en finale et lui avait donné un tableau de marche pour y parvenir.

Egbunike s'est élancé jeudi sur des bases plus rapides. Il a atteint les 200 mètres en 21 s 14, puis sa foulée, toujours démesurément longue, est cependant devenue plus heurtée, et il *lui a fallu 23 s 42 supplémentaires* pour franchir la ligne d'arrivée. Thomas Schoenlebe l'avait précédé de 23 centièmes de seconde, en ayant couru, comme à son habitude, tel un métronome : 21 s 40 aux 200 mètres, 44 s 33 à l'arrivée.

Ce nouveau record d'Europe reste encore loin des meilleures performances de ses adversaires noirs. *« La question de savoir qui est le numéro un mondial ne se pose pas. C'est moi, puisqu'il fallait gagner aujourd'hui »*, a répondu sans hésiter l'Allemand de l'Est. En tout cas, lui, il n'est pas allé se brûler les ailes en papillonnant sous les projecteurs du grand prix. Onze courses depuis le début de l'année et le titre mondial à la douzième ! L'argent et les records ne l'intéressent pas. Il court pour être le premier.

Ses rivaux auraient dû se souvenir comment, en janvier 1985, il avait établi un nouveau record du monde en salle (45 s 60) à Paris, lors des Jeux mondiaux. Il n'avait alors que dix-neuf ans *et demi : dix-sept mois après*, il s'est à peine étoffé, restant, avec 1,85 m pour 72 kilos, un compromis presque idéal entre la souplesse et la puissance. Quant à savoir comment Peter Dost le prépare à Karlmarxstad, autant chercher à percer des secrets de *défense nationale. Mais le résultat* est là : un gamin auquel on a fait pratiquer la natation à huit ans parce qu'il était trop chétif est, à vingt-deux ans, champion du monde du 400 mètres !

Courir pour l'argent des meetings ou bien courir pour l'or des championnats : l'athlétisme n'étant pas une fable, une fourmi a ainsi réussi à mener le bal du 400 mètres.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

MESSIEURS

200 mètres. — 1. Smith (E-U), 20 s 16 ; 2. — Quénéhervé (Fr.), 20 s 16 ; 3. — Regis (G-B), 20 s 18.

400 mètres. — 1. Schoenlebe (RDA), 44 s 33 (record d'Europe, anc. rec. 44 s 48 par lui-même) ; 2. — Egbunike (Nigéria), 44 s 56 ; 3. — Reynolds (E-U), 44 s 80.

110 mètres haies. — 1. Foster (E-U), 13 s 21 ; 2. — Ridgeon (G-B), 13 s 29 ; 3. — Jackson (G-B), 13 s 38.

DAMES

200 mètres. — 1. Gladisch (RDA), 21 s 74 ; 2. — Griffith (E-U), 21 s 96 ; 3. — Ottey (Jam.), 22 s 06.

400 mètres. — 1. Busch (RDA), 53 s 62 ; 2. — Flintoff-King (Austr.), 54 s 19 ; 3. — Ulrike (RDA), 54 s 31.

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Leconte et Forget au troisième tour

A défaut d'avoir retrouvé son meilleur tennis, John McEnroe a démontré, jeudi 3 septembre, à Flushing Meadow, qu'il n'avait rien perdu de son tempérament. Accroché dans les deux premiers sets par son jeune compatriote Richey Reneberg, le numéro 1 américain s'en est pris à un juge de ligne, puis à un spectateur qui venait d'applaudir sa double faute sur une balle de set. Tous les autres favoris ont vécu un deuxième tour sans passion ni suspense, à l'image du Tchéco slovaque Ivan Lendl, vainqueur, en trois sets du Français Jean-Philippe Fleurian.

Les Français auront au moins deux représentants au troisième tour, puisque Henri Leconte s'est aisément qualifié face à l'Italien Gianluca Pozzi tandis que Guy Forget éliminait en cinq sets Tarik Benhabilès dans une rencontre fratricide, hélas perturbée par quelques erreurs d'arbitrage. L'aventure a également pris fin pour Emmanuelle Derly, issue du tableau de qualification mais battue par l'Italienne Raffaela Reggi.

Les résultats

SIMPLES MESSIEURS

Deuxième tour

(Entre parenthèses, la nationalité et le classement du joueur.)

Pugh (EU) b. Muller (Af S), 7-5, 6-3, 6-4; Mansdorf (Isr.) b. Freeman (EU), 2-6, 6-3, 6-2, 6-2 ; Lendl (Tch./1) b. Fleurian (Fr.), 6-4, 6-2, 6-2; Gilbert (EU/13) b. Berger (EU), 4-6, 6-2, 6-4, 6-3; Jarryd (Suè./16) b. Fleming (EU), 6-3, 6-4, 6-2; Castle (GB) b. Brown (EU), 7-6 (8-6), 6-1, 6-3; Becker (RFA/4) b. Canter (EU), 6-4, 6-2, 7-6 (7-3) ; Connors (EU/6) b. Hearn (EU), 6-3, 6-2, 6-1; Forget (Fr.) b. Benhabilès (Fr.), 7-6 (7-4), 4-6, 4-6, 6-3, 6-4; Leconte (Fr./11) b. Pozzi (It.), 6-3, 6-2, 6-3; Muster (Aut.) b. Bergstrom (Suè.), 6-7 (7-5), 6-2, 6-7 (7-3), 6-3, 6-4; Grabb (EU) b. Smith (Bah.), 6-0, 6-1, 6-3; Odizor (Nig.) b. Chang (EU), 6-1, 6-2, 6-7 (9-7), 3-6, 6-4 ; Zivojinovic (You.) b. Dyke (Aus.), 2-6, 4-6, 6-1, 6-2, 6-0; Gomez (Equ./9) b. Agenor (Hai.), 6-4, 6-2, 4-6, 7-6 (7-3); McEnroe (EU/8) b. Reneberg (EU), 7-6 (7-3), 2-6, 6-4, 6-2.

SIMPLES DAMES

Deuxième tour

H. Kelesi (Can.) b. E. Reinach (Af S), 4-6, 6-1, 6-4; A. Henricksson (EU) b. K. Schimper (Af S), 6-4, 5-7, 6-4 ; H. Mandlikova (Tch./4) b. J. Durie (GB), 6-3, 6-7 (11-13), 6-2; G. Sabatini (Arg./8) b. S. Gomer (GB), 6-3, 6-1; B. Bunge (RFA/12) b. P. Fendick (EU), 6-2, 6-4; L. Bonder (EU) b. P. Casale (EU), 6-4, 6-1; C. Lindqvist (Suè.) b. S. Goles (You), 6-2, 6-0; I. Cueto (RFA) b. P. Louie-Harper (EU), 6-3, 6-2; A. Hobbs (GB) b. A. Croft (GB), 6-2, 7-6 (7-3) ; S. Cecchini (It.) b. P. Hy (HK), 6-4, 5-7, 7-5; E. Hakami (EU) b. M. Paz (Arg.), 6-2, 6-4; H. Sukova (Tch./6) b. E. Burgin (EU), 6-3, 6-4 ; C. Kohde-Kilsh (RFA/9) b. C. Bassett (Can.), 7-6 (7-2), 6-0; M. Navratilova (EU/2) b. R. White (EU), 6-1, 6-3; A. Kijimuta (Jap.) b. A. Dvries (Bel.), 6-3, 1-6, 6-2; R. Reggi (It.) b. Derly (Fr.), 6-2, 4-6, 6-3; S. Graf (RFA/1) b. P. Huber (Aut.), 6-2, 6-3.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Championnats du monde. — Jusqu'au dimanche 6 septembre à *Rome* (Italie). (A2, samedi 5 de 14 h 40 à 19 h 10 et dimanche 6 de 16 h 30 à 19 h 30.)

Automobilisme

Grand Prix d'Italie de formule 1. — Dimanche 6 septembre à Monza (Italie). (TF 1, à partir de 14 h 20.)

Cyclisme

Championnats du monde sur route. — Professionnels, dimanche 6 à Villach (Autriche). (TF 1 en direct à partir de 14 h 20.) Amateurs, samedi 5 (A2, « Les jeux du stade », à 14 h 40.)

Football

Championnat d'Europe. — Mercredi 9 septembre à Moscou, URSS-France (TF 1, à 17 h).

Tennis

Internationaux des Etats-Unis. — Jusqu'au dimanche 13 septembre à Flushing-Meadow. (La 5 en différé de 10 h 10 à 13 h 25 et à partir de 22 h 20.)

Culture

Ouverture du Festival cinématographique de Deauville

La Mostra de Venise approche de sa conclusion tandis que s'ouvre le Festival de Deauville. Celui-ci est consacré, du 4 au 19 septembre, au cinéma américain, indépendant et autres. Avec rétrospectives, hommages, visites de dames – on attend Bette Davis – stars consacrées et stars au futur. Le Festival n'est pas compétitif, mais accueille des prix littéraires. C'est paradoxalement Man of Fire, *du Français Elie Chouraqui, qui ouvre le bal. Suivront une bonne vingtaine de nouveautés, qui traduisent les tendances hollywoodiennes : nostalgie et sex-panique.*

« Man on Fire », d'Elie Chouraqui

Atout cœur

Creasy est un ancien de la CIA. Il porte les cheveux longs, la barbe et des lunettes à verres ronds sur un regard fatigué. Un de ses compagnons d'armes lui procure un emploi de garde du corps auprès de Samantha Bellato, douze ans (Jade Malle), fille d'un industriel milanais qui craint un enlèvement. Creasy et Samantha s'installent dans une grande villa au bord du lac de Côme. Très vite, des relations de complicité et d'affection se nouent. Ils sont heureux. Et puis un soir, revenant d'une fête en voiture, ils sont attaqués. Des bandits s'emparent de Samantha, Creasy est grièvement blessé. La police empêche les parents de la fillette de verser la rançon demandée. Creasy, farouchement, cherche à guérir, pour agir.

Un roman à suspense de A.J. Quinnell, une production internationale à gros budget, un tournage à Cinecittà : quel jeune cinéaste français aurait résisté à la tentation ? Séduit par le scénario, à cause des rapports psychologiques entre l'enfant et son garde du corps, Elie Chouraqui a tout accepté. Même de réaliser un film de vengeance et d'action « à l'américaine ».

Elie Chouraqui (c'est un compliment) est un sentimental. *Une page d'amour* (pour la télévision, d'après Zola) et *Qu'est-ce qui fait courir David ?* restent ses meilleurs films. Dans *Man on Fire*, il se passe également quelque chose d'important, d'essentiel, entre Samantha l'innocente (Jade Malle) et Creasy le désenchanté (Scott Glenn). Ils sont seuls tous les deux, heureux, alliés contre le monde comme George et Lennie dans le roman de Steinbeck, *Des souris et des hommes*, expressément cité. Jusqu'à l'enlèvement, le film peut paraître original. En tout cas, il possède cette touche « sentie » propre à Chouraqui.

Après, il faut bien foncer, cogner, chercher l'enfant, tuer les bandits en remontant la piste. Et les clichés s'accumulent, inévitables, même si (magnifiquement soutenu par le travail de Gerry Fisher, le directeur de la photographie) Chouraqui s'est efforcé de créer un monde étrange, nocturne, onirique, où la pègre milanaise fait pousser de vénéneuses fleurs du mal dans des repaires immondes, des cinémas pornos pour homosexuels, des entrepôts fantasmagoriques.

Qui ne risque rien n'a rien, il est vrai. Mais l'expérience faite, Elie Chouraqui devrait bien revenir à son cinéma intimiste où le cœur a ses raisons : les plus secrètes.

JACQUES SICLIER.

La mode 60 et le SIDA

Souvenirs, souvenirs. Retour aux « sixties ». Mais « No Sex Please ». *Ainsi va le cinéma américain tel qu'on le retrouve à Deauville.*

Notre culture est ainsi faite : périodiquement, notre société occidentale se replonge dans son passé, c'est rassurant. Quelques accessoires inédits, un zeste d'inattendu, et c'est comme neuf. Dans le flou des années 70, on se retournait vers les « fifties ». C'était le règne de *Grease* et la régence d'*American Graffiti*.

Absolute Beginners, de Julian Temple, et *la Petite Boutique des horreurs*, de Frank Oz, mettaient déjà la puce à l'oreille. Mais depuis cet été, entre le dixième anniversaire de la mort d'Elvis Presley et *la Bamba*, de Luiz Valdez (sortie à Paris le 30 septembre), les « sixties » se sont changées en raz de marée.

Dans *Dragnet*, John Mankiewicz recycle un célèbre feuilleton télévisé de l'époque. Dans *Back to the Beach*, le crooner ex-yéyé Frankie Avalon et sa compagne Annette Funicello (le seul maillot une-pièce sur une plage de bikinis) renouent avec leur série des *Beach Movies* films-de-jeunes-sur-bord-de-mer. Depuis un mois, un petit film musical, *Dirty Dancing*, fait un tabac proche de *la Fièvre du samedi soir*.

Chemises à fleurs

Le son sixties à nouveau prédomine : sortie de l'intégrale des Beatles, retour des Monkees et des Grateful Dead. Plusieurs films sont en tournage. *Shag* parle d'un groupe rock des années 60, entièrement composé de jeunes filles. *Jump Street* se situe autour d'un immeuble de Broadway où Neil Diamond et Carole King écrivaient leurs premiers tubes...

Aujourd'hui, les chemises à fleurs, les bijoux faits de petites billes de couleur et les cheveux longs sont partout, dans les rues de New-York, de Chicago, de San-Francisco ou de Los Angeles : possible que l'Amérique de Reagan s'apprête à un nouveau cycle d'activisme libéral. L'action de *Dirty Dancing* est très précisément située dans l'été 1963. La dernière saison du règne de l'innocence.

Et la révolte estudiantine ? Et l'agitation sociale ? Et le Vietnam ?

DR

Une scène de *China Girl*, d'Albert Ferrara

Taylor Hackford prépare actuellement un film sur la sanglante convention démocrate de 1968 à Chicago. Trois projets au moins sont en cours sur la lutte pour l'égalité des droits civiques, dont *Mississippi Burning*, de John Schlesinger, et un projet d'Oliver Stone sur le meurtre, en 1964, de trois activistes par le Ku Klux Klan.

Platoon a prouvé à Hollywood que la guerre du Vietnam pouvait être une affaire rentable. *Full Metal Jacket*, de Stanley Kubrick, l'a confirmé. Du coup, la sortie du *Hamburger Hill*, de John Irvin, est imminente. Dans la foulée, Ted Post et Burt Lancaster ressortent *le Merdier*, et Coppola un *Apocalypse Now* prolongé sinon complet. Même les studios Disney s'y mettent : dans *Good Morning Vietnam*, Robin Williams (le Popeye de Robert Altman) est un correspondant de guerre totalement givré. Le tournage vient de s'achever, tout comme ceux de *Bat-21*, avec Gene Hackman et Danny Glover, et de *Saigon*, avec Willem Dafoe, un vétéran de *Platoon*. A la télévision, plus d'une centaine d'heures de dramatiques seront consacrées au conflit vietnamien.

La fin des années 60 était marquée par la « révolution » sexuelle. N'attendez pas des nouvelles « sixties » un renouveau sur ce terrain.

Il fut un temps où James Bond (par contrat ?) séduisait un minimum de trois femmes par film : la première, une espionne, mourait violemment; la deuxième était une méchante mais, faussement surprise, se laissait enlever sa serviette de bain; la troisième, l'héroïne, tenait le coup jusqu'au bout. Fini dans *Living Daylights*, Timothy Dalton n'aura d'yeux que pour la sage violoncelliste Maryam d'Abo.

Prudence et panique

Au cours d'une scène de *Dragnet*, Tom Hanks se roule dans un lit avec une jeune femme fort jolie et fort avide. Ce qui doit arriver est au bord d'arriver. Mais rien de plus. Juste avant l'instant fatal, Tom Hanks fouille sur sa table de nuit, s'aperçoit que sa provision de préservatifs est épuisée, et décide de rester chaste. Cette péripétie pour le moins inattendue aurait été inconcevable il y a deux ans. Elle a d'ailleurs été rajoutée par le metteur en scène après la fin du tournage.

Signe des temps : Hollywood a peur du SIDA, qui décime ses rangs. Le cinéma traduit cet état de fait. (Pour des raisons analogues, il y a dix ans, le James Bond des *Diamants sont éternels* arrêtait de fumer.) Adieu donc, *Dernier Tango à Paris*. Adieu aussi, les séquences « hot » de *Body Heat*, *les Nuits de China Blue*, *Neuf semaines et demie*, *Blue Velvet*, *Angel Heart*, *About Last Night*. Mieux encore : *Mourir d'amour (Dying for Love)* que Bob Swain vient de terminer, avec Rob Lowe et Meg Tilly, a troqué son titre pour celui, plus neutre, de *Mascarade*.

Dans *The Pick-up Artist*, de James Toback (le film est encore au mixage), Robert Downey Jr, artiste de la drague, trouve en Molly Ringwald une femme plus dragueuse et plus rapide que lui. Pour cause de SIDA, pendant le tournage (et même durant la post-production), la promiscuité des deux personnages a été pratiquement gommée. L'équilibre est instable entre prudence et panique, responsabilité sociale et liberté artistique. Peut-être renouera-t-on avec le style des années 40 et 50 où les amoureux s'étreignent, où leurs bouches se fondent, avant le traditionnel fond au noir.

HENRI BÉHAR.

MUSIQUES

Septembre musical à Turin

De Stradella à Nono

Musiques de tous les temps et interprètes de premier plan pour ce grand festival d'arrière-saison. Mais sans oublier les compositeurs vivants...

Avant de se relancer dans une activité frénétique, la capitale piémontaise s'offre en musique l'illusion de prolonger quelque peu ses vacances. L'été est encore là, ses ardeurs régulièrement rafraîchies par les orages, et les Turinois visitent leur ville en se rendant trois fois par jour dans les églises et les théâtres éparpillés où les convie le Septembre musical, magnifique cadeau de leurs édiles.

C'est en effet la municipalité qui prend en charge ces spectacles. Une subvention de quelque 20 millions de francs français permet d'offrir gratuitement les concerts du matin et de l'après-midi, et à des prix minimes (35 F ou 50 F) les soirées, où les militaires et les retraités sont reçus sans bourse délier...

Il ne s'agit pourtant pas de culture au rabais. Ce volumineux programme de trente jours, organisé par le musicologue Enzo Restagno et le compositeur Roman Vlad, s'est ouvert par la *Huitième Symphonie*, de Bruckner, avec la Philharmonique d'Israël, des concerts du Quatuor Melos et de l'Orchestre national de France, sous la direction de Lorin Maazel, auquel succéderont des interprètes tels que Gidon Kremer, Oleg Kagan et Natalia Gutman, Szeryng, Dalberto, Celibidache, Anne-Sophie Mutter, Renata Scotto, Barbara Hendricks, etc.

Des riches collections de la cour de Savoie sortent les oratorios peu connus de Stradella, Scarlatti, Cavalli et Carissimi, qui voisinent avec le *Requiem* de Berlioz donné en plein air devant la palais royal. Le cinquantième anniversaire de la mort de Ravel est lui-même l'objet d'un important colloque international (auquel prennent part, côté français, les musicologues Jacques Chailley, François Lesure, Marcel Marnat et Jean Roy), illustré par un grand nombre de ses œuvres.

Mais les responsables du festival ont surtout le souci d'intégrer l'art contemporain à la musique des siècles passés, en cette période où la curiosité est vive et l'accès des concerts libre à tous. Chaque année explore minutieusement l'œuvre d'un compositeur vivant. Après Boulez, Messiaen, Ligeti et Henze, Turin a choisi Luigi Nono pour une exposition sonore qui préfigure et complète celle qui sera présentée, à Paris, par le Festival d'automne.

Le coup d'envoi en a été donné mercredi par la présentation du livre captivant qu'Enzo Restagno et une quinzaine de collaborateurs ont consacré à l'auteur du *Canto sospeso*, un livre entièrement subventionné lui aussi par la municipalité (1). Pendant deux heures, le musicien, avec son beau visage à la Piero della Francesca, sa douce voix mélodieuse qui parfois se brise comme sa musique sur la dureté de l'univers, a ferraillé avec ses biographes, charme et pugnacité intacts, quarante ans déjà de musique et de combats, politiques et autres. Mais il reste lui-même, idéaliste et chercheur impénitent : « *Chaque matin, quand je me réveille, j'espère changer.* » Dès lors, place sera laissée à la musique de Nono.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Edizioni di Torino, via Alfieri 19, 320 pages, 27 000 lires.

Un piano européen

Organisé sous le patronage de lord Henry Plumb, président du Parlement européen et de Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, le premier concours européen de piano (1) se tiendra du 5 au 19 novembre dans les trois « capitales » de la CEE : Strasbourg, Bruxelles et Luxembourg.

Doté de 30 000 ECU de prix (un ECU = 6,8 FF) dont 7 500 ECU pour le vainqueur, le concours sera ouvert exclusivement aux artistes de moins de trente ans, originaires d'un des pays de la CEE. Quarante-neuf pianistes sont d'ores et déjà inscrits. Le jury présidé par Georges Cziffra sera composé de neuf personnalités européennes du monde de la musique dont, pour la France, P. Sancan, professeur honoraire au Conservatoire national supérieur de Paris.

Pour favoriser la création musicale européenne, trois œuvres ont été commandées à trois compositeurs belges et luxembourgeois tout spécialement pour le concours. Par ailleurs, deux compositions d'un musicien français, Marcel Mercier, ont été imposées dans le programme et, au cours de la seconde épreuve éliminatoire, les candidats devront interpréter une œuvre de leur choix d'un compositeur contemporain européen.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(1) 2, rue du Paradis, 57000 Metz.

THÉATRE



La première Biennale de Los Angeles

Grâce aux Jeux Olympiques

Trois ans après l'immense succès remporté par les manifestations culturelles parallèles aux Jeux olympiques, s'est ouvert le 3 septembre à Los Angeles le premier grand Festival international de l'Amérique du Nord. Avec le même directeur, Robert J. Fitzpatrick.

Fitzpatrick affirme : « *Notre ville possède les spectateurs, il nous manquait les spectacles.* » Donc, tous les deux ans, les spectacles vont désormais exister.

Trente compagnies représentant onze nations sont programmées jusqu'au 25 septembre cette année. Les Etats-Unis n'avaient jamais organisé régulièrement de grands festivals internationaux comparables à ceux d'Edimbourg ou d'Avignon. Pour n'être pas en reste, New-York devait du même coup prendre le relais, bisannuel également, en alternance avec sa rivale californienne. Mais les « Angelenos » sont fiers d'être les premiers, et de réfuter ainsi l'étiquette de « *stupides lézards de plage* » dont les affublent volontiers les gens de la côte Est.

A l'affiche : théâtre, danse et musique. Le Cirque du Soleil, canadien, ouvrira la ronde. « *C'est un élément primitif et fondamental qu'on retrouve dans toutes les cultures, et c'est drôle* », commente Fitzpatrick. Parmi les spectacles les plus attendus figure la traduction anglaise du *Mahabharata*, de Peter Brook, créé à Avignon en 1985, puis repris à Paris. Cette version du grand récit épique indien vieux de trois siècles, longue de onze heures, sera interprétée par des acteurs de trente-deux nationalités différentes. Ceux-ci donneront dix représentations, avant d'embarquer pour une tournée internationale qui se terminera en Inde.

Le cinéaste Ingmar Bergman reprend sa mise en scène de *Mademoiselle Julie*, d'August Stringberg, avec le Théâtre royal de Suède. Les mimes espagnols du Triciclo affichent déjà complet. Ces vedettes internationales voisineront, notamment, avec une compagnie rurale, le Roadside Theater du Kentucky.

La danse française contemporaine est fortement présente (six des quatorze spectacles chorégraphiques prévus). Le Ballet de l'Opéra de Lyon fait ses débuts sur la côte Ouest avec *Cendrillon*, et *Mixed Bill*, une composition de cinq chorégraphes européens. La Compagnie Maguy Marin dansera pour la première fois aux Etats-Unis son *Babel Babel*, ainsi que *May B*, un spectacle de théâtre et de danse d'après des textes de Samuel Beckett. Mathilde Monnier et Jean-François Duroure, qu'on présente ici comme les Fred Astaire et Ginger Rogers du vingt-et-unième siècle, donneront la première américaine de *Pudique Acide*, d'*Extasis*, et leur création récente, *Mort de rire*. La chorégraphie anglaise sera représentée par Michael Clark, le Japon par la compagnie de danse butoh Muteki-sha, et le Canada par les La La La Human Steps.

Le compositeur John Cage, natif de Los Angeles, a les honneurs du programme musical, pour son soixante-quinzième anniversaire. Pendant une semaine entière, un grand nombre d'artistes participeront à cette « Cage Celebration » (la compagnie Merce Cunningham, la chanteuse Joan LaBarbara, les percussions canadiennes Nexus, beaucoup de pianistes...). Côté opéra, Placido Domingo chantera, *la Bohème*, et Frederica von Stade *La Cenerentola*. Le jazz ne sera pas oublié.

Les représentations auront toutes lieu dans le centre-ville de Los Angeles (le « downtown ») et dans le quartier de Hollywood, afin de redonner vie à ces espaces urbains délaissés. L'Agence pour le redéveloppement de la ville a d'ailleurs versé 1 million de dollars au Festival.

Trois cent cinquante-deux artistes présents

Mais la contribution financière la plus importante est venue de l'Amateur Athletic Foundation, qui a attribué 2 millions de dollars provenant des revenus des Jeux olympiques. Cette somme représente plus d'un tiers du budget total, qui atteint, lui, 5,5 millions de dollars (1). Ce Festival hérite donc à plus d'un titre des Jeux de 1984.

Deux cent mille entrées suffiront à équilibrer le budget. Les organisateurs en espèrent bien plus. La chute du billet vert n'a cependant pas facilité la préparation de ce programme international. Certaines compagnies ont boudé un contrat en dollars ! Et le prix des cachets – en yens, francs, livres – grimpait vertigineusement. Certains coûts étant devenus prohibitifs, il a fallu annuler des spectacles initialement programmés. « *Je suis un directeur artistique qui s'est réveillé chaque matin en pensant au cours des changes* », ironise Fitzpatrick.

Mais trois cent cinquante-deux artistes seront bien là. Le Festival de 1984 a déplacé une population qui n'allait jamais au spectacle. « *Déterroriser* » le public, face à la culture, c'est ainsi que Robert Fitzpatrick définit son ambition.

CLAUDINE MULARD.

(1) Les autres sponsors étant : Times Mirror, Occidental Petroleum Corp, AT & T, Security Pacific Corp. L'Association française d'action artistique a également participé à l'effort financier.

Robert Fitzpatrick

De la côte ouest à Marne-la-Vallée

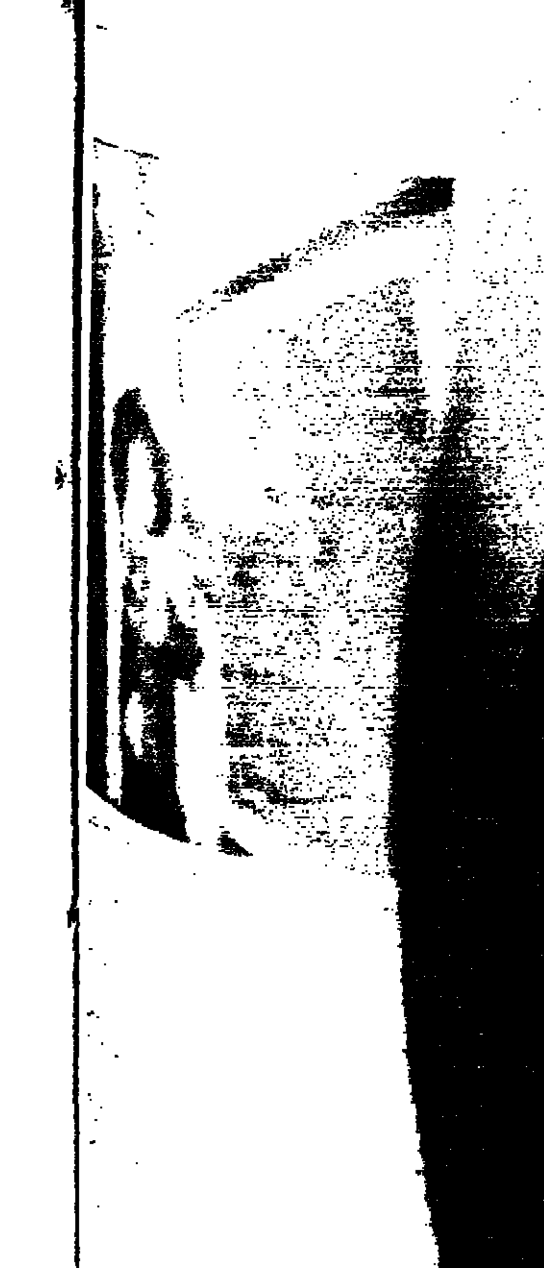
Présentant le nouveau Festival de Los Angeles à la presse étrangère, Robert J. Fitzpatrick n'a pas manqué de parler de l'Eurodisneyland, dont il est depuis peu le président. Il en prendra les fonctions dès la rentrée, démissionnant pour ce faire de la direction du présent Festival, et de la Présidence du California Institute of the Arts (CalArts), qu'il assumait depuis treize années.

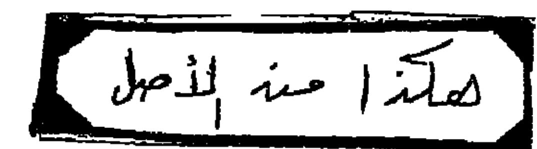
Commentant le projet européen, Fitzpatrick précise : « *Ce Disneyland-là ne devrait pas ressembler à ceux de Californie, de Floride et de Tokyo* ». Il lui est difficile à ce stade d'en dire plus, si ce n'est que Jules Verne sera à l'honneur.

Interrogé sur les raisons de sa venue en France, cet ancien séminariste répond que son fils, aussi, lui demande pourquoi « *une personnalité culturelle comme lui veut devenir un Mickey Mouse français : j'ai déjà eu quatre carrières, il était temps d'en entreprendre une nouvelle* ».

Eurodisneyland recevra quelque 10 millions de visiteurs par an. Tout est à construire. « *Nous allons faire venir les meilleurs architectes* ». La personnalité de son président rassurera peut-être ceux que la perspective d'un parc d'attractions « à l'américaine » inquiète.

C. M.







Culture

ARTS

Romaine Brooks au Musée Sainte-Croix

Les « lapidés » de Poitiers

Romaine Brooks portraitura avec d'infinies nuances – mais toujours en noir et blanc – l'élite des salons parisiens du début de ce siècle. Avec une préférence marquée pour les « lapidés » : ceux que la singularité de leurs mœurs devait mettre au ban de la société.

Après Camille Claudel, Alice Springs et quelques autres, le musée municipal de Poitiers poursuit sa politique d'expositions consacrées aux talents féminins des XIXe et XXe siècles. Cette année les visiteurs découvrent l'Américaine Romaine Brooks, morte discrètement à Nice, dans le tumulte de l'après-1968. Elle achevait là, à quatre-vingt-seize ans, une errance commencée à Philadelphie en 1874 et poursuivie à Rome, Paris, Capri, Londres et New-York.

Héritière d'une richissime famille, particulièrement déséquilibrée, elle rompt vite avec elle pour s'installer en Europe, d'abord en Italie, puis en France. Whistler fut la principale référence de son éducation artistique. Elle restera d'ailleurs constamment fidèle à la palette de ce champion du gris. Très vite introduite dans le milieu qui gravite autour de Natalie Clifford-Barney – la célèbre amazone de la rue Jacob, – avec qui elle eut une longue liaison intermittente, Romaine Brooks était au cœur de la place pour portraiturer les personnages dont la personnalité la fascinait. Ceux qu'elle nommait, dans sa correspondance, les *« lapidés »* : la singularité de leurs mœurs ou la complexité de leurs talents devaient les mettre au ban d'une société qui s'en accommodait fort bien. Parmi les *hérétiques* : John Brooks, son mari, protégé de Somerset Maugham, Ida Rubinstein, étoile des Ballets russes, Gabriele D'Annunzio, le poète perpétuellement cambré, et quelques grandes prêtresses de Sapho, figures oubliées qui alimentèrent la chronique mondaine de Londres ou de Paris. On les retrouve tous sur les cimaises de béton du Musée de Poitiers : dame à *monocle, faux col et* teckels, sévère dompteuse à la crinière rousse, corps longilignes, aux hanches saillantes, à la peau ivoire, tragiquement allongés sur des divans funèbres...

Mais quoi de plus traditionnel que cette peinture « sulfureuse » censée faire l'inventaire de types psychologiques exceptionnels ?

Romaine Brooks s'inscrit parfaitement dans la lignée de ces portraitistes mondains qui vont de Carolus-Duran à Jacques-Emile Blanche en passant par Helleu et Boldini. Il y a dans cette production hétéroclite, mais toujours très académique, quelques réussites notables.

Romaine Brooks ne manque pas à la règle. On peut admirer à Poitiers un beau portrait de Jean Cocteau, sur fond de tour Eiffel, un autre de *Paul Morand, inquiétante silhouette* de traître de mélodrame, quelques nus habilement composés mais glacials. Romaine Brooks reste prisonnière de son modèle ou du symbole qu'il représente. *« Elle ne se laisse jamais dépasser par la peinture »*, notent les organisateurs de l'exposition (1). On ne peut que le regretter.

EMMANUEL DE ROUX.

(1) Blandine De Chavanne et Bruno Gaudichon, également auteur du volumineux catalogue qui accompagne l'exposition : 225 pages, 180 F.

★ Romaine Brooks au Musée Sainte-Croix de Poitiers, jusqu'au 30 septembre.

Un musée sous la pluie

Ce jour-là, comme partout en France, il pleuvait à verse sur Poitiers. Le nouveau musée de la ville, dédale de béton brutaliste, troué de puits lumineux, retentit des échos du déluge. Les visiteurs doivent quasiment circuler parapluie ouvert. Une armée de récipients posés sur le sol orchestre la symphonie des gouttes. Sur les moquettes neuves, des auréoles humides s'élargissent. Le personnel, *philosophe, vide régulièrement* les pots près de déborder. Le musée n'a pas cinq ans d'existence.

Comme nombre de ses congénères municipaux, la diversité de ses collections fait partie de son charme. On trouve, sous le même toit percé, une riche section lapidaire, rappel du passé romain de la cité, l'inévitable département « arts et traditions populaires », et la partie « beaux-arts » proprement dite. La peinture académique du dix-neuvième siècle, « décomplexée » par Orsay, y règne en maître.

On a sorti des réserves les plus pompiérissimes des pompiers. Un beau Gustave Moreau trône, environné de quelques gloires locales – Alfred de Curzon – et d'une théorie d'éphèbes frileux : de saint Sébastien à Hyacinthe, toute la mythologie y passe. Les responsables du musée, pourtant attentifs à l'art contemporain – les expositions temporaires le prouvent, – viennent d'acquérir, grâce au FRAM, deux œuvres particulièrement médiocres : un portrait anonyme signé *Jules-Maurice Le Natur*, et une scène d'amour paysanne, digne d'une boîte de chocolats, d'André Brouillet. Curieusement, les quelques toiles vraiment intéressantes sont singulièrement mal présentées. Une *Fantasia* de Fromentin est invisible dans l'ombre. Un Chassériau est dissimulé derrière une vitrine, et un très beau petit Bonnard est relégué en bout de salle, dans un passage. Enfin, nombre de ces œuvres, sans doute pour sacrifier à une improbable « modernité », sont accrochées sans leurs cadres, que l'on aperçoit, en tas, sous un escalier.

E. R.

PHOTO

« Vu » au Nouveau Théâtre d'Angers

Agence tous risques



Kazuo Oono au Théâtre de la Ville par Pierre-Olivier Deschamps

Contrairement à certains de ses aînés, Vu n'est pas une agence de photos mais une agence de photographes. Instituée non pas en coopérative comme Magnum mais en groupement d'individualités, elle se compose essentiellement d'opérateurs tels Alain Bizos, Luc Choquer ou Xavier Lambours, qui ont été découverts en 1981 par Christian Caujolle, alors responsable du service photo de *Libération*.

De Roland Allard suivant Claude Simon lors de la remise du prix Nobel au Tour de France couvert par John Vink, ou Cannes 1986 par Dolémieux et *Christo par* Gérard Uféras, tous démontrent qu'il est possible de traiter l'actualité sans céder au spectaculaire, sans afféterie, montrant les fêlures plutôt que le drame. D'Agnès Bonnot à Françoise Huguier pour la mode, du très *raffiné* Pierre-Olivier Deschamps au Suisse Hugues de Wurstemberger, et même au bouillant Luc Choquer, parfaitement à l'aise en noir et blanc, cette exposition, créée à Lausanne, présentée ensuite à *Marseille*, bientôt visible à Paris, apporte la preuve d'un renouveau du photo-journalisme. La *photographie* de presse confirme que s'est aussi au quotidien, en captant avec style les multiples bouleversements du monde, que s'écrit au singulier l'histoire du regard.

PATRICK ROEGIERS.

★ « De *Libération* à Vu », Nouveau Théâtre d'Angers, 12, place Louis-Imbach, Angers, jusqu'au 12 septembre.

Murs peints à Orly

La galerie d'art de l'aéroport d'Orly-Sud accueille une exposition montrant les initiatives prises par la Ville de Paris pour animer les murs « aveugles ».

Après un rapide survol de la tradition des murs peints en Amérique et en Europe, elle retrace l'histoire de ce mode d'expression artistique dans notre pays et plus particulièrement dans la capitale. Exclusivement utilisée à des fins publicitaires dès son apparition, dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, jusqu'au début du vingtième siècle, la peinture sur les murs pignons connaît à partir de 1943 un nouvel essor, qui se veut artistique. Depuis 1986, la mairie de Paris consacre un budget à cette forme d'expression et organise un concours pour sélectionner les projets. Les maquettes du concours 1986 sont apposées à Orly.

★ Galerie d'art, mezzanine d'Orly-Sud, de *9 heures à 19 heures tous les jours*. Jusqu'au 14 septembre.

● **Vol d'une tapisserie à Strasbourg.** – L'un des quatre panneaux d'une tapisserie du XVe siècle, représentant la vie de sainte Attale a été volé, la semaine dernière au musée de l'Œuvre-Notre-Dame à Strasbourg, où il avait été pourtant déposé « pour plus de sécurité ». Cette pièce, estimée à 100 000 F, appartient *au collège épiscopal de* l'abbaye Saint-Etienne.

● **Un service culturel au Louvre.** – M. Jean Galard, responsable de la Maison Descartes à Amsterdam, vient d'être nommé directeur du nouveau service culturel du Louvre, deuxième musée à se doter d'un tel service, après Orsay. M. Galard sera remplacé au Pays-Bas par M. Jean-Louis Lalanne, ancien *directeur du Centre culturel de Marrakech*.

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 45 : La Taupe.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Le Misanthrope.

EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : Les Babes cadres, 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

ÉDOUARD VII/SACHA GUITRY (47-52-57-49), 20 h 30 : Les Jeux de l'amour et du hasard.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) I. : 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : Carmen cru.

GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 45 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : La Barque.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 19 h : Madame de la Carlière ; 20 h 30 : Le Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Buffo.

ROSEAU THEATRE (42-71-30-20) 18 h 30 (en anglais) et 20 h 30 (français) : Un jour... les mains.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

THÉÂTRE DE VERDURE, Jardin Shakespeare (42-76-49-61), 15 h 30 : La Mégère apprivoisée.

T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50), 21 h : La Madeleine Proust à Paris.

TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : La Fenêtre - Les Pavés de l'ours ; 20 h 30 : Le Sous-Sol.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 23 h 30 : Fou comme Fourcade.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : C'est plus show à deux.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon : 22 h 15 : Huis glauque ; 18 h 30 : Histoire du tigre.

LE GRENIER (43-80-68-02), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A. Lamy ; 22 h 30 : Les chevaliers du fiel : le détournement d'avion le plus fou de l'année !!!

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : S. Guerault, B. Vasseur Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Tony Allen.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 22 h : Guida de Palma and le Band.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : les Voyous.

KISS (48-87-89-64), 24 h : Pela.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 23 h : A touch of the Blues.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25), 22 h 30 : Latine Jazz Quartet.

LE MÉRIDIEN (43-45-12-45), Al Aarons.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Trio R. Urtreger.

NEW COPA (42-65-91-06), 20 h 30, I. Diop.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : B. Rizzuto Ensemble.

PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : Jacques Doudelle Quintet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : D. Moroni, P. Bousaguet, P. Combelle.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Line.

ROMÉO (43-29-37-28), 2 h 30 : Nuit Star Trek.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Riverside City Band.

SUNSET (42-61-46-60), 21 h 30 : Trio Mark Thomson.

TABLE D'HARMONIE (43-54-59-47), 22 h 30 : J.-P. Amoureux ; P. Boyer.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), à 22 h : Cameleon Trio.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 2.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, le Coupe de poudre, de C. Badger ; 19 h, Carte blanche à Barbet Schroeder : Laura, de O. Preminger (v.o.s.t.f.) ; 21 h, la Fête à Gion, les Musiciens de Gion, de K. Mizoguchi (v.o.s.t.f.).

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

15 h, la Petite Annie, de W. Beaudine ; 17 h 30, Falbalas, de J. Becker ; 19 h 15, les Quarante-sept Ronins, de H. Inagaki (v.o.s.t.f.).

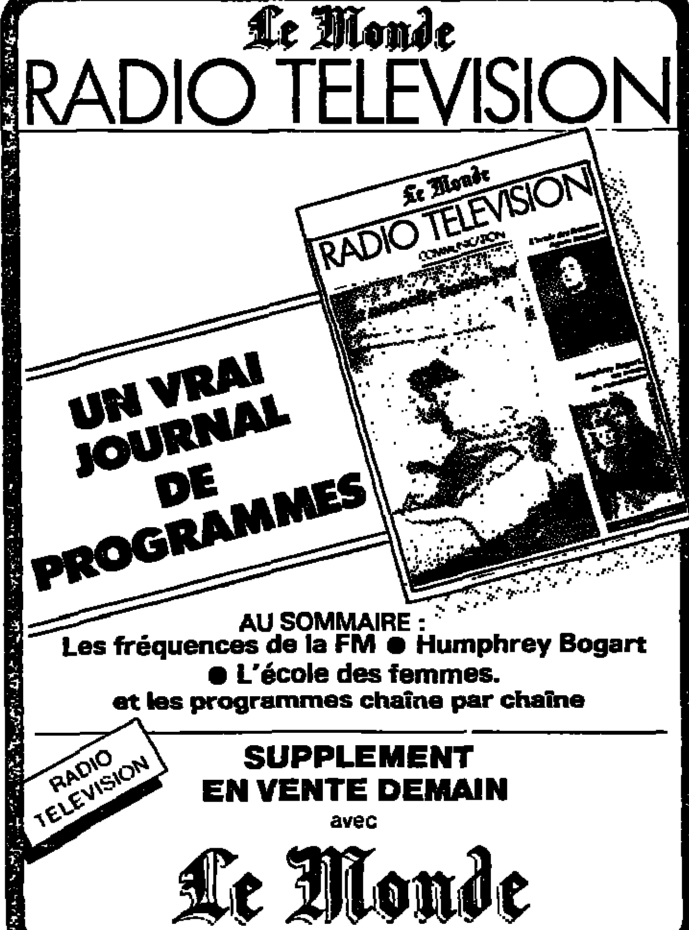
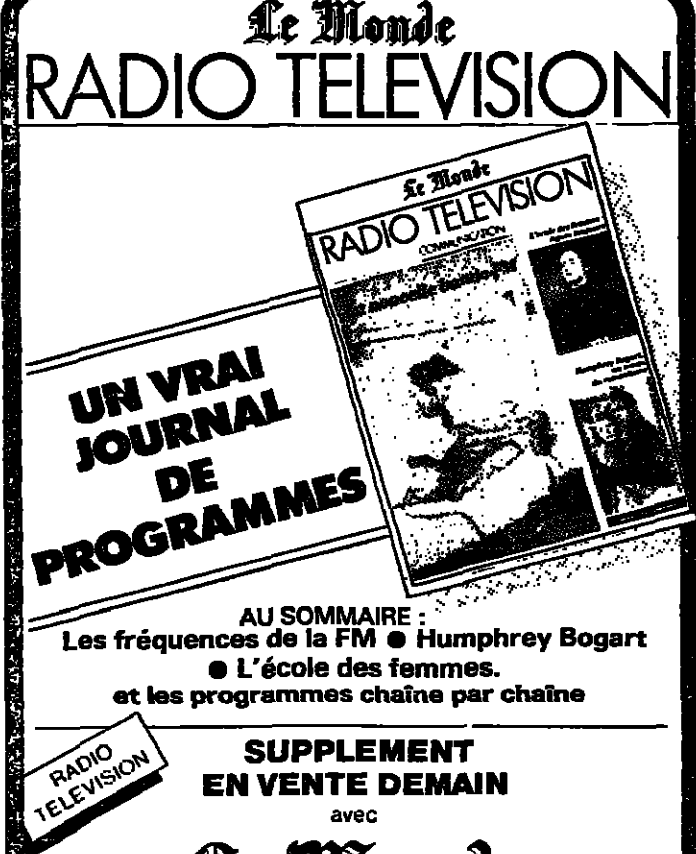
Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AGENT TROUBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (F.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Vendredi 4 septembre

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; (v.f.) Fauvette, 13e (43-31-56-86).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A. v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42)

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA BONNE (**) (It.) : v.o. : George V, 8e (45-62-42-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BRUTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; v.f.

CHATEAUROUX DISTRICT (Fr.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Galaxie, 13e (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-22-47-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EXTRÊME PRÉJUDICE (A.) : Normandie, 8e (45-63-16-16).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-92-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) : Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS, 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pub Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FOUS DE BASSAN (Fr.-can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). h. sp.

LA LOI DE LA JUNGLE (*) (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

MISS MARY (Arg. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) : UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A. v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A.). v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.). Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).

PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

PERSONAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Images, 18e (45-22-47-94).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

PLATOON (*) (A, v.o.) George V, 8e (45-62-41-46).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40)) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ;; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-06) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hongkong, v.o.) : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

SOUL MAN (A., v.o.)) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), s.p.

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12).

UNE CHANCE PAS CROYABLE (A., v.o.) : Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Fr.) (*) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Templiers, 3e (42-72-94-56) ; République Cinéma (46-05-51-33). H. sp.

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les séances spéciales

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (*) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), 0 h 15.

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h 15, 20 h 15.

LILA MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h, 20 h 10.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 25.

PETER IBBETSON (A., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim. 15 h 40.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 14 h.

LES FILMS NOUVEAUX

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT. Film britannique de L. Anderson, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; vf : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

BARFLY. Film américain de B. Schroeder, vo : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

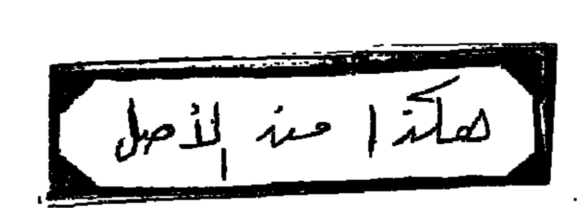
DE SANG FROID. Film américain de P. Spheeris (**), vo : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; vf : UGC Montparnasse, 6e (45.74.94.94) ; UGC Boulevards, 9e (45.74.95.40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

RICHARD ET COSIMA. Film franco-allemand de P. Patzak : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Vendôme, 2e (47.42.97.52) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN. Film français de M. Pialat : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42.27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAN ON FIRE. Film américain d'E. Chouraqui, vo : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-Germain-Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-89-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

SI LE SOLEIL NE REVENAIT PAS. Film franco-suisse de C. Goretta : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).



PARIS EN VISITES

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

« Le musée d'Orsay, du symbolisme au Douanier Rousseau », 10 heures, 1, rue de Bellechasse (M. Hager).

« L'hôtel des comtes Potocki, siège de la chambre de commerce », 10 h 30, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

« L'Impressionnistes au musée d'Orsay », 11 heures, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M.-C. Lasnier).

« L'Opéra », 11 heures, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« L'Opéra », 13 h 45, dans le hall (D. Bouchard).

« Le château de Vincennes, forteresse médiévale, chapelle et pavillons classiques », 14 h 30, avenue de Paris, devant l'entrée (Monuments historiques).

« Du collège des Quatre-Nations à l'Institut », 14 h 45, entrée du pont des Arts, côté quai du Louvre (Monuments historiques).

« Versailles : à la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Monuments historiques).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle rue de Belleville-rue Piat (Les Flâneries).

« La Malmaison, domaine de Joséphine », 14 h 30, Rueil-Malmaison, à la caisse du château (Hauts lieux et découvertes).

« Picasso dans un palais du Marais », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (Pygma).

« Caves, ruelles inconnues du Marais, abbaye de Maubuisson », 14 h 30, église Saint-Paul (Le vieux Paris).

« Les galeries du Palais-Royal », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Tourisme culturel).

« L'hôtel de Mondragon », 15 heures, 3, rue d'Antin (I. Hauller).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du Passé).

« L'Opéra », 15 heures, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« L'Hôtel de Lassay », 15 heures, 128, rue de l'Université (carte d'identité) (C. Merle).

« Le pittoresque quartier des Gobelins », 15 heures, devant l'église Saint-Médard (M. Hager).

« Au musée d'Orsay », 10 heures, 1, rue de Bellechasse (Paris et son histoire).

« De Balzac à Corot, autour des étangs de Ville-d'Avray », 14 h 30, gare Sèvres-Ville-d'Avray (Paris et son histoire).

« Les salons de l'ancien ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (Paris et son histoire).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.A. Messer).

« L'hôtel de Lassay », 15 heures, 1, place du Palais-Bourbon (Ars Conférences).

« De la poterne Saint-Paul du mur de Philippe-Auguste aux rénovations dans le Marais de Charles V, 15 h 15, 22, rue Beautreillis (S. Barbier).

« Le ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (carte d'identité) (la France et son passé).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

« Versailles : le potager du Roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Monuments historiques).

« La galerie Dorée de la Banque de France », 10 h 30, 1, rue des Petits-Champs (carte d'identité) (Paris et son histoire).

« La peinture italienne, de Giotto à Léonard de Vinci », 10 h 30, 36, quai du Louvre (P.-Y. Jaslet).

« La cour Carrée, la colonnade et les appartements royaux du Louvre », 11 heures, sortie métro Louvre (D. Bouchard).

« La civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 11 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (C. Merle).

« Les salons du ministère de la marine et la place Louis-XV », 14 h 30, 2, rue Royale (carte d'identité) (D. Bouchard).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abesses (Les Flâneries).

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 heures, vestibule gauche du château, coté parc (Monuments historiques).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« De la galerie Vivienne au passage Verdeau », 15 heures, 9, rue de Beaujolais (Tourisme culturel).

« L'ancienne cour des Miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du Passé).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (M.-C. Lasnier).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.A. Messer).

« La folie Saint-James », 15 heures, 34, avenue de Madrid, Neuilly-sur-Seine (Paris et son histoire).

« Les jardins secrets de la rue d'Enfer », 15 heures, 92, avenue Denfert-Rochereau (A. Ferrand).

« Quartier de la Nouvelle-Athènes », 15 heures, entrée du square de la Trinité (Approche de l'Art).

« Synagogues du vieux quartier de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 9, rue Malher. (Le vieux Paris).

« Les salons du ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (I. Hauller).

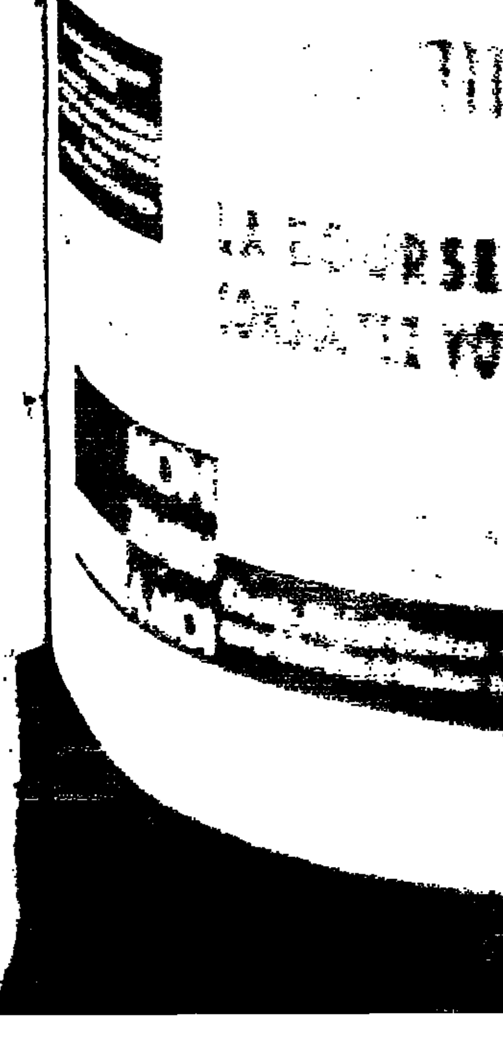
CONFÉRENCES

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

« Hôtel Concorde Saint-Lazare », 17 heures, 108, rue Saint-Lazare : « La doctrine du Bouddha. L'annihilation de soi » (AGEASAC).

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

« La médecine sonore, thérapeutique des trois corps », par Mme Ferbos : « Peut-on guérir à distance ? », par Natya, 15 heures, 1, rue des Prouvaires.



هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 4 septembre

TF 1

20.30 Mickael et Madonna décrochent la Une 1re partie : Mickaël Jackson avec son dernier clip, « Bad », et son portrait. 21.15 2ᵉ partie : Concert Madonna en direct de Turin. **22.30 Athlétisme** : championnat du monde (résumé). **22.50 Journal. 23.05 Série : Le sixième sens. Le gibet dans la tempête.**

A 2

20.30 Variétés : Quatrième gala de la presse. Spectacle organisé au bénéfice de Médecins du monde, enregistré les 8 et 9 mars au Théâtre de l'Empire. **21.25 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « La vie en noir ». Sont invités : Jean-Jacques Brochier (L'hallali) ; Marie Cardinal (Les grands désordres) ; Hortense Dufour (La garde du cocon) ; Guy Hocquenghem (Eve) ; Pierre Mertens (Les éblouissements) ; Jacques Testart (Simon l'embaumeur). **22.40 Journal. 22.50 Variétés : Soupers des stars.** Ce dîner de gala marque l'ouverture du Festival du cinéma américain qui se déroule à Deauville.

FR 3

20.30 Série : Opération Open. Les chamois préfèrent l'ombre. **21.30 Portrait.** Invité : Bernard Kouchner. **22.20 Journal. 22.50 Documentaire : Ce jour-là, le monde changea.** Des mondes sans fin. **23.30 *Prélude à la nuit.***

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le retour de Mike Hammer. 22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Le Corbeau. ■■■ Film français d'Henri-Georges Clouzot (1943). Avec Pierre Fresnay, Ginette Leclerc, Pierre Larquey, Micheline Francey. *Une épidémie de lettres anonymes dans une petite ville de province. Un médecin venu d'ailleurs est, au début, particulièrement visé.* **23.35 Cinéma : Mesrine.** ■ Film français d'André Genovès (1984). Avec Nicolas Silberg, Caroline Aguilar, Michel Poujade. **1.15 Cinéma : Les héroïnes du mal.** ■ Film français de Walerian Borowczyk (1983). Avec Marina Pierro, Gaëlle Legrand, Pascale Christophe, François Guétary. **3.05 Cinéma : L'épreuve de force.** ■■ Film américain de Clint Eastwood (1977). Avec Clint Eastwood, Sandra Locke, Pat Hingle, William Prince (v.o.). **4.50 Cinéma : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000.** ■■ Film suisse d'Alain Tanner (1976). Avec Rufus, Miou-Miou, Dominique Labourier, Jean-Luc Bideau.

LA 5

20.25 Série : *L'inspecteur Derrick.* 21.35 Série : Baretta. 22.30 Tennis : Tournoi de Flushing-Meadow. En différé des Etats-Unis. **0.50 Série : Mission impossible. 1.40 Série : Supercopter. 2.30 Série : Cosmos 1999.**

M 6

***20.30 Série : Le Saint.** La petit fille perdue.* ▶ **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** ▶ De Horst Meyer (1er épisode). **22.50 Journal. 23.00 Météo. 23.05 Série : Les espions. 23.55 Sexy clips. 0.45 Musique : Boulevards des clips.**

TELESPECTATEURS DE LA REGION PARISIENNE VOUS DEVEZ RECEVOIR PARFAITEMENT LA 5

LA CINQ 5

SI CE N'EST PAS LE CAS TELEPHONEZ AU

47.47.74.44

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle : Henri Alekan. **21.15 Festival d'Avignon.** Jean Tortel et ses amis. **22.15 Musique :** Trois fois un. William Sheller. **23.50 Entretiens avec...** Marlène Dietrich. **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 octobre 1986 au Grand Auditorium) : Ouverture, scherzo et final op. 52, de Schumann ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en sol mineur op. 25, de Mendelssohn ; Symphonie nº 4 en mi mineur op. 98, de Brahms, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. Marek Janowski ; à 22.20, Œuvres de Mendelssohn, Schumann, Brahms, Beethoven, Mozart, Stravinski, Ravel.

Samedi 5 septembre

TF 1

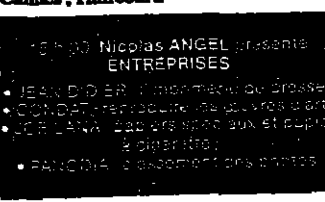
13.35 Série : Matt Houston. Vengeance à la Une. **14.30 La séquence du spectateur. 15.00 Magazine : L'aventure des plantes.** J.-M. Pelt et J.-P. Cuny. 13. Le chêne et le roseau. *15.30 Tiercé à Evry. 15.45 Dessin animé* : GI Joe, héros sans frontières. **16.15 Variétés : Festival de Cabourg.** Kazero, Corinne Charby, Plein Sud, Les Innocents, Gérard Blanchard, Graziella de Michel, Philippe Russo, Les Ministars, Image. **17.30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Bastion pirate. **18.30 Série : Agence tous risques.** Une vraie mine d'or. **19.20 Série : Marc et Sophie.** *De Jean-Pierre Prévost et Christiane Spiero*, avec Gérard Rinaldi, Julie Arnold, Daniel Gélin, Claude Gensac. 1. Ennuis de noce. Lui est vétérinaire, elle est médecin. Ils viennent de se marier... **20.00 Journal. 20.30 Tirage du Loto. 20.35 Série : Columbo.** Le spécialiste. **21.50 Les étés de Droit de réponse.** Emission de Michel Polac. Thème : Les écuries d'Augias. **23.45 Athlétisme : championnat du monde** (résumé). **0.05 Journal. 0.20 Série : Les incorruptibles.**

A 2

13.35 Série : « V ». Le champion. **14.25 Les fables d'Esope. 14.40 Les jeux du stade.** Cyclisme ; Montgolfière ; Athlétisme : championnat du monde. **19.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Michel Sardou.** Concert enregistré au Palais des congrès. Michel Sardou interprète : Le chanteur de jazz, Dessins de femme, Rouge, Minuit moins dix, Une lettre à ma femme, Afrique Adieu, Road Book, 1965, L'acteur, Musulmanes, Happy Birthday, K 7, Tout s'oublie, Etre une femme, Une mélodie pour Elodie, Vladimir Illitch, Féminin comme, L'an mil, Les lacs de Connemara. **22.00 Série : Les brigades du Tigre.** Le défi. **23.00 Variétés : Oba-oba.** *Revue brésilienne* enregistrée en 1986 au théâtre de Piacenza, en Italie. Au programme : Samba de Roda ; Xica *Da Sylva* ; Maculele ; Hommage au Nordeste ; Macumba ; Cantabrasil ; Libération des esclaves. **0.00 Journal.**

FR 3

De 10.45 à 14.45 Espace 3 : Parole à l'action ; Technal ; Collectivités 87 ; Hart communication ; Conseil régional Franche-Comté ; Des cadres et des *entreprises* ; Performance ; Sodécome ; Hart communication ; Entreprise ; Objectif santé ; Aux couleurs de la vie ; Portraits de la réussite. **14.45 Sports-loisirs.** Patinage artistique ; Camping island ; Jumping international à Cannes ; Halfcourt.



▶ **17.30 Téléfilm : Un homme qu'elle aimait.** De Bruno Gantillon. Avec Isabelle Linnartz, Bruno Raffaelli. **18.30 Variétés : La nouvelle affiche.** Bill Baxter, Philippe Lavil, Josiane Beroard, Christiane Roque, Gérard Blanchard, Jean-Luc Lahaye. **19.15 Actualités régionales. 19.35 Disney Channel,** pour les tout-petits : Winnie l'ourson. **19.55 Dessin animé** : Les recettes de Gil et Julie. **20.02 Jeux : La classe. 20.30 Disney Channel,** pour les jeunes et les moins jeunes. Dessins animés : Le cirque de Mickey ; Dingo pêcheur ; Dingo s'enrhume et à 20.55 la 2ᵉ partie de Michel O'Hara. **21.50 Journal. 22.15 Magazine : Le divan.** Invitée : La comédienne Marianne Chazel. **22.35 Série : Histoires singulières.** L'appel des ténèbres. Une infidélité conjugale entraîne une avalanche de catastrophes, dont une accusation de meurtre pour l'amant innocent. **23.35 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Le monde du sport. 15.00 Série : Flash Gordon. 15.20 Série : Captain Nice. 15.45 Série : Batman. 16.10 Documentaire : Les animaux du soleil. 16.35 Cabou cadin. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon zénith à moi. 20.30 Téléfilm : Le prix de l'honneur. Un policier irréprochable victime d'une machination politique. **22.10 Flash d'informations. 22.20 Documentaire : Napoli Corner. 23.05 Série : Rawhide. 0.00 Cinéma : Le sexe qui parle.** Film français (classé X) de Frédéric Lansac (1975). Avec Pénélope Lamour, Béatrice Harnois. Le sexe de l'épouse d'un architecte se met à parler, souvent en public, raconte ses souvenirs, ses expériences, exprime ses désirs. **1.20 Cinéma : L'amant magnifique.** ■ Film français d'Aline Issermann (1986). Avec Isabel Otero, Hippolyte Girardot, Robin Renucci. **2.55 Cinéma : Ghoulies.** □ Film américain de Luca Bercovici (1984). Avec Peter Liapis, Lisa Pelica, Michael Des Barres. **4.25 Cinéma : Golden eighties.** □ Film français de Chantal Akerman (1985). Avec Myriam Boyer, John Berry, Lio, Delphine Seyrig, Charles Denner. **6.00 Rawhide.**

LA 5

13.30 Série : Mission impossible. La veuve noire. **14.20 Feuilleton : Vidocq. 15.40 Téléfilm : L'appel de la forêt.** Avec Bernard Fresson, John Beck. La célèbre histoire de Jack London. Deux chercheurs d'or avides dans l'environnement hostile d'un hiver en Alaska. **17.25 Dessin animé : Emi magique.** La saison de l'amour. **17.55 Série : Cosmos 1999.** Le maillon. **18.45 Série : Shérif, fais-moi peur.** La journée des femmes **19.35 Série : Supercopter.** Le train de la mort. **20.25 Téléfilm : Le maître des clones.** Difficile mission pour les professeurs Louthin et Shane... **22.05 Tennis : Tournoi de Flushing-Meadow.** En différé des Etats-Unis. **Série : Mission impossible.** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Daktari (rediff.). **14.20 Musique : Clip fréquence FM.** Les animateurs de la FM à visage découvert. **15.20 Dessins animés :** Graffi'6. Goldorak. **15.45 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson s'affrontent en un combat musical. **16.30 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** L'hôpital (1re partie). **19.05 Série : Cher oncle Bill.** La nouvelle chambre. **19.30 Série : Daktari.** Les fauves entre eux (1re partie). **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Dynastie.** Dans les mailles du filet. **21.20 Série : Cagney et Lacey.** *22.10 Journal.* **22.20 Météo. 22.25 Série D : Végas.** Suspense. **23.15 Série : Les espions.** Le verre de l'amitié. **0.05 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Les Barberousse, de Marie-France Egret. **22.10 Démarches. 22.30 Musique : 22ᵉ Festival estival de Paris** (enregistré le 2 septembre 1987 à l'auditorium des Halles). Hommage à Saint-John Perse et Blaise Cendrars : œuvres de Durey et Milhaud, par l'ensemble Erwartung. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 18 juillet 1987 à Tours) : La Khovantchina de Moussorgski, par l'Orchestre national symphonique d'URSS et le Chœur de Radio Télévision de Moscou, dir. Marc Ermler. **23.05 Transcriptions et paraphrases. 0.00 Musique de chambre.** Œuvres de Debussy, Poulenc, Rivier.



Dimanche 6 septembre

TF 1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean Offrédo. **9.00 Dorothée dimanche.** Emission animée par Dorothée, Jacky, Corbier, Arianne, Patrick Simpson-Jones. Dorothée et ses amis : Woody ; à 9.45, Pas de pitié pour les croissants. Des dessins animés et des sketches à thème en compagnie de vedettes. **10.15 Série : Tarzan.** Le jour où la terre trembla. **11.15 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. SOS-refuges. **11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Téléfoot. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch.** Ah ! les beaux dimanches. ▶ **14.20 Sport dimanche.** Cyclisme : championnat du monde sur route à Villach (Autriche) ; Automobile : Grand Prix de formule 1 à Monza. **16.00 Tiercé à Longchamp. 16.15 Sport dimanche** (suite). **17.30 Jeu : La roue de la fortune. 18.10 Série : Pour l'amour du risque.** L'épée du roi Ducan. **19.00 Magazine : Sept sur sept.** De Jean Lanzi et Anne Sinclair. Invité : Gérard Depardieu. **9.55 Tirage du Loto sportif. 20.00 Journal. 20.35 Cinéma : I comme Icare.** ■■ Film français d'Henri Verneuil (1979). Avec Yves Montand, Michel Etcheverry, Pierre Vernier, Jean-François Garreaud, Jean Lescot. *Un chef d'Etat est assassiné au cours d'une cérémonie officielle. L'homme qui est censé l'avoir tué s'est suicidé. La commission d'enquête conclut à un crime de psychopathe. Un procureur flaire autre chose. L'histoire est située dans un pays imaginaire, mais on pense forcément à la mort du président John Kennedy. Henri Verneuil a construit soigneusement le scénario et la mise en scène, pour mener, à partir de références historiques, une réflexion sur les crimes politiques. Ce suspense policier, à l'usage du grand public, ouvre des aperçus fort inquiétants sur le conditionnement scientifique des individus.* **22.40 Sport dimanche soir. 23.45 Journal. 0.05 Série : Le sixième sens.** Le cœur dans la tombe.

A 2

8.50 Informations et météo. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le Livre des nombres : l'étoile de Jacob ; La source de vie. **9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux. 10.00 Présence Protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** célébrée à *l'abbaye Notre-Dame de Belloc.* **12.05 Feuilleton : Ma fille, mes femmes et moi.** (Dernier épisode). **13.00 Journal. 13.20 Série : Les deux font la paire.** Meurtre au dessert. **14.10 Jeu : La chasse aux trésors.** Cuzco (Pérou). **15.15 Téléfilm : Kenny Rogers le joueur.** De Dick Lowry, avec Kenny Rogers, Christine Belford, Clu Gulager. Deux hommes, Brady Mawkes et son vieil ennemi Rufe Benett se disputent un petit garçon. **16.50 Sports été.** Athlétisme : championnat du monde à Rome. **18.30 Stade 2.** Athlétisme : championnat du monde ; haltérophilie : championnat du monde ; sports équestres : championnat d'Europe de concours complet à Lumuhlen ; course d'orientation : champion du monde de relais ; rugby : championnat de France ; automobile : championnat du monde de F 1 ; cyclisme : championnat du monde sur route professionnel ; gymnastique : championnat de France à Poitiers ; tennis : US open ; golf : le Ford classic à Saint-Germain-en-Laye. **19.30 Série : Quoi de neuf, docteur ? 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Flynn agent double. 22.05 Les carnets de l'aventure.** Kel Essouf, les gens du vent. Le Sahara filmé depuis la nacelle de montgolfières. **23.00 Jazz à Antibes. 0.10 Journal.**

FR 3

8.40 Espace 3 : Stanley. 12.00 Dialectales. 13.00 Espace 3 : A travers champs. 13.15 Espace 3 : V.V.F. 13.30 Forum RMC - FR 3. Invité : Lionel Jospin. **14.30 Sports loisirs.** Halfcourt ; Yoga ; Patinage artistique ; Rally cross ; Automobile : formule 3. **18.00 Série : Dominique. 18.25 RFO Hebdo. 18.55 Amuse 3.** Signé Cat's Eyes ; Les petits malins. **19.45 Jeu : Cherchez la France. 20.04 Série : Paul Hogan show. 20.35 Série : Sur la piste du crime.** Sabotage. **21.25 Série : La France à la carte.** Avec Pierre Salinger. L'Or du temps : Cognac. L'eau, la terre, l'air et le feu. Il faut quatre éléments (plus un cinquième, le temps) pour fabriquer le cognac : c'est ce que nous raconte, André Giraud, maître de chai. **21.50 Journal. 22.15 Spécial Venise.** Emission d'Henry Chapier. **22.30 Cinéma de minuit : Le dernier des six.** ■ Film français de Georges Lacombe (1941). Avec Suzy Delair, Odette Barancey, Pierre Fresnay, Jean Tissier, André Luguet. *Six hommes concluent un pacte d'amitié pour aller chercher fortune dans le monde et partager, cinq ans plus tard, ce qu'ils auront gagné. A leur retour, ils sont assassinés les uns après les autres. Un roman policier de Stanilas-André Steeman adapté par Clouzot, qui inventa pour Suzy Delair le rôle de la petite amie du commissaire Wens. L'année suivante, Clouzot réalisait lui-même une nouvelle enquête de Wens, L'assassin habite au 21 et devenait célèbre. Mais ce film de Lacombe est inédit à la télévision.* **0.00 Musiques, musique.** Estampes, de Debussy, par Nielson Freire, piano.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. 7.45 Cabou cadin. 9.20 Cinéma : Act of vengeance. □ Film américain de John Mackenzie (1986). Avec Charles Bronson, Ellen Burnstyn, Wilford Brimley, Joe Kell. **10.50 Cinéma : Le môme.** □ Film français d'Alain Corneau (1986). Avec Richard Anconina, Ambre, Michel Duchaussoy, Yan Epstein. **12.30 Série : Rambo. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz. 14.00 Football américain : Le Casque d'or 1987. 15.00 Téléfilm : Paradis provisoire. 16.25 Téléfilm : Le retour de Mike Hammer.** *La fille d'une actrice de cinéma se fait enlever sous les yeux de Mike...* **18.00 Cinéma : C'est la faute à Rio.** □ Film américain de Stanley Donen (1983). Avec Michaël Caine, Joseph Bologna, Valérie Harper. *Pendant des vacances à Rio, une fille de dix-sept ans séduit le meilleur ami de son père et devient sa maîtresse. Version comédie américaine très lourdingue du film de Claude Berri,* Un moment d'égarement. **19.40 Flash d'informations. 19.45 Ça cartoon. 20.30 Cinéma : Mélo.** ■■ Film français d'Alain Resnais (1986). Avec Sabine Azéma, André Dussolier, Pierre Arditi, Fanny Ardant. *Un violoniste célèbre retrouve un ami musicien et succombe au charme de la femme de celui-ci. Inattendue dans le cinéma de Resnais, cette adaptation d'une pièce de Henry Bernstein, au langage et aux sentiments emportés, est devenue l'étrange histoire d'une passion où le mensonge accompagnait l'amour. Grande interprétation.* **22.15 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : Loving you.** ■ Film américain de Hal Kanter (1957). Avec Elvis Presley, Lizabeth Scott, Wendell Corey, Dolores Hart. **23.55 Cinéma : Il était une fois en Arizona.** □ Film italo-espagnol de Sergio Sollima (1967). Avec Gian-Maria Volonte, Tomas Milian, William Berger. **1.30 Cinéma : Ghoulies.** □ Film américain de Luca Bercovici (1984). Avec Peter Liapis, Lisa Pelica, Michael Des Barres.

LA 5

7.15 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 7.40 Dessin animé : Robotech. Le mariage d'Annie. **8.05 Dessin animé : Robotech.** Chacun sur son chemin. **8.30 Dessin animé : Les trois compères. 10.10 Tennis : Tournoi de Flushing Meadow.** En différé des Etats-Unis. **13.30 Série : K 2000.** La bouche du serpent. **15.05 Série : Spenser.** Témoins à charge. *16.00 Série : Matlock.* La stripteaseuse. **16.50 Série : Baretta.** Danger de mort. **17.40 Série : Le renard.** Pilote : Jack Braun. **18.45 Série : Nero Wolf.** Les Araignées d'Or. **19.35 Série : Kojak.** Pour et contre la loi. **20.25 Cinéma : Les mariés de l'an II.** ■■ Film français de Jean-Paul Rappeneau (1970). Avec Jean-Paul Belmondo, Marlène Jobert, Laura Antonelli, Michel Auclair. **22.05 Tennis : Tournoi de Flushing Meadow.** En différé des Etats-Unis. **Série : Kojak.** (rediff.)

M 6

11.00 Documentaire : Portrait d'artiste. Invité : Arnoldo Pomodoro. **11.15 Musique classique.** Concert : Concerto nº 12 pour piano, de Mozart ; Symphonie Haffner ; La Moldaw, de Smetana. **12.15 Jeu : Paris go. 12.45 Journal. 12.50 Météo. 12.55 Info consommateur. 13.00 Série : Cher oncle Bill** (rediff.). **13.30 Série : Daktari** (rediff.). **14.20 Jeu : Hou la la ! de l'été. 14.50 Dessins animés : Graffi'6.** Goldorak ; Albator ; La bande à Ovide. **16.15 Hit, hit, hit hourra ! 17.05 Série : Les espions.** Souvenirs d'enfance. **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** L'hôpital (2ᵉ partie). **19.05 Série : Série : Cher oncle Bill.** Mademoiselle Pétronille, où êtes-vous ? **19.30 Série : Daktari.** Les fauves entre eux (2ᵉ partie). **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Cinéma : 2019, après la chute de New-York.** □ *Film franco-italien de* Martin Dolman (1983). **22.05 Série : Drôles de dames.** Ces dames s'amusent (1re partie). **22.55 Journal. 23.05 Météo. 23.10 Série : Les espions. 0.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 *Atelier de création radiophonique.* Lieu-dit : Derborance 2. **22.30 Musique :** les instruments de musique du Moyen Age. Concert de l'ensemble Ferrara et table ronde organisés à Bourg-la-Reine, le 29 mars 1987. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 1er mai 1987 à Berlin) Divertimento en ré majeur K 334 de Mozart ; Ainsi parlait Zarathoustra, poème symphonique op. 30 de R. Strauss par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Hebert von Karajan. **3.05 Climats.** Musiques traditionnelles : Pakistan. **1.00 Poissons d'or.**

Audience TV du 3 septembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	33.3	Santa Barbara 14.0	Chiff. et lett. 9.1	Actua. région. 3.2	Mytholollos 0.6	Shérif 5.4	Oncle Bill 1.6
19 h 45	39.2	Roue fortune 21.0	Quoi de neuf 5.4	Actua. région 5.4	Nulle part 2.2	Supercopter 3.8	Daktari 1.6
20 h 16	51.1	Journal 22.8	Journal 14.5	La Classe 4.8	Nulle part 3.2	Supercopter 4.3	Daktari 1.6
20 h 55	55.9	Souffle guerre 9.7	Armée ombres 20.4	Madame X 6.5	Act. vengeance 4.8	Maigret 12.9	Lion en hiver 3.2
22 h 08	48.4	Souffle guerre 5.9	Armée ombres 29.0	Pub 2.7	Les Morfalous 1.6	Le Renard 7.0	Lion en hiver 3.2
22 h 44	43.5	Jane Birkin 3.2	Armée ombres 27.4	Décibels 0.5	Les Morfalous 3.8	Le Renard 8.1	Pub 1.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

● **Ghislaine Ottenheimer sur Antenne 2.** – Après Henri Sannier, *Ghislaine Ottenheimer, qui présentait* en sa compagnie le magazine « 19-20 » sur FR 3, rejoint A 2. Elle y animera, aux côtés du comédien Daniel Ceccaldi, qui remplace Pierre Tchernia actuellement en tournage, l'émission-jeu « Monsieur cinéma ».

LOTO Nº 35 — TIRAGE DU MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1987

1 18 20 21 24 47 — 12

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR TF1 SAMEDI 5 SEPTEMBRE 1987 A 20 H 30
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

6 BONS Nºˢ	1	6 341 475,00 F
5 BONS Nºˢ + complémentaire	34	109 565,00 F
5 BONS Nºˢ	1 012	11 875,00 F
4 BONS Nºˢ	77 403	160,00 F
3 BONS Nºˢ	1 870 367	10,00 F



loterie nationale — TRANCHE Nº88 DU SUSPENSE

TIRAGE DU JEUDI 3 SEPTEMBRE 1987

LE NUMÉRO 316242 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 227 GAGNENT 1 500,00 F

loterie nationale — TRANCHE Nº88 DU SUSPENSE

TIRAGE DU VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1987

LE NUMÉRO 022646 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 504 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

Communication

L'Université d'été de Carcans-Maubuisson

Une « première » en vidéo-transmission médicale

L'Université d'été de la communication a été le cadre, le jeudi 3 septembre, d'une expérience inédite, « en direct du cholédoque », grâce au reportage vidéo dans un corps humain.

CARCANS-MAUBUISSON
de notre envoyée spéciale

Grâce au satellite et au câble, une intervention médicale a pu en effet être filmée, commentée et diffusée en direct depuis l'hôpital Les Peupliers, à Paris, vers trois lieux différents, permettant un dialogue continu entre les spectateurs et le chirurgien pratiquant l'opération.

Au sein de l'hôpital parisien, dans une salle d'opération en liaison directe avec une régie vidéo-professionnelle, le professeur Liguorit expliquait — étape par étape — une intervention d'endoscopie et pratiquait une sorte de reportage au sein du corps humain. Plus loin, dans une salle de vidéo-conférence reliée à la première, une assemblée de spécialistes et de journalistes suivaient et commentaient l'émission.

Enfin, à Carcans-Maubuisson, deux lieux étaient reliés à la salle d'opération : l'appartement du médecin généraliste qui suit la malade et qui dialoguait, en permanence et en temps réel, avec son confrère parisien ; et puis, une salle de réunions dans laquelle médecins d'Aquitaine et journalistes ont suivi l'opération avant de poser des questions à la fois au professeur Liguorit à Paris et au médecin généraliste des Carcans. Diffusée entre 12 h 30 et 13 h 30, la transmission s'est donc produite dans les meilleures conditions, stupéfiant même le public par la qualité et la précision des images et par l'aisance pédagogique du professeur Liguorit.

Sans doute la démonstration a-t-elle littéralement médusé les professionnels de l'audiovisuel réunis à Carcans : elle a surtout permis d'entrevoir de nombreuses perspectives d'avenir tant sur le plan scientifique et médical que sur le plan de la communication entre le malade et son médecin, le spécialiste et le généraliste. L'expérience pourrait même préfigurer la création d'une chaîne thématique cryptée réservée au corps médical — Médicom TV — qui jouerait le rôle d'une source de formation, d'échanges et de partage des connaissances. Elle n'en suscite pas moins de nombreuses questions touchant à la fois au droit, à la déontologie, au secret professionnel, au coût et à la technique de la retransmission. Elle sera en tout cas suivie d'une nouvelle première internationale qui aura lieu, le 3 décembre en direct sur trois continents : l'Europe, le Canada et l'Afrique.

ANNICK COJEAN.

A Biarritz : ombres et lumières de la fibre optique

Le mercredi 2 septembre, Carcans-Maubuisson faisait le point sur l'expérience du câble à Biarritz.

BIARRITZ
de notre envoyé spécial

Les Biarrots n'ont pas la « fibre » optique. Une boutade que reprennent volontiers tous les partenaires qui ont contribué à faire de Biarritz un centre unique en matière de communication par fibres optiques. Deux ans après le câblage des mille trois cents foyers et de deux cents services ou administrations, force est pourtant de constater le décalage entre la réussite technique et le relatif échec de la communication sociale. Pourtant, à sa naissance, la DGT (Direction générale des télécommunications), maître d'œuvre du projet, la Mission câble, la SAT, Thomson, Alcatel, Havas, FR 3 et le journal *Sud-Ouest* avaient proclamé bien haut que le câblage de la cité touristique devrait être autre chose qu'un *« carrefour de tuyaux »*.

La réalité s'est révélée différente. On avait peut-être oublié un peu trop vite que la mise en place de cette opération futuriste avait été décidée par le président de la République Giscard d'Estaing, dans le cadre des actions de développement du grand Sud-Ouest, donc avec un objectif industriel. Dès le début, on avait critiqué le choix de Biarritz, ville connue dans le monde entier et choisie pour cette raison, mais dont la population, composée à 40% de retraités, essentiellement étrangers à la région, et pour le reste d'une majorité de membres de professions libérales, présentait un échantillonnage bien limité d'utilisateurs.

Une vitrine pour l'étranger

Pas une semaine sans que défilent, à Biarritz, personnalités ou responsables des télécommunications du monde entier. *« Si peu de pays sont en mesure de s'équiper d'un réseau similaire,* reconnaît M. Philippe Touyarot, le chef du projet biarrot à la DGT, *son côté « prestige » n'est pas étranger à l'exportation de nos centraux téléphoniques classiques. »*

Tout n'est pas encore parfait techniquement, et il faudra encore attendre trois ou quatre ans pour maîtriser totalement la technologie optique. Fort de l'expérience acquise, le câblage de Biarritz devrait être étendu dès l'an prochain à l'ensemble du district Biarritz-Anglet-Bayonne, avec l'installation de cinquante-cinq mille prises, prévue à l'horizon 1993.

Actuellement, la consommation télévisuelle est de cinq heures par jour et par abonné : la moitié pour TF 1, A 2 et FR 3, 20 % pour la 5 et M 6, le reste se répartissant entre une chaîne espagnole, la BBC, la télévision belge et suisse, Sky-Channel, TV 5 et Canal J.

L'audience de Biarritz Télé-Câble, la chaîne locale créée en janvier 1986, ne dépasse pas cinquante foyers. Cet échec serait dû à l'absence de journalistes professionnels, à une équipe en partie étrangère à la région. Autant de motifs invoqués par FR 3 et le quotidien régional *Sud-Ouest*, d'abord associés au projet, pour s'en retirer.

Quant au visiophone, le téléphone à images, symbole du câble biarrot, il reste peu employé. Moins d'un tiers des mille cinq cents abonnés s'en servent régulièrement et ce en raison du coût majoré de la communication (deux fois la taxe de base PTT), mais surtout à cause de la limitation géographique du réseau, qui n'incite guère les possesseurs de cet appareil à communiquer par l'image avec leurs voisins. Deux succursales bancaires avaient imaginé améliorer la prospection de leur clientèle par des prises de contact visiophoniques : le jeu de résultats concluants les ont incitées à revenir à des méthodes plus classiques.

En revanche, succès pour deux magasins de location de cassettes vidéo, qui diffusent ainsi quotidiennement trois à quatre films par jour à des clients qui ne disposent pas de magnétoscope à leur domicile.

« Nous avons dix à quinze ans d'avance sur la demande du grand public, reconnaît Philippe Touyarot, *mais cette technologie devrait se généraliser très vite dans les entreprises, comme c'est le cas actuellement à Paris-la Défense, où Alcatel a installé l'autocommutateur permettant à plusieurs sociétés d'accéder à un service commun d'images. »*

Autre service dont disposent les câblés de Biarritz : la télévidéothèque, un service de programmations participatives, dont les programmes audiovisuels — huit cents titres provenant essentiellement de l'INA — sont diffusés en fonction de la demande des abonnés, exprimée à travers leur minitel. Ils ne sont que 10 % à y avoir participé au moins une fois, et seulement 3 % à utiliser régulièrement ce service. Les fictions (des feuilletons produits par l'ORTF) sont les plus réclamées, suivies par les dessins animés et les documentaires (sports, loisirs).

L'ensemble de ces atouts qu'offrent à Biarritz les dix mille kilomètres de fibres optiques qui parcourent son sous-sol constitue un outil technique et privilégié, davantage pour les industriels du secteur opto-électronique que pour les abonnés, qui acceptent cependant, avec le sourire, de servir de cobayes.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Après l'intégration du réseau Chic dans FUN

M. Hersant dispose d'un des plus grands réseaux de la FM

Le réseau Chic FM est mort, mais voilà le réseau FUN revigoré et le groupe de M. Robert Hersant à la tête de quatre-vingt-sept stations. Le tribunal de commerce de Paris a en effet rendu, le mercredi 2 septembre, son jugement concernant la COFIRAD, cette société holding exploitant le réseau de radio FUN (une cinquantaine de stations) et faisant l'objet d'une procédure de redressement judiciaire (*le Monde* du 31 juillet)

Parmi les deux propositions de reprise l'une émanait de la radio NRJ (par l'intermédiaire de la société Gilda), l'autre du groupe de communication de M. Hersant. Le tribunal a choisi la seconde, donnant ainsi satisfaction aux fondateurs de FUN associés au projet.

Le nouveau réseau ainsi formé devient l'un des plus grands de la FM. L'addition des villes arrosées par FUN lui donnera en effet une couverture nationale. Quatre-vingt-sept stations devraient d'ici peu diffuser le programme FUN et cent stations devraient être regroupées par FUN à la fin de l'année.

L'opération était conclue de longue date : des choix difficiles avaient été opérés dans les onze villes où coexistaient jusqu'à présent une station Chic et une station FUN, afin qu'une seule radio, la plus performante, subsiste.

Il restait à recevoir l'accord de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). Ce dernier a été obtenu jeudi 3 septembre. Le baptême du réseau a eu lieu aussitôt, puisque, dans la nuit de jeudi à vendredi, l'ensemble des stations de Chic ont « basculé » sur le réseau FUN.

A. Co.

Le retour de l'enfant terrible

Dans le marathon engagé par les chaînes de télévision pour augmenter l'audience de leurs journaux du soir, véritables « locomotives », TF1 a pris une longueur d'avance en lançant son nouveau produit fin août, alors qu'Antenne 2 attendra le 7 septembre, et la Cinq une semaine de plus.

Qualifier Patrick Poivre d'Arvor de *« nouveau produit »* peut faire sourire ; dans le cas d'Henri Sannier et de Marie-France Cubadda on le peut aussi, du reste. La télévision — comme la vie — est un éternel retour, mais il est des rentrées qui marquent plus que d'autres. Celle de PPDA, enfant terrible qui avait lâché les commandes du JT d'Antenne 2 avec fracas il y a quatre ans, était particulièrement attendue.

On le guettait au tournant. Avait-il perdu la main ? Sa formule, très personnalisée, de présentation de l'information, avait-elle pris un coup de vieux ? Bien sûr, PPDA n'avait pas disparu du devant de la scène — galas, chroniques, romans, une émission dominicale sur TF1,... — mais on ne revient pas impunément sur les lieux d'un crime ou... d'un succès.

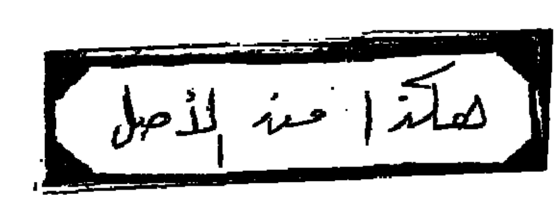
Eh bien ! Les mauvais augures en sont pour leurs frais. Sa rentrée est plutôt réussie. Après quelques instants d'un trac bien compréhensible, quelques remarques trop sentencieuses, — qui fleuraient la bonne vieille télénounou de l'ère Gicquel, — il a rapidement retrouvé le ton qui faisait naguère son charme : un cocktail de sobriété, de sourire et de séduction. Avec ce zeste d'ironie — une lueur dans les prunelles bleues — qui permet de prendre du recul devant un flot d'informations indigestes, sous forme de clins d'œil au public.

La télévision privée semble avoir même donné du tonus à PPDA, l'incitant à pousser l'irrévérence encore plus loin, en citant *le Canard enchaîné*, en se moquant de MM. Mitterrand et Chirac, *« parlant enfin la même langue au Québec : le français ! »*, en regrettant la suppression du « Mini-journal » sur sa propre chaîne : *« Patrice Drevet, je l'aimais bien... »*.

Cherche-t-il à ravir la palme à Claude Sérillon ? Toujours est-il que le public apprécie. Selon le dernier sondage de Médiamétrie — si l'on ose encore y recourir ! — l'écart se creuse entre les journaux télévisés de TF 1 et d'A 2. Pendant le mois d'août, le « 20 heures » de la Une est passé de 23 % à 24 % d'audience, alors que celui de la Deux stagnait à 18 %. Or, le mercredi 2 septembre, troisième jour de PPDA nouveau cru, le JT de TF 1 a écrasé celui d'A 2 par 25 % contre 14 %.

« Résultat historique ! », exultait Mme Michèle Cotta, alors que Mme Christine Ockrent mettait en garde, plus sobrement, contre l'*« extrapolation à partir de chiffres isolés »*. Succès de curiosité ou percée durable ? L'avenir — et surtout l'arrivée des Sannier, Cubadda et Cie, le dira assez tôt...

ALAIN WOODROW.



Informations « services »

PHILATÉLIE

La « République du Saugeais »

La poste mettra en vente le lundi 21 septembre, un timbre à 2,50 F consacré à Montbenoît et au Val-du-Saugeais, dans le Doubs.

Montbenoît, « capitale » du Val-du-Saugeais, est située sur la rive gauche du Doubs, à 14 kilomètres de Pontarlier. L'originalité de cette région s'exprime à travers son patois, son hymne « national » et ses institutions : prétendant à l'autonomie, l'antique République du Saugeais, qui ne compte guère que 1000 kilomètres carrés et trois mille citoyens, est dotée depuis 1947 d'un président. Elle fête cette année le quarantième anniversaire de cette « souveraineté » retrouvée...

Ce timbre raconte toute une histoire. Fresque et image d'Epinal, que sa dimension n'empêche pas d'être gigantesque. Jean Delpech, dessinateur et graveur de la vignette, a encore réussi un exploit dans ce style qui lui est propre.

Le timbre retrace la fondation de Montbenoît par ses douze colons fondateurs, deux bûcherons, deux



laboureurs, deux moissonneuses et six maçons, moines ou laïcs, tous représentés.

C'est un certain Benoît qui, dit-on, donna son nom au site de l'abbaye qu'édifièrent des moines augustins du Valais à partir du onzième siècle.

Le timbre au format horizontal 40 × 36 millimètres (numéros PTT 1987-36) est dessiné et gravé en taille-douce par Jean Delpech et imprimé en feuilles de 50.

★ *Vente anticipée les 19 et 20 septembre à Montbenoît (Doubs), de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert à l'abbaye et, le 19 septembre, de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste de Montbenoît.*

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*.
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Ile-de-France, dimanche 6 septembre, Provins, 14 heures : mobilier, objets d'art.

Les Foires et Salons : Annecy, Bar-le-Duc, Villeneuve-lès-Avignon, Vélizy II, Lectoure (32), Paris 4e (village Saint-Paul et Moret-sur-Loing (77).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 16

En filigrane

● **Chris Evert, Yannick Noah et les autres.** – L'île de Saint-Vincent (Antilles britanniques) a émis le 22 juin une série de huit timbres et un bloc-feuillet en l'honneur des champions de tennis. Yannick Noah se retrouve en compagnie de Hanna Mandlikova, Ivan Lendl, Chris Evert, Steffi Graf, John McEnroe, Martina Navratilova et Boris Becker.



● **César au George V.** – Evénement à l'Hôtel George V, à Paris, qui accueille, du 10 au 12 septembre, le 22e Salon international de la carte postale. Un bureau de poste temporaire fonctionnera : le sculpteur César, qui a dessiné l'affiche de ce Salon, est aussi l'auteur d'un autoportrait à partir duquel a été réalisé le cachet d'oblitération en service ces trois jours. Après Yves Saint-Martin en 1985, c'est la seconde fois que les traits d'une personnalité vivante pourront oblitérer du courrier en France (Hôtel George V, 31, avenue George V, 75008 Paris. Entrée 30 F, qui donne droit à la carte postale de César imprimée d'après l'affiche).



● **« Moineau hardi ».** – Allez les pioupious !... A l'occasion de l'exercice militaire franco-allemand « Moineau hardi », qui se déroulera



dans la région d'Ulm (RFA) en septembre, des souvenirs philatéliques revêtus du timbre du traité franco-allemand et d'un timbre à date grand format illustré seront disponibles : encarts 20 F, enveloppes 10 F. (Renseignements et commandes : Foyer central des FFA, SP 69 751, poste aux armées.)

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. Bernard SOUDAN,
Mme Christine VANBELLEGHEM,
sont heureux d'annoncer les naissances de

Marine et Camille

le 18 août 1987.

39, rue Fleury-Proust,
59500 Douai.

– Anne CHAULET
et
Pierre GIRARD,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Victoire.

323, rue Saint-Martin,
75003 Paris.

Décès

– Bône. Châtenay-Malabry.

M. et Mme André Bedok,
Josette Benhaim et Aurélia,
M. et Mme William Bedok
et leurs enfants,
Mlle Roselyne Bedok,
Les familles Bedok, Benhaim, Bakis, Illouz, Guedj, Salfati, Rosenhaft, Arrouas,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilles BEDOK,
diplômé de l'ISSEC,
directeur commercial,

survenu le 1er août 1987 dans sa trente-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le 4 août, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Demeures du Plessis,
27, avenue du Plessis,
92290 Châtenay-Malabry.

– Françoise Chotard,
sa compagne, son épouse,
M. et Mme Bellard,
ses parents,
Monique Bellard,
Annick et Gaetan Dal Pan
et leurs enfants,
ses sœurs et beau-frère,
M. Chotard,
M. et Mme Yvon Chotard,
leurs enfants et petits-enfants,
sa deuxième famille,
Toutes ses amies,
Tous ses amis,
ont l'infinie tristesse d'annoncer la mort accidentelle de

Christian BELLARD,

survenue le 31 août 1987.

Il réalisait un vieux rêve, apprendre à voler, avec toute la passion et l'enthousiasme qui l'animaient.

Les obsèques auront lieu le vendredi 4 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Denis, 60800 Crépy-en-Valois.

36, rue Renier-Chalon,
B 1060 Bruxelles.
10, rue Alphonse-Cardin,
60800 Crépy-en-Valois.
6, rue Gounod,
75017 Paris.

– Mme Marcel Donès,
M. et Mme Jean David,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Henry Ducommun,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Donès,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel DONÈS,
chef d'escadron en retraite,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 26 août 1987 à Mazan (Vaucluse).

Les obsèques ont été célébrées le 1er septembre, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Louis de Vincennes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, allée des Platanes,
94160 Saint-Mandé.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Louis DUQUENNE,

survenu le 2 septembre 1987, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le lundi 7 septembre, à 8 h 30,* en l'église Notre-Dame-de-la-Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13e, sa paroisse.

12, rue des Hautes-Formes,
75013 Paris.

– M. et Mme Gilles Schaufelberger,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Sagot-Greco
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maria Orsola GRECO,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 21 août 1987, à Lugano.

Les obsèques ont été célébrées le lundi 24 août 1987, en l'église du Christ-Ressuscité à Lugano.

– Julienne Heymann,
son épouse,
Pierre-Etienne et Monique Heymann,
Dominique et Juliette,
Philippe et Sophie Heymann
et Laura,
Marie-Claude et Jacky Quinchon,
Boris et Vanessa,
Catherine Heymann,
ses enfants et petits-enfants,
Odette Waitz,
sa sœur,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 1er août 1987 dans sa quatre-vingt-cinquième année, de

Jean HEYMANN,
joaillier-orfèvre,
ancien propriétaire du Lingot d'or à Lille,
ancien président
de la Guilde des orfèvres,
membre d'honneur
de la Fédération française d'escrime,
président de jury international
épée-fleuret.

Ses obsèques ont eu lieu le 5 août, à Lille, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40 Quater A, rue des Ursulines,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Catherine et Théo Cockx,
sa sœur et son beau-frère,
annoncent que

Hélène de NOVAR

s'est endormie dans la paix, le 16 août 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Guizot,
78220 Viroflay.

– Mme Jean Richard-Deshais,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean RICHARD-DESHAIS,
président d'honneur
de l'Automobile-Club de France,
président d'honneur de la GTI,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de l'aéronautique,

survenu le 2 septembre 1987, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 septembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le conseil d'administration de la Générale de transport et d'industrie VIA GTI
Et le personnel du Groupe

ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Jean RICHARD-DESHAIS,

survenu le 2 septembre.

– Mme Jeanne Saint Jean,
son épouse,
Christine et Michel Saint Jean,
ses enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Roger SAINT JEAN,

survenue le 2 septembre 1987.

Un office religieux aura lieu le samedi 5 septembre, à 10 heures, en l'église Saint-Jacques, à Pau, suivi de l'inhumation qui aura lieu à Abere (Pyrénées-Atlantiques).

Cet avis tient lieu de faire-part.

58, rue La Bruyère,
75009 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Montpellier.

Mme Eric Monteil
et ses enfants, Christian, Thierry et Céline,
M. et Mme Jacques Pinon
et leurs enfants, Nathalie et Isabelle,
M. et Mme Henri Causse,
Les familles Monteil, Morel,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eric MONTEIL,

survenu le 31 août 1987.

Ses parents et ses amis se réuniront à Grammont, le vendredi 4 septembre, à 17 heures.

– André et Mathilde Wintenberger,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel en montagne de

Jacques WINTENBERGER,
guide de haute montagne,

à Chamonix, le 2 août 1987.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Servoz, le 6 août.

14, rue de Belchamps,
57000 Metz.

– Alice, François et Catherine Yvernat,
Mme Andrée Yvernat,
M. et Mme Lucien Klotz,
Elisabeth et Bernard de Talance,
François et Patrick,
Hélène Yvernat et Pascal Paysant,
Nicolas,
Jean-François Beudin et Marie-Françoise Maya,
Et tous ceux qui l'aiment
font part du décès des suites d'un accident de

Julien YVERNAT,

leur frère, petit-fils, neveu et cousin,

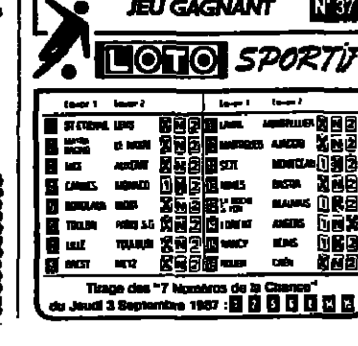
survenu le 2 septembre 1987, à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre.

L'inhumation civile aura lieu le *samedi 5 septembre 1987, à 14 h 30,* au cimetière de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes.

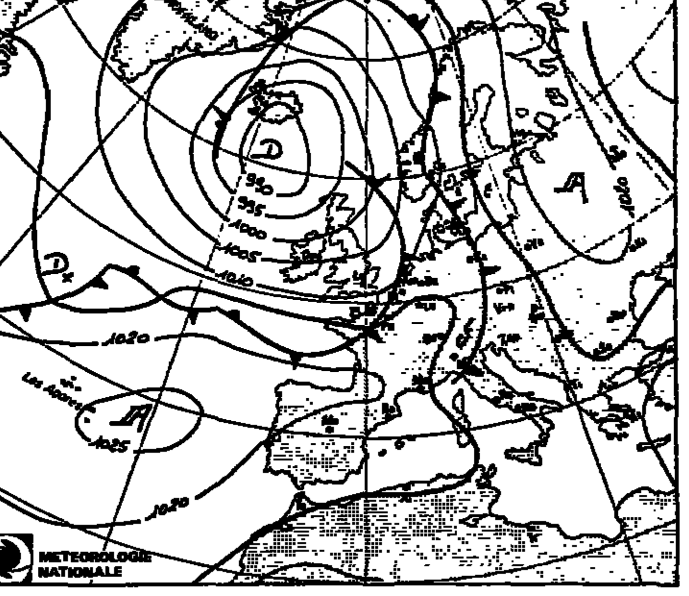
Des dons pourront être adressés pour la recherche contre le cancer et le SIDA :
Fondation ARC, CCP Paris 709-26 Z.
Fondation FRM, 75335 Paris Cedex-07, CCP Paris 92-320 J.

12, rue du Moulin-à-Vent,
78860 Saint-Nom-la-Bretèche.

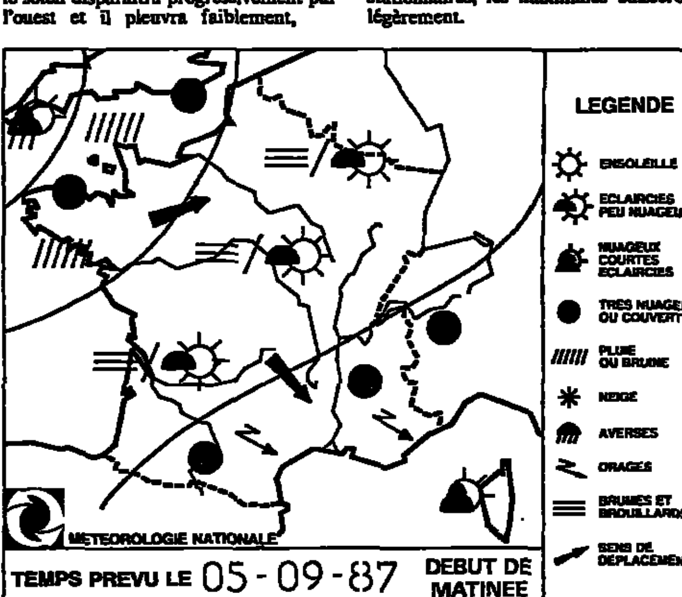


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 SEPTEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 6 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 septembre à 0 h TU et le dimanche 6 septembre à 24 h TU.

Après le passage d'une perturbation pluvio-orageuse qui intéressait encore vendredi la moitié est du pays, les vents s'orienteront à l'ouest advectant des masses d'air humide et plus frais sur la moitié nord. Plus au sud, la hausse du champ de pression permettra le retour d'un temps plus ensoleillé.

Samedi, *sur la Bretagne* et la *Basse-Normandie*, la matinée sera grise et pluvieuse, l'après-midi verra le retour d'éclaircies mais elles seront entrecoupées d'averses.

Sur le Nord, la Haute-Normandie, les pays de Loire, le Centre, l'Ile-de-France, *la Champagne*, la *Bourgogne*, l'Alsace et la Lorraine, le temps sera brumeux en début de matinée. En cours de journée, le soleil disparaîtra progressivement par l'ouest et il pleuvra faiblement,

Sur l'Aquitaine et le Limousin, la journée sera bien ensoleillé après la dissipation des brumes matinales.

Du Midi-Pyrénées à l'Auvergne aux Alpes à la Méditerranée et en Corse, la matinée sera nuageuse et orageuse. L'après-midi, de belles éclaircies se développeront sur les régions à l'est du Rhône, tandis que l'amélioration sera plus lente des Alpes à la Côte d'Azur et à la Corse. Le mistral et la tramontane souffleront modérément.

Dimanche, la journée sera maussade sur la moitié nord.

Sur la moitié Sud, après la dissipation des brumes matinales, la journée sera ensoleillée malgré quelques passages *nuageux*.

Les températures minimales seront stationnaires, les maximales baisseront légèrement.

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT
METEOROLOGIE NATIONALE
TEMPS PREVU LE 05-09-87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 3-9 à 6 heures TU et le 4-9-1987 à 6 heures TU — le 4-9-1987

FRANCE			
AJACCIO	28	18	N
BIARRITZ	23	19	N
BORDEAUX	26	18	C
BOURGES	27	16	C
BREST	20	11	N
CAEN	22	13	D
CHERBOURG	21	13	D
CLERMONT-FERR.	27	14	C
DIJON	26	16	O
GRENOBLE St-M-H	29	16	C
LILLE	26	16	D
LIMOGES	25	16	N
LYON	26	16	N
MARSEILLE-MAR.	29	19	D
NANCY	25	13	B
NANTES	24	13	B
NICE	26	20	D
PARIS-MONTS.	27	17	C
PAU	26	18	O
PERPIGNAN	30	21	N
RENNES	25	11	B
ST-ÉTIENNE	26	17	O
STRASBOURG	26	15	N
TOURS	25	14	P
TOULOUSE	28	19	P
POINTE-A-P.	33	23	N

ÉTRANGER			
ALGER	31	23	P
AMSTERDAM	24	15	N
ATHÈNES	30	25	D
BANGKOK	36	26	N
BARCELONE	28	19	C
BELGRADE	29	13	D
BERLIN	22	11	D
BRUXELLES	25	16	P
LE CAIRE	33	28	D
COPENHAGUE	20	12	B
DAKAR	27	25	N
DELHI	37	29	D
DJERBA	31	25	N
GENÈVE	24	13	D
HONGKONG	31	28	C
ISTANBUL	25	20	N
JÉRUSALEM	29	18	N
LISBONNE	26	18	N
LONDRES	22	11	D
LOS ANGELES	26	19	C
LUXEMBOURG	24	15	N
MADRID	31	18	D
MARRAKECH	34	19	D
MEXICO	23	13	B
MILAN	25	18	N
MONTRÉAL	18	6	D
MOSCOU	13	7	P
NAIROBI	27	16	N
NEW-YORK	23	15	D
OSLO	20	9	N
PALMA-DE-MAL.	30	18	N
PÉKIN	23	19	N
RIO-DE-JANEIRO	28	21	C
ROME	29	19	D
SINGAPOUR	33	29	C
STOCKHOLM	18	5	B
SYDNEY	16	11	D
TOKYO	20	18	A
TUNIS	31	22	O
VARSOVIE	23	8	D
VENISE	27	20	D
VIENNE	26	16	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Economie

REPÈRES

Emploi

Chômage toujours élevé en RFA

Le taux de chômage a légèrement baissé en août par rapport au mois précédent en République fédérale d'Allemagne, passant de 8,7 % à 8,6 % de la population active, a indiqué, jeudi 3 septembre, l'Office fédéral du travail de Nuremberg. Le nombre des chômeurs a atteint 2 247 000 en août (en données corrigées des variations saisonnières), en légère diminution par rapport à juillet (2 251 000), mais en hausse de 2,1 % par rapport à août 1986.

Par ailleurs, dans une étude rendue publique, jeudi 3 septembre, l'Office statistique fédéral de Wiesbaden indique que le salaire annuel brut moyen d'un ouvrier dans l'industrie en RFA a progressé, en 1986, de 3,5 % pour atteindre 41 999 deutschemarks (environ 140 000 F), celui d'un employé masculin a augmenté de 3,9 % et s'élevait à 63 484 deutschemarks (209 000 F).

Finances publiques

Aggravation du déficit budgétaire italien

Les dépenses de l'Etat italien devraient dépasser les prévisions de 19 000 milliards de lires (84 milliards de francs) cette année, a-t-on appris, jeudi 3 septembre à Rome, au lendemain d'une réunion ministérielle consacrée à la préparation du budget 1988. Cette explosion des dépenses se traduit par une aggravation de 9 000 milliards de lires du déficit public, qui passe ainsi de 100 000 à 109 000 milliards ; les recettes sont, elles aussi, supérieures aux prévisions. de 10 000 milliards selon les estimations officielles.

Fin juillet, les besoins financiers de l'Etat ont atteint 60 741 milliards de lires, soit 1,2 % de plus que l'année dernière à la même période. Pour 1988, le gouvernement cherchera davantage à accroître les recettes (hausse de la TVA, des tarifs postaux...) qu'à comprimer les dépenses, a indiqué M. Amato, le ministre du Trésor italien.

Construction navale

La Corée du Sud détrône le Japon

Au cours du premier semestre 1987, la Corée du Sud est devenue le premier constructeur naval à la place du Japon. Elle a reçu commande de quatre-vingt-huit navires totalisant 2,33 millions de tonnes (+ 1,4 % par rapport au premier semestre 1986), alors que le Japon a vendu deux cent quatre-vingt-quatre navires, totalisant 2,3 millions de tonnes. Désormais, la Corée du Sud détient 32,1 % du marché mondial de la construction navale et le Japon 31,8 %.

Matériel électrique

Chute du chiffre d'affaires

Pour la première fois de leur histoire, les fabricants français de matériel électrique voient chuter leur chiffre d'affaires au cours d'un semestre. Il a baissé de 6 % sur les six premiers mois de 1987 par rapport au premier semestre de 1986. Le solde de la balance commerciale reste positif avec 4,8 milliards de francs, mais recule lui aussi de 5 %.

La baisse de la TVA sur l'automobile

Une mesure bien accueillie mais de portée limitée

Satisfaction générale après la baisse de la TVA automobile de 33,3 % à 28 % annoncée par le gouvernement le jeudi 3 septembre. Celle des consommateurs, qui profiteront intégralement de la décision grâce à une diminution des prix de vente de voitures de 4 %. Et celle des constructeurs, qui revendiquaient cette mesure depuis des années, considérant que l'automobile ne constituait pas un produit de luxe justifiant une TVA à 33,3 %. La décision gouvernementale apparaît ainsi justifiée mais opportuniste et de portée limitée.

M. Balladur ne pouvait annoncer mesure plus populaire. Il n'est que de voir la satisfaction affichée de tous bords, depuis M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération CGT de la métallurgie se félicitant que *« l'action des travailleurs »* ait permis la baisse de la TVA automobile, jusqu'au CNPF par la voix de son président, M. François Périgot, en passant par les constructeurs nationaux et étrangers qui en profiteront.

M. Calvet, président du directoire de Peugeot SA, a notamment exprimé sa *« satisfaction totale »* devant une *« mesure extraordinairement importante »*.

M. Balladur fait preuve, en effet, là, de réalisme économique. Que signifiait encore d'appliquer une TVA pour produit de luxe à un bien devenu depuis belle lurette produit de grande consommation ? Le groupe Peugeot, comme Renault, dénonçait cette taxation qui apparentait fort l'économie de la France à celle de pays en voie de développement soucieux d'économiser leurs devises pour des biens de première nécessité.

Principal secteur industriel national, l'automobile pèse lourd en termes d'emplois et de richesse nationale. Il fait surtout partie de ces *« locomotives »* technologiques dont l'Hexagone a grand besoin, entraînant les recherches des verriers, des sidérurgistes comme celles des fabricants d'automatismes ou des concepteurs d'ateliers.

Le paradoxe était de voir ainsi un secteur moteur servir de « vache à lait » depuis des années. Car la TVA n'est pas la seule charge à peser sur l'automobile. M. Calvet regrettait dans nos colonnes (*le Monde* du 11 septembre 1985), qu'on en soit resté *« aux mêmes charges exceptionnelles, fiscales et d'assurances, qu'autrefois »*. Il dénonçait alors la TVA, mais aussi la taxe professionnelle, la tarification des produits pétroliers et les tarifs d'assurances.

Populaire, de bon sens économique, la décision de M. Balladur bénéficie en outre d'un formidable alibi européen. Dans le cadre du grand marché de 1992, les taux de TVA devront être harmonisés, l'objectif souhaitable pour l'automobile se situant entre 18 % et 20 %. La France avec 33,3 % était, avec l'Espagne, le pays qui avait le plus de chemin à faire. Il paraissait acquis que cette évolution ne pouvait se faire que par étapes. Pourquoi ne pas profiter des milliards supplémentaires qu'offrent les privatisations — on songe à celle de l'UAP plutôt que des AGF — pour réaliser le premier pas ?

Il n'en reste pas moins que cette décision apparaît opportuniste. S'il s'agit de relancer un secteur vital pour la nation, est-ce bien nécessaire de le faire alors que le marché a redémarré fortement depuis avril 1986 et devrait atteindre les 2 millions de véhicules cette année, avec une hausse de plus de 8 % sur les huit premiers mois de l'année ? Les constructeurs, tout satisfaits qu'ils soient, n'attendent pas une explosion des ventes.

Les études disponibles montrent qu'une baisse de 10 % des prix de vente n'entraîne qu'un gain de 3 % en volume. Pour l'actuelle baisse de 4 %, mathématiquement l'impact devrait être de 1,2 %. Soit la marge d'erreur que les experts accordent toujours à leurs prévisions. Renault comme Peugeot estiment d'ailleurs que les consommateurs auront tendance, avec le même budget, à acheter un modèle plus puissant ou avec une option supplémentaire, plutôt qu'à économiser sur leur achat. D'autant que, mis à part les 2 500 F gagnés sur une Citroën AX ou les 5 000 F sur une Renault 25, toutes les autres charges qui pénalisent l'automobile, restent bien présentes. Et il reste à savoir si les constructeurs qui répercuteront aujourd'hui cette baisse de TVA sur leurs prix de vente, ne se rattraperont pas lors des hausses de tarifs de 1988.

CLAIRE BLANDIN.

Taux de TVA en Europe

	AUTOMOBILE	REMARQUES	LOCATION DE VOITURES
FRANCE	28 %		28 %
RFA	14 %		14 %
BELGIQUE	25 %	33 % pour les cylindrées dépassant 3 litres	25 %
DANEMARK	22 %	Plus une taxe à l'achat de 105 %	22 %
ESPAGNE	33 %		12 %
IRLANDE	25 %	23 % pour les cylindrées de moins de 2 litres, 26 % au-dessus	10 %
ITALIE	18 %	38 % pour les moteurs à essence de plus de 2 litres et pour les moteurs diesel de plus de 2,5 litres	18 %
LUXEMBOURG	12 %		12 %
PAYS-BAS	20 %	Plus un droit d'accises de 16 % sur le prix jusqu'à 16 000 florins et de 24 % au-delà	20 %
PORTUGAL	16 %	Plus une taxe à l'achat de 0 à 42 % pour les moteurs inférieurs à 1 400 cm3 40 % de 1 401 à 1 750 cm3 67 % de 1 750 à 2 000 cm3 95 % au-dessus de 2 000 cm3	16 %
ROYAUME-UNI	15 % du prix facture	Sur le prix hors taxe le total des prélèvements s'élève à 24,58 % (TVA plus « car tax »)	15 %
GRÈCE	6 %		0 %

La saison des cadeaux

(Suite de la première page.)

Toutes ces mesures, prises séparément, peuvent être facilement justifiées. On l'a vu pour l'automobile (1), on le démontrerait pour les forains, qui étaient injustement traités — fiscalement s'entend — par rapport aux grands parcs de loisirs auxquels sont accordés, depuis le 1er janvier 1987, le taux réduit de 7 %.

Mais on n'arrive pas à voir de véritable cohérence dans ce feu d'artifice de bonnes nouvelles. Le gouvernement prétend tout à la fois réduire le déficit budgétaire, stimuler les initiatives en réduisant l'impôt sur le revenu des contribuables moyens et fortunés, alléger les charges des entreprises, préparer la grande échéance du marché unique européen, rétablir l'équilibre des finances sociales. M. Chirac nous pardonnera, mais ses objectifs sont si variés et nombreux qu'on en oublie peut-être...

Il est bien loin le temps où la droite, ayant gagné les élections du 16 mars, décrivait la situation des finances publiques en France en termes sinistres. Brusquement, comme par un coup de baguette magique, la progression des dépendances publiques est ramenée à peu de chose. Les recettes fiscales sont si abondantes qu'elles dépassent toutes les prévisions (encore 5 à 6 milliards de plus-values subitement apparus, selon M. Juppé). Le déficit budgétaire fond comme neige au soleil.

La bonne gestion de la droite permettrait au gouvernement de reprendre l'initiative, de réduire les impôts, de rendre à chacun — et à chaque groupe professionnel — ce qui lui est dû au nom de l'équité et de l'efficacité économique.

La vérité est probablement tout autre. Les socialistes, après leurs excès initiaux, ont commencé à serrer les vis dès 1983, et, en 1986, la droite a trouvé une situation budgétaire très assainie : rigueur salariale pour les fonctionnaires, baisse des effectifs de la fonction publique, économies sur les bonifications d'intérêt... Une situation d'autant meilleure que le contre-choc pétrolier ayant enrichi les firmes, celles-ci rendent maintenant à l'Etat — sous forme d'abondants impôts sur les sociétés — une partie de cette manne.

L'aisance budgétaire actuelle, c'est d'abord cela : la rigueur presque continue des années qui suivirent 1983, les retombées fiscales de la manne pétrolière. Et maintenant, l'argent des privatisations.

L'ennui, c'est qu'une telle conjonction miraculeuse ne durera pas, alors que dureront les réductions fiscales de toute nature, si généreusement distribuées depuis un an.

Gagner les élections, mais après...

ALAIN VERNHOLES.

(1) Le taux de TVA à 33,3 % (autos, motos, photo, son, parfumerie) a rapporté 44,5 milliards de francs à l'Etat en 1986. Le taux normal de 18,6 %, qui frappe la plupart des produits manufacturés et de nombreux services, a rapporté la même année 406 milliards de francs. Le taux réduit, de 7 % (hôtellerie, transportS, livres, médicaments...), a rapporté 9,1 milliards de francs, tandis que le taux super-réduit, de 5,5 %, qui s'applique surtout aux produits alimentaires, rapportait 13 milliards de francs. La baisse du taux majoré de TVA à 28 % sur l'automobile entraînera, si elle est bien répercutée sur les prix de détail, une baisse de 0,2 % de l'indice INSEE, baisse concentrée sur septembre et octobre.

Forains en fête

120 millions de francs par an, tel est le « cadeau » que M. Jacques Chirac et son gouvernement viennent de faire aux forains, en ramenant le taux de la TVA sur les jeux et les manèges de 18,60 % à 7 %. Cette mesure a été annoncée à grand bruit, jeudi 3 septembre, par le premier ministre lui-même, revenant à peine du Québec, au cours d'une conférence de presse à l'Hôtel de Ville de Paris. Comme pour donner plus d'éclat à la cérémonie, trois ministres entouraient M. Chirac : MM. Alain Juppé (budget), Georges Chavanes (artisanat) et Robert Pandraud (sécurité).

La baisse de la fiscalité sur les fêtes foraines était devenue inévitable, depuis que les promoteurs américains du parc d'attraction d'*Eurodisneyland* avaient obtenu, en décembre 1985, du gouvernement socialiste de M. Laurent Fabius, que leur soit appliqué un taux de TVA réduit à 7 %. Le même avantage fut ensuite tout naturellement accordé aux autres projets de parcs récréatifs. Mais on ne sait pourquoi les baraques foraines n'avaient pas eu droit à la même générosité.

Les professionnels de la fête traditionnelle, qui se sentaient déjà menacés par l'irruption des divertissements à l'américaine, en avaient conçu un vif ressentiment. Ils l'avaient notamment exprimé lors de l'ouverture du premier parc « moderne », celui de Mirapolis, situé au nord de Paris, en saccageant quelques installations. Or les entreprises artisanales de fêtes foraines sont au nombre de cinquante mille et font vivre environ trois cent mille personnes.

Aux représentants des forains réunis devant lui M. Chirac a promis que ses services allaient examiner avec bienveillance d'autres « discriminations » pesant sur leur profession, comme les avances au Trésor et la taxe locale sur les appareils automatiques. Enfin, il leur a annoncé que M. Georges Chavane, ministre de l'artisanat, et M. Michel Giraud, président de l'Association des maires de France venaient d'écrire aux trois cent neuf membres de l'association pour leur recommander de passer des conventions avec les forains leur assurant la garantie qu'ils pourraient continuer à planter leurs chapiteaux comme par le passé.

Pour donner le bon exemple, le maire de Paris a signé sur-le-champ avec ses interlocuteurs un protocole fixant les règles du jeu entre la Ville et les forains. Ceux-ci s'engagent (comme s'ils n'y étaient pas déjà tenus) à respecter la réglementation et la municipalité leur promet qu'ils conserveront dans la capitale leurs emplacements coutumiers. Ainsi, les Parisiens continueront à bénéficier chaque année de la Foire du Trône au bois de Vincennes au mois de mai et de la Fête à Neuneu dans le bois de Boulogne, en septembre.

Devant de telles « marques d'estime », M. Marcel Campion, le bouillant leader des forains, ne pouvait que se confondre en remerciements. Pour ne pas être en reste, il a promis, au nom des siens, que le 16 décembre prochain, juste avant Noël, toutes les baraques, jeux, manèges et attractions de France fonctionneraient gratuitement pendant une journée entière.

M. AMBROISE-RENDU.

Manœuvres boursières autour de Prouvost et de la Navigation mixte

Qui prendra le contrôle de Prouvost ?

Autour des colonnes du palais Brongniart, peu d'investisseurs se risquent en pronostics. La plupart avouent même ne plus rien y comprendre.

Jour après jour, l'incertitude grandit à propos de la bataille boursière qui oppose M. Jérôme Seydoux, président des Chargeurs, et M. Christian Derveloy, président de Prouvost. Jeudi 3 septembre, M. Derveloy et ses amis ont repris l'avantage en annonçant avoir acquis, par l'intermédiaire de Vitos, un bloc de 220 000 titres, représentant 4,5 % du capital du groupe lainier.

Leur participation s'élève à présent à 40 % (24 % par l'intermédiaire de Vitos et 16 % par la Safit et les banques amies) contre 36,67 % pour les Chargeurs. De plus, compte tenu des droits de vote double, M. Derveloy et ses alliés contrôleraient environ 49 % des droits de vote. Il ne leur reste donc qu'à acquérir environ 100 000 titres pour contrôler le groupe, sans le soutien des familles fondatrices.

La cohésion de ces familles s'est en effet effritée au fur et à mesure de la hausse du titre. Leur participation, qui était encore de 29 % en début d'année, est à présent ramenée à 5 %. Cette part est détenue par la famille Lefebvre. Les Prouvost, qui détenaient encore 5 %, n'ont à présent plus d'intérêt dans cette affaire, a annoncé un représentant de la direction du groupe lainier.

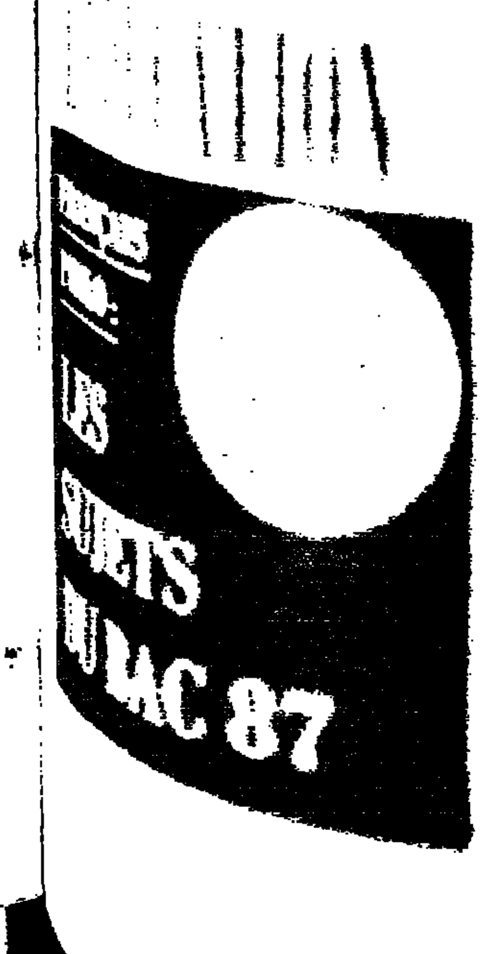
Les boursiers observent également avec intérêt l'effervescence autour de la Navigation mixte. Ce titre a enregistré jeudi une hausse de 8 % et, depuis le début de la semaine, plus de 5 % du capital a changé de mains. Sans qu'on en connaisse les raisons. Les noms de MM. Didier Pineau-Valencienne, président de Schneider, associé à M. Claude Bébéar, président d'Axa, sont souvent cités comme étant ceux des mystérieux acheteurs.

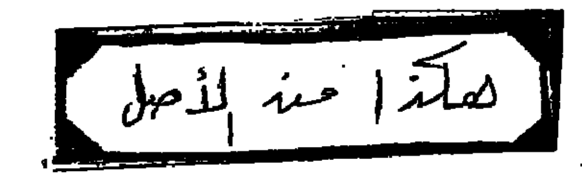
Le capital de la Mixte est mal verrouillé. Les principaux actionnaires connus sont le Crédit Agricole (9,4 %), le Crédit lyonnais (4,5 %) et la Générale de Belgique (3 %). Conscient de cette fragilité, le président de la Mixte, M. Marc Fournier, a entrepris depuis juillet une série d'actions pour se défendre. La Société générale, qui est entrée dans le Monde SA (filiale de la Mixte), devrait, à la suite de la fusion de cette compagnie d'assurances avec sa maison mère, détenir 4 % du capital de la Mixte.

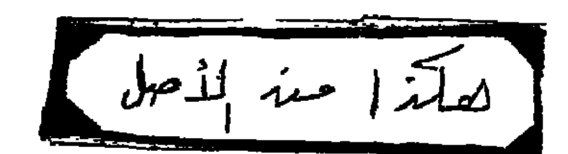
De même l'offre publique d'échange lancée sur Fichet-Bauche devrait permettre à la famille Richard, qui contrôle ce groupe, de détenir 6 % des actions. Pour se défendre, la Mixte change également de taille.

Elle vient de prendre une participation de 5 % dans la SFIM et pourrait ne pas en rester là.

DOMINIQUE GALLOIS.







Economie

AFFAIRES

Une saison médiocre

La France régresse à la quatrième place des pays touristiques

Pour la première fois, M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, accompagnait, le 3 septembre, son secrétaire d'Etat au tourisme, M. Jean-Jacques Descamps, à l'heure du traditionnel bilan de la saison estivale. « *Beau temps, mais quelques nuages* », a résumé M. Madelin, qui, tout en soulignant les progrès réalisés en dix ans (solde de la balance touristique multiplié par dix ; 36 millions d'étrangers accueillis en 1986, contre 25 millions en 1976), a insisté sur les effets d'une concurrence de plus en plus vive.

Ainsi, après le « *pic de 1982* », la France a enregistré une lente dégradation de ses résultats, perdu des parts de marché et chuté, au palmarès mondial, de la troisième à la quatrième place, derrière les Etats-Unis, l'Italie et l'Espagne.

« *En 1980,* a précisé le ministre, *la France enregistrait 6 milliards de recettes touristiques de plus que l'Espagne ; en 1986, 16 milliards de moins...* » Conclusion ministérielle : la France est confrontée à un sérieux problème de compétitivité et souffre de retards importants en matière d'innovation, de rapports qualité-prix, de marketing et d'accueil.

Dans ce contexte, a estimé le ministre, le marché unique européen constitue un risque ou une chance. D'où le branle-bas de combat actuel. Les dossiers ne manquent pas, à commencer par celui de la fiscalité dans l'hôtellerie de luxe et pour la location de voitures, où la baisse du taux de TVA sur les automobiles, annoncée le jour-même, a été jugée comme un pas dans la bonne direction.

Sacrifiant ensuite à la tradition du bilan estival, Jean-Jacques Descamps a qualifié la saison d'été 1987 de « *moyenne* ». Le taux de départs des Français est resté à peu près le même qu'en 1986, mais ceux qui sont partis ont été plus nombreux à franchir nos frontières. Quant aux étrangers, leur nombre a augmenté avec un essor important des Italiens et des Espagnols et une progression des Nord-Européens. Côté américain, une clientèle en baisse, plus jeune et moins fortunée, ce qui explique notamment les difficultés de la grande hôtellerie parisienne. A noter un regain d'intérêt pour la France intérieure, culturelle et historique.

Reste que l'année 1987 devrait être globalement satisfaisante (« *en léger progrès par rapport à 1986* ») en raison d'une saison d'hiver relativement bonne et de week-ends printaniers très actifs. Mais compte tenu d'un accroissement des dépenses des Français à l'étranger et d'un tassement des dépenses des visiteurs, le solde positif des échanges touristiques devrait être en léger retrait : autour de 20 milliards de francs, contre 22,8 milliards en 1986.

Une situation « préoccupante »

Une situation que M. Descamps a jugée « *préoccupante* », en constatant à son tour que des pays voisins et concurrents (Espagne et Italie), soumis aux mêmes aléas que nous (météo médiocre, cours du dollar), enregistraient cependant des résultats meilleurs que les nôtres. Reconnaissant les effets négatifs de l'obligation de visas pour les touristes extérieurs à la Communauté et d'une TVA élevée sur l'hôtellerie de luxe et la location de voitures, il a surtout imputé notre « *recul relatif* » aux goûts d'une clientèle qui se mondialise et qui, dans une situation de concurrence de plus en plus vive, recherche le meilleur accueil et le meilleur rapport qualité-prix. Il constate que la France donne aujourd'hui « *l'impression de s'essouffler* » malgré les multiples atouts dont elle dispose.

Pour M. Descamps, une relance s'impose. Mais c'est essentiellement par l'accroissement de la fréquentation étrangère que l'on pourra assurer l'essor de ce secteur. Pas question en effet, a-t-il expliqué, de contrarier la progression, inéluctable, *des séjours des Français* à l'étranger. Tout au plus peut-on espérer ralentir cette tendance. Il importe donc d'adapter nos produits aux attentes de la clientèle étrangère, d'améliorer nos efforts commerciaux et notre sens de l'accueil (la campagne menée en 1987 sera amplifiée en 1988), tout en poursuivant la politique d'accompagnement des entreprises et des collectivités locales menée depuis mars 1986.

Laisser faire

Evoquant l'importance de la promotion de nos produits touristiques, le secrétaire d'État a plaidé une nouvelle fois en faveur d'actions collectives (« *nos moyens sont aussi importants que ceux de l'Espagne, mais nos actions trop dispersées* ») et a estimé par conséquent que la création d'une « maison de la France » se justifiait plus que jamais pour produire une dynamique et une cohésion entre les différents acteurs du secteur touristique. Début novembre, a-t-il annoncé, devrait être présentés les premiers travaux de cette « maison » dont l'intersyndicale de la direction de l'industrie touristique constatait récemment que « *neuf mois après sa création officielle, elle n'avait même pas accouché d'une souris* ».

PATRICK FRANCÈS.

● **Les effectifs de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie** *« doivent être revus à la baisse », a déclaré, le jeudi 3 septembre,* M. Jacques Bouvet, le nouveau président de l'Agence, nommé au début du mois de juillet en remplacement de M. Michel Roland. M. Bouvet a refusé de préciser l'ampleur des réductions envisagées. L'Agence compte actuellement cinq cent soixante-dix personnes. La section CFDT s'était inquiétée la veille, dans un communiqué, de ces projets, citant une déclaration de M. Bouvet, lequel aurait dit : *« Si on créait une Agence aujourd'hui, on la ferait à deux cents personnes. »* Le président n'a pas démenti ces propos, assurant toutefois que, compte tenu de l'activité de l'AFME, il ne croyait *« pas réaliste de la ramener à ce niveau ».* Il a, en outre, précisé que le budget d'intervention de l'Agence devait diminuer en 1988 de 10 % environ.



REGARDS SUR L'ÉTRANGER

Suisse : « Y en a point comme nous »

BERNE
de notre correspondant

Une cérémonie officielle marque vendredi 4 septembre, à Zurich, le cinquantième anniversaire de la signature dans la métallurgie helvétique de la première convention dite de la « paix du travail ». L'accord *s'étant généralisé, syndicats* patronaux et ouvriers règlent depuis un demi-siècle leurs différends par la négociation. Ainsi la Suisse ne connaît-elle pratiquement plus de grèves.

Autre manière de se distinguer : Berne s'est contenté d'envoyer un simple observateur au deuxième sommet de la francophonie à Québec. De crainte de devoir s'associer à *des votes de nature politique*. Enfin, écologie oblige, le département militaire fédéral vient de décider l'achat de nouvelles jeeps munies de catalyseurs. Ainsi l'armée helvétique sera-t-elle la première au monde à disposer de véhicules tout terrain roulant à l'essence sans plomb.

La liste est longue des particularismes que se complaît à cultiver la Confédération. Pays réputé pour son conformisme, la Suisse ne cesse de se distinguer. Sa prospérité et ses performances économiques en font le très bon élève de la classe, souvent cité en exemple, dépassant les autres à force de perfectionnisme.

Une situation presque idyllique : moins de 1 % de chômeurs, à peine 1 % d'inflation, une croissance soutenue, un budget plus qu'équilibré, *des salaires en légère hausse*, des bénéfices confortables. Sans parler d'une balance des paiements largement excédentaire, qui compense le déficit traditionnel du commerce extérieur. Autant de conditions assurant aux Suisses le niveau de vie le plus élevé des pays industrialisés.

On aime répéter ici que les succès économiques reposent sur trois piliers : l'efficacité industrielle, le dynamisme financier, le consensus social et politique. Le pays se classe au deuxième rang pour la compétitivité industrielle, derrière les Etats-Unis mais avant le Japon. Grâce à la stabilité de sa monnaie, le marché suisse des capitaux multiplie les performances. Quant aux tensions politiques et sociales, elles sont estompées par le compromis, qui est une sorte de devoir national. L'application de la proportionnelle dans la composition du gouvernement – ce qu'on appelle la « formule magique », – associant les principaux partis de droite et de gauche à la gestion des affaires, n'a qu'un inconvénient : un débat d'idées un peu plat, pas de bouleversements.

La paix du travail, si elle épargne au pays les mouvements revendicatifs, agit beaucoup comme un anesthésiant. Les Suisses, par exemple, se sont singularisés en refusant par référendum d'abaisser la durée hebdomadaire du travail ou de s'octroyer une cinquième semaine de congés payés. Et, comme si cela n'était pas assez, le gouvernement vient de recommander aux électeurs de rejeter une initiative syndicale visant à réduire, par étapes, à quarante heures une semaine de travail qui dure souvent encore quarante-*quatre heures. Motif invoqué : ne* pas affaiblir la capacité concurrentielle de l'économie nationale.

Façonné au moule de l'« homo helveticus », le Suisse se voit régulièrement *rappeler le prix de son* confort. « *Chez nous,* répète à ceux qui seraient tentés de l'oublier une brochure officielle, *l'amour du travail bien fait est proverbial.* » Pas étonnant dès lors que 71 % des confédérés pensent que « *vivre, c'est travailler* ».

« *Yen a point comme nous* », disait par dérision un chansonnier. Orgueilleuse de sa prospérité, la Suisse n'en finit pas de faire bande à part. Ilot privilégié, épargnée par la guerre et demeurée un peu aux frontières de l'histoire, la Suisse s'accroche à son « cadre particulier ». Sa *neutralité, ses structures politiques,* son système de démocratie semi-direct, son armée-milice et son secret bancaire sont autant de signes distinctifs. L'un des derniers pays du monde à avoir reconnu le droit de vote aux femmes, la Suisse se tient volontairement à l'écart de l'ONU, de la construction européenne, du FMI et de la Banque mondiale...

Etre sage tout seul, est-ce possible? Le conformisme ambiant, le repli sur soi, ont alimenté un « malaise helvétique ». Dans un mouvement de révolte aussi bref que tapageur, des jeunes s'étaient mobilisés il y a quelques années à Zurich derrière le slogan « *Raser les arbres pour que l'on voit la mer* ». Cela appartient au passé. Mais la Suisse sait qu'elle ne saurait vivre en vase clos et que plus que quiconque elle dépend de ses échanges extérieurs. L'horlogerie, qui a perdu 58000 emplois en quinze ans, se reconvertit dans la douleur. Un des fleurons de l'industrie helvétique des machines, le groupe Brown Boveri vient d'avouer en fusionnant avec la société suédoise ASEA que des révisions déchirantes s'imposaient pour affronter la concurrence internationale. Les banques suisses elles-mêmes sous la pression des Etats-Unis sont parfois contraintes d'accepter des entorses au principe du secret absolu, comme on l'a vu dans l'affaire de l'« Irangate ». La Suisse qui réalise plus de la moitié de son commerce extérieur avec la CEE devra s'adapter pour ne pas manquer le coche. Le luxe du splendide isolement est peut-être devenu trop cher. Comme l'est celui de boire en Suisse...

JEAN-CLAUDE BUHRER.

★ Dans la série « Regards sur l'étranger », nous avons publié, dans nos éditions des 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 29 août, 2 et 3 septembre, des articles sur la Belgique, l'Italie, l'Espagne, la Chine, la Suède, la Grande-Bretagne, le Canada, les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis, le Mexique et le Japon.

TRANSPORTS

Privatisation de compagnies aériennes au Japon et en Argentine

Le Parlement japonais a approuvé, le 4 septembre, le projet de loi autorisant le gouvernement à vendre 34,5 % du capital de la compagnie aérienne nationale Japan Air Lines (JAL). Le montant de cette cession pourrait atteindre 15,5 milliards de francs. JAL, qui possède 90 avions et dessert 69 destinations internationales, faisait l'objet de critiques en raison de sa gestion peu performante. La catastrophe aérienne, qui a coûté le 12 août 1985 la vie à 520 personnes à l'ouest de Tokyo, a accéléré le processus de privatisation. Son nouveau statut privera *la compagnie des prêts* à faible taux d'intérêt garantis par le gouvernement.

En Argentine, c'est par une petite compagnie aérienne, Austral, que le *gouvernement* de Buenos-Aires a inauguré sa politique de privatisation des entreprises d'Etat. Austral a été vendue pour le prix de 90 millions de francs au consortium Ciel del Sur, appartenant à Industrias Metallurgicas Pescarmona, Riva et Hugo Bunge. L'acquéreur s'est engagé à respecter les contrats de leasing signés entre le gouvernement et le constructeur américain McDonnell Douglas.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

M. Goldsmith renonce à Pan Am

Sir James Goldsmith, ancien propriétaire de la Générale occidentale et de l'hebdomadaire *l'Express*, n'achètera pas la compagnie aérienne américaine Pan Am. Après une étude approfondie de la situation de ce transporteur prestigieux, qui a accumulé un déficit de 1,5 milliard de dollars entre 1981 et 1986, Sir James vient de renoncer à entrer dans le capital de Pan Am. Il en a informé le président de la compagnie en lui conseillant de trouver 412 millions de dollars et de fermer ses lignes domestiques : *« Les problèmes de Pan Am ne peuvent être résolus que par une restructuration totale et pas seulement par des concessions salariales. »* D'autres acheteurs demeurent sur les rangs, car Pan Am commence à mieux se porter, comme le prouve le bénéfice de 10 millions de dollars enregistré au deuxième trimestre 1987, le premier depuis deux ans.

IBM et Ericsson développeront en commun des logiciels de télécommunications

IBM et la société suédoise de télécommunications Ericsson ont signé un accord en vue de développer en commun des logiciels informatiques pour les centraux téléphoniques publics. Cet accord *« de long terme »* n'est pas exclusif, chacun *des partenaires pouvant conclure* d'autres alliances. Il s'agira d'écrire des logiciels qui faciliteront le transfert de données sur les lignes téléphoniques, par exemple le signal de vérification de validité de cartes de crédit. Ericsson a déjà signé des accords avec Siemens (radiotéléphone) ou Texas Instruments (composants). IBM, de son côté, contrôle Rolm, fabricant de centraux téléphoniques pour entreprises.

Les Lloyd's réalisent des bénéfices records

Les assureurs londoniens Lloyd's ont réalisé, en 1984, un bénéfice record de 279 millions de livres (2,5 milliards de francs environ), enregistrant une progression de 68 % par rapport à l'année précédente, et cela malgré les pertes importantes subies aux Etats-Unis. Les résultats sont traditionnellement annoncés avec trois ans de décalage, car ils ne peuvent être établis qu'après le règlement de tous les litiges.

Les bénéfices de 1984 représentent 10 % des primes nettes perçues. Ils n'en représentaient que 7 % en 1983. M. Peter Miller, le président des Lloyd's, a indiqué que les résultats, en 1985, seraient encore meilleurs *et que, selon lui,* 1986 serait aussi *« un grand cru ».*

Economie

FINANCES

Selon le FMI

Les fuites de capitaux des pays du tiers-monde ont atteint 300 milliards de dollars entre 1974 et 1985

L'hémorragie massive de capitaux des pays du tiers-monde au cours des dix dernières années a probablement handicapé leur croissance économique et aggravé la crise de la dette, estime le Fonds monétaire international (FMI), dans la dernière livraison de sa revue *Staff Studies for the Word Economic Outlook*.

La fuite des capitaux du tiers-monde s'est élevée à quelque 300 milliards de dollars de 1974 à 1985, dont plus de la moitié en provenance de l'Amérique latine, le continent le plus endetté, estime M. Michael Deppler, directeur adjoint du service de recherche économique du FMI.

L'étude du FMI cite à cet égard une récente lettre d'information de la Morgan Guaranty, quatrième banque américaine, qui explique que la fuite des capitaux rend *« les créanciers, aussi bien privés que publics, de moins en moins disposés, et à juste titre, à prêter de nouveaux fonds à ces pays, à moins que ces derniers ne mettent un terme à ce phénomène »*.

En revanche, la Morgan Guaranty a noté un mouvement inverse dans certains pays en 1986, souligne le FMI. Selon des estimations de cette banque citées dans l'étude du FMI, environ 1,3 milliard de dollars sont retournés au Nigéria, 900 millions au Mexique et 800 millions au Chili.

Mais, au cours de la même période, la Morgan a également noté de nouvelles sorties de fonds privés de pays du tiers-monde, dont notamment 1,7 milliard de dollars des Philippines et 1 milliard du Brésil.

M. Richard Feinberg, vice-président de l'Overseas Development Council (ODC), un institut privé de recherche de Washington, juge les estimations du FMI basses. Une étude publiée en 1986 par l'ODC indiquait que, de 1977 à 1984, 95,2 milliards de dollars étaient sortis de trois pays d'Amérique latine lourdement endettés : le Mexique, l'Argentine et le Venezuela. – (*AFP*.)

● **Légère accélération de l'inflation en Italie.** – Les prix au détail ont augmenté en Italie de 0,3 % en août par rapport au mois de juillet 1987 et de 4,5 % par rapport à août 1986.

Ces résultats confirment la légère accélération du rythme annuel d'inflation en Italie, qui avait été de 4,1 % en juin et de 4,4 % en juillet.

En juillet 1986, les prix augmentaient de 6,4 % l'an, ce qui constituait le taux d'inflation le plus élevé des grands pays industrialisés. Sur l'ensemble de l'année dernière, la hausse avait été de 6,1 % après + 9,4 % en 1985 et + 11,1 % en 1984.

Pour la première fois depuis le début de 1986

L'Etat emprunte à plus de 10 % à long terme

La remontée des taux d'intérêt à long terme, amorcée en France à partir de septembre 1986, après une baisse qui avait duré cinq ans, se poursuit. Jeudi 3 septembre, le Trésor a émis des obligations assimilables (OAT) à des taux dépassant 10 %, soit 10,16 % à sept ans et 10,49 % à quinze ans. C'est la première fois depuis le début de 1986 que l'Etat doit payer plus de 10 % pour des emprunts obligataires. Il retrouve, ainsi, les conditions existant au début de 1986, lorsqu'il payait 10,26 % à sept ans.

En fait, le Trésor, qui procédait par adjudication mensuelle, comme il le fait régulièrement depuis le début de 1986, a dû payer le prix du marché, qui est élevé. Le plus paradoxal est que les disponibilités sont très abondantes, au point que le taux de l'argent au jour le jour a encore fléchi, revenant à 7 %, l'écart avec le long terme atteignant 3 %, ce qui est très considérable. Un autre témoignage de cette abondance est donné par la très forte augmentation des dépôts dans les SICAV court terme, dites de trésorerie, qui ont fait un bond de 22 milliards de francs en août, pour atteindre 407 milliards. ce n'est donc pas l'argent qui manque, mais la confiance dans les placements à long terme. Quand les taux sont orientés à la hausse, les prêteurs se montrent réticents. Non seulement ils sont portés à attendre pour obtenir de meilleures conditions, mais encore ils enregistrent des pertes sur leurs placements antérieurs. Sur un marché obligataire, la montée des taux dévalorise les obligations émises antérieurement, et leurs cours baissent, ce qui rend tout le monde très prudent. Lorsque les taux baissent, c'est l'inverse, mais on n'en est plus là.

F. R.

SOCIAL

La mort de Paul Vignaux fondateur du SGEN-CFDT

Paul Vignaux, fondateur du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN) et animateur du courant Reconstruction qui, au sein de la CFTC, milita pour la déconfessionnalisation de cette centrale, est décédé le 26 août en Espagne, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, des suites d'une hémorragie cérébrale. L'annonce de sa mort a été faite par la CFDT le 3 septembre, jour de ses obsèques à Sarniguet (Hautes-Pyrénées).

Avec la disparition de Paul Vignaux, la CFDT se retrouve un peu orpheline. Mais le paradoxe est que la plupart de ses militants l'ignoreront. Paul Vignaux ne recherchait pas les feux de la rampe, ne voulait ni les honneurs ni la célébrité. L'homme qui s'est éteint loin de sa retraite d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise) a pourtant profondément marqué l'histoire de la CFDT, au point d'être, dans une large mesure, l'artisan de son évolution.

Né le 18 décembre 1904, cet agrégé, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, spécialisé dans l'histoire de la philosophie médiévale, se définissait comme un catholique laïque. En 1937, il fonde le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN) au sein de la CFTC, mais en prenant soin de le déclarer *« statutairement laïque »*. Il montrait déjà son attachement à l'idée qu'*« un socialisme démocratique demande simplement à l'école d'être laïque »*. En 1940, recherché par la Gestapo, il quitte Paris pour Toulouse, puis part aux Etats-Unis d'où il reviendra avec une connaissance très précise du syndicalisme américain.

« Reconstruction »

Intellectuel fin et passionné, pouvant dérouter son interlocuteur à la fois par ses silences et sa volubilité, Paul Vignaux crée en janvier 1946, avec Charles Savouillan (métallurgie) et Fernand Hennebicq (électricité), le *« bureau d'études »* Reconstruction. Avec les minoritaires de la CFTC, le courant Reconstruction, doté d'une revue dirigée par P. Vignaux, œuvrera pour la *« déconfessionnalisation »* de la centrale, cette action aboutissant d'abord à une distanciation avec le MRP, puis, en 1964, à une tranformation de la CFTC en CFDT. Pour Paul Vignaux, il s'agissait de *« réduire le syndicalisme chrétien d'une question de principe à une donnée de fait »*. (1.)

Secrétaire général du SGEN de 1948 à mars 1970, Paul Vignaux exprime son *« désaccord »* avec l'option socialiste autogestionnaire du congrès de 1970, estimant que à défaut de se définir en termes de *« socialisme de marché »*, le projet d'orientation se situait *« au plan littéraire d'une rhétorique qui peut être confuse, ambiguë, incertaine »*. En mars 1974, il démissionnera du SGEN, mais continuera à militer à sa façon, discrètement, au sein de la CFDT jusqu'à sa mort. Proche de Mendès France, il participa, en 1965, au comité « Horizon 80 », qui patronnait la candidature de Gaston Defferre.

Inquiet de la *« politisation »* de la CFDT, en 1968, opposé au *« recentrage »* de 1978, Paul Vignaux, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études jusqu'à sa retraite, avait reproché à la centrale, avant son congrès de Bordeaux, en juin 1985, son *« apparente inattention à l'échéance électorale de 1986 »*. Il avait ensuite exprimé officiellement sa *« désapprobation »*, face au *« danger »* du néo-libéralisme, de la position de la CFDT refusant de s'engager lors des législatives de 1986. Ses relations avec M. Maire – qui appelait affectueusement Paul Vignaux *« le boss »* et qui le citait comme une des personnalités l'ayant le plus marqué – s'en étaient un peu ressenties sans que le dialogue entre ces deux hommes qui s'estimaient, s'interrompe.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) *De la CFTC à la CFDT, Syndicalisme et socialisme.* Les Editions ouvrières.

Dans une interview au journal « La Croix »

Il faut tenir compte des efforts de gestion des hôpitaux déclare M. Zeller

Dans une interview à *la Croix* du vendredi 4 septembre, M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale, se déclare favorable, *« à titre personnel »* et avec beaucoup de précautions, à un taux unique de remboursement des médicaments par la Sécurité sociale. Actuellement, il existe trois taux de remboursement (100 %, 70 % et 40 %) rien que pour le régime général, et les conditions sont différentes dans d'autres régimes.

Le secrétaire d'Etat s'en prend surtout aux modalités actuelles de financement des hôpitaux publics, *« qui disposent parfois d'une trésorerie inutilement importante »* (jusqu'à plusieurs milliards de francs au total), contrastant avec la *« discipline »* que s'est imposée la Sécurité sociale, ainsi que l'*« inertie »* des budgets lorsque l'activité des établissements baisse. *« L'Etat n'a pas la maîtrise du système,* estime M. Zeller. *Les préfets et les directeurs départementaux des affaires sociales devraient disposer d'une marge de manœuvre financière plus importante pour attribuer les fonds en fonction des efforts de gestion accomplis par les hôpitaux »* et de leur activité.

M. Perigot répond à M. Maire

ALENÇON
de notre correspondant

M. François Perigot a répondu, le jeudi 3 septembre, lors d'une conférence de presse à Alençon, aux critiques de M. Edmond Maire sur le manque de crédibilité économique du patronat. Pour le président du CNPF, *« patrons et salariés ont fait un gros effort depuis quelques années »*. Cependant, les charges des entreprises doivent être de nouveau allégées pour favoriser la compétitivité.

M. Perigot a également répondu à l'accusation du secrétaire général de la CFDT, qui avait estimé que les 367 000 emplois annoncés par M. Gattaz en cas de suppression de l'autorisation administrative de licenciement constituaient *« la plus grande escroquerie sociale de ces dernières années » : « La liberté de gestion des effectifs a été en réalité un facteur de compétitivité, cette souplesse permettant de s'adapter au marché ; il nous faut la liberté de gérer les effectifs et les prix, comme cela existe dans le reste du monde. On s'apercevra un jour que M. Gattaz avait raison. »*

M. V.

Marchés financiers

PARIS, 4 septembre ↑

Satisfaction

Belle fin de semaine au palais Brongniart, où, l'indicateur a franchi en séance le seuil de 1 % de hausse atteignant + 1,10 %. La baisse de la TVA sur les ventes et les locations d'automobiles est accueillie avec plaisir par les investisseurs. D'où le regain d'intérêt pour le secteur automobile et ses sous-traitants ainsi que pour des établissements financiers spécialisés dans le crédit aux véhicules. Les investisseurs ont également appréciés la confirmation par la chambre syndicale des agents de change de l'ouverture le 10 septembre du marché des options négociables sur actions (MONA). Cependant, par prudence il ne concernera que trois valeurs : Lafarge-Coppée, Paribas et Peugeot SA. Trois autres classes d'options portant sur les actions Compagnie du Midi, Elf-Aquitaine et Thomson CSF seront créées dans les semaines ultérieures.

A la veille du week-end, le marché est redevenu très animé. Après Prouvost et la Navigation mixte, les opérateurs observent avec attention Moulinex. La cotation du groupe électro-ménager a dû être suspendue pendant un moment, face à une trop grande demande. Parmi les valeurs étrangères, l'américain Merck progressait de plus de 2 % atteignant son plus haut niveau de l'année, suite au lancement d'un nouveau médicament contre le cholestérol. Sur le second marché, la vague des introductions vient de reprendre. Après Paris Bail, une autre Sicomi, COFITEM vient d'y accéder.

Le MATIF, quant à lui, n'arrivait pas à retrouver le moral, au lendemain de l'adjudication d'OAT qui a entraîné une tension sur les taux. Les contrats fléchissaient et demeuraient au-dessous de la barre des 100.

NEW-YORK, 3 sept. ↓

Nerveux, mais plus résistant

Une grande nervosité a continué de régner jeudi à Wall Street. Cependant, malgré la persistance d'une assez forte irrégularité, la résistance a continué de s'organiser. Tombé un moment à 2 560,11, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 2 599,49, soit à 2,55 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été moins déséquilibré. Sur 1 995 valeurs traitées, 966 ont baissé, 608 ont monté et 421 n'ont pas varié.

Une fois encore, le marché a été déprimé par la faiblesse du dollar et la menace d'une hausse des taux d'intérêt. Mais les investisseurs commencent à penser que le facteur technique a bien purgé la Bourse et qu'il ne serait pas inopportun de reprendre quelques positions vu les prix attractifs de certaines valeurs. L'intérêt s'est ainsi concentré sur Merck (+ 4 %), qui vient de recevoir son visa pour son nouveau médicament, le Lovastratin, un hypocholestérolémiant. A l'inverse, l'annonce par Cray Research de l'abandon de son projet de superordinateur a provoqué la chute (– 6 %) de la valeur. L'activité a diminué. Elle a porté sur 165,2 millions de titres, contre 199,94 millions la veille.

VALEURS	Cours du 2 sept.	Cours du 3 sept.
Alcoa	55 7/8	55 7/8
Allegis (ex-UAL)	98 3/8	97 7/8
A.T.T.	33 1/4	33 1/4
Boeing	50 3/4	50 7/8
Chase Manhattan Bank	40 1/4	39 7/8
Du Pont de Nemours	118 5/8	117 1/2
Eastman Kodak	98 1/2	97 1/4
Exxon	96 7/8	97 5/8
Ford	105 3/8	103 7/8
General Electric	60 1/4	61
General Motors	88	88
Goodyear	69 1/4	69
I.B.M.	162 3/8	161 3/4
I.T.T.	63	62 5/8
Mobil Oil	51 5/8	51 3/4
Pfizer	70 3/8	69 3/8
Schlumberger	46	46 1/4
Texaco	40 3/4	39 7/8
Union Carbide	28 5/8	28 1/4
U.S.X.	38 1/8	35 3/4
Westinghouse	69 1/4	69 3/4
Xerox Corp.	78 5/8	78 1/4

CHANGES

Dollar : 6,01 F ↓

Le dollar a poursuivi son fléchissement, retombant aux environs de 6,01 F, contre 6,03 F. Des rumeurs circulaient sur les marchés parlant d'une réunion surprise du G 5, groupe des cinq pays industrialisés. Toutefois, cette rumeur était démentie par les Allemands et les Japonais.

FRANCFORT	3 sept.	4 sept.
Dollar (en DM) ..	1,8083	1,7957

TOKYO	3 sept.	4 sept.
Dollar (en yens) ..		141,63

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (4 sept.)	7 %
New-York (3 sept.)	6 13/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	2 sept.	3 sept.
Valeurs françaises ..	106,6	108,2
Valeurs étrangères .	134,8	135

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	426,60	429,70

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	2 sept.	3 sept.
Industrielles	2 602,04	2 599,49

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	2 sept.	3 sept.
Industrielles	1 763,20	1 774,50
Mines d'or	444,90	452,80
Fonds d'Etat	85,66	86

TOKYO

	3 sept.	4 sept.
Nikkei Dow Jones	25 640,88	25 744,03
Indice général ...	2 110,38	2 121,19

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 sept. 1987
Nombre de contrats : 110 085

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	99,60	99,25	99,10	99
Précédent	99,55	99,15	99,05	99,10

LA VIE DE LA COTE

CLYDA VEUT DEVENIR NUMÉRO UN FRANÇAIS DE LA MONTRE. – Troisième marque française de montres après Kiplé-Lip et Michel Herbelin, Clyda veut se faire un nom. Jusqu'ici inconnu, dans la mesure où ses produits étaient écoulés par des grossistes sous les noms les plus divers, la firme franc-comtoise a l'ambition de devenir le numéro un en France à l'horizon 1990. En 1984, l'entreprise produisait tout juste douze mille montres par an. L'année dernière, elle en a fabriqué 214 000. Le montant de ses ventes s'est élevé à 50 millions de francs (+ 150 %). Les prévisions sont de 65 millions de francs pour 1988 et de 90 millions pour 1990.

AIR FRANCE OUVRE SON CAPITAL AU PUBLIC. – L'opération doit en principe avoir lieu en novembre à l'occasion d'une augmentation de capital de 2 milliards de francs. L'Etat n'y souscrirait qu'à hauteur de 500 millions de francs, de sorte que sa participation dans la compagnie reviendrait à 85 %.

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 1/2	6 3/4	7	7 1/8	7 3/16	7 5/16	7 5/8	7 3/4
DM	3 5/8	3 7/8	3 7/8	4	3 7/8	4	4 3/16	4 5/16
Florin	4 7/8	5 3/8	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 7/16	5 9/16
F.B. (100)	5 7/8	6 3/8	6 1/4	6 9/16	6 7/16	6 3/4	6 7/8	7 3/16
F.S.	1	1 1/2	3 1/2	3 5/8	3 1/2	3 5/8	3 7/8	4
L (1 000)	10 1/2	11 1/2	12 5/8	13 1/8	12 5/8	13 1/8	12 7/8	13 1/4
£	9 5/8	9 7/8	9 13/16	9 15/16	10	10 1/8	10 3/8	10 1/2
F. franç.	7 1/8	7 5/16	7 9/16	7 13/16	7 15/16	8 1/8	8 5/8	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,0080	6,0110	+ 10	+ 25	+ 40	+ 65	+ 180	+ 260
$ can.	4,5706	4,5763	– 72	– 54	– 119	– 90	– 312	– 235
Yen (100)	4,2489	4,2541	+ 116	+ 139	+ 258	+ 285	+ 848	+ 928
DM	3,3452	3,3487	+ 90	+ 108	+ 202	+ 226	+ 655	+ 722
Florin	2,9713	2,9743	+ 54	+ 64	+ 119	+ 136	+ 409	+ 457
F.B. (100)	16,1029	16,1196	+ 92	+ 197	+ 259	+ 413	+ 949	+ 1373
F.S.	4,0458	4,0505	+ 127	+ 146	+ 279	+ 308	+ 864	+ 938
L (1 000)	4,6144	4,6238	– 222	– 190	– 417	– 373	– 1065	– 975
£	9,9462	9,9572	– 218	– 169	– 397	– 332	– 998	– 704

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 4 SEPTEMBRE

c : coupon détaché · o : offert · * : droit détaché · d : demandé · ◆ : prix précédent · ★ : marché continu

Cours relevés à 14 h 59

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1902	4,5 % 1973	1900	1890	1890	− 0 53
4255	C.N.E. 3%	4258	4262	4262	+ 0 09
1187	B.N.P. T.P.	1195	1195	1195	....
1126	C.C.F. T.P.	1127	1128	1128	+ 0 09
1249	Créd. Lyon. T.P.	1255	1255	1255	....
....	C.G.E. T.P.	3110	3120	3120	+ 0 32
1920	Renault T.P.	2020	2040	2040	+ 0 99
2185	Rhône-Poul. T.P.	2110	2100	2100	− 0 46
1265	St-Gobain T.P.	1285	1293	1293	+ 0 62
1220	Thomson T.P.	1240	1245	1245	+ 0 40
480	Accor	507	496	496	− 2 17
530	Agence Havas	589	581	581	− 1 36
675	Air Liquide	685	687	689	+ 0 58
2380	Alcatel	2475	2475	2474	− 0 04
2020	Als. Superm.	2100	2150	2150	+ 2 38
480	A.L.S.P.I.	510	511	512	+ 0 39
365	Alsthom ★	382	384	380	− 0 52
2590	Arjom. Prioux	2650	2725	2715	+ 2 46
570	Ausedat-Rey	616	631	640	+ 3 90
1270	Aux. Entrepr. ★	1399	1401	1407	+ 0 57
1060	Avions Dassault	1075	1050	1051	− 2 23
545	BAFP	601	607	607	+ 1
365	Bail-Equipem. ★	380	375	380	....
810	Bail Investiss.	822	829	829	+ 0 85
535	B.N.P. C.I.	540	540	545	+ 0 93
690	Cie Bancaire	765	778	778	+ 1 70
490	Bazar H.-V.	525	532	534	+ 1 71
500	Béghin-Say ★	501	504	507	+ 1 20
895	Berger (Me)	895	901	901	+ 0 67
730	Bic ★	770	771	777	+ 0 91
1380	B.I.S.	1420	1410	1425	+ 0 35
2950	Bongrain S.A.	2980	3100	3100	+ 4 03
1200	Bouygues	1251	1261	1260	+ 0 72
96	B.P. France	102 10	100	101	− 1 08
4980	B.S.N.	5330	5400	5400	+ 1 31
2450	Cap Gem. S. ★	2484	2500	2470	− 0 56
1250	Carnaud	1365	1359	1359	− 0 44
3280	Carrefour ★	3595	3600	3656	+ 1 70
189	Casino	182	182	183	+ 0 55
136	Casino A.D.P.	142 90	142 80	143 90	+ 0 70
1270	C.C.M.C.	1270	1278	1259	− 0 87
850	Cetelem	977	970	975	− 0 20
790	Cerus	800	810	810	+ 1 25
2050	C.F.A.O.	2170	2160	2179	+ 0 41
335	C.G.E.	338	337	337 10	− 0 27
1300	C.G.I.P. ★	1394	1395	1387	− 0 50
1340	Chargeurs S.A.	1325	1400	1390	+ 4 91
72	Chiers-Châtil.	73 50	75 80	75 80	+ 3 13
1010	Ciments franç. ★	1138	1150	1151	+ 1 14
660	Club Méditerr.	678	660	660	− 2 65
161	Codetel ★	164 10	163	164 30	+ 0 12
340	Cofimeg	340	330	327	− 3 82
2180	Colas	2210	2280	2270	+ 2 71
265	Compt. Entrepr.	265	269	269	+ 1 51
745	Compt. Mod.	759	775	775	+ 2 11
1250	Créd. Foncier	1270	1289	1288	+ 1 42
525	Crédit F. Imm.	529	527	527	− 0 38
136	C.C.F.	138 50	138 50	138 50	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
770	Créd. Lyon. (CI)	776	776	776	....
1130	Crédit Nat. ★	1179	1185	1211	+ 2 71
230	Crouzet ★	235	239	244 50	+ 4 04
3040	Damart S.A.	3295	3250	3250	− 1 37
430	Darty ★	510	510	511	+ 0 20
355	Darty (DP)	384	375 50	388	+ 1 04
2020	De Dietrich	2290	2300	2300	+ 0 44
300	Dév. P.d.C. (Li)	319	325	325	+ 1 88
585	D.M.C.	606	610	617	+ 1 82
465	Drouot Assur.	470	479 80	478	+ 1 70
2260	Docks France ★	2660	2631	2640	− 0 75
1090	Dumez ★	1160	1169	1200	+ 3 45
1270	Eaux (Gén.)	1370	1370	1371	+ 0 07
1210	Ecco ★	1409	1420	1440	+ 2 20
1060	Electro-Finan.	1070	1071	1071	+ 0 09
365	Elf-Aquitaine	377	380	375	− 0 52
315	− (certific.)	317	323	323	+ 1 89
920	Epeda-B-Faure	977	963	970	− 0 72
3790	Essilor	3935	3830	3860	− 1 91
2770	Essilor Int. (DP)	2646	2740	2740	+ 3 55
465	Esso S.A.F. ★	465	466	467	+ 0 43
2180	Eurafrance	2420	2391	2410	− 0 41
1440	Eurocom ★	1453	1450	1450	− 0 21
4150	Euromarché	4050	3980	3980	− 1 73
645	Europe nº 1 ★	628	644	647	+ 3 03
1200	Exor	1325	1315	1315	− 0 75
715	Facom	763	775	775	+ 1 57
1121	Fichet-bauche	1400	1355	1360	− 2 86
200	Financial ★	207 90	204 80	205 10	− 1 35
143	Fives-Lille	171	170 20	170	− 0 58
1250	Fromageries Bel	1400	1403	1400	....
1260	Gal. Lafayette ★	1387	1375	1381	− 0 43
450	Gascogne	460	460	460	....
2060	Gaz et Eaux	2189	2178	2168	− 0 96
660	Géophysique ★	639	639	640	+ 0 16
2380	Gerland	2565	2580	2580	+ 0 98
680	GTM-Entrepose	694	697	692	− 0 29
750	Guyenne-Gas. ★	748	748	765	+ 2 27
2800	Hachette ★	2775	2785	2820	+ 1 62
725	Hénin (La)	763	751	751	− 1 57
1420	Hutchinson	1480	1502	1519	+ 2 64
172	Imétal	185	186 70	186 50	+ 0 81
390	Imm. Plaine-M.	419	417	417	− 0 48
5140	Inst. Mérieux	5300	5240	5340	+ 0 75
510	Interbail ★	521	520	519	− 0 38
1450	Intertechnique	1580	1575	1575	− 0 32
860	J. Lefebvre	874	880	870	− 0 46
1660	Lab. Bellon	1711	1715	1698	− 0 76
1680	Lafarge-Coppée	1716	1729	1739	+ 1 34
1510	Lebon ★	1510	1486	1500	− 0 66
2760	Legrand	3050	3100	3100	+ 1 64
2340	Legrand (DP)	2648	2670	2690	+ 1 59
795	Leroy-Somer ★	828	823	830	+ 0 24
2010	Lesieur	1990	1980	1980	− 0 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
780	Locabail Immob.	785	765	730	− 7 01
600	Locafrance ★	720	703	680	− 5 56
880	Locindus	865	865	880	+ 1 73
1200	L. Vuitton S.A ★	1197	1235	1227	+ 2 51
440	Lucheire	497	495	510	+ 2 62
1470	Lyonn. Eaux ★	1567	1561	1567	....
68	Mais. Phénix	64	65	65 20	+ 1 88
710	Majorette (Ly)	744	750	750	+ 0 81
450	Mar. Wendel ★	463	461	470	+ 1 51
1950	Martell	1919	1901	1901	− 0 94
2100	Matra	2250	2240	2240	− 0 44
2460	Merlin-Gerin ★	2574	2580	2561	− 0 51
340	Michelin	350	358	357 50	+ 2 14
1230	Midi (Cie)	1325	1340	1330	+ 0 38
315	Midland Bk SA ★	315	325	318	+ 0 95
1200	Min. Salaig. (Ms)	1240	1248	1248	+ 0 65
56	M.M. Penarroya	57 50	58	58	+ 0 87
2960	Moët-Hennessy	2970	2998	2960	− 0 34
71	Moulinex	76	78 90	83 50	+ 9 87
895	Navig. Mixtes	1239	1244	1240	+ 0 08
158	Nord-Est	167	166	165	− 1 20
430	Nordon (Ny)	449	453	453	+ 0 89
545	Nouvelles Gal.	651	659	659	+ 1 23
1070	Occident. (Gén.)	1132	1149	1154	+ 1 94
1520	Omn.F.Paris	1645	1630	1630	− 0 91
200	Olida-Caby	219 90	225	224 50	+ 2 09
390	Opfi-Paribas	434	433	440	+ 1 38
3860	Oréal (L')	4020	4020	4022	+ 0 05
430	Paribas	435	437 50	438 50	+ 0 11
610	Paris-Réesc. ★	684	692	680	− 0 58
1230	Pechelbronn ★	1414	1410	1393	− 1 49
1310	Penhoet	1335	1335	1335	....
980	Pernod-Ricard	1020	1045	1044	+ 2 35
1540	Peugeot S.A.	1654	1675	1664	+ 0 60
14	Poclain	15 70	15 80	15 80	+ 0 64
2300	Poliet	2412	2455	2450	+ 1 58
750	P.M. Labinal	763	780	779	+ 2 10
3460	Presses Cité	3679	3679	3665	− 0 38
1150	Prétabail Sic.	1180	1191	1188	+ 0 68
860	Primagaz	839	847	847	+ 0 95
745	Printemps ★	743	744	741	− 0 27
2000	Promodès	2180	2175	2200	+ 0 92
455	Prouvost S.A ★	457	476	458	+ 0 22
1640	Radiotechn.	1714	1740	1730	+ 0 93
97	Raff. Dist. Total	104 90	105 90	107 10	+ 2 10
3080	Redoute (La) ★	3368	3300	3380	+ 0 36
440	Robur financière	452	470	470	+ 3 98
1480	Roussel-Uclaf	1538	1539	1539	+ 0 07
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5250	R. Impériale (Ly)	5550	5500	5500	− 0 90
220	Sade	230	234 90	234 90	+ 2 13
1870	Sagem	1865	1865	1865	....
485	Saint-Gobain	495	498	499 50	+ 0 91
1270	St-Louis B.	1355	1380	1380	+ 1 85

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1940	Salomon	1915	1915	1915	....
1610	Salvepar	1615	1730	1730	+ 7 12
740	Sanofi	771	779	780	+ 1 17
770	S.A.T.	761	775	776	+ 1 97
1370	Saupiquet (Na)	1439	1459	1459	+ 1 39
390	Schneider ★	451	455 10	455	+ 0 89
115	S.C.O.A.	127	135 90	135 90	+ 7 01
715	S.C.R.E.G.	810	809	795	− 1 85
940	Seb ★	970	979	984	+ 1 44
430	Sefimeg	430	425	430	....
1400	S.F.I.M.	1610	1611	1609	− 0 06
63	S.G.E.	69 45	68 10	68 20	− 1 80
515	Sign. Ent. El. ★	581	587	580	− 0 17
930	Silic	979	955	953	− 2 66
575	Simco-U.P.H. ★	583	579	586	+ 0 51
405	Simnor (Li)	383	383	383	....
1170	Skis Rossignol	1220	1215	1210	− 0 82
595	Slimnco	636	640	645	+ 1 42
425	Société Générale	428	426	425	− 0 47
215	Sodecco	223	235	235	+ 5 38
245	Sodero (Na)	235	235	235	....
2830	Sodexho	2885	2870	2880	− 0 17
131	Sogenal (Ny)	141 50	142	142	+ 0 35
460	Sogerap	435	450	449 90	+ 3 43
2530	Somm-Allib. ★	3090	3085	3070	− 0 65
850	Source Perrier	912	915	911	− 0 11
910	Sovac ★	1060	1081	1120	+ 5 66
535	Spie-Batignol.	574	584	592	+ 3 14
580	Strafor	635	625	626	− 1 42
325	Synthélabo ★	358	359	349 90	− 2 26
620	Talcs Luzenac	625	645	648	+ 3 68
3300	Tél. Elect.	3450	3446	3525	+ 2 17
1220	Thomson-C.S.F.	1345	1370	1368	+ 1 71
440	Total (CFP) ★	441	440	442	+ 0 23
98	− (certific.)	100	102 50	100	....
1980	T.R.T.	2100	2110	2110	+ 0 48
640	U.F.B.	650	641	641	− 1 38
1110	U.I.C.	1275	1300	1300	+ 1 96
600	U.I.F.	621	628	628	+ 1 13
800	U.I.S.	833	833	833	....
310	U.C.B. ★	335	336	333	− 0 60
685	Unibail	680	680	680	....
645	Valéo	696	705	710	+ 2 01
56	Vallourec	65 50	67 80	67 50	+ 3 05
470	Via Banque	515	511	517	+ 0 39
1000	Elf-Gabon	1045	1040	1039	− 0 57
162	Amax Inc.	152	154 40	154 40	+ 1 58
235	Amer. Express	223	219	219	− 1 79
215	Amer. Teleph.	200 20	202 50	202	+ 0 90
155	Anglo Amer. C.	166 30	166 40	166 40	+ 0 06
735	Amgold	750	759	759	+ 1 20
1130	BASF (Akt)	1117	1102	1117	....
1200	Bayer	1180	1170	1186	+ 0 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
134	Buffelsfont.	141	140 30	140 30	− 0 50
260	Chase Manh.	247	243 50	243 50	− 1 42
90	De Beers	92 10	96	96	+ 4 23
2330	Deutsche Bank	2309	2283	2283	− 1 13
1200	Dresdner Bank	1200	1185	1185	− 1 25
155	Driefontein Cod	169 50	167	167	− 1 47
775	Du Pont-Nem.	727	719	719	− 1 10
620	Eastman Kodak	598	585	585	− 2 17
83	East Rand	86 40	85	85 30	− 1 27
295	Electrolux	302	310	310	+ 2 65
250	Ericsson	227	227	227	....
610	Exxon Corp.	590	594	595	+ 0 85
685	Ford Motors	630	621	621	− 1 43
99	Freegold	108	109	106 10	− 1 76
117	Gencor	121 60	122 50	122 50	+ 0 74
400	Gén. Electr.	375	370	370	− 1 33
625	Gén. Belgique	613	....	....	....
580	Gen. Motors	544	....	....	....
129	Goldfields	139	144	144 50	+ 3 96
52	GdMetropolitan	53 90	53 40	53 40	− 0 93
84	Harmony	99 10	100 80	100	+ 0 91
51	Hitachi	50	50 25	50 40	+ 0 80
1100	Hoechst Akt.	1087	1065	1070	− 1 56
151	Imp. Chemical	159	159 50	159	....
1060	IBM	990	981	980	− 1 01
395	ITT	380	391 50	381 50	+ 0 39
175	Ito-Yokado	170	173	173	+ 1 76
101	Matsushita	98 10	102 10	102 10	+ 4 08
1260	Merck	1283	1310	1310	+ 2 10
495	Minnesota M.	481	472	472	− 1 87
315	Mobil Corp.	318	311 50	312	− 1 89
315	Morgan J.P.	291 50	290 50	290	− 0 51
42260	Nestlé	44400	45550	45580	+ 2 66
220	Norsk Hydro	227	230 10	222	− 2 20
235	Olivi	253	257	257	+ 1 58
2240	Petrofina	2213	2210	2210	− 0 14
625	Philip Morris	699	686	686	− 1 86
159	Philips	154 50	155 50	155 60	+ 0 71
....	Placer Dome	128 90	129 40	129 40	+ 0 39
555	Quilmès	518	519	519	+ 0 19
800	Randfontein	780	790	790	+ 1 28
825	Royal Dutch	806	795	795	− 1 36
126	Rio Tinto Zinc	128 20	130	128 50	+ 0 23
105	St Helena Co	117 10	120 50	120	+ 2 48
285	Schlumberger	283 50	282 50	282 50	− 0 35
135	Shell transp.	136	136	136	....
2230	Siemens A.G.	2180	2165	2161	− 0 87
215	Sony	204	209 70	209	+ 2 45
205	T.D.K.	198 80	204 80	203 80	+ 2 52
27	Toshiba Corp.	28	27 75	28	....
425	Unilever	419 80	411 70	411 70	− 1 93
365	Unit. Techn.	342	348	348	+ 1 75
865	Vaal Reefs	878	898	888	+ 1 14
345	Volvo	367	378	378	+ 3
370	West Deep	398	401 50	401 50	+ 0 88
505	Xerox Corp.	484	479	478	− 1 03
2 88	Zambia Corp.	2 51	2 50	2 50	− 0 40

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9075	..
Emp. 8,80 % 77	126 90	2 525
9,80 % 78/93	100 20	1 473
10,80 % 79/94	103 05	0 030
13,25 % 80/90	108 10	3 403
13,80 % 80/87	100 63	12 250
13,80 % 81/89	108 87	8 809
16,75 % 81/87	100 15	16 521
16,20 % 82/90	114 85	10 430
16 % juin 82	116 90	3 847
14,60 % fév. 83	115 10	7 840
13,40 % déc. 83	114 45	9 472
12,20 % oct. 84	109 40	11 097
11 % fév. 85	105 32	5 907
10,26 % mars 86	100 85	4 952
ORT 12,75 % 83	1765	..
OAT 10 % 2000	97 75	2 780
OAT 9,90 % 1997	101 20	7 215
OAT 9,80 % 1996	98 70	5 853
Ch. France 3 %	159	..
CNB Bques janv. 82	101 91	1 576
CNB Paribas	102	1 576
CNB Suez	102 20	1 576
CNI janv. 82	101 90	1 576
PTT 11,20% 85	103 30	7 843
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 40	2 658
CNT 9% 86	90	3 342
CRH 10,90% déc. 85	100 40	6 692
Métrologie I. 6% 6/7	72 60	7 250

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1186	1176
Agache (Sté. Fin.)	2640	2625
A.G.F. (St Cent.)	790	790
Applic. Hydraul.	810	840
Arbel	349	355
Astorg	440	430
Avenir Publicité	3000	2990
Bain C. Monaco	399	364 o
Banque Hypoth. Eur.	459	458
Béghin-Say (C.I.)	360	358
B.G.I.	622	624
Biscuit (Génl.)	....	....
Blanzy-Ouest	685	670
B.N.P. Intercontin.	315	319
Bénédictine	5200	5000
Bon-Marché	1099	1119
B.T.P.	144	142
Cdiff	845	850
Cambodge	850	830
C.A.M.E.	410	410
Campenon Bern.	460	484
Carbone-Lorraine	701	715
C.E.G.Frig.	700	690
Centen. Blanzy	2401	2624 d
Centrest (Ny)	235	....
Cerabati	90	98 30 d
Chambourcy (M.)	1048	951

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	158	....
C.I.C. (Financ. de)	350	360
C.I. Maritime	663	677
Cimen-Sieam	525	501
Ciram (B)	600	600
Clause	620	620
Cofradel (Ly)	1960	1872
Cogif	415	415
Comiphos	666	670
Cie Industrielle	3942	3841
Comp. Lyon-Alem.	690	710
Concorde (La)	980	985
C.M.P.	39	39
Créd. Gén. Ind.	700	658
Cr. Universel (Cie)	730	725
Créditel	140 50	140
Darblay S.A.	611	590
Delalande S.A.	1160	1135
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1351	1402
Didot-Bottin	877	877
Eaux Bass. Vichy	1400	1365
Eaux Vittel	2828	2905
Economats Centre	620	645 d
Electro-Banque	380	380
Eli-Antargaz	684	....
E.L.M. Leblanc	914	915
Enafi-Bretagne	278	275
Entrepôts Paris	620	620
Epargne (B)	3350	3350
Europ. Accumul.	82	82
Eternit	2550	2550
Finalens	255	255
FIPP	418	416
Finac	989	970
Foncière (Cie)	570	569
Fonc. Lyonnaise	5400	5380
Foncina	532	540
Forinter	1130	1130
Fougerolle	385	374
France I.A.R.D.	345	351
France (La)	7450	7300
From. Paul Renard	506	502
GAN	1215	1220
Gaumont	548	550
Gévelot	889	900
Gr. Fin. Constr.	463	....
Gds Moul. Paris	390	392
Groupe Victoire	3660	3750
G. Transp. Ind.	645	650
H.E.F.	146	145
Immindo S.A.	471 50	470
Immoinvest	311	329
Immobail	403 60	402
Immobanque	675	685
Immob. Marseille	9980	....
Immofice	512	512
Invest. (Sté Cent.)	3310	3330
Jaeger	228	235
Lafitte-Bail	450	480
Lambert Frères	254	250
Lille-Bonnières	1350	1369
Loca-Expansion	276	278 30
Locafinancière	338 10	....
Locatel	790	799
Louvre (Sté)	1640	1710

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	48 10	48
Magasins Uniprix	250	250
Magnant S.A.	124	120
Maritimes Part.	381	410
Métal Déployé	455	453
Mors	163	162
Navig. (Nat. de)	80	....
OPB Paribas	340	331
Optorg	228 10	215
Oréal (L') C.I.	2600	2550
Origny-Desvroise	1250	1265
Palais Nouveauté	962	970
Paribas-CIP	428	425
Paris France	295	309 80
Paris-Orléans	380	365
Partechas	770	780
Patern. Riaq. Div.	1335	1335
Pathé-Cinéma	660	689
Pechiney (cert. inv.)	336	338
Piles Wonder	930	930
Piper-Heidsieck	868	860
P.L.M.	161	169
Porcher	464	497 d
Promodès	1470	1471
Providence S.A.	1850	1900
Publicis	2716	2800
Raff. Souf. R.	155	150
Rhône-Poul. (c. inv.)	458	455
Ricqlès-Zan	310	310
Rochefortaise S.A.	500	500
Rochette-Cenpa	90 70	82 70 o
Rosario (Fin.)	1200	1150
Roudière	251	228
Rougier et Fils	100 90	....
Sacer	460	478 40
SAFAA	342	345
Safic-Alcan	920	899
SAFT	1950	1950
Saga	285	310 d
St-Gobain C.I.	469	....
Salins du Midi	529	526
Sanofi	....	....
Santa-Fé	185	183
Satam	156	160
Seafines	85 30	87 10
Savoisienne (M)	251 50	....
SCAC	710	700
Sennelle Maubeuge	591	567 o
S.E.P. (M)	195	195
Serv. Equip. Véh.	112	115
Sicil	276	278
Sicotel	310	313
Sinvim	252 50	242 40 o
Siph (Plant. Hévéas)	376	....
Sté Générale-CIP	407	405
Sofal financière	2000	1935
Sofio	406 20	385
Soficomi	779	780
S.O.F.I.P. (M)	158	158
Sofragi	1272	1220
Soudure Autog.	470	470
Sovabail	702	698
S.P.I.	649	679
Sanz (Fin. de)-CIP	1493	1505
Steral	1200	1200

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger	1950	1950
Tissus-Aequitas	560	560
Tour Eiffel	580	524
Ufiner S.M.D.	733	738
U.A.P.	2700	2700
U.T.A.	1575	1512 o
Veuve Clicquot	3850	3850
Vicat	1580	....
Viniprix	2100	2200
Virax	180	173
Waterman S.A.	670	640
Brass. du Maroc	125	127

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1165	....
Akzo	467	485
Alcan Alum	186	198 c
Algemeine Bank	142	150
American Brands	351	340
Am. Petrofina	393	....
Arbed	260	268
Asturienne Mines	195	....
Bco Pop Espanol	470	465
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2525	2530
B. Régl. Internat.	58250	59500
Br. Lambert	665	675
Canadian-Pacific	125 10	125 10
CIR	29 90	....
Commerzbank	951	947
Dart. and Kraft	350 10	345
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	581	590
Gén. Belgique	613	....
Gevaert	1300	1290
Glaxo	167 50	....
Goodyear	430	427
Grace and Co	425	415
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	514	530
I. C. Industries	200	191 40
Johannesburg	1420	1400
Kubota	25 60	25 70
Latonia	272	272
Midland Bank Plc	46	49
Mineral-Ressourc.	94	95
Nixdorf	2865	2860
Noranda	161	159
Olivetti	34 30	35 90
Pakhoed Holding	252	248
Pfizer Inc.	430	428
Procter Gamble	597	597
Rcph Cy Ltd	50	50
Rolinco	310	306 50
Robeco	332 50	330 20
Rodamco	432	435
Sapaza	19 25	19 50
Shell fr. (port.)	142	....
S.K.F. Aktiebolag	340	326
Steel Cy of Can.	130	125
Tenneco	368	....
Thorn EMI	87 50	87
Toray indust. inc	36	38
Vieille Montagne	999	970
Wagons-Lits	900	898
West Rand	27	27

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	4 80	1 52 o
Calciphos	380	380
C.E.M.	....	....
Cochery	162 10	160 10
Cogenbar	83 40	....
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	470	460
Dubois inv. (Casto.)	1095	1100
Gachot	202	202
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Metroservice	78 20	83
Nicolas	1155	1185
Parantelle-R.D.	3400	....
Révillon	398	400
Rorento N.V.	152 10	152 10
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	558	....
Ulinex	390	....
Union Brasseries	135 50	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1060	1060
Alain Manoukian	819	820
Asystel	825	824
B.A.C.	500	500
B. Demachy & Assoc.	780	780
B.I.C.M.	1005	1000
B.I.P.	600	575
Bolloré Technologies	1151	1150
Boiron	830	860
Câbles de Lyon	1280	1310
Calberson	950	950
Cardif	2250	2160
C.D.M.E.	989	980
C. Equip. Elect.	320	320
C.E.G.I.D.	1530	1535
C.E.G.E.P.	225	221
C.E.P.-Communication	1450	1450
C.G.I. Informatique	825	820
Ciments d'Origny	530	548
C.N.I.M.	392	392
Concept	....	....
Dafsa	256	256
Dauphin O.T.A.	3300	3300

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Devanlay	2331	....
Deville	915	931
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	287	285
Elect. S. Dassault	710	676
Elysées Investiss.	39 60	40
Expand	799	819
Filipacchi	605	600
Guinoli	1130	1130
Guy Degrenne	985	980
I.C.C.	258	283 80
IDIA	225	226
I.G.F.	205	205
IM Informatique	314	311
Int. Métal Serv. (IMS)	200	190
La Commande Electro.	751	751
Le gd livre du mois	389	390
Loca-Investissement	287	285
Locamic	371	370
Marotan	424	436
Merlin Immobilier	310	310
Métallurg. Minière	152	150

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métrologie Internat.	415	400
Metroservice	245	245
M.N.B.	681	700
Molex	287	305
Nivale-Delmas	680	680
Olivetti-Logabax	477	....
Om. Gest. Fin.	470	480
Petit Bateau	248	241 50
Petrofigaz	500	470
Pier Import	350	370
Razel	1530	1550
St-Gobain Emballage	1450	1490
St-Honoré Matignon	213	213
S.C.G.P.M.	209	292 50 d
Segra-Matra	705	706
S.E.P.	1580	1600
S.E.P.R.	1700	1700
Sligos	1540	1520
S.M.T. Goupil	350	341
Sodinforg	1275	1265
Sofibus	355	365
Supra	1050	1050
TF 1	185	185
Valeurs de France	368	370

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel

36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

SICAV (sélection) — 3/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	854 11	833 28
Actions France	494 93	477 04
Action Invest.	395 61	377 67
Actions sélectives	629 99	607 22
Aedificandi	642 31	619 09
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1293 22	1261 68
A.G.F. 5000	632 45	617 02
A.G.F. ECU	1077 07	1066 41
A.G.F. Interfonds	454 09	443 01
A.G.F. Invest	106 02	103 43
A.G.F. OBLIG.	1073 01	1087 87
A.G.F. Sécurité	10211 95	10211 95
Agimo	681 44	664 82
Altefi	212 33	204 65
A.L.T.O.	183 91	177 26
Amen-Gan	5932 43	5663 42
America-Valor	786 69	751 02
Amplitude	577 32	560 50
Arbitrages court terme	5469 13	5458 20
Argonautes	439 44	425 61 ◆
Associa Première	24712 28	24712 28
Associc	1159 41	1159 41
Aurecic	1409 22	1367 20
Axa Europe	115 98	110 72
Axa Investissements	125 96	120 25
Bourse-Investiss.	484 14	462 19
Bred Associations	2852 67	2644 74
Bred International	101 12	99 14
Capital Plus	1658 95	1658 95
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	405 34	389 76
Cortal court terme	1258 56	1258 56
Cortal Intérêt trim.	1046 45	1026 43 ◆
Cortexa	959	915 51
Credinter	537 24	521 69 ◆
Croissance Finance	289 73	277 25
Croissance Immobilière	687 76	656 57
Croissance Mercure	2598 18	2522 50
Croissance Prestige	399 11	381 01
Drouot-France	726 90	693 94
Drouot-Investiss.	1178 94	1125 48
Drouot-Sécurité	261 01	249 17
Drouot-Sélection	136 53	130 34
Ecucic	1182 06	1164 59
Eficoop Sicav	11212 35	11212 35
Elf-Valeurs	9717 66	9480 64
Energie	293	279 71
Eparcic	2785 38	2779 81
Eparcourt Sicav	4056 53	4045 42
Epargne Associations	24323 90	24287 47
Epargne-Capital	7826 78	7749 29
Epargne-Croiss.	1684 76	1639 67
Epargne-Industr.	828 55	789 07
Epargne-Inter	712 06	693
Epargne J	53018 81	53018 81
Epargne-Long-Terme	1767 71	1710 67
Epargne-Oblig.	187 46	182 44
Epargne-Quatre	1004 12	1004 12
Epargne-Unie	1371 39	1309 20
Epargne-Valeur	449 86	437 82
Eparoblig	1263 07	1260 65 ◆
Epsilon	1016 03	1005 97
Eurocic	9829 07	9683 81
Euro-Croissance	589 89	582 42
Eurodyn	1161 14	1122 98
Euro-Gan	5288 26	5048 46
Extrême Orient Sicav	598 76	581 31
Finord Placement	60362 89	60182 34
Finord Valorisation	13314 29	13053 23
Fonsicav (div. par 10)	10775 16	10775 16
Foncival	277 08	264 52
France-Gan	6511 41	6216 14
France-Garantie	274 80	274 25
France-Investiss.	499 64	476 98
France-Net	120 33	119 14
France-Obligations	434 48	430 18
Francic	426 41	413 99
Francic Pierre	101 10	98 16
Francic Régions	1145 97	1112 59
Fructi-Associations	1334 22	1334 22
Fructicapi	302 36	297 89

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructicourt	105350 28	105350 28
Fructidor	247 79	244 13
Fructifrance	864 57	843 48
Fructimmo	252 58	252 58
Fructivalor	562 11	548 40
Fructiver	82134 50	81929 68
Fructi ECU	559 90	551 63
Fructi-Première	11027 11	10864 15
Futuroblig	1039 56	1039 52
Gestilion	57037 16	56894 92
Gestion Amérique	376 21	359 15
Gest. France Europe	105 70	100 91
Gestion Orient	198 06	189 08
Gestion Sécuricourt	10586 77	10481 95
Gestion Sicavimmo	770 62	735 68
Gestion Uni-Japon	1567 80	1496 52
Gestion Associations	163 19	159 80
Gestion Mobilière	778 88	743 68 ◆
Gest. Rendement	471 76	450 37
Gest. Sél. France	762 36	727 78
Haussmann Associat.	1184 46	1184 46
Haussmann court terme	1196 23	1196 23
Haussmann Epargne	1355 71	1355 71
Haussmann Europe	2345 98	2261 19
Haussmann France	1098 59	1048 24
Haussmann Oblicroiss.	1279 84	1279 84
Haussmann Obligation	1484 93	1431 26
Horizon	1190 10	1155 44
I.M.S.I.	613 21	585 40
Indo-Suez Valeurs	794 47	758 44
Interoblig.	11797 70	11343 94
InterSélect France	480 39	468 15
Intervaleurs Indust.	710 60	678 38
Invest. net	14310 94	14282 38 ◆
Invest. Obligataire	17736 78	17701 38 ◆
Japacic	187 09	181 64
Jeune épargne	241 03	237 47
Laffitte-Amérique	283 20	270 36
Laffitte-crt-terme	58479 22	58479 22
Laffitte-Expansion	898 70	857 95
Laffitte-France	354 03	337 99
Laffitte-Immobilière	260 61	248 79
Laffitte-Japon	367 85	351 17
Laffitte-Oblig.	144 87	138 30
Laffitte-Placements	63720 08	63720 08
Laffitte—Rend.	218 08	208 19
Laffitte-Tokyo	1401 18	1337 64
Lion-Associations	11342 59	11342 59
Lion court terme	114492 17	114492 17
Lion-Institutionnels	22674 49	22617 95
Lionplus	70409 32	69712 20
Livret portefeuille	692 84	672 66
Méditerranée	193 36	184 59
Minimax	25565 77	25565 77 ◆
Mondiale Investissem.	489 39	467 20
Monacic	5519 10	5519 10
Monedan	51076 26	51076 26
Moné J.	54745 10	54745 10
Monelaffitte	266845 40	266845 40
Monevalor	62380 71	62380 71
Multi-Obligations	429 96	410 46
Mutuelle Unie Sél.	164 91	157 43
Natio.-Assoc.	6562 79	6549 69
Natio.-Epargne	13461 84	13328 55
Natio.-Immobilier	1039 99	1012 16
Natio.-Inter.	1153 50	1122 63
Natio.-Obligations	542 92	528 39
Natio.-Patrimoine	1529 12	1488 18
Natio.-Placements	64151 31	64151 31
Natio.-Revenu	1018 89	1008 80
Natio.-Sécurité	56263 92	56263 92
Natio.-Valeurs	764 19	743 74
Nippon-Gan	5652 83	5396 50 ◆
Nord-Sud Développ.	1186 16	1183 79 ◆
Normax IF	13469 78	13205 67
Oblicic Régions	1018 92	1003 86
Oblicoop Sicav	1372 24	1345 33
Obligations Convert.	458 72	437 92
Oblilion	1079 22	1068 53
Optimavalor	690 11	658 82

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paramérique	603 52	576 15
Pareurope	872 20	832 65
Paribas Epargne	15466 55	15435 68
Paribas France	113 62	110 31
Paribas Opportunités	113 38	110 08
Paribas Patrimoine	573 67	550 28
Paribas Revenu	93 79	92 86
Parnasse-Valor	1082 15	1081 07
Patrimoine-Retraite	1624 66	1592 80
Phénix Placements	248 46	247 22
Pierre Investiss.	777 48	742 22
Placement A	1097 42	1097 42
Placement crt-terme	70587 38	70587 38
Placement J	55150 61	55150 61
Placement Premier	52239 37	52239 37
Placements Rendement	11618 88	11618 88 ◆
Placements Sécurité	104926 38	104926 38 ◆
Planinter	1052 38	1026 71
Première Obligations	10483 53	10462 60
Prim'Association	21583 13	21583 13
Province Investiss.	576 38	550 24
Quartz	118 08	115 17
Rentacic	163 27	160 86
Revenus Trimestriels	5478 83	5424 58
Revenu Vert	1129 45	1128 32
Rivoli Plus	1052 84	1014 64 ◆
St-Honoré Assoc.	14092 23	14012 17
St-Honoré Bio-aliment.	908 29	867 10
St-Honoré Pacifique	606 26	578 77
St-Honoré P.M.E.	499 75	477 09
St-Honoré Real	11363 69	11318 42
St-Honoré Rendement	11358 11	11301 60
St-Honoré Services	531 91	511 45
St-Honoré Technol.	817 99	780 89
St-Honoré Valor	12179 16	12032 50
Sécuricic	10945 19	10934 26
Sécur. Mobilière	402 93	384 68
Sécuri Taux	10496 64	10496 64
Sélection Croissance	569 95	553 35
Sécaden (Casden BP)	733 13	722 30
Sicav-Associations	1402 22	1400 12
S.F.I. fr. et étr.	670 69	651 16
Sicav 5000	374 89	364 86
Sinafrance	607 12	590 87
Slivam	454	441 85
Slivarente	209 78	207 70
Slivinter	467 79	445 54
S.N.I.	1372 02	1332 06
Sogepargne	384 05	370 17
Sogepremière	63573 73	61722 07
Sogerac	49737 26	48288 60
Sogevalor	77723 67	76877 18
Sogever	1173 78	1120 53
Sogeter	1396 18	1332 87
Soleil Investiss.	504 35	481 49
Stratégie Actions	1045 11	1004 91
Stratégie Dével.	1038	1005 33
Technocic	1202 82	1167 79
Techno-Gan	6414 74	6123 86
Trilion	5080 48	5030 19
U.A.P. Investiss.	440 81	424 88
Uni-Associations	111 43	111 43
Unifrance	511 44	488 25
Unifoncier	1320 70	1260 81
Uni-Garantie	1287 30	1282 03
Unigestion	968 86	924 93
Uni-Régions	3251 87	3104 41
Unirente	2131 73	2081 63
Univar	179 92	179 92
Univers-Actions	1098 29	1060 24
Univers-Obligations	1564 44	1513
Valorem	564 99	551 21
Valoblig	60384 28	59786 42
Valorg	1520 93	1519 41
Valrel	79836 60	79796 70

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 021	6 010	5 750	6 300
ECU	6 935	6 934	....	....
Allemagne (100 DM)	334 700	334 670	324	344
Belgique (100 F)	16 104	16 102	15 450	16 350
Pays Bas (100 fl.)	297 240	297 230	286	306
Danemark (100 krd)	86 810	86 750	83	90
Norvège (100 k)	91 130	91 110	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 943	9 947	9 600	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 392	4 400	3 900	4 900
Italie (1 000 lires)	4 620	4 620	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	404 580	404 020	390	412
Suède (100 krs)	94 830	94 850	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 555	47 560	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 982	4 980	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 246	4 242	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 578	4 589	4 350	4 800
Japon (100 yens)	4 259	4 245	4 100	4 300

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/9
Or fin (kilo en barre)	89900	89700
Or fin (en lingot)	89950	89800
Pièce française (20 fr)	523	522
Pièce française (10 fr)	360	.....
Pièce suisse (20 fr)	586	588
Pièce latine (20 fr)	521	521
Souverain	656	651
Pièce de 20 dollars	3050	3000
Pièce de 10 dollars	1587 50	1520
Pièce de 5 dollars	906	.....
Pièce de 50 pesos	3350	3360
Pièce de 10 florins	543	534
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

Le Monde

Sur les marchés des changes

Le dollar retombe à 6 F

Dans une atmosphère assez nerveuse, à la veille du week-end, le dollar a poursuivi son fléchissement, retombant aux environs de 6 F. Sur les marchés des changes *(lire page 26)***, les rumeurs les plus diverses circulaient, au premier rang d'entre elles une réunion surprise du groupe des cinq pays les plus industrialisés, rumeur démentie vigoureusement par les Allemands et les Japonais. Par ailleurs, les pronostics les plus pessimistes étaient formulés sur l'évolution du commerce extérieur des Etats-Unis, dont le déficit pourrait, selon certains, atteindre 17 milliards de dollars pour le mois de juillet 1987, après les 15,7 milliards de juin et les 14,4 milliards de mai.**

Autre rumeur insistante, celle d'un relèvement des taux d'intérêt aux États-Unis, où la hausse des rendements à long terme se poursuit. Celui de l'emprunt Phare du Trésor, le 8 7/8 % 2 017 émis le mois dernier, a poussé une pointe à plus de 9,50 %, comme si les opérateurs anticipaient une augmentation du taux d'escompte de la Réserve fédérale, seule mesure dont disposent les autorités américaines pour soutenir le dollar.

Le Brésil va proposer de convertir la moitié de sa dette en obligations à très long terme

VIENNE
de notre envoyé spécial

A l'occasion d'une conférence monétaire organisée à Vienne (Autriche) par un certain nombre de parlementaires américains, le ministre des finances du Brésil, M. Carlos Bresser Pereira, a exposé les grandes lignes d'un plan concernant le remboursement de la dette extérieure qu'il présentera à la fin du mois de septembre devant l'assemblée générale du Fonds monétaire réunie à Washington.

Mais, dans la déclaration immédiatement considérée comme *« très importante »* par les participants (dont un grand nombre de banquiers) de la réunion de Vienne, M. Bresser Pereira a annoncé que le Brésil proposera aux banques commerciales de convertir la moitié des sommes qu'il leur doit en obligations à long terme (d'une durée de plus de vingt-cinq ans), assorties d'un taux d'intérêt fixe *« dont le pourcentage sera déterminé en fonction de nos capacités à payer ».*

PAUL FABRA.

Dix gradés d'un régiment de Brive relevés de leurs fonctions

Dix gradés – un lieutenant, trois sergents et six caporaux – d'une section du 126e régiment d'infanterie de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) ont été relevés de leurs fonctions à la suite de protestations présentées par dix-sept appelés, qui se sont plaints de l'entraînement trop intensif et des invectives dont ils étaient l'objet.

Une enquête de commandement a été ordonnée, dont a été chargé le colonel Pierre-Yves Brousse, commandant le régiment de Brive, qui a entendu un par un tous les membres de la section. *« D'ores et déjà il apparaît que l'instruction dans cette section était trop « musclée »*, a déclaré le colonel Brousse, *et elle était accompagnée d'invectives qui dépassaient les bornes. »*



A C D E F G H

L'élection présidentielle

M. Barre aux jeunes centristes : « j'aurai besoin de vous »

HOURTIN
de notre envoyé spécial

« Mes chers amis, j'aurai besoin de vous. » C'est un véritable discours d'entrée en campagne que M. Raymond Barre a prononcé le vendredi 4 septembre devant les jeunes centristes réunis à Hourtin (Gironde), scandant des *« Barre, président ! »*, et ravis de voir enfin se profiler la dernière ligne droite. *« J'aurai besoin de votre dévouement*, a déclaré solennellement l'ancien premier ministre, *de votre dynamisme, de votre capacité de persuasion à travers tout le pays. »*

Dans un discours ne souffrant guère la moindre ambiguïté sur ses intentions, le député du Rhône a clairement défini les objectifs de sa campagne tout en adressant, sans non plus le moindre artifice une sérieuse mise en garde au RPR. *« Nous sommes entrés*, a-t-il déclaré, *dans la phase finale de l'intermède institutionnel que nous vivons depuis mars 1986. Conformément à ce que j'avais annoncé, je n'ai rien fait qui pût empêcher le déroulement de cette expérience. Je me suis abstenu de commenter ses épisodes, ses péripéties, ses cliquetis.* (...) *Je souhaite qu'elle garde jusqu'à son terme cette pureté de cristal afin qu'elle puisse contribuer à l'édification durable des Français. »*

Parlant de l'élection présidentielle *« comme une nouvelle donne »*, M. Barre a expliqué qu'il ne comptait point *« s'épuiser dans le procès du passé ou celui du présent. » « Certes*, a-t-il ajouté, *rien ne saurait être escamoté, ni souverainement oublié. Mais comme dit le proverbe anglais, il ne faut pas pleurer sur le lait répandu. Il vaut mieux regarder l'avenir. »*

Plaçant sa campagne sous le triple thème d'une France *« forte, fraternelle et libérale »*, M. Barre s'en est remis au jugement des Français. *« Je n'ai jamais pensé que les appareils, les quadrillages, les verrouillages, l'argent, pouvaient conditionner le vote des citoyens dans une démocratie libre. Je crois à la force des idées, à la puissance des convictions, à l'engagement ardent de ceux qui partagent les mêmes valeurs. Je crois au jugement des Français. Dans une période qui s'annonce dès maintenant pleine de confusion, de manœuvres, de combinaisons, ce qui me semble essentiel c'est la clarté, la loyauté et la sérénité. »*

L'ancien premier ministre a donc défini clairement ces trois règles du jeu. La clarté : *« Je veux dire, traiter les Français en citoyens adultes et responsables, leur indiquer les problèmes de notre pays, leur proposer des objectifs, leur épargner des promesses, les appeler à l'effort pour le succès. En ce qui me concerne, je n'ai jamais cherché à cultiver ma différence dans la majorité à laquelle j'appartiens, mais je ne la gommerai pas parce qu'il me paraît puéril de jouer à blanc bonnet et bonnet blanc. »* La loyauté : *« Il y a des procédés*, a surenchéri M. Barre, *que nous n'utiliserons pas. La loyauté est nécessaire à l'égard de nos partenaires de la majorité. Mais il est clair que la loyauté est un bloc, qu'elle n'admet pas de faille et que la loyauté sera réciproque ou ne sera pas. »* La sérénité, enfin : *« Je ne veux pas dire par là*, a conclu M. Barre, *refus de la passion ou de la ferveur, mais le refus de l'agitation microcosmienne et hypermédiatique. »*

D. C.

M. Baudouin : toute division serait mortelle

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a déclaré le vendredi 4 septembre, au cours de son point de presse hebdomadaire, que, *« dans une période de difficultés économiques, la France fait relativement bonne figure »*.

Selon le porte-parole de M. Jacques Chirac, la popularité de M. François Mitterrand a une cause *« très claire : c'est que sa candidature est incertaine »*. C'est pourquoi les attaques contre M. Mitterrand, *« parfaitement normales vis-à-vis d'un candidat, sont considérées* [par l'opinion] *comme des attaques sur la fonction présidentielle »*, a déclaré M. Baudouin, critiquant, ainsi, les déclarations qui avaient mis en cause, notamment, l'âge du chef de l'Etat.

Selon M. Baudouin, l'*« obsession »* de M. Chirac est de *« maintenir coûte que coûte l'unité de la majorité, car toute division peut être mortelle »*. Le premier ministre, a-t-il ajouté, veut être *« le rassembleur de la majorité en respectant sa diversité »*.

● **Tremblement de terre en Antarctique.** – Un séisme de magnitude 7 s'est produit le 4 septembre au matin dans le sud de l'océan Pacifique, à 800 kilomètres au nord du cap Adare (Terre Victoria, Antarctique), soit à 2 750 kilomètre environ au sud-est de Sydney (Australie). Un tremblement de terre d'une telle magnitude dans cette région est un phénomène assez rare : le précédent de magnitude 7,2 s'était produit le 11 juin 1970. – *(AFP, AP, Reuter.)*



Le procès du pilote de la place Rouge

Mathias Rust est condamné à quatre ans de détention

Le jeune pilote ouest-allemand Mathias Rust, qui avait posé son avion sur la place Rouge le 28 mai dernier, a été condamné, vendredi matin, à quatre ans de détention dans un camp de travail à régime « ordinaire ». Cette sentence est définitive et non susceptible d'appel, indique l'agence Tass.

Jeudi, le procureur avait requis contre le jeune homme une peine de huit ans de détention dans un camp à régime sévère. L'avocat de Mathias Rust, vendredi matin, avait demandé une peine minimum de un an de privation de liberté.

MOSCOU
de notre correspondant

Mathias Rust a reconnu, vendredi, avoir commis une *« énorme erreur »* en posant son monimoteur le 28 mai sur la place Rouge, et a demandé au tribunal de se montrer clément à son égard.

« Au moment des faits, a-t-il déclaré dans sa déposition de clôture, *je n'étais pas l'homme que je suis aujourd'hui. Maintenant, je me rends compte de l'énorme erreur que j'ai commise. Il ne me reste qu'à me repentir. Je n'ai voulu offenser personne. J'ignorais l'énorme signification de la place Rouge pour les Soviétiques, et c'est avec étonnement que j'ai appris qu'il était même interdit d'y fumer. »*

Auparavant, l'avocat de Mathias Rust avait fondé sa plaidoirie sur les *« nobles »* motivations du jeune pilote et sur son *« idéalisme »*. *« La peine de huit ans de privation de liberté requise par l'accusation est excessive*, avait-il déclaré. *C'est presque la moitié de l'âge de l'accusé. N'oublions pas qu'il devrait la purger dans un pays étranger, dont il ne connaît pas les coutumes et où ses contacts avec sa famille seraient compliquées par l'éloignement. »*

L'accusation, a poursuivi l'avocat, *« met en doute l'objectif poursuivi par Rust ; elle ne prend pas en considération sa personnalité et refuse de se mettre dans sa peau ». « Nous jugeons trop souvent la jeunesse avec sévérité et oublions nos propres fautes »*, a dit Me Yakovlev, en se référant à Lénine, *« qui préconisait l'indulgence à l'égard des jeunes ».*

Le défenseur a marqué une certaine admiration devant l'exploit du jeune pilote, *« qui a survolé le nord de l'Europe, défiant la tempête, le brouillard et le froid »*, mettant sa vie en danger.

Il a, enfin, rejeté catégoriquement les allégations de *« certains journalistes »*, selon lesquels Rust aurait été en mission d'espionnage. *« On a prétendu*, a-t-il dit, *que son avion aurait été préparé à cet effet, et qu'on lui aurait fourni des cartes spéciales. Tout cela est faux. »*

Jeudi, le procureur soviétique, M. Andreev, avait insisté sur le danger qu'avait représenté l'entreprise de Mathias Rust, notamment pour les avions qui se trouvaient dans l'espace aérien soviétique en même temps que lui et pour les piétons de la place Rouge. Le second argument avancé par le procureur, un homme énergique au doigt accusateur, était fondé sur l'honneur national soviétique bafoué par la profanation de lieux aussi sacrés que le Kremlin et la place Rouge, où trône le mausolée de Lénine. *« Vous avez insulté notre mémoire, vous êtes un houligan »*, a lancé M. Andreev, soulignant ainsi que, dans son acception russe, le terme *« houligan »* revêt une autre gravité que celui qui désigne les trublions des stades britanniques.

Des trois chefs d'accusation retenus contre Mathias Rust – violation de la frontière, violation des règlements internationaux de navigation aérienne, houliganisme aggravé – c'est pour le deuxième que la peine la plus lourde – huit ans – a été requise.

L'accusation aura malgré tout fait preuve pendant ces débats, dont Moscou sait très bien l'intérêt qu'ils suscitent en Occident, d'une très grande retenue, en particulier en omettant totalement la thèse de l'espionnage, un moment envisagée par les enquêteurs. Pas une fois, au cours des deux premières journées du procès, entièrement filmé par une équipe de cinéma soviétique, en présence de la presse nationale et internationale et d'un public trié sur le volet, n'ont été mentionnées les défaillances de la défense anti-aérienne soviétique et leurs conséquences : le limogeage, deux jours après le coup d'éclat de Rust, du ministre de la défense d'URSS et de l'un de ses adjoints. *(Intérim.)*

● **TF1 et A2 ne diffuseront pas le téléfilm sur le procès de Mathias Rust.** – Comme les trois grandes chaînes américaines (ABC, CBS et NBC), TF1 et A2 ont refusé d'acheter le téléfilm qui sera réalisé par la télévision soviétique et diffusé exclusivement dans les pays occidentaux par une société américaine sur le procès de Mathias Rust, pour protester contre l'interdiction faite aux télévisions étrangères de filmer ce procès.

● **ETATS-UNIS : 35 % de familles pauvres en plus depuis 1979.** – Le nombre des familles pauvres avec enfants a augmenté de 35 % depuis 1979 aux Etats-Unis, et le tiers de cet accroissement est dû à une moindre efficacité des programmes d'aide gouvernementaux, selon une étude publiée le 2 septembre par un centre privé de recherches, le Center on Budget and Policy Priorities. – *(AFP.)*

La nouvelle grille

RTL joue la continuité

Forte de sa place en tête des sondages, RTL, première radio française, a choisi la continuité. A l'heure où ses concurrents parlent d'innovation, RTL, qui n'a pas eu, hormis le départ de Christine Ockrent vers TF 1, à souffrir des « transferts » de l'été, a conservé non seulement ses stars, mais sa grille de programmes. Les vedettes de RTL seront donc au rendez-vous : Patrick Sabatier, Philippe Bouvard, Michel Denisot...

De petites nouveautés apparaissent cependant : Anne-Marie Peysson animera chaque jour, en compagnie d'un invité, une nouvelle émission, « Ça vous intéresse », entre 14 heures et 16 h 30. André Torrent sera la voix du matin (5 heures-8 h 30) et Julien Lepers lui succédera pour « Stop ou encore » (9 h 15-13 heures, samedi et dimanche).

Le secteur de l'information est, quant à lui, peu modifié : on retrouvera les grandes signatures (Philippe Alexandre, Marc Ulmann) et les rendez-vous habituels de l'actualité. Philippe Caloni, qui avait pris il y a quelques mois le relais de Christine Ockrent, fait sa véritable rentrée dans son émission « L'invité de RTL » à 7 h 50, tandis que Jérôme Godefroy anime le « Journal non stop » de 7 heures à 8 heures.

Comme le dit Philippe Labro, directeur de l'antenne, *« quand on a fabriqué un socle qui tient une écoute et une image, on ne brise pas le socle »*. Autrement dit, on ne change pas une équipe qui gagne.

M. PHILIPPE SÉGUIN

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

« Le grand jury RTL-*le Monde* » reprend le rythme hebdomadaire de son émission dominicale. Dimanche 6 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, sera l'invité du « Grand Jury ».

Le maire d'Epinal répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Lebaube, du *Monde*, et de Janine Perrimond et Paul-Jacques Truffaut, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le numéro du « Monde » daté 4 septembre 1987 a été tiré à 509 637 exemplaires

